ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

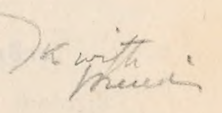
DE DIJON.

ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1821.







DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'ACADÉMIE.

1822.

ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 24 AOUT 1821.

M. Durande, Chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, Président, ouvre la séance et dit :

Messieurs,

Lorsque je vois réunie en ce lieu l'élite des habitans de cette ville ;

Lorsque ce temple des Muses s'offre à mes yeux, non moins honoré par la présence des premières autorités, que par celle de ces administrateurs temporaires qui chaque année paient leur dette à la patrie par quinze jours de dévouement et de lumières;

Lorsque mes regards s'arrêtent sur cet il-

lustre Prélat, aussi recommandable par ses vertus et ses talens, que par son zèle pour la religion;

Lorsqu'au milieu de tant de sujets d'admiration et de respect, je retrouve présens à ma pensée les grands hommes dont les bustes décorent cette enceinte, et dont les noms seuls rappellent la gloire et le génie, un sentiment de crainte, une juste méfiance de moi-même s'emparent de mon esprit, et m'interdiroient la parole, si je n'étois rassuré, Messieurs, et par votre indulgence habituelle, et par votre amour pour les sciences et les lettres; le prix que vous y attachez semble donner une nouvelle vie à nos travaux, dont la plus flatteuse et la plus douce récompense sera votre estime et vos suffrages. Mais avant de vous présenter un aperçu de ces travaux, il est une tâche à remplir que prescrivent impérieusement le sentiment et la reconnoissance.

Des témoignages de souvenir et d'intérêt doivent être décernés aux savans, qui pendant le cours de cette année nous ont honorés du fruit de leurs veilles. Les corps littéraires qui nous ont enrichis de leurs écrits et de leurs observations, ont des droits égaux à ces sentimens, et c'est avec une vive satis-

faction que l'Académie acquitte publiquement cette dette de reconnoissance.

Que la Société royale de Londres, dont la correspondance nous est si précieuse, trouve ici l'expression de notre admiration et de notre gratitude. L'Académie regarde comme un titre de gloire son association à ses travaux; et non moins pour lui donner une preuve de son dévouement, que pour honorer le mérite, elle prononcera incessamment en séance publique l'éloge du célèbre Bancks, qui pendant nombre d'années présida cette Société avec tant de gloire et de dignité.

De si beaux exemples, Messieurs, et des communications d'un si haut intérêt, ne pouvoient qu'augmenter notre zèle pour le progrès des connoissances humaines, et nous fortifier dans cette pensée, qu'aucune science n'est encore parvenue à son degré de perfection, et que dans l'étude des sciences physiques et naturelles il reste encore beaucoup de faits à découvrir; et dans l'ordre des vérités morales, des saines doctrines à développer, qui peuvent avec fruit combattre les erreurs du jour et nous ramener aux principes immuables d'ordre et de civilisation.

Si les Académies furent instituées pour la recherche et la propagation de la vérité, l'une

de leurs premières tâches est sans doute d'éclairer les esprits sur la véritable route à suivre, d'appeler leur attention sur les points de fait, et surtout de les détourner de ces théories captieuses qui séduisent sans instruire, et en s'écartant du chemin de la vérité, n'entretiennent l'imagination que d'erreurs et de paradoxes.

Les ouvrages de ce genre seroient peut-être moins nombreux, si la jeunesse étoit meilleur juge de ses forces, et si elle parvenoit à se convaincre qu'il est dans la carrière de la vie deux époques bien distinctes, l'une pour apprendre et méditer, l'autre pour enseigner et publier.

Combien de réputations sont devenues éphémères pour avoir devancé le terme de la maturité ; et sans parler de toutes les sciences, en nous renfermant dans la limite des sciences naturelles, que de torts ne leur ont pas faits ceux qui, trop peu clairvoyans pour pénétrer les mystères de la nature, ont cherché à s'établir une réputation, soit par des créations fictives de genre et d'espèce, soit par des changemens de nomenclature, soit enfin par d'autres recherches encore plus futiles ; ils ont inutilement compliqué la science ; ils ont peut-être diminué le nombre de ses adeptes ;

tandis que ceux qui l'aiment véritablement doivent chercher les moyens de la simplifier, de la mettre à la portée du plus grand nombre, et enfin autant que possible de rendre son étude attrayante et facile.

Et d'ailleurs, Messieurs, qui ne connoît la sécheresse et le vide des nomenclatures?

Jean-Jacques avoit bien raison de dire: « Les choses ne sont rien par rapport à nous, elles ne sont encore rien lorsqu'elles ont un nom; elles ne commencent à exister que lorsque nous leur connoissons des rapports et des propriétés. »

Qui n'est également pénétré de l'inconvénient des systêmes? cependant ils ont l'avantage de lier les faits, et même lorsqu'ils sont erronés, ils prêtent à la science de nouveaux charmes en la peignant sous des couleurs qui plaisent et qui séduisent.

Les systêmes sont d'ailleurs d'autant moins à craindre, qu'à la longue ils sont renversés par le temps et l'expérience.

Ainsi les systêmes, ou plutôt les nuages qui obscurcissoient la science du Monde, n'ont-ils pas été dissipés par les lumières du célèbre Newton; à sa voix toutes les sphères du ciel ont apparu, mues par une seule force dans le vide de l'univers, et son siècle étonné

a reconnu cette vérité et publié ses louanges. Il n'est donc que les faits et les saines doctrines qui puissent étendre et perfectionner nos connoissances, soit dans la carrière des sciences, soit dans l'ordre des vérités morales.

Pénétrée de ces principes, l'Académie propose pour sujet de prix à décerner dans le cours de l'année prochaine, la question suivante :

Déterminer dans quel cas l'eau convertit les chlorures métalliques en hydro-chlorates, et ceux dans lesquels les chlorures se dissolvent dans l'eau sans décomposition réciproque.

L'Académie met au concours pour l'année 1823, une autre question ainsi conçue :

Comment pourroit-on enlever aux eaux-de-vie de marc de raisin, de grains, de pommes de terre, etc., l'odeur et la saveur qui les distinguent de l'eau-de-vie de vin ?

Nous regrettons, Messieurs, de n'avoir point de couronne à décerner en ce jour ; mais il ne nous est parvenu aucun mémoire sur la question de physique, ainsi posée :

Jusqu'à quel point peut-on dans l'état ac-

tuel des sciences physiques, expliquer les phénomènes météorologiques aqueux?

L'Académie désespérant d'obtenir la solution de cette proposition, croit devoir la retirer du concours; et intimement persuadée que les saines doctrines n'ont pas moins d'influence sur le bonheur des hommes que l'accroissement des connoissances humaines; guidée par le désir de combattre les mauvaises doctrines et de ramener ces idées positives que d'audacieux sophistes cherchent sans cesse à détruire, l'Académie offre aux publicistes, pour sujet d'un prix à distribuer en 1822, le développement de cette vérité :

L'Autorité en prévenant les écarts de l'indépendance dans notre conduite religieuse, politique et privée, pourvoit aux véritables intérêts de la société, comme à notre besoin le plus indispensable.

Les mémoires sur cet objet, et sur la question des chlorures, doivent être envoyés au Président de l'Académie avant le 1.er mars 1822; ceux relatifs à la seconde question, avant le 1.er mars 1823 : ces termes sont de rigueur.

La séance publique sera remplie par les objets suivans;

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1821, par M. le Secrétaire de l'Académie.

Notice sur la vie et les ouvrages de M. Maret, par M. Durande.

Dissertation sur la bataille de Fontaine-Française, par M. Girault.

Essai sur le genre romantique, par M. Foisset.

Et si le temps le permet, il sera fait lecture d'une digression sur la bonne chère des Anciens, par M. Peignot.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE DIJON, PENDANT L'ANNÉE 1821.

MESSIEURS,

L'ACADÉMIE, en publiant chaque année l'analyse de ses travaux, s'acquitte de ce tribut avec une vive satisfaction par l'espoir d'accroître le goût des sciences, d'encourager les savans et de propager leurs découvertes; il est également flatteur pour elle de saisir cette occasion de manifester publiquement ses sentimens d'estime et de reconnoissance à l'égard de ceux de ses membres qui lui ont fait part du fruit de leurs veilles et de leurs travaux; et tandis que l'Académie se félicite de pouvoir exprimer en ce jour ses sentimens si bien récompensés par les vues d'utilité qui distinguent les écrits de la plupart de ses collaborateurs, ma plume s'honore de l'hommage qu'elle décerne à leurs talens. Que de satisfaction j'éprouverois, Messieurs, si par l'analyse de ces ouvrages nous pouvions augmenter la somme des connoissances hu-

maines, agrandir la sphère du génie, et surtout propager avec espoir de conviction, le développement de vérités positives, qui, par leur importance dans l'ordre social, pourroient influer sur la destinée des États et sur le bonheur des peuples !

Qui plus que la science doit déplorer nos débats politiques ? Les agitations, les déchiremens qu'ils occasionnent, furent toujours nuisibles à ses succès. La culture des sciences exige impérieusement l'absence de toute inquiétude; mais lorsque les vérités positives auront recouvré leur empire, lorsque la France ne sera plus troublée par ces divisions d'opinion, affligeantes pour les États et inquiétantes pour les peuples, espérons que le gouvernement pourra d'une manière plus spéciale diriger sa sollicitude vers les sciences et les lettres; espérons qu'elles trouveront dans une protection éclatante de nouveaux motifs d'encouragement et d'émulation, et qu'enfin elles reparoîtront sur la scène du monde, brillantes de cette gloire et de cet éclat qui jadis les signaloit sous le règne de Louis XIV, et sous l'administration de Colbert.

L'analyse des travaux de l'Académie se divise naturellement en deux parties, Sciences

et Arts, Histoire et Belles-Lettres. M. Foisset s'est chargé du soin de rédiger cette seconde partie du Compte rendu. Dans le cours de son analyse littéraire, on retrouve l'empreinte de ces vérités fondamentales que les sophistes ont vainement tenté de bannir du cœur de l'homme. Puissent les leçons du temps, puisse le génie de nos meilleurs écrivains les y graver plus profondément pour son propre bonheur, et pour l'intérêt même de la société ! puissent encore tant de jeunes talens, au lieu de perdre leur temps en discussions inutiles ou dangereuses, renoncer à des succès qui ne pourroient être qu'éphémères, et, convaincus de la fausseté de leurs doctrines, chercher une réputation plus durable et mieux méritée, en suivant la route que leur ont tracée les grands hommes des deux siècles précédens !

L'amour de la nouveauté, et peut-être le désir de donner plus d'importance à cet art consolateur dont la pratique doit être simple comme la nature, ont souvent fait perdre de vue cette vérité importante, que c'est principalement dans les plantes qui croissent autour de nous, qu'il faut chercher des remèdes à nos maux, et que le plus souvent

elles doivent être préférées à ces végétaux exotiques qu'à grands frais on transporte des régions lointaines, et qui ne sont en rapport, ni avec les constitutions météoriques qui modifient notre existence, ni avec les diverses maladies qui entravent son action.

Douter de cette vérité, ne seroit-ce point accuser la prévoyance suprême? eh! raisonnablement peut-on penser que les Européens eussent été, sans la découverte du Nouveau Monde, victimes des fièvres intermittentes et pernicieuses.

Notre tiédeur pour l'étude, notre défaut d'observation doivent encore être mis au nombre des causes qui nous font juger nos climats peu riches en substances médicinales; peut-être foulons-nous aux pieds des plantes dont nous méconnoissons les vertus, et qui, par suite de notre insouciance, ne servent plus qu'à embellir nos montagnes et nos bois, ou à nourrir nos troupeaux.

On ne sauroit trop le répéter; chaque pays, chaque climat a ses productions qui lui sont propres, et toutes sont en harmonie avec les besoins et les maux de ses habitans; ainsi, dans le Groënland, dans le Kamtchatka, dans ces régions affreuses où la nature semble expirer, le peu de forces dont elle jouit est

employé à faire croître des végétaux, dont la plupart sont antidotes du scorbut, maladie endémique des régions septentrionales.

L'Académie doit donc quelques louanges à celui qui, cultivant en grand les plantes usuelles indigènes, donne peut-être par ce moyen plus d'activité, plus d'énergie à leur principe curatif, perfectionne leurs vertus, leurs qualités médicales, et les rend plus efficaces contre les maux qui désolent l'espèce humaine.

Et pourquoi n'en seroit-il pas des végétaux que la nature a consacrés à l'art de guérir, comme des plantes céréales qui nous servent d'alimens, et qui doivent tout aux travaux de l'art agricole?

Je vous laisse à penser, Messieurs, de quelle qualité seroit le pain préparé avec le blé, si la graine qui le produit étoit abandonnée aux seuls soins de la nature.

Vous entretenir des avantages de la culture en grand des plantes usuelles, c'est vous rappeler ces Mémoires dont vous avez entendu la lecture avec un vif intérêt, et qui sont le résultat des essais faits en grand par M.r Daignay, dans ses propriétés de Losne, sur des végétaux renommés dans la médecine, notamment sur la camomille romaine *(an-*

themis nobilis), la guimauve *(althea officinalis)*, l'aunée *(inula helenium)*, la bardane *(arctium lappa)*, la grande consoude *(simphytum officinale)*, la chicorée amère *(cichorium intybus)*; enfin, la patience *(rumex patientia)*.

Vous avez regretté, Messieurs, que M.r Daignay ait gardé le silence sur la culture du ricin *(ricinus communis)*, qui, quoique originaire d'Europe, demande quelques précautions peu connues, et sur celle de l'angélique *(angelica archangelica)* et du réglisse *(glychyrrhiza glabra)*. Cette dernière plante est d'un usage si fréquent en médecine, qu'on ne sauroit trop publier le moyen d'en obtenir une récolte abondante. On atteint ce but en arrêtant le tracement de ses racines, c'est-à-dire en circonscrivant leur propagation dans l'intérieur d'un tonneau que l'on enfonce en terre, et au centre duquel on place trois ou quatre jeunes plants de réglisse.

Les essais de M. Daignay nous ont appris que la guimauve, pour prospérer, exige une terre forte; qu'elle doit être semée en octobre, au plus tard en novembre; et qu'au retour du printemps, il faut avoir soin d'éclaircir les jeunes plants, en laissant entre eux dix-huit pouces d'intervalle.

Il vous a également prouvé, que le repiquage de ces jeunes plants offroit de grands avantages ; les époques convenables à la récolte des racines et des fleurs font encore partie de son Mémoire, auquel il a joint l'exposé des précautions à prendre pour les dessécher et les conserver, sans qu'elles puissent subir aucune sorte d'altération.

La culture de l'aunée, d'après ses expériences, réclame les mêmes soins que celle de la guimauve, avec cette différence qu'elle ne réussit point par le replantage; et de plus ses racines doivent être récoltées la première année, par la raison qu'en acquérant de la vétusté elles deviennent ligneuses.

Si, comme nous l'avons déjà dit, chaque pays, chaque climat se distinguent par des productions différentes et qui leur sont propres; de même, chaque espèce de terre nourrit dans son sein des végétaux qu'on éleveroit sans succès dans d'autres sortes de terrain. Ainsi la chicorée amère, d'après M. Daignay, ne réussit que dans une terre sablonneuse ; elle doit être semée en avril, et récoltée la première année; la seconde, elle n'est bonne que pour la graine.

Nous n'entrerons pas, Messieurs, dans de plusgrands détails sur les Mémoires de cet

intéressant agronome ; c'en est assez, je pense, pour lui prouver l'intérêt que nous prenons à ses travaux, et pour faire sentir combien il seroit avantageux de multiplier ces pharmacies agricoles, soit dans l'espoir d'une plus grande intensité de vertus dans les plantes usuelles, soit dans des vues d'économie, qui ne sont point à négliger dans l'art de guérir, puisque le pauvre, comme le riche, sont également sujets aux infirmités humaines.

Lorsque ces sortes d'établissemens se seront multipliés, le Gouvernement s'empressera sans doute de les favoriser, en imposant un tribut sur les productions végétales que nous tirons du dehors quoiqu'elles réussissent dans nos climats ; telle est, par exemple, la camomille romaine.

C'est paralyser l'industrie et appauvrir un État, que de le rendre tributaire des autres royaumes, lorsqu'on n'y est pas contraint par une impérieuse nécessité.

Les remèdes indigènes que fournit le règne végétal, quand même on commettroit de légères erreurs dans leur prescription, présentent rarement de graves inconvéniens ; mais il n'en est pas de même de ceux que nous devons aux autres règnes. Je puis citer, pour

preuve de cette assertion, l'yode, qui a fixé l'attention de M. Coindet, médecin à Genève, par son efficacité contre le goître, et danslequel il reconnoît encore une autre vertu, celle d'être un puissant emménagogue.

Cet habile médecin, Messieurs, vous a fait part de ses vues sur l'emploi et le succès de ce remède; mais depuis il a rendu public ce Mémoire, où chacun peut puiser les lumières qu'on est en droit d'attendre de ses connoissances et de ses talens.

Lorsque l'esprit de novation généralement répandu, semble condamner à l'oubli tout ce qu'on doit au temps, à l'expérience et à l'observation;

Lorsque la passion dominante de l'amour propre et le goût des plaisirs font illusion sur la longueur du temps qu'exige la connoissance de la médecine, et sur ses études approfondies et multipliées, il est, ce me semble, du devoir des Académies d'insister foiblement sur les remèdes récemment découverts, et de ne point les préconiser sans un concours d'expériences qui mettent hors de doute leur efficacité, surtout lorsqu'ils exigent, de la part de celui qui les prescrit, beaucoup de prudence et de sagacité. Ainsi l'yode, éminemment actif, pourroit déve-

lopper et donner une nouvelle force à des virus dont l'existence ne seroit pas soupçonnée : de ce nombre est le vice scrofuleux.

Enfin, Messieurs, la circonspection de l'Académie par rapport à ce nouveau médicament, est d'autant plus fondée, que deux médecins de cette ville l'ont déjà employé, sans oser se prononcer sur son degré d'efficacité.

Nous vous parlerons, Messieurs, avec plus de confiance et sans inquiétudes, des analyses de deux mines de fer, que nous devons aux connoissances chimiques de M. Masson, pharmacien de cette ville.

La mine de fer réfractaire de la Haute-Saône, traitée alternativement par la voie sèche et par la voie humide, lui a donné pour résultat un titanate de fer, mêlé de silice, d'alumine et de manganèse.

Naturellement nous devions attacher plus d'intérêt à la mine découverte dans les environs de Quemigny, arrondissement de Dijon; mais son analyse n'a point répondu aux désirs de l'Académie. Il est constaté par les essais chimiques de M. Masson, qu'on ne retireroit aucun avantage de l'exploitation de cette sorte de mine; elle contient beaucoup d'argile, et dans une telle proportion,

qu'elle fournit à peine de vingt à vingt-cinq pour cent.

Si les progrès de la chimie ont rendu de grands services à la docimasie, ils n'ont pas eu moins d'influence sur le perfectionnement des arts.

M. Gaspard Brugnatelli, professeur d'Histoire naturelle à Pavie, vous a fait parvenir, Messieurs, un échantillon d'une riche couleur violette qu'il a retirée des fientes de poules. A cet effet, il traite cette substance par l'acide sulfurique; ensuite il décompose la solution qui en provient par l'intermède de l'hydrocyanate de potasse.

Dans cette circonstance, l'acide sulfurique en agissant sur l'acide urique, donne lieu à la formation d'une nouvelle base salifiable, d'où émane cette superbe couleur.

Elle nous rappelle ce brillant coloris, qui au retour du printemps émaille nos prairies, et ces insectes industrieux qui voltigent autour de leurs fleurs, et aspirent avec leur trompe le suc de leur nectair.

Tant de prévoyance dans ces insectes, tant de perfection dans leur travail si précieux par les résultats qu'il nous procure, méritoient l'attention de ceux que la nature a doués d'un génie observateur.

De ce nombre est M. de Gresigny, domicilié à Gevrey. A la vérité beaucoup d'autres ont écrit avant lui sur cet objet, notamment les Daniel, les Vildman, les Bienaimé, les Hubert, les Lombard, les Feburier, etc.; et ils s'en sont occupés avec tant de constance et de sagacité, que rien ne sembloit avoir échappé à leur examen et à leurs observations. Cependant le tableau que nous a donné M. de Gresigny, des différens soins à donner aux abeilles pendant chaque mois de l'année, nous prouve que leur travail n'étoit point complet; mais pour éviter un double emploi, nous n'en parlerons point dans cette analyse, attendu que la Commission d'agriculture a décidé qu'incessamment elle feroit imprimer ce tableau.

Nous ajouterons à la louange de M. de Gresigny, qu'il a pratiqué des changemens avantageux dans la construction des ruches, et qu'il résulte de ses améliorations, qu'on peut à volonté laisser sortir les abeilles, ou les retenir dans leur demeure, lorsque la mauvaise saison ou l'inconstance du temps peut compromettre leur existence.

Cet effet s'opère à la faveur d'une coulisse en bois garnie de fils de fer, distans d'environ deux millimètres, et ajustés dans deux rai-

nures pratiquées dans l'épaisseur même du plateau qui supporte les ruches. Par ce moyen il n'y a plus d'échancrure dans la circonférence, autrement le pourtour de la ruche ; elle se trouve placée dans sa partie inférieure, et perpendiculairement à son sommet.

L'Académie, Messieurs, est trop amie des progrès de l'agriculture, pour ne pas rechercher avec empressement tout ce qui peut favoriser cet art nourricier et tendre à son amélioration.

Lorsque l'Académie a reçu de Mlle. Gervais un modèle de son appareil vinificateur, et un exemplaire de l'opuscule de M. son frère sur la vinification, les vendanges étoient trop avancées pour qu'il fût possible de faire des essais comparatifs. Cependant, entraînée par l'importance des avantages qu'annonçoit Mlle. Gervais, et impatiente de faire connoître au public de si brillans résultats, l'Académie a de suite chargé sa Commission d'agriculture du soin de s'assurer du succès de cet appareil. A cet effet on a placé le chapiteau sur une cuve qui contenoit environ douze hectolitres de raisins vendangés le 15 octobre 1820, et on l'a luté aussi exactement que possible.

Pendant le travail de la fermentation, dont

la durée a été de vingt jours, MM. les Commissaires ont observé les phénomènes suivans :

Les premières portions du liquide que l'on retire par le robinet, et qui proviennent des vapeurs condensées dans le chapiteau, exhalent une odeur de vendange ; elles sont sans couleur ; leur saveur aigrelette atramentaire laisse un arrière-goût désagréable. Après la soustraction de l'acide carbonique, on remarque dans le dépôt une quantité notable de sous-carbonate de fer.

La liqueur recueillie le huitième jour se distingue par une odeur alcoholique, et une légère saveur de vinasse ; on a retiré cinq hectogrammes de cette petite eau-de-vie, dont la densité est de 0,991, 12°, aréomètre de Baumé, qui représentent sept pour cent d'alcohol pur à 0,825. Il résulte de ces observations que sur douze hectolitres de vendange le liquide condensé par cet appareil ne s'est élevé en totalité qu'à un kilogramme.

Le célèbre Lavoisier, qu'une fortune considérable employée à l'illustration des sciences, et que de grands services rendus à son pays par ses talens et ses recherches, n'ont pu préserver du plus effroyable des assassinats, dont sans doute la nation conservera

le souvenir pour faire exécrer à jamais les horreurs de l'anarchie; M. Lavoisier, dis-je, par des expériences sur l'acide carbonique qui se dégage des cuves en fermentation, nous avoit déjà pronostiqué le peu d'importance de ces résultats.

Nous pourrions encore citer à l'appui de cette assertion les observations de M. Dandolo, qui sont consignées dans son excellent traité sur l'art de faire le vin, et surtout nous étayer du suffrage d'un de nos chimistes modernes, celui qui honore le plus la science par son talent, et dont le nom sera toujours célèbre dans les annales de la chimie. S'exprimer ainsi, c'est nommer M. Gay-Lussac.

D'ailleurs, il reste encore à décider si le retard que ce procédé peut apporter au travail de la fermentation, par la privation du contact de l'air, n'est point un obstacle à la qualité du vin.

Nous n'entrerons pas, Messieurs, dans de plus grands détails sur l'appareil vinificateur de Mlle. Gervais; je laisse à ce respectable savant qui toute sa vie s'est occupé de la théorie et de la pratique des fermentations spiritueuses, le soin de narrer les expériences qu'il a faites sous vos auspices et en votre nom; elles acheveront de vous con-

vaincre que cet appareil vinificateur n'a pour lui ni le mérite de la nouveauté, ni celui de l'utilité, et que si quelques savans même ont honoré cette prétendue découverte de leurs suffrages, il faut en conclure qu'ils ont été séduits par les résultats étonnans que promettoit l'inventeur.

Nous tiendrons, Messieurs, un langage différent en ce qui concerne la nouvelle herse mécanique inventée par le sieur Machon, de la Drôme, et dont votre Commission d'agriculture a été chargée de vous rendre compte. Cette nouvelle machine agricole sera constamment employée avec succès pour enlever les mousses ou autres plantes parasites dans les terrains maigres ou trop humides, et donner un binage aux luzernes et aux sainfoins. La Société des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon pense que cet instrument en suppléant à un bas sarclage, donne encore à peu de frais un léger labour; cependant, malgré les roues latérales qui l'élèvent à volonté, et graduent, si l'on peut s'exprimer ainsi, le plus ou moins de profondeur que doivent atteindre en terre les dents de la herse, il faudra toujours beaucoup de soins et de précautions pour ne pas endommager les racines des plantes qui croissent à la surface

de la terre, et qui de leur nature ne sont point pivotantes ; telles que les céréales. Dans l'espoir de répandre cette découverte qui nous a paru favorable aux progrès de l'agriculture, vous avez fait, Messieurs, l'acquisition de cette machine, et à raison de l'élévation de son prix, vous avez décidé qu'elle seroit prêtée à ceux des cultivateurs qui, avant d'en faire l'achat, voudroient se convaincre par eux-mêmes de ses avantages.

Le Mémoire de M. Grognier, professeur à l'école vétérinaire de Lyon, trouve naturellement sa place parmi les objets qui tiennent à l'art agricole. Cette dissertation, dont il a fait hommage à l'Académie, est pleine de recherches curieuses sur la ferrure des bêtes de somme ; il regarde cette opération comme superflue ; il pense que ce n'est qu'une affaire de mode et d'habitude. L'expérience seule peut prononcer sur cet objet ; et l'Académie en inscrivant le nom de l'auteur dans son Compte rendu, saisit avec plaisir cette occasion de lui témoigner sa vive reconnoissance.

Nous ne vous parlerons, Messieurs, que très succinctement de quelques dissertations lues par M. Vallot dans nos conférences académiques, attendu que la plupart d'entre

elles n'ont eu d'autre but que de mettre sous les yeux de l'Académie, des objets déjà décrits, mais peu connus, ou de faire des applications d'anciennes synonymies.

La coquille nommée fausse *scalata*, *Helix aspersa*, que nous a montrée M. Vallot, est gravée dans l'Histoire naturelle des mollusques, par d'Audebart de Ferussac, pag. 19, fig. 67. Cette sorte de monstruosité est beaucoup plus rare que celle de l'*Helix pomatica*.

Si nous en croyons M. Vallot, la plante connue des anciens sous le nom de *Mercurius terrestris*, *Sapena riparum*, n'est autre chose que le *Polygonum hydropiper* de Linn., autrement *Persicaire brûlante.*

Il vous a prouvé, Messieurs, que la substance répandue dans le commerce sous le nom de *Papier de moëlle*, et dont les habitans de la Chine font usage pour la préparation de leurs fleurs artificielles, tire son origine du *Calamus petraeus*, Rotang à piques.

Ses recherches se sont également dirigées sur cette substance que l'on regarde comme de nature animale, sans doute parce qu'elle ressemble à de la chair humaine recouverte de sa peau, et à laquelle on a donné le nom

de *zoogène* ; M. Vallot a essayé de vous démontrer que cette substance découverte dans les eaux thermales de Baden en Allemagne, et dans celles d'Ischia, l'une des îles du royaume de Naples, appartenoit au règne végétal, et devoit être, ou la *Conferva thermalis* de Schrank, déjà observée par M. Decandolle dans les eaux de Plombières, ou la *Tremella gelatinosa, reticulata, substantia vessiculosa.* (V. Boolli, tom. 8, année 1752, pag. 102, 108).

Parmi les divers objets dont s'est occupé M. Vallot, l'un des plus dignes de fixer son attention, du moins par sa singularité, étoit sans doute la *Planta in aqua delitescens* de Haller, qu'il désiroit retrouver parmi nos végétaux ; et ses recherches l'ont déterminé à penser que cette plante est celle qui est désignée par les Botanistes sous le nom de *Tremella nostoc.*

L'Académie auroit vu avec plus d'intérêt M. Vallot chercher à dissiper ses doutes sur la nature de cette substance. En effet, quel étrange végétal que celui qui semble dépourvu de racines, de tige, de feuilles, de calice, de fruit et de semence, et conséquemment dans lequel on ne découvre aucune des parties qui constituent essentiellement le vé-

gétal ! et, comme l'a très bien observé un des anciens membres de cette Société, « ce « qu'il y a de plus étonnant, c'est que les « deux principes les plus actifs de la fer- « mentation, la chaleur et l'humidité, dé- « truisent cette substance, loin d'en favo- « riser l'accroissement, puisque dans l'eau « elle se résout assez promptement en une « liqueur fétide, et que les premières at- « teintes des rayons du soleil la dessèchent « à tel point, qu'elle disparoît dans peu sans « que l'on en aperçoive aucune trace. »

Votre Société, Messieurs, qui honore d'un respect religieux la tombe des hommes qui lui ont appartenu, et qui conserve toujours présens à son souvenir leur mémoire et leurs écrits, n'a point perdu de vue l'excellente dissertation qu'a publiée sur cet objet le R. P. Vernisy, dominicain, et qu'il a consignée dans le second sémestre des Mémoires de l'Académie de Dijon, année 1784, pag. 15 et suiv.

Ce sont sans doute des occupations de la nature de celles dont je viens de vous entretenir, qui ont suggéré à M. Vallot l'idée de s'adonner à l'ouvrage dont il vous a présenté un aperçu, et qu'il se propose d'intituler : *Système de Concordance ;* ces sortes de tra-

vaux exigent trop de recherches pour ne pas mériter quelque estime ; mais l'intérêt qu'ils offrent ne peut être en rapport avec les peines qu'ils occasionnent. En effet, n'est-on pas en droit d'assimiler ces ouvrages à ceux qui ne traitent que de nomenclatures ; et un végétal ou un minéral acquiert-il un nouveau degré d'intérêt pour avoir porté tel ou tel nom chez les anciens, ou pour avoir perdu celui que lui avoit assigné l'immortel Daubenton ? La véritable science méprise le prestige du charlatanisme ; et ces sortes de changemens ne peuvent avoir d'heureux résultats, qu'en ce qui concerne les substances mixtes tirées du règne minéral, parce qu'alors on peut être assez heureux pour former leur nouveau nom de celui des substances qui les constituent ; sans cette circonstance, en parcourant des ouvrages de synonymie ou de nomenclature, il semble lire ces écrits d'un voyageur, qui, sans faire mention des habitudes, des usages et des mœurs d'un pays, sans parler de ses lois, de son commerce, de ses productions, se borneroit à nous entretenir du nom des habitans, de la nomenclature de leurs villes, de leurs bourgs, de leurs rivières, de leurs montagnes, et de leurs degrés de longitude et de latitude : l'ennui suit de près la lecture

d'un ouvrage où il ne se présente rien qui puisse émouvoir l'ame et prêter aux charmes de l'imagination.

Chargé, Messieurs, par suite de circonstances imprévues, de l'analyse de cette branche de vos travaux, j'ai lieu de croire que cette rédaction faite précipitamment ne répondra point à vos désirs; mais j'espère que vous userez d'indulgence à mon égard, en pensant que je n'ai point eu le temps de mûrir ce travail, et que dans cette position, j'ai fait le sacrifice de mon amour propre à l'intérêt de l'Académie qui ne pouvoit déroger au devoir qu'elle s'est imposée, de publier chaque année le Compte rendu de ses travaux. Celui de 1822, si nous en jugeons par les ouvrages que nous avons déjà reçus de MM. les Associés non résidans, sera d'un grand intérêt, et vous dédommagera amplement de la rédaction imparfaite du Compte rendu de 1821, par rapport à la partie des sciences. Eh ! qui pourroit méconnoître, Messieurs, les charmes de l'étude, surtout lorsque de funestes divisions semblent avoir rompu ces liens de bienveillance mutuelle, cet ensemble de procédés et d'égards qui faisoient jadis l'agrément et les délices de la société?

La science fait le bonheur de l'homme, toutefois lorsqu'il sait en pénétrer toute la grandeur et toute la vérité ; elle assure sa véritable indépendance en lui faisant connoître le vide des vanités humaines, et le rend meilleur pour tous, en lui imposant le devoir d'être utile ; alors l'orgueil et l'ambition n'agitent point sa vie, et son ame éprouve cet état de calme et de sérénité, que l'on ne trouve point au milieu du tourbillon du monde sans cesse agité par de cruels déchiremens, suite inévitable des désirs ambitieux, des prétentions déplacées et du délire de l'orgueil. Puisse sous peu le progrès des lumières répondre aux vœux du Monarque qui nous gouverne, et faire renaître en France ces temps de prospérité et de gloire littéraire, qui signalèrent le règne d'un de ses augustes aïeux !

COMPTE RENDU

POUR 1821,

Présenté à l'Académie par son secrétaire adjoint,

AU NOM DE LA CLASSE DES LETTRES.

MESSIEURS,

Lorsque les lettres et les arts, bannis de la Grèce depuis plus d'un siècle, et déjà languissans dans l'Italie, commencèrent à s'acclimater sous le ciel hospitalier de la France, d'estimables écrivains, dont on n'a point assez honoré la mémoire, se sentirent pressés du désir de fixer la langue de leur pays et de former parmi nous une littérature nationale. Leur réunion naissante ne put échapper toutefois aux attaques si souvent renouvelées depuis contre les compagnies littéraires. Mais l'autorité royale protégea leur berceau ; et, lorsqu'on vit le royaume se couvrir de sociétés savantes, on put reconnoître qu'en créant l'Académie française, le génie de Richelieu répondoit à un besoin réel qui devoit s'éten-

dre avec la civilisation, et s'accroître avec les lumières. Avouons-le cependant; les détracteurs des sociétés littéraires se sont multipliés avec elles, et celles des provinces ont compté surtout de nombreux adversaires, parmi lesquels on s'étonne de rencontrer deux hommes, dont le premier a dû toute sa réputation et le dernier toute son influence à son existence académique, Chamfort et d'Alembert (1). De bons esprits, trop prompts à considérer les défauts de quelques hommes comme les caractères distinctifs de l'institution qu'ils représentent, proclament par d'autres motifs l'inutilité des Académies.

Ainsi donc, Messieurs, cette noble émulation qui appeloit toutes les études à se réunir dans un même but, tous les succès à se confondre dans une gloire commune, n'auroit été qu'une illusion puérile! Cet élan des principales villes du royaume vers l'accroissement des connoissances humaines, ne seroit qu'un mouvement sans résultat! Non, Messieurs, vous le croirez sans peine, concentrer les lumières dans un seul foyer, ce n'est pas les rendre inutiles; et si par-tout au-

---

(1) Eloge de Montesquieu, dans l'Encyclopédie et dans les Mélanges de littérature.

jourd'hui le talent trouve des appréciateurs ; si le mérite d'une diction élégante est devenu moins rare, le goût des lettres et des arts plus général ; si les sciences elles-mêmes ne dédaignent plus les agrémens d'une exposition toujours claire et précise, toujours remarquable par le choix des termes et la correction du langage, comment voudroit-on persuader que les sociétés littéraires des provinces aient été spectatrices indifférentes de cet essor général, et qu'elles soient tout-à-fait indignes de la reconnoissance publique ? Fidelles à l'obligation qu'elles se sont imposées, d'entretenir le feu sacré dans les villes les plus éclairées de la France, quand bien même elles consentiroient à oublier leurs anciens services, elles pourroient invoquer des faits plus près de nous. Et qui ne sait, en effet, quels sentimens elles ont fait éclater à une époque récente ! Dès les premiers jours de la restauration, l'union des vrais talens et des vrais principes n'a pas été un instant douteuse; à la constante unanimité de tous les corps littéraires, il a été facile de voir que tous les souvenirs nationaux, toutes les doctrines conservatrices avoient trouvé dans les temples des Muses leur asile naturel. Que s'il nous étoit permis de parler de nous un moment,

nous pourrions rappeler à notre tour que les bonnes doctrines se sont toujours produites avec confiance dans cette enceinte. Jamais, et ce sera long-temps un souvenir précieux pour l'Académie, jamais nous n'avons laissé échapper l'occasion de leur rendre hommage; et, dans l'année même qui vient de finir, lorsque les trônes s'écrouloient autour de nous, quand le cri de mort des révolutions retentissoit jusqu'au cœur de la France, l'Académie de Dijon n'hésita point à faire entendre un langage uniforme; et la question qu'elle mit au concours, au milieu de telles circonstances, est un témoignage public de l'invariabilité de ses sentimens.

Cependant, Messieurs, au milieu des graves circonstances qui l'ont trop souvent préoccupée, l'Académie n'a point oublié sa tâche de tous les jours. Jalouse de se montrer également fidelle à son institution et à ses doctrines, elle n'a manqué à aucune de ses obligations, et ses travaux habituels n'ont point été ralentis. Le public en a trouvé la preuve dans les recherches par lesquelles votre Commission des antiquités a continué de justifier les éloges qu'elle a reçus de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, en 1820.

M. Girault, président de la Commission,

vous a rendu compte de son excursion archéologique au village de Lux, situé entre deux villes anciennes, celle d'*Antua*, qui fut la capitale du canton des Attuariens (*Pagus*, et depuis *comitatus Attuariorum*), et le *Bourg-d'Ogne*, première station des Bourguignons dans le pays des Lingons, lorsqu'ils vinrent fonder leur établissement dans les Gaules (1). Votre Commission des antiquités s'est transportée dans ce canton plein de souvenirs historiques. Le sol du Bourg-d'Ogne a été exploré; mais les fouilles n'ont rien offert qui puisse fixer l'attention des savans, et vos Commissaires ont pu dire, comme le poëte, que les ruines même de la ville qu'ils cherchoient ont disparu : *etiam periere ruinae*. Ils n'ont pas été beaucoup plus heureux dans les fouilles qu'ils ont dirigées dans l'enceinte de la petite cité d'*Antua*; mais du moins, après en avoir fait le tour sur les débris de

(1) Les Attuariens (*Velleius Paterc.*, liv. 2,) étoient une colonie originaire de la peuplade des Cattes, qui vint se fixer sur le territoire des Lingons, sous Constance-Chlore : ainsi l'on voit qu'ils appartenoient à la nation des Francs. Ils ont été connus sous différens noms, de Tacite, de Strabon et de Ptolémée. (Voyez leur histoire dans la *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, par Courtépée, tom. 1er.).

ses murailles aujourd'hui renversées et couvertes d'un taillis épais, ils se sont assurés que des recherches ultérieures seroient inutiles, et ils ont pu reconnoître et signaler les restes de la voie romaine de Langres à Châlon, laquelle passoit sur le territoire de Thil-Châtel, et traversoit la plaine où se tinrent ces grandes assises que M. Girault a fait connoître par un mémoire, dont l'analyse se trouve dans le Compte rendu des travaux de l'Académie, pour 1819 (1).

Si votre Commission n'a point obtenu cette fois tous les résultats que sembloient lui promettre des fouilles antérieures (2), comme aussi l'importance des événemens dont le canton des Attuariens a été successivement le théâtre, ses recherches n'ont point toujours été infructueuses, et vous avez entendu avec intérêt le mémoire de M. Girault sur les cinq tombeaux qui ont été découverts à Dijon, dans la rue Berbisey. Ces tombeaux sont en pierre brute ; on les a trouvés rangés sur une même ligne, dans la direction du couchant au levant ; la tête des cadavres

---

(1) Page 162.

(1) Plusieurs objets d'antiquités ont été découverts dans les environs de Lux, en 1590, 1711 et 1772.

étoit placée vers le premier point; aucune pièce de monnoie et aucun indice n'a pu apprendre l'époque ou la famille à laquelle ils pouvoient appartenir. La simplicité de leur construction a fait penser à M. Girault que ces tombeaux étoient celtiques, et qu'ils remontent à l'origine même de Dijon, aux temps où Jules-César fit camper une de ses légions au confluent de Suzon et de l'Ouche, sous le commandement de Fabius. Une partie de cette légion avoit été placée en observation sur le Mont-Afrique, pour dominer à la fois le territoire des Lingons et celui des Eduens; et notre confrère nous a fait remarquer que les cercueils de la rue Berbisey étoient absolument semblables à ceux qui ont été décrits dans le Compte rendu de vos travaux pour 1819 (1).

Un sentiment patriotique a porté M. Girault à vous entretenir également de la destruction du fameux ossuaire de Morat, par le second bataillon de la Côte-d'Or, en 1798. On sait qu'après la victoire du 23 juin 1476, qui termina la guerre de Charles-le-Hardi, dernier duc de Bourgogne, contre les Suisses, guerre dont la cause fut si petite et les suites

---

(1) Page 139.

si déplorables, les vainqueurs élevèrent une chapelle sur le champ de bataille, avec les ossemens des Bourguignons tombés sous leurs coups. Ce trophée barbare avoit subsisté jusqu'à la fin du dernier siècle, comme un monument de la valeur helvétique. Doit-on s'étonner que des soldats nés en Bourgogne, n'aient pas vu de sang froid cette chapelle qui insultoit aux manes des vaincus, et qu'ils aient voulu donner la sépulture aux ossemens de leurs pères ? Toutefois un écrivain connu n'a pas craint de blâmer la destruction de l'ossuaire de Morat, et M. Girault s'est empressé de défendre nos compatriotes contre un tel reproche ; il a cité la reprise des drapeaux français suspendus par Charles-Quint aux voûtes de l'église de Pavie, le renversement de la colonne de Rosbach à une époque récente, et plusieurs autres faits de même nature qui sont loin d'avoir encouru la censure de l'histoire.

Toujours pénétré des sentimens les plus français, le même académicien vous a lu, sur la journée de Fontaine-Française, des détails pleins de cet intérêt que le nom de Henri IV répandra toujours sur tous les écrits où l'on nous retrace quelques traits de son caractère. Déjà, en 1818, M. Girault vous avoit pré-

senté, sur le séjour de ce prince à Dijon, des anecdotes qui méritoient d'être plus connues, et vous leur avez accordé une place à la suite du Compte rendu de cette année (1). Les documens qu'il a recueillis sur la bataille de Fontaine-Française, vous ont paru dignes d'être publiés à leur tour; vous y avez retrouvé le charme attaché à cette gaieté chevaleresque dont naguère encore nous possédions le vivant modèle; ces mots si heureux qu'on a relus cent fois et qui semblent toujours nouveaux, et des traits nombreux qui seuls prouveroient assez que la gloire et la bravoure ont toujours été anciennes dans les armées françaises.

M. Girault n'a point oublié les souvenirs qui sont propres à la Province; et c'est à ce titre qu'il vous a lu (28 juin 1820), un récit détaillé des *désastres causés par l'armée de Galas dans le duché de Bourgogne, en 1636*. Nous n'avons point à vous rendre compte de ce morceau historique, parce que M. Girault l'a depuis livré à l'impression (2).

Vous vous rappelez encore, Messieurs, le rapport du même académicien, sur la salle

---

(1) Compte rendu pour 1818, page 87.

(2) Annuaire de la Côte-d'Or, 1821.

gothique découverte dans le village de Talant, en 1821. Un nivellement exécuté sur le plateau où l'église est située, a conduit les travailleurs jusqu'à cet édifice souterrain. Il est soutenu par plusieurs piliers, sur lesquels reposoient des arrêtes dirigées en tout sens jusqu'à l'extrémité de ce caveau. Notre confrère s'est appliqué à déterminer quelle pouvoit en avoir été la destination première. Il discute et détruit successivement les diverses conjectures proposées à cet égard, et conclut que ce ne pouvoit être qu'une salle de dépôt d'armes pour la défense de la citadelle de Talant, qui fut bâtie sous nos ducs et qui étoit le boulevard de Dijon.

M. Girault vous a lu un autre mémoire *sur le blocus et le siège d'Auxonne, en 1814 et en 1815*. L'auteur détaille toutes les particularités qui se rattachent à son récit, et rappelle que, dans la première invasion, une garnison peu nombreuse, mais secondée par une compagnie d'artillerie composée de volontaires auxonnois, suffit pour interdire l'accès de cette ville aux troupes autrichiennes. Si des mémoires semblables étoient rédigés ainsi par les témoins oculaires, la science de l'histoire ne coûteroit point tant de recherches aux générations suivantes.

C'est encore à M. Girault que vous devez un rapport sur une petite statue trouvée à la fin de 1820, dans le village de Corgoloin, canton de Nuits (1), et la description des morceaux d'antiquités trouvés près d'Alise, dans les fouilles du canal à Venarey, et qui ont été donnés à l'Académie par M. Forey, ingénieur en chef du département. L'objet le plus curieux est une espèce d'enclume portative, sur la destination de laquelle notre confrère ne s'est permis que des conjectures. La statue trouvée à Corgoloin l'a occupé plus long-temps. Elle a huit pouces et demi de hauteur, et par suite de sa structure, elle se tient debout sans le secours d'aucun autre corps; elle est creuse, et ne pèse que une livre dix onces quatre gros; mais elle est surtout remarquable par le fini du travail. Cette statue représente un empereur romain en costume militaire, la tête ceinte d'une couronne de laurier. Deux traits caractéristiques ont conduit M. Girault à reconnoître le prince dont elle devoit rappeler l'image : la barbe et les cheveux.

---

(1) Cette statue appartient à M. Bertholomey, propriétaire à Dijon, lequel possède un assez beau cabinet d'antiquités, de minéralogie, et d'autres objets curieux.

1.° Hadrien portoit la barbe très courte, tandis que ses prédécesseurs la laissoient descendre en pointe sur la poitrine. La figure dont vous a entretenus M. Girault n'a point la barbe longue, et c'est une première considération en faveur de l'opinion qu'il a adoptée.

2.° Depuis Alexandre Sévère, les empereurs portoient les cheveux coupés en vergette. Au contraire, ceux de la statue sont bouclés, et l'on ne peut l'attribuer aux princes du Bas-Empire, puisqu'elle appartient manifestement aux plus beaux temps de l'art.

M. Girault a hésité d'abord entre Antonin-Pie, Hadrien et Caracalla. Il fait observer que ce dernier empereur se rapproche déjà de la décadence des arts; qu'Antonin avoit cinquante-deux ans lorsqu'il parvint au gouvernement du monde, et que la statue est celle d'un homme de trente à quarante ans. Elle paroît donc ne pouvoir convenir qu'au successeur de Trajan. Et, en effet, il est facile d'y reconnoître Hadrien à son air jeune, à son beau port de tête, à son nez pointu, à son menton droit, etc., etc. Telle est aussi la conclusion de M. Girault.

Le même académicien vous a lu quelques chapitres de sa continuation du recueil des *grands événemens par les petites causes*, et

un Mémoire qui a pour titre : *Antinomie entre l'art.* 819 *du Code civil et l'art.* 911 *du Code de procédure, relativement à la conservation des droits mobiliers des mineurs.*

Nous regrettons vivement, Messieurs, que l'impression des Recherches de M. Girault sur la colonne de Cussy, nous défende de vous rendre compte de la dissertation par laquelle notre confrère a si dignement terminé l'année académique. Un de vos membres, vous le savez, avoit cédé au désir bien naturel de relire cette dissertation sur les lieux mêmes, et il est venu vous apporter un témoignage de plus en faveur de l'opinion que M. Girault avoit émise. Mon but avoit été surtout de bien constater l'état actuel d'une colonne qui désormais sera mise au rang des monumens historiques ; et je crois devoir à la vérité de déclarer que la plus exacte de toutes les gravures publiées sur cette colonne, est celle de M. Pasumot, qui se proposoit d'enrichir de son travail les Mémoires de l'Académie (1). Quoi qu'il en soit, je ne pouvois vous entretenir de la co-

(1) Voyez ses Mémoires sur divers sujets de géographie ancienne et d'archéologie, publiés par M. Grivaud de la Vincelle. — M. Pasumot étoit né à Beaune en

lonne de Cussy, sans vous rappeler à l'instant même combien l'explication de ce monument a divisé nos antiquaires depuis plus de deux siècles (1). Cette longue querelle sembloit assoupie par un silence de plusieurs années, sans que l'opinion des savans eût paru se fixer ; mais il est permis de croire désormais que la question est enfin décidée. Vous vous souvenez encore de ce passage de Tacite sur lequel se fonde notre confrère, pour attribuer l'érection de la colonne au désir de perpétuer parmi les vaincus le triomphe des légions romaines sur les Eduens, révoltés sous les ordres de Sacrovir. Ce passage vous a paru lumineux et décisif; il est impossible que, relu sur les lieux où la bataille a dû se donner, il ne frappe point encore davantage. Si l'on veut bien en peser toutes les paroles, la plupart des objections disparoissent, et la solution de ce problême archéologique ne sera pas un des moindres

---

1733; il étoit membre de l'Académie de Dijon, qui lui a consacré une notice nécrologique dans l'analyse de ses travaux pour l'an XII.

(1) Voyez l'exposé des opinions de Montfaucon et de tous les autres, dans la dissertation de M. Girault. Dijon, 1821, in-8°.

titres de M. Girault à la reconnoissance des amis de l'antiquité.

Avant de passer, Messieurs, à l'analyse des lectures purement littéraires qui ont occupé vos séances, j'espérois vous parler d'un fragment du grand ouvrage de M. Peignot sur les Romains; ce fragment est tiré de cette partie de l'ouvrage qui concerne le luxe et la somptuosité de leurs repas. En décidant qu'il seroit imprimé à la suite de votre Compte rendu, vous avez rendu justice à un morceau qui ne se recommande pas moins par l'exactitude que par l'intérêt des recherches dont il est rempli.

Des mœurs des anciens aux écrits des modernes, la transition, Messieurs, pourra vous paroître un peu brusque; il est temps néanmoins que je vous entretienne de la seconde partie de vos travaux.

On peut dire que ceux-là ne connoissent point parfaitement la littérature française, qui ne l'ont point comparée avec les autres littératures vivantes. Les ouvrages les plus remarquables reçoivent de ces rapprochemens un nouvel éclat. C'est en contemplant la lutte du génie avec le génie, qu'on apprend à la fois comment il crée et comment il imite; alors seulement on peut faire avec assurance la

part d'un grand écrivain, celle de ses devanciers, celle de son siècle. En présence de celui qui a reculé devant la difficulté, ou qui a vainement tenté de la vaincre, on apprécie mieux celui qui s'est élevé au-dessus d'elle; en connoissant davantage les richesses propres à chaque langue, on connoît mieux celles qui peuvent leur devenir communes.

C'est surtout en France que la littérature comparée peut offrir un plus grand nombre d'aperçus neufs, de rapprochemens curieux, et raffermir l'autorité de nos vieux principes littéraires, en les rajeunissant par des applications piquantes. Pourquoi s'étonner que nos littérateurs s'en soient emparés comme d'une mine féconde? En admirant les chefs-d'œuvre de nos voisins, ils n'avoient pas à craindre d'être forcés de reconnoître l'infériorité des nôtres, et dans l'étude des littératures étrangères, ils ont trouvé des motifs de plus pour aimer celle de leur pays. Tel est du moins le sentiment qui domine dans un ouvrage assez étendu dont M. Foisset a fait hommage à l'Académie le 7 juin 1820. Cet ouvrage a pour titre : *De la Tragédie chez les Italiens, et particulièrement du théâtre d'Alfieri.*

Ce n'est pas au secrétaire-adjoint de l'Aca-

démie à rappeler toutes les considérations qui pouvoient recommander à l'attention le sujet qu'il a choisi. Les recherches du comédien Riccoboni se terminent au 17.e siècle, et les notions qu'il avoit recueillies sur le premier âge du théâtre italien sont en quelque sorte inaperçues au milieu du grand ouvrage de M. Ginguené, qui ne s'étend point au-delà de la même époque. Alfieri seul est bien connu parmi nous. En traduisant ses tragédies, un de nos plus estimables confrères, M. Petitot, n'a pas peu contribué à les répandre, et les remarques judicieuses qu'il a jointes à cette traduction, étoient dignes de la solidité de ses études et de sa constante fidélité à toutes les bonnes traditions littéraires. Mais on ne connoît point assez encore tout ce que la tragédie italienne doit au génie d'Alfieri, et tout ce qu'il doit lui-même aux poëtes qui l'ont précédé. C'est une lacune dans l'histoire littéraire de l'Italie, et l'auteur du Mémoire dont nous avons à vous rendre compte, a essayé de la remplir.

Il nous montre d'abord le théâtre commençant en Italie, comme ailleurs, par les treteaux, et c'est dans la licence qui ne pouvoit tarder à s'introduire au milieu de ces bouffonneries, qu'il trouve le premier motif

des anathêmes que les souverains Pontifes ont prononcés depuis contre les représentations dramatiques : « Toutefois, dit-il, le « peuple italien, naturellement avide de « spectacles, devoit trouver bientôt dans les « ruines même dont il étoit entouré, plus « de souvenirs qu'il n'en falloit pour éveiller « un goût nouveau, favorisé par un climat « ennemi du travail ; enfin, régnèrent les « Médicis, et l'Italie eut son siècle de gloire.» Encouragé par les faveurs de Léon X, Le Trissin offre presque en même temps, à l'Europe moderne la première épopée et la première tragédie. Il invente le vers blanc (*verso sciolto*), ramène les chœurs anciens sur le théâtre, et ne craint pas de débuter par un sujet inconnu sur la scène antique. M. Foisset apprécie successivement le choix du sujet et les moyens d'exécution ; il compare la *Sophonisbe* du Trissin à celles de Corneille, d'Alfieri, de Voltaire, et de cette comparaison, il fait ressortir leur mérite et leurs défauts respectifs.

De cette pièce à la *Rosemonde* de Ruccellai, M. Foisset aperçoit déjà un pas rétrograde ; mais il n'a pas oublié de signaler cette fraternité de gloire si honorable pour les deux plus anciens tragiques d'Italie, et

ce trait de confiance de Ruccellai, qui, près de mourir, avoit remis son *Oreste* entre les mains de son rival. Il regrette que de semblables traits n'illustrent point plus souvent les favoris des Muses, et il se demande pourquoi il a été permis au talent de pouvoir se séparer de la vertu.

Mais comment s'arrêta l'impulsion que Le Trissin et Ruccellai avoient donnée? « Une « foule de poëtes dont leurs compatriotes « même ne savent guères que les noms, « comme la France répète encore ceux de « Jodelle, de Baïf et de Garnier, se précipi- « tèrent sur la scène tragique. Ce ne furent « pas les encouragemens du succès qui man- « quèrent à ce premier essor. Ce ne devoit « point être non plus le génie; car le Tasse, « encore enfant, balbutioit des scènes tragi- « ques, et le théâtre étoit déjà fier des noms « de l'Arioste et de Machiavel. Il faut le dire: « ce qui manqua, ce furent les mœurs natio- « nales. M. de Bonald l'a établi : la littéra- « ture est l'expression de la société. En Fran- « ce, après les excès de la Ligue, toutes les « habitudes de la vie devinrent graves, et « cette tendance ne put que s'augmenter. Dès « le temps de Corneille, les convenances so-

« ciales étoient connues et respectées. Louis
« XIV vint, et il ne fut pas seulement ma-
« gnifique ; il fut grand. Dès-lors la noblesse
« et l'élévation devinrent en quelque sorte le
« cachet de ce siècle ; par-tout on retrouve
« ces qualités qui le distinguèrent, dans les
« sentimens, dans le style, dans les moindres
« détails, et, le dirai-je ? jusques dans les
« physionomies de ce temps-là. L'Italie du
« XVI.e siècle nous présente un tableau bien
« autre. La corruption étoit déjà populaire,
« et ce n'étoit pas à l'ame que s'adressoient
« les poëtes, mais à l'imagination et aux sens.
« Une époque où *La Mandragora* et *La Ca-*
« *landra* se jouoient avec l'applaudissement
« général, exigeoit un art supérieur pour
« accoutumer des hommes de plaisir à rede-
« venir des hommes sensibles. Cet art ne se
« rencontra point. »

M. Foisset signale ici l'erreur des successeurs de Ruccellai qui voulurent être tragiques à force de meurtres, et il examine successivement les titres dramatiques de *Lodovico Dolce*, de *Giraldi Cinthio*, de *Speron Speroni*, de *Manfredi*, de *L. Martelli*, et du Tasse lui-même. Le respect que commande un si grand nom, lui défend de s'arrêter à

l'examen de *Thorismond*, ouvrage d'un poëte de douze ans, dont les défauts du siècle sont l'excuse.

La traduction de l'OEdipe-roi de Sophocle, par *Orsato Giustiniano*, et les pièces de *Pomponio Torelli* (dont le *Tancrède* a été cité par des gens qui ne l'avoient pas lu comme le canevas de celui de Voltaire), conduisent l'auteur du Mémoire à un résumé rapide sur les défauts qui caractérisent les tragédies du XVI.e siècle; sur l'imperfection de l'art scénique à cette époque; sur la nullité dont il fut frappé dans le siècle suivant. Le temps étoit arrivé où la tragédie devoit faire place à l'opéra. M. Foisset fait voir que la transition d'un genre à l'autre n'étoit que la conséquence naturelle de l'état des choses. La tragédie paroît se relever un moment avec l'art théâtral. *P. Martelli* et *Gravina* luttent avec honneur contre les succès lyriques d'*Apostolo Zeno*, digne précurseur de Métastase. Le marquis *Maffei* fait un dernier effort, et sa Mérope peut être lue même après celle de Voltaire, que M. Foisset en a rapprochée, et dont il reconnoît la supériorité.

Après avoir développé les reproches qu'un critique italien adresse lui-même aux tragédies qui ont précédé Alfieri, l'auteur du Mé-

moire signale encore quelques exceptions honorables, *Conti*, *Granelli*, et quelques autres trop éclipsés par Métastase. « En terminant cette introduction, dit-il ensuite, nous
« sommes frappés d'un fait : c'est le concours
« de tant d'ecclésiastiques dans la carrière
« des lettres à une époque où l'on proclamoit
« tant l'ignorance du Clergé d'Italie. Conti,
« Granelli, Tagliazucchi, Frugoni, Bettinelli,
« Artraga, Cesarotti, enfin, Metastase lui-même, appartenoient à ce Clergé; et pour prouver qu'il pouvoit prétendre à plus d'un genre
« de gloire, il suffiroit de rappeler des noms
« comme celui du cardinal Gerdil, qui ne
« sera pas oublié des érudits, et celui du Père
« Beccaria, que respectent tous les savans de
« l'Europe. Une observation mille fois répétée, toujours nécessaire par la mauvaise
« foi de ceux qui mettent leurs passions audessus des faits, c'est que tous les élémens
« de la civilisation se sont conservés dans nos
« temples et dans nos monastères; et il n'est
« pas inutile de remarquer encore que cette
« pourpre pontificale qui décora Bibiena,
« comme tant d'autres hommes de génie, et
« qui fut promise à Raphaël, se trouve constamment mêlée aux plus beaux souvenirs
« de l'Italie, et presque dans tous les genres. »

L'examen des tragédies d'Alfieri est précédé de quelques détails trop peu connus sur cet homme extraordinaire. La tumultueuse oisiveté de ses premières années, les prodiges de travail et l'incroyable persévérance qui marquèrent la seconde moitié de sa vie ne sont pas oubliés dans ce tableau. L'action de son caractère sur ses opinions, et l'impulsion que son talent reçut de ce double mobile, sont indiquées rapidement, et l'auteur du Mémoire ne les perd jamais de vue. En offrant l'analyse raisonnée de toutes les tragédies d'Alfieri, il fait sentir en passant, tout ce que la haine des supériorités sociales a fait perdre au talent du poëte dans un grand nombre de ses pièces, et il saisit par-tout l'occasion de le rapprocher de Racine, de La Harpe, et surtout de Voltaire, dont le tragique italien semble avoir pris à tâche de refaire presque tous les chefs-d'œuvre. En parcourant un sol étranger, le critique retrouvoit à chaque pas les souvenirs de la patrie ; ne pas rattacher un tel sujet à la mémoire de nos grands tragiques, c'eût été se montrer infidelle à la gloire de son pays.

L'auteur du Mémoire sur Alfieri n'a point oublié ses tragédies posthumes et sa Tramélogédie d'Abel, concession que le poëte fai-

soit à regret à la passion musicale des Italiens; et que le succès n'a point justifiée. Il jette ensuite un coup-d'œil sur l'ensemble des productions qu'il vient d'examiner, comme pour résumer ses éloges et ses critiques sur les vues dramatiques d'Alfieri, sur son style, sur son systême de versification; et c'est alors qu'après avoir recherché de quel point est parti l'auteur de Saül, à quel point il est parvenu, M. Foisset termine son Mémoire en indiquant les progrès que l'art tragique peut faire en Italie après ce grand poëte.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler, Messieurs, que, dans cette seconde partie, l'auteur abordoit un sujet moins neuf; il a tâché de ne point répéter servilement les littérateurs qui l'ont précédé. « Alfieri, dit-il, voulut être « créateur. Parce que les défauts de ses pièces « n'étoient plus ceux que nos littérateurs ont « reprochés les premiers à nos tragédies, il se « crut aussi grand que Corneille.... Un mé- « rite qui le distingue, et dont nous le loue- « rions davantage s'il ne rappeloit ce que la « nature avoit refusé à l'ame du poëte Italien, « c'est d'avoir écarté de son théâtre un sen- « timent reproduit jusqu'à satiété sur la scène « française, l'amour..... Une simplicité à la- « quelle il a dérogé lui-même dans la con-

« duite de plusieurs de ses pièces, et qui laisse « à nu les vides trop fréquens de l'action; « une roideur qui n'exclut pas l'obscurité, « et qui diminue l'intérêt en doublant les in- « vraisemblances; une sécheresse qui doit dé- « générer en maigreur à la représentation : « tels sont les défauts par lesquels il remplace « trop souvent ce qu'il n'a pas pris à nos « grands tragiques. Nous pouvons revendi- « quer le reste de son systême; il nous ap- « partient tout entier.

« On lui reproche assez généralement parmi « nous de manquer d'invention. Et en effet, « qu'on nous laisse emprunter ici les paroles « d'Alfieri lui-même, *qui a examiné le sque-* « *lette d'une de ses tragédies les connoît* « *toutes : un* 1.er *acte fort court; un des prin-* « *cipaux personnages constamment rejeté* « *au second; beaucoup de dialogue; un* 4.e « *acte dont l'auteur espère couvrir le vide* « *par la chaleur du style; un* 5.e *acte, tout* « *action et tout spectacle;* voilà son se- « cret.

« Même uniformité dans ses moyens : c'est « encore une conséquence de sa manière. « On reconnoît bien l'empreinte de son gé- « nie dans tous les sujets traités après d'au- « tres poëtes; mais il eut tort de croire qu'il

« les avoit renouvelés. Presque tous ses ca-
« ractères, et les meilleurs sans contredit,
« lui sont donnés tout entiers par l'histoire
« ou par ses devanciers; il a souvent affoibli
« ceux qu'il empruntoit à Voltaire. Beaucoup
« de ceux qui lui appartiennent se ressem-
« blent : le Spartiate Anfarès parle comme
« Julien de Médicis; le premier Brutus, com-
« me un tribun du siècle des Gracches, et
« l'épouse d'Agis pourroit ne paroître qu'une
« pâle contr'épreuve du rôle de Blanche dans
« les *Pazzi*. Nous l'avons déjà fait pressentir,
« Alfieri écrivoit trop ses tragédies pour la
« fin du XVIII.e siècle; et le choix de ses su-
« jets, souvent malheureux, presque tou-
« jours subordonné à l'esprit qui dominoit
« alors, ne contribuoit pas peu à donner à
« ses compositions cette teinte austère et mo-
« notone qui a fermé des yeux trop sévères
« sur les beautés d'invention qui lui sont pro-
« pres. S'il est juste de dire que le côté terrible
« de ses sujets efface presque entièrement ce
« qu'ils pouvoient offrir de tendre, il faut
« avouer aussi qu'il a eu le bon esprit de ne
« point multiplier de vaines tentatives pour
« sortir de son genre......

« Les mêmes considérations se présentent
« quand on juge Alfieri sous le rapport de

« l'entente de la scène. Une gradation savante
« étoit absolument nécessaire pour distribuer,
« sans rien perdre de ses avantages, des ac-
« tions qui se recommandent rarement à l'at-
« tention du spectateur par un puissant in-
« térêt. *Tout le monde aime*, a dit fort in-
« génieusement Voltaire, *et presque per-*
« *sonne ne conspire*. Si l'auteur que nous exa-
« minons y avoit réfléchi, il eût senti que la
« concision sur le théâtre doit avoir ses li-
« mites, comme l'élimination des rôles se-
« condaires; il auroit trouvé un juste milieu
« entre la brusquerie et la langueur; il n'au-
« roit pas encouru le double reproche d'être
« long parfois, mais trop souvent sans abon-
« dance et sans clarté. Nous avons déjà re-
« marqué que cette marche rectiligne qui re-
« pousse tous les incidens, et sacrifie trop les
« beautés qui ne sont qu'accessoires, met pour
« ainsi dire en saillie tous les défauts de l'ac-
« tion. Bien peu des pièces d'Alfieri peuvent
« échapper sous ce rapport à la critique, et
« nous ne répéterons pas ici les mots *vide*,
« *invraisemblance*, *obscurité*, qui se sont
« déjà trop reproduits dans l'analyse succes-
« sive de ses tragédies. Il se vante hautement
« de ce qu'on ne perdroit point impunément
« de vue un seul de ses vers, comme si les

« productions dramatiques étoient faites ex-
« clusivement pour la méditation du cabi-
« net, et que le spectateur vînt chercher au
« spectacle, non quelques heures de récréa-
« tion, mais seulement une fatigue nouvelle.
« Alfieri s'est trompé quand il a cru que les
« endroits moins passionnés refroidissent;
« des ombres bien ménagées reposent l'œil
« de l'admirateur; et, pour emprunter une
« pensée bien connue, elles font mieux res-
« sortir les beautés du reste du tableau.

« Faisons maintenant la part de l'éloge,
« comme nous avons fait celle de la censure.
« Avouons que si les tragédies du poëte Ita-
« lien ne sont pas toujours fortement con-
« çues, toutes offrent néanmoins des situa-
« tions vraiment théâtrales et très bien dé-
« veloppées, que malheureusement il dédai-
« gne trop de motiver. Si la nécessité ne le
« justifie pas toujours de l'abus des monolo-
« gues, reconnoissons qu'ils sont en général
« bien amenés et pleins d'effet. Comptons
« pour beaucoup la contrainte qu'il s'étoit
« imposée en simplifiant la conduite de ses
« pièces, et l'impuissance où il s'est trouvé
« d'en juger l'effet, étant forcé d'être acteur
« dans celles qui ont été jouées, sans être
« content d'aucune de ces représentations du

« moment, excepté de celle d'*Antigone*. Ses « expositions transportent tout de suite au « milieu de l'action. La sage simplicité de « ses combinaisons, l'enchaînement habi- « tuel des scènes, sont un double mérite qu'on « ne lui peut refuser. Les moyens ne sont ni « trop petits, ni trop compliqués, ni trop « romanesques. Le système qu'il s'étoit fait « pour ses dénouemens le conduit quelque- « fois à ne pas ménager assez la sensibilité « du spectateur. Mais ne pourroit-on pas « dire que nos longs récits la ménagent un « peu trop? En un mot, lors même qu'il s'é- « gare, il ne seroit pas donné à tous les poë- « tes de n'avoir que de tels défauts; et les « plus grands maîtres s'honoreroient des qua- « lités qui nous frappent dans ses tragédies...

« Ce résumé seroit trop incomplet s'il ne « donnoit aussi quelque idée de ce style qui « se lioit si parfaitement à l'ensemble de ses « conceptions, et contre lequel tant de voix « judicieuses s'élevèrent d'abord au-delà des « Alpes. D'âpres constructions, des inver- « sions peu naturelles, des ellipses qui visent « péniblement à la force; voilà pour les re- « proches qui regardent le matériel. L'auteur « dégage trop sa phrase poétique du cortège « embarrassant des articles et des auxiliaires;

« il est peu de scènes, dit Cesarotti, qui n'ar-
« rêtent désagréablement par quelque mot
« singulier, ou quelque cacophonie. Alfieri
« voulut une diction qui lui appartînt, mais
« il oublia trop le mot d'Horace :

Non satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto.

« Gâtés par l'harmonie de Métastase, les Ita-
« liens ont appelé *dantesque*, un style dont
« ils ne pouvoient caractériser autrement la
« rudesse et surtout l'énergie ; et bientôt ce-
« pendant tous les poëtes tragiques ambition-
« nèrent d'écrire comme Alfieri. C'est bien
« de lui qu'il seroit vrai de dire avec Buffon :
« *Le style, c'est l'homme même.* Celui du
« poëte Piémontais, sauf l'abus de quelques
« particules qui reviennent trop souvent,
« est brusque comme son auteur, brûlant et
« impétueux comme les passions qu'il expri-
« me, souvent tendu, toujours nerveux ;
« mais il est rare qu'il frappe au cœur..... L'I-
« talie ne connoissoit rien d'une éloquence
« si haute et si soutenue; et quand elle se
« récrioit contre quelque expression suran-
« née qui défiguroit les meilleurs morceaux
« de l'auteur, il croyoit avoir répondu en
« montrant qu'il avoit évité l'écueil contraire,
« et sommoit ses critiques de lui citer de

« meilleurs modèles. On pense bien qu'ils
« n'ont jamais satisfait à ce défi.

« Son vers blanc, tel que ses longs et sa-
« vans efforts l'ont créé, aussi rapide que
« l'ïambe des Latins, se prête merveilleuse-
« ment à toute la précision d'un dialogue vif
« et serré dont il sera toujours difficile d'é-
« galer la chaleur. Il estimoit particulière-
« ment sous ce point de vue les cinq pièces
« qui ont suivi Saül.

« Toutefois on ne sauroit trop inviter les
« jeunes poëtes qui se précipitent sur les pas
« d'Alfieri, à se défendre de la séduction de
« son exemple. Qu'ils n'hésitent pas à se rap-
« procher, pour le fond de leurs tragédies,
« des chefs-d'œuvre de notre théâtre, à imi-
« ter sans servilité la pureté de la diction du
« Tasse, en l'adaptant à la manière pleine
« et dramatique du poëte Piémontais. Sur des
« monnoies antiques, a dit un homme de
« lettres en parlant des copistes du Dante,
« on aime à voir la rouille du temps, sa cou-
« leur sévère et sombre; mais une rouille ré-
« cente et faite à la main, ressemble plus à
« des taches qu'aux empreintes révérées du
« temps. »

Si les ordres de l'Académie n'étoient point
des lois pour votre Secrétaire, il se seroit cru

dispensé de vous rendre compte des considérations qui vous ont été présentées par M. Foisset, *sur les gens de lettres dans leurs rapports avec la société* (séances du 17 novembre 1820 et du 27 juin 1821). Vous pressentez déjà, Messieurs, combien ce discours est peu susceptible d'analyse, et vous savez s'il est facile de faire entrer dans le cadre borné qui nous est prescrit, des peintures de mœurs qui, pour ne pas cesser d'être ressemblantes, ont besoin de tous les développemens que l'auteur leur a donnés. Il faudroit abréger encore des réflexions qui n'ont peut-être d'autre mérite que celui de la concision. Il faudroit retracer en quelques lignes l'esquisse de toutes les sociétés qui ont possédé une littérature ; la société que les anciens ont connue, où des classifications non contredites par les mœurs publiques assignoient impérieusement à chacun la part d'activité qui lui étoit permise; la société française, telle que Louis XIV l'avoit faite, noble, religieuse, imposante comme lui; son élégante dégradation sous la régence; le règne des bureaux d'esprit, où toutes les supériorités se faisoient petites, comme pour enivrer les gens de lettres de la folle ambition de devenir grands; la société en Italie où l'on ne

sait qu'être frivole ; en Allemagne et en Angleterre, où les jouissances domestiques sont tant appréciées et les succès de salon si peu de chose ; enfin, la société telle que la révolution nous l'a rendue, avec ses doctrines flottantes et ses destinées incertaines.

Et veuillez remarquer, Messieurs, qu'on ne vous auroit encore montré qu'un des côtés du sujet. Car il faudroit peindre au milieu de ce tableau les gens de lettres de toutes les époques, depuis les philosophes de la Grèce et de Rome, dont les théories ne pouvoient arriver au peuple, jusqu'à ceux qu'on réimprime de nos jours pour *les chaumières;* faire contraster tour à tour les Lycées avec les Académies, la simplicité de mœurs des grands hommes du 17.e siècle et l'esprit de coterie qui agita leurs successeurs. L'antiquité républicaine repoussoit par-tout le nivellement, parce qu'elle comprenoit la liberté. Les gens de lettres du dernier siècle conspirèrent au contraire à confondre tous les rangs, et ils ne virent pas que ce mouvement général de chacune des classes de la société pour envahir la place qui n'étoit pas la sienne, ne pouvoit profiter qu'à ceux qui n'en avoient point du tout. C'est alors qu'oubliant les conditions d'une indépendance honora-

ble, ils se jetèrent au milieu des affaires publiques, avec cet esprit de domination qui devoit promptement s'irriter de l'opposition qu'ils rencontrèrent dans les corps politiques. Les mauvaises mœurs devenoient générales; elles appeloient les mauvaises doctrines. On aperçut bientôt, selon l'expression de Burke, quelque chose qui ressembloit à un plan régulier pour l'anéantissement de la Religion chrétienne. Les gens de lettres épousèrent assez hautement la corruption publique; ils imposèrent à leur talent tous les défauts des femmes qu'ils vouloient subjuguer, et dès qu'ils les eurent enivrées des petites vanités du bel esprit, toutes les influences sociales se firent les auxiliaires de l'incrédulité. Alors l'esprit de société fit alliance avec l'esprit de doute, qui n'est qu'une foiblesse de l'intelligence, et qu'en ce temps on appeloit de la force. On connoît de reste les résultats.

Le 19.e siècle a commencé pour les lettres une ère nouvelle. Mais peut-être les écrivains n'auroient-ils pas dû se montrer si prompts à se précipiter vers des fonctions opposées à leurs habitudes, étrangères aux études de toute leur vie. Peut-être devroient-ils hésiter plus long-temps avant de sacrifier le repos et les loisirs de la retraite à des emplois qui,

sans ajouter à leur considération du moment, les privent de la gloire qui les attendoit dans la carrière qu'ils abandonnent. C'est surtout ici, Messieurs, qu'il devient impossible de continuer une analyse déjà si incomplète. Les conseils que l'auteur du discours adresse aux gens de lettres de notre âge s'y refusent tout-à-fait, et votre Secrétaire a un double motif d'espérer que cette tâche nouvelle ne lui sera point imposée, et que vous ne le forcerez point à se copier une seconde fois.

Des vérités de l'ordre le plus élevé ont occupé les veilles d'un autre Académicien. M. Suremain de Missery vous a lu (25 novembre 1820) la préface d'un ouvrage qui a pour titre : *La foi d'accord avec la raison dans l'économie générale de la Religion.* Cette préface est elle-même un petit ouvrage où l'on se propose de parler de la foi et de la raison, de leur étendue et de leurs limites, enfin de l'accord qui doit régner entr'elles.

Le style de l'auteur s'élève dès son début à toute la gravité du sujet. « Un mal conta-« gieux s'est répandu : il s'est insinué dans « les ames, il a corrompu les cœurs, aveu-« glé les esprits ; transmis des pères aux en-« fans, il a gagné tous les états, atteint tou-« tes les conditions ; il s'est étendu à tous les

« lieux, et menace de dissoudre la société
« toute entière. Des hommes d'orgueil se sont
« élevés contre une Religion descendue du
« ciel : des hommes de dépravation leur ont
« applaudi, et l'incrédulité nous a appris dé-
« sormais à vivre sans Dieu et sans loi, à
« mourir sans inquiétude et sans remords.
« Froids et indifférens pour la vérité, nous
« sommes devenus ardens et empressés pour
« l'erreur. Nous avons écouté avidement des
« docteurs de mensonge, vanté leur faux
« savoir, préconisé leur folle audace, ad-
« miré leur déplorable sécurité. *Les impos-*
« *tures de leurs langues trompeuses ont été*
« *comme des flèches perçantes lancées par*
« *un homme fort* (1). Ils ont employé tous
« les pièges de la séduction pour égarer. Ils
« ont cherché dans les charmes du style,
« dans l'appui des sciences, dans la nuit des
« temps, dans les entrailles de la terre, et
« jusques dans les profondeurs des cieux (2),
« des moyens d'ébranler les vérités sacrées.
« Toutes armes leur ont paru bonnes pour
« écraser l'*infame* (c'est ainsi qu'ils désignent
« la vraie Religion) ; enfin, ils ont triomphé

---

(1) Ps. CXIX, ℣. 3 et 4.

(2) Allusion au trop fameux zodiaque de Denderah.

« avec l'épigramme, le sophisme et la per-
« sécution ; ils ont soumis à leur autorité
« ceux qui, dans l'indépendance de leur
« fière raison, refusoient de se soumettre à
« l'autorité visible d'un Dieu qui parle. Quant
« à ceux qui n'ont point voulu prendre part
« à l'iniquité commune, *ils ont été accablés*
« *d'injures et de mépris, sont devenus l'ob-*
« *jet de la dérision des impies et des insul-*
« *tes des superbes* (1). Quelles ont été les
« suites de ces aberrations ? Nous l'avons vu
« de nos yeux, nous le voyons encore : la
« foi obscurcie, la raison éteinte, les devoirs
« méconnus, la révolte consacrée, les empi-
« res renversés, la société ébranlée jusques
« dans ses fondemens. »

Nous regrettons que les bornes étroites d'un Compte rendu ne nous permettent pas de multiplier des citations de ce genre ; nous ne serions embarrassés que du choix. Peut-être quelques endroits de ce passage en rappellent-ils d'autres du beau discours de M. de Noé, évêque de Lescars, *sur l'état futur de l'Eglise*. Mais ceux qui seroient tentés de reprocher à notre confrère ces légères réminiscences, se sentiront désarmés en rappro-

---

(1) Ps. CXXIII, ℣. 4.

chant les deux auteurs ; car nous osons dire que cette comparaison ne sera point désavantageuse à celui qui nous occupe. En exprimant les mêmes pensées qu'un orateur célèbre, M. de Missery n'a pas même songé, ce qui eût été très facile, à faire disparoître les traces de son imitation. Un critique n'a-t-il pas dit : *Quiconque n'imite jamais ne sera jamais imité ?*

Après un exorde convenable, M. de Missery déclare que pour entrer dans le goût d'un siècle raisonneur, il appliquera la raison à la foi, et qu'il tentera d'établir l'accord de l'une et de l'autre dans l'économie de la Religion. Puis il fait une revue des principaux ouvrages dans lesquels on s'est expressément proposé l'application dont il s'agit ; cette nomenclature est intéressante pour les bibliographes, et annonce les recherches auxquelles s'est livré l'auteur.

On pourroit le trouver téméraire d'écrire sur un tel sujet, après tant de savans ouvrages ; mais ces ouvrages ne présentent pour la plupart que des considérations générales, ou ne s'attachent qu'à des points particuliers. M. de Missery, au contraire, embrasse le système complet de la Religion, et il a eu le bonheur de concevoir un plan qui lui a per-

mis de coordonner ses preuves sous une forme à peu près nouvelle. Aussi, bien qu'un ouvrage aussi étendu doive se ressentir quelquefois des lectures dont l'auteur s'est nourri, notre confrère annonce qu'il a été fait en quelque sorte, d'inspiration et sans le concours immédiat d'aucun livre, si ce n'est la Bible.

On ne l'accusera point sans doute d'avoir sacrifié la raison à la foi. Qui sait mieux que lui qu'un des plus beaux caractères de la vérité du Christianisme, c'est d'être la seule religion qui ne redoute point les lumières? M. de Missery s'élève avec l'accent d'une conviction forte et éclairée contre ces chrétiens pusillanimes qui se défient des preuves de leur croyance, parce qu'ils ne les ont point approfondies, et qui semblent craindre que le moindre vent fasse trembler l'édifice, comme s'il n'avoit point de fondemens. Mais peut-être l'auteur s'alarme-t-il un peu trop lui-même des principes que M. de la Mennais a développés dans le second volume d'un ouvrage qui s'est placé, comme de lui-même, au premier rang des productions remarquables de notre époque : l'*Essai sur l'indifférence en matière de Religion*. Notre confrère a fait le premier la critique

de ce systême, et il l'a insérée dans la préface dont nous avons à vous rendre compte.

Sans entrer ici dans le détail de cette critique peut-être trop étendue, nous devons dire que le ton en est très réservé et que l'auteur ne laisse apercevoir aucune trace de l'âcreté qu'on a pu reprocher à quelques morceaux, d'ailleurs pleins de verve, d'une *Réfutation de la Défense de l'Essai sur l'indifférence*, qu'il vient de publier, et dont nous aurons peut-être occasion de parler ailleurs. Il reproche à M. de la Mennais de porter atteinte à la raison humaine en récusant la raison particulière, et de vouloir que la raison commence par la foi qui suppose la vérité déjà connue, au lieu de commencer par la recherche de la vérité qui doit ensuite conduire à la foi. Il ne peut croire qu'un style inimitable doive aveugler sur quelques erreurs échappées à l'humaine foiblesse dans un ouvrage qu'il reconnoît d'ailleurs plein de vérités importantes.

Quelques membres de l'Académie pensoient dès-lors que notre confrère avoit trop raison pour ne pas avoir tort contre l'illustre auteur de l'*Essai*. Ils ne pouvoient se persuader qu'il eût été dans la pensée de cet écrivain supérieur de nier l'autorité des sens, de l'é-

vidence ou du raisonnement; car alors sa doctrine se réfutoit d'elle-même, et tomboit devant la grande autorité qu'il invoque, le sens commun. Mais il cherchoit, suivant eux, un principe général qui portât en lui-même tous les caractères de la certitude, un principe qui réduisît ses adversaires au silence, en les forçant de se renier eux-mêmes s'ils refusoient d'en reconnoître l'autorité. Il vouloit une règle infaillible, dont on pût rapprocher tous les jugemens des hommes et en apprécier la justesse; il a choisi la raison universelle sur laquelle on ne peut se faire illusion, et qu'on ne peut voir où elle n'est pas, parce que c'est un fait toujours subsistant, toujours sensible; et si ce n'est point là ce *criterium* de la certitude, tant recherché par la philosophie ancienne et moderne, il faudroit avouer, si l'on en croit les mêmes membres, que ce *criterium* n'existe nulle part.

La critique de M. de Missery est terminée par quelques idées générales sur la raison et sur la foi, qui lui servent de transition naturelle pour parler du plan de son ouvrage. Il représente d'abord la vraie Religion comme immuable dans ce qui en constitue le fond et l'essence, et comme n'ayant été variable que

dans ses états successifs, comme elle devoit l'être pour répondre aux besoins successifs de la société humaine : domestique d'abord, nationale ensuite, universelle enfin. Il la reconnoît à trois caractères essentiels qui lui sont propres exclusivement à toute autre, et lui impriment le sceau ineffaçable de la vérité. D'abord, elle *doit* être révélée de Dieu ; ensuite elle *doit* annoncer un Sauveur Dieu fait homme ; enfin elle *doit* être aussi ancienne, aussi durable que le Monde.

L'auteur développe successivement ces trois caractères, et après les avoir appliqués à la Religion chrétienne, il s'écrie : « Voilà « donc quelle est cette Religion que les im- « pies couvrent de mépris, mais que les sa- « ges révèrent ; une Religion de six mille « ans, aussi ancienne que l'homme ; une « Religion toujours la même quant au fond, « présentant les mêmes dogmes, la même « morale, le même culte essentiel ; une Re- « ligion qui n'a éprouvé de variations dans « sa forme que pour suivre les progrès de « la société humaine pour laquelle elle est « faite ; une Religion visiblement descendue « du ciel pour consoler la terre, et portant « dans ses états successifs l'ineffaçable em- « preinte de son auguste origine ; une Reli-

« gion qui s'appuie sur des prodiges incon-
« testables, sur des prophéties vérifiées, sur
« une tradition non interrompue, sur un
« tribunal toujours subsistant, et, pour tout
« dire en un mot, sur une protection perma-
« nente du ciel; une Religion enfin, s'avan-
« çant majestueusement à travers les âges,
« au milieu des persécutions, des outrages,
« et annonçant avec confiance, avec sécu-
« rité, qu'elle subsistera jusqu'à la fin des
« siècles.

« Nous le demandons sans crainte, est-il
« sous le soleil une autre religion qu'on
« puisse comparer sérieusement à celle-là?
« Et que voyons-nous par-tout ailleurs? l'ab-
« surdité de l'idolâtrie, les fureurs du Maho-
« métisme, les rêveries des philosophes, les
« variations des sectaires, l'indifférence des
« déistes, l'extravagance des athées, le dé-
« lire des sceptiques. Que d'erreurs et d'hor-
« reurs enfantées par l'oubli ou le mépris de
« la vérité divine! *A qui donc irions-nous,*
« *ô mon Dieu, si nous n'allions à vous? En-*
« *core une fois, à qui irions-nous? Vous*
« *avez les paroles de la vie éternelle.* Ainsi
« s'exprimoit, éclairé par l'Esprit d'en haut,
« un homme du peuple, parlant au divin Sau-
« veur lui-même caché sous les voiles de son

« humanité : et ne devons-nous pas lui em-
« prunter ce langage, en contemplant la
« Religion ineffable que J. C. est venu ap-
« porter à la terre, et dont la chaîne re-
« monte jusqu'au ciel ? *Etranger dans ce*
« *monde comme l'ont été mes pères, vos*
« *oracles, Seigneur, font toute ma réjouis-*
« *sance dans le lieu de mon exil.* »

L'étendue de cette citation nous oblige d'abréger notre analyse, et cependant nous nous étions promis de suivre l'auteur, soit lorsqu'il jette un coup-d'œil rapide sur les différentes religions qui se partagent le globe ; lorsque, voyant l'erreur couvrir la terre, et cherchant une place pour la vérité, il gémit sur la situation misérable où languit le genre humain quant aux croyances religieuses ; soit lorsqu'il fait ressortir l'ignorance des Chrétiens eux-mêmes, qui, au sein de la lumière, ne veulent pas ou ne savent pas la comprendre, et le facile triomphe des impies qui abusent du raisonnement contre ceux qui craignent de s'en servir ; ou lorsqu'il insiste avec force sur l'importance et la nécessité de l'instruction religieuse. Nous aurions montré comment, au milieu de ces développemens d'un haut intérêt, notre confrère sait parler tour-à-tour à l'esprit et au cœur ; il échauffe, il

persuade, et toujours la raison le conduit à la foi. Nous pouvons assurer du moins que la préface que M. de Missery nous a lue, ne peut donner qu'une idée très avantageuse de l'ouvrage même. Espérons donc qu'une production si honorable pour la religion et pour les lettres, si propre à augmenter la réputation de l'auteur, sera bientôt terminée, et que le public en pourra jouir.

Plusieurs de vos membres vous ont fait hommage des offrandes qu'ils ont déposées sur l'autel des Muses.

M. Mermet, correspondant à Saint-Claude, vous a soumis un petit poëme, intitulé : *Le Sage et la Fortune.*

M. Foisset vous a présenté la traduction de plusieurs scènes d'Alfieri. La plus courte est le monologue par lequel Jocaste ouvre le cinquième acte de Polynice, lorsqu'elle attend l'issue du combat de ses deux fils.

Ma fille ne vient point ! ... Oh ! pourquoi ces soldats
Dans ces funestes murs retiennent-ils mes pas ?
Faut-il que dans ces lieux, mourante, abandonnée,
J'attende les forfaits d'une telle journée ?
Du fond de ce palais dois-je entendre les cris
De l'horrible combat que se livrent mes fils ?
Malheureuse !... Et je vis !... J'ose espérer encore !...

Qu'espères-tu ?.... Non, rien. — Ah! ces jours que j'abhorre,
L'implacable destin me les a conservés.....
A voir un fratricide ils étoient réservés!
Les Dieux n'ont point encore épuisé leurs victimes,
Et Jocaste doit voir les derniers de leurs crimes.....

(*Elle se lève avec transport.*)

Venez, Dieux des Thébains, venez, Dieux des enfers,
Vos tourmens sont-ils prêts, vos gouffres entr'ouverts ?
Si le frère en ce jour a soif du sang du frère,
Que tardez-vous ?.... Frappez ; c'est moi qui suis leur mère!
Epouse de mon fils, c'est moi qui dans mes flancs,
Sans horreur ai porté d'exécrables enfans!
Pourquoi ce lent courroux ?..... Qu'il tonne, qu'il foudroie,
Qu'il nous dévore tous : nous sommes votre proie !...

(*Avec une douleur plus concentrée.*)

O malheurs imprévus! ô tourmens inouis!
Je frémis d'être mère, et j'adore mes fils ! ....
Mais, quoi !... j'entends déjà cesser ce bruit terrible....
Il cesse !... Ah ! ce silence est encor plus horrible...
Mais...peut-être mes fils ont suspendu leurs coups !...
Hélas ! peut-être ont-ils assouvi leur courroux !....
Que croire ?.... Qu'espérer ?.... Que craindre ?... Infortunée!
Quels vœux pourroit former ton ame consternée ?....
Tous deux sont tes enfans !... — O toi, qui que tu sois,
Vainqueur dénaturé qui fus sourd à ma voix,
Garde-toi d'affronter les regards de ta mère.....
Ma tendresse au vaincu se garde toute entière.....

Fuis..... Je ne pourrois voir un frère triomphant
Insulter au malheur de son frère expirant.
Fuis..... Je suivrai mon fils, et prenant sa défense,
Nos ombres aux enfers iront crier vengeance.

Depuis sa dernière séance publique, l'Académie a fait des pertes auxquelles elle est très sensible.

Elle doit placer avant toutes les autres, celle de M. Joseph Banks, président de la Société royale de Londres, qui s'étoit fait inscrire en 1818 sur la liste des Académiciens honoraires étrangers. Il a été enlevé à l'Europe savante le 19 juin 1820, à 85 ans. L'Académie a décidé que l'éloge de cet homme illustre seroit prononcé par son Président à sa prochaine séance publique.

La Compagnie a perdu deux de ses membres résidans, MM. Maret de Charmoy (14 août 1820), et Jacotot, ancien recteur de l'université de Dijon (14 juillet 1821) : une notice plus étendue sera consacrée à la mémoire de ce dernier dans le Compte rendu pour 1822.

Elle a encore à déplorer la mort de M. Buissart, Chabot (de l'Allier), Mollerat de Souhey, Haussmann et Tingry, associés non

résidans, et de MM. Mandel et Rouhier, correspondans.

M. Mollerat de Souhey, ancien médecin du Roi par quartier, avoit été reçu, en qualité d'associé libre, à l'Académie le 28 février 1782.

M. Haussmann, négociant et manufacturier à Loghenbach près Colmar, est mort le 1.er octobre 1820, à 81 ans.

M. Tingry, démonstrateur d'histoire naturelle à Genève, appartenoit à l'Académie depuis 1788; elle l'a perdu le 13 fév.er 1821.

L'Académie attend des documens plus précis pour rendre à leur mémoire l'hommage qu'elle doit à leurs travaux. Elle regrette vivement de se voir forcée de renvoyer à une autre séance publique les notices qui les concernent.

M. Chabot (de l'Allier), né à Mont-Luçon en 1758, se dévoua dès sa jeunesse à la connoissance des lois. Le barreau de Paris le comptoit au nombre de ses membres, lorsque la révolution vint lui ouvrir une carrière nouvelle. Son caractère honorable et modéré ne lui laissa pas partager toutes les faus-

ses doctrines que les novateurs de cette funeste époque professoient avec tant d'emportement et d'imprévoyance. Il abandonna bientôt un théâtre devenu trop tumultueux pour ses habitudes pleines de douceur et de réserve, et se retira dans son département où l'attendoient les suffrages de ses concitoyens. Tour-à-tour procureur-syndic du district de Mont-Luçon, administrateur du département de l'Allier, et président du tribunal civil de sa ville natale, il exerça ces différentes magistratures avec la distinction la moins contestée. Plus tard, et lorsque l'entière destruction du trône n'étoit plus seulement méditée dans l'ombre, mais proclamée à la face de l'Europe (1), M. Chabot fut élu député suppléant à la Convention nationale par les électeurs du département de l'Allier, et reçut d'eux le mandat formel de défendre le pouvoir monarchique. Ce mandat, digne de remarque en ces jours d'aveuglement, ne fait pas moins d'honneur à M. Chabot qu'à ceux qui le nommèrent, et il lui valut la gloire d'être repoussé de la Convention comme *suspect* d'attachement à la cause royale.

Une accusation suivit de près ce soupçon;

---

(1) 1792.

mais elle n'eut heureusement aucune suite, et la chute du parti le plus fougueux de l'Assemblée qui gouvernoit la France, rendit possible l'admission du député suppléant de l'Allier (1). Cette assemblée toutefois, recommandée aux réflexions de la postérité par une déplorable illustration, signala le reste de son existence par une conduite, tantôt foible, tantôt violente, et ce n'étoit point un champ convenable pour l'esprit judicieux de M. Chabot; il ne prit donc presque aucune part à ses actes. Appelé à siéger dans un des conseils avec les deux tiers de ses collégues, il donna sa démission, et revint à Mont-Luçon remplir auprès du tribunal correctionnel la place de commissaire du pouvoir exécutif.

Ces obscures fonctions ne pouvoient cacher long-temps le mérite de M. Chabot. Député au Conseil des cinq-cents en 1799, c'est de cette année seulement que date l'ère véritable de sa carrière législative. Successivement appelé au Tribunat et au Corps législatif, il rendit d'éminens services par le zèle avec lequel il concourut à élever l'édifice de nos lois nouvelles. Les comités de législation

(1) Mars 1795.

dont il fit presque toujours partie, ont pu apprécier en lui cette raison calme et droite, cet esprit exempt de prévention, cette prévoyance de l'avenir, attributs particuliers d'un bon législateur; son active collaboration n'a manqué à aucun de nos codes, et les discours par lesquels il éclaira plus d'une discussion, se distinguent par une exposition nette et facile, par un sévère enchaînement de principes, par un sincère amour du bien; il y développe toutes les ressources d'un raisonnement méthodique et sûr, toutes les qualités d'un jugement exercé, tel qu'on devoit l'attendre d'un homme nourri des bonnes traditions de la jurisprudence.

Mais, tandis que des hommes choisis s'acquittoient avec zèle de la grande mission de rétablir la raison civile en France en nous donnant un bon corps de lois, leurs paisibles méditations furent souvent troublées par la ruine violente de divers pouvoirs qui ont cherché vainement à se naturaliser sur le sol français, et qui frappés dès leur naissance d'une précoce décrépitude, tomboient par la force comme ils s'étoient élevés par elle. M. Chabot ne resta point étranger à ces grands mouvemens; il crut que l'unique moyen de rendre à la France la sécurité qu'elle

avoit depuis si long-temps perdue, c'étoit de resserrer la puissance publique dans des mains plus habiles et plus fortes. Secrétaire des Cinq-cents au 18 brumaire, il seconda de tous ses efforts la chute du gouvernement mort-né, qu'on avoit appelé Directoire. Devenu président du Tribunat; trompé, comme tous les bons Français, par les espérances qu'avoit données le nouveau pouvoir, il proposa le consulat à vie, et vota pour que le premier consul achevât, sous le titre d'empereur, les funérailles de la république.

Des honneurs et des fonctions importantes prouvèrent à M. Chabot l'estime et la reconnoissance du gouvernement. Déjà commandant de la légion d'honneur, il devint en 1806 inspecteur général des écoles de droit, et en 1809, conseiller à la Cour de cassation.

Il semble qu'une vie si occupée n'ait pas dû lui laisser le temps de travailler pour la postérité; cependant, jaloux de léguer l'héritage de ses lumières à la science du droit, à la restauration de laquelle il avoit si dignement contribué, surtout par les encouragemens qu'il prodiguoit à la jeunesse studieuse, M. Chabot donna à la composition de plusieurs ouvrages de jurisprudence tous les momens que lui laissoient des fonctions

qu'il a su remplir comme il les avoit méritées. Il publia en 1804 son *Tableau de la Législation ancienne et de la Législation nouvelle sur les successions.* L'auteur avoit déjà facilité par cet ouvrage, la transition de l'ancienne théorie aux nouveaux principes introduits sur cette matière par le code civil. Il signale l'esprit de conciliation de la nouvelle loi, qui s'attache à faire oublier l'immorale injustice des lois intermédiaires. Il nous découvre *la sagesse de ses rédacteurs qui les empêcha de rejeter ce qui étoit bien pour obtenir une perfection imaginaire; leur respect pour l'expérience, qui leur défendit de sacrifier aux avantages incertains de théories plus brillantes, ce que de longues habitudes avoient établi.* En nous révélant les hautes pensées du législateur, M. Chabot n'avoit souvent à nous révéler que sa propre pensée.

L'auteur, comme pour compléter sa tâche, fit suivre immédiatement ce premier ouvrage par un *Commentaire sur la loi des successions* (1); et si l'on n'y remarque pas toujours une grande force de doctrine, on y rencontre à chaque pas cette analyse lumi-

(1) 1805.

neuse, la plus précieuse qualité d'un commentateur, cette analyse qui pénètre dans tout le sujet, aperçoit les antinomies pour les concilier, et fait naître les questions pour les résoudre. Dans plusieurs éditions postérieures, M. Chabot enrichit son commentaire d'additions importantes.

Il a encore publié, sous le titre de *Questions transitoires*, un livre écrit tout entier pour diriger l'application du grand principe de la non-rétroactivité de la loi. M. Chabot mit dans cet ouvrage tout ce que lui inspiroit d'équitable son religieux respect pour la propriété et pour l'inviolabilité des droits acquis; sa sagacité naturelle lui ouvrit un chemin facile à travers cette matière épineuse, et le plus souvent, il eut l'honneur de devancer dans ses décisions particulières, les décisions solennelles des tribunaux.

Lorsque la France recouvra son avenir en rappelant l'antique famille de ses Rois, M. Chabot s'en réjouit, comme il se réjouissoit de tout ce qui pouvoit arriver de bien à sa patrie. Le gouvernement royal ne pouvoit que lui conserver des fonctions méritées par trente années de services et de probité; la seconde restauration le confirma dans ses charges comme la première.

Plein de considération comme de dignités, et commençant à peine sa vieillesse, il méditoit un traité plus approfondi de toute la matière des successions qu'il avoit si spécialement étudiée, lorsqu'une maladie cruelle vint l'enlever, le 19 avril 1819, à la magistrature, à la science du droit, à ses amis, ne laissant aux sociétés littéraires (1) dont il étoit membre, que le triste devoir de déplorer sa mort et d'honorer sa cendre.

M. Buissart, ancien avocat, membre de la Société royale d'Arras et de plusieurs autres sociétés savantes, étoit né dans la capitale de l'Artois. Les succès qui couronnèrent ses premières études, avoient marqué d'avance la place qui l'attendoit au barreau d'Arras. Élève de Thomas et de l'abbé Nollet, il se montra digne à la fois de ses deux maîtres, le jour où son éloquence triompha des préjugés qui avoient traduit devant les tribunaux l'invention des paratonnerres, devenue depuis européenne. Appelé à la magistrature, il n'exerça un moment les fonc-

---

(1) M. George-Antoine Chabot, de l'Allier, appartenoit aux académies de Lyon et de Caen ; celle de Dijon se l'étoit associé en qualité d'académicien non résidant, le 11 août 1813.

tions austères qui lui furent confiées, que pour laisser à ses concitoyens un regret de plus. Une époque dont les souvenirs nous effraient encore, vint éloigner des charges publiques cet homme doux et modeste. Son caractère paisible chercha dans les sciences un asyle contre les sinistres pensées dont il étoit environné. Il avoit été l'un des membres les plus actifs de l'ancienne Académie d'Arras, et dès-lors tous les momens d'une vie laborieuse furent dominés par le désir de n'être pas inutile aux progrès des connoissances humaines. Des observations météorologiques occupèrent constamment ses loisirs; sa persévérante exactitude l'avoit conduit à inventer un hygromètre comparable qui, dit-on, est encore en usage en Allemagne et en Angleterre. C'est dans les Mémoires de l'Académie d'Arras qu'il faut chercher ses nombreux travaux; c'est là qu'on peut admirer l'étendue comme la variété de ses connoissances. Non moins recommandable par la réunion de toutes les vertus privées, de longs jours lui furent accordés sur la terre, et il s'est éteint doucement entre les bras de son épouse et de ses enfans, le 25 mai 1820. L'Académie de Dijon l'avoit associé à ses travaux le 27 juin 1781.

M. Joseph-François-Sigisbert Mandel, doyen des pharmaciens de Nancy, étoit né en cette ville le 11 octobre 1749. Trop jeune encore lorsque la mort le priva des leçons et de l'expérience de son père, la faveur du roi Stanislas abrégea le terme qu'il étoit forcé d'attendre pour lui succéder. On ne dédaignoit point encore la profession de ses ancêtres, on s'honoroit au contraire de leurs traditions, de leurs exemples, et M. Mandel étoit né pour augmenter l'héritage de talens et de considération qu'il avoit recueilli comme un patrimoine de famille. Ses recherches sur les eaux minérales de la Lorraine, son empressement à adapter à l'art pharmaceutique les principes de la nouvelle nomenclature dont la chimie venoit de s'enrichir, l'avoient déjà fait connoître avec avantage, lorsque la révolution vint le distraire de ses occupations scientifiques.

Appelé par ses concitoyens à des fonctions administratives, son zèle et son activité développèrent en lui des talens que sa modestie n'avoit peut-être pas soupçonnés. A une époque où la France paroissoit dévouée aux dieux infernaux, M. Mandel fit le bien avec persévérance. Chargé par la confiance publique de sauver ses concitoyens de la fa-

mine, il sembla se multiplier pour répondre à tous les besoins; et, lorsque la plupart des hommes en place ne connoissoient pour ainsi dire que l'émulation du mal, notre confrère créa pour son pays une école de pharmacie où un grand nombre d'élèves vinrent se réfugier contre l'anéantissement des études. C'est pour cette école qu'il publia en 1795 un ouvrage français et latin, qui a pour titre : *Codex medicamentarius, seu pharmacopœa nanceiana.* Un décret du gouvernement d'alors accorda une mention honorable à la Pharmacopée de Nancy, parmi le petit nombre de livres utiles publiés à cette époque ; elle méritoit cette distinction par beaucoup de netteté, de méthode et de précision, comme aussi par la réforme de plusieurs formules et par des procédés vraiment philosophiques pour prévenir l'altération des médicamens. Ses travaux sur l'économie rurale et domestique ont été consignés dans les Mémoires de l'Académie de Nancy, dont il fut un des membres les plus assidus, et l'on doit distinguer surtout ses recherches sur l'art de fabriquer, de conserver et de rétablir les vins.

M. Mandel est mort à Nancy, le 26 novembre 1820, à 71 ans. Sa vie fut pleine et

laborieuse ; il la partageoit entre son cabinet, les soins dus à son officine, et les emplois importans qu'il a eus successivement à remplir. Son cœur honnête et désintéressé s'indigna toujours des artifices qui ont avili quelquefois l'exercice de l'art pharmaceutique ; plus d'une fois il attaqua de front le charlatanisme, et presque toujours avec succès. Vers la fin de sa carrière, cet homme de bien s'étoit voué tout entier aux œuvres de la charité chrétienne. Les différens hospices de Nancy peuvent dire quels nombreux et importans services il leur a rendus ; et, dans l'instant même où ses amis lui rendoient les devoirs funèbres, Mg^r^. le duc d'Angoulême, président de la Société pour l'amélioration des prisons, adressoit à M. le Préfet de la Meurthe une médaille destinée à perpétuer le souvenir des soins touchans que M. Mandel prodiguoit aux prisonniers de Nancy.

Deux fois couronné par la Société d'Agriculture de la Marne, M. Mandel avoit été admis au nombre des correspondans de l'Académie de Dijon, le 21 avril 1803. Il appartenoit à beaucoup d'autres sociétés littéraires qui toutes ont regretté vivement un confrère aussi instruit et aussi vertueux.

M. Rouhier, chef d'une institution de sourds et muets à Baigneux-les-Juifs, étoit un de ces hommes modestes qui mettent toute leur gloire à être utiles, et dont l'honorable obscurité est un titre de plus à l'estime publique. Dévoué tout entier à l'éducation des aveugles de naissance, ou de ceux que la nature a privés du sens de l'ouïe et de la parole, il avoit mis l'Académie dans la confidence de ses travaux respectables; elle s'empressa de les encourager, en accordant à M. Rouhier le titre de correspondant. Dans le cours de l'année 1807, il lui adressa deux nouveaux mémoires, et depuis il n'a pas cessé d'entretenir la Compagnie des heureux résultats qu'il obtenoit tous les jours. Les Comptes rendus qu'elle a publiés pour 1809 et 1810 (1), ont *rendu* témoignage à son zèle, à sa patience, à son talent, à la docilité avec laquelle il accueilloit les rectifications qui lui étoient proposées. Dans l'analyse des méthodes déjà connues, M. Rouhier avoit trouvé des idées nouvelles; il perfectionnoit sans cesse les procédés qu'il avoit découverts, et c'est au milieu des soins infatigables qu'il ne

(1) Compte rendu pour 1809, pag. 18 et suiv. — Pour 1810, pag. 56-57.

cessoit de donner à un établissement trop peu connu, que la mort l'a surpris le 8 juin 1820.

Outre les travaux analysés dans les Comptes rendus précités, M. Rouhier a présenté à l'Académie un mémoire sur les moyens de multiplier les institutions spéciales pour l'enseignement des aveugles et des sourds-muets; un autre mémoire sur la divergence des études qui conviennent le mieux à chacune de ces infirmités, et le développement de quelques procédés fort ingénieux sur la manière d'apprendre l'histoire aux jeunes gens. Il n'a pas dépendu de l'Académie que ses vœux pour fixer à Dijon M. Rouhier, n'aient été accomplis : un établissement de cette nature auroit honoré une ville amie des arts, et M. Rouhier eût laissé des successeurs pour continuer après lui l'exécution d'une pensée noble et généreuse.

NOTICE

Sur M. Maret de Charmoi, *membre résidant de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon,*

Par M. Durande, président.

Messieurs,

L'homme de génie se perpétue dans le souvenir de la postérité par des écrits d'un grand intérêt et par des services éminens rendus aux sciences ou aux lettres ; cependant sans avoir donné le jour à d'immortels ouvrages, on peut encore être recommandable par des travaux d'un moindre prix, et mériter la faveur publique par des vertus généreuses et d'aimables qualités.

Tel fut l'honorable collègue, dont en ce jour nous déplorons la perte.

Qu'il m'est satisfaisant, Messieurs, de pouvoir en votre présence, jeter quelques fleurs sur sa tombe.

C'est un hommage que l'Académie rend à sa mémoire ; c'est également un tribut de re-

grets que je dois personnellement à vingt-cinq années d'estime et d'amitié.

Si dans cette circonstance je semble me complaire dans une plus grande étendue de détails ; si j'obéis plus à l'impulsion de mon cœur, qu'à cette sévérité scrupuleuse qui devroit accompagner un éloge, je réclame, Messieurs, cette indulgence dont si souvent vous m'avez honoré, et dont j'aime à me féliciter.

M. Maret de Charmoi, associé résidant de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, naquit à Bourg en Bresse. Il étoit fils de M. Maret, syndic de cette province.

De bonne heure M. Maret annonça d'heureuses dispositions, et les beautés d'Horace et de Virgile lui étoient à peine connues, que déjà il composoit des vers et invoquoit le génie des Muses ; aussi ses études furent couronnées d'un succès constant ; et dans ces fêtes de la jeunesse, qui sont consacrées au triomphe des études ; à cet âge où les plaisirs sont si vifs, les succès si bien sentis, sans doute parce que l'ame dans toute sa pureté n'est alors inquiétée par aucune passion, M. Maret sut obtenir des couronnes et des applaudissemens.

Sa famille lui destinoit une place dans l'une des cours souveraines de la province de Bourgogne ; mais la révolution vint traverser ces

projets, et M. Maret libre de tous ses instans se voua *tout entier* à l'étude des lettres et des arts.

Son goût et sa sensibilité lui firent rechercher de préférence la lecture de ces ouvrages fabuleux qui créent des dieux à la poésie et aux arts, et reproduisent sous toutes sortes de formes la passion et le sentiment.

Nous en trouvons une preuve dans la pièce de vers dont il fit hommage à l'Académie, et qui est une traduction de Catulle sur les douleurs d'Ariane abandonnée dans l'île de Naxos.

Plus tard, M. Maret augmenta ce travail en y joignant le récit des consolations que Bacchus prodigue à l'infortunée Ariane.

L'Académie, dont le principal but est d'exciter l'émulation et d'encourager les talens, se fit un plaisir d'associer à ses travaux, un jeune homme qui donnoit de si grandes espérances, et d'autant plus fondées qu'on trouvoit en lui cette réunion de qualités qui sont le plus bel apanage de la science et de l'esprit :

De l'aisance et de l'affabilité dans les manières ;

De la modestie sans affectation ;

De la douceur et de l'égalité dans le caractère ;

De l'instruction sans pédantisme.

Ces qualités si peu connues s'embellissoient encore de cet usage des convenances, de cette bienséance de ton, qui rendent l'homme digne de lui-même, et donnent à sa diction tant de charmes et tant de noblesse.

Combien il seroit à désirer que ces qualités autrefois si bien appréciées, conservassent de nos jours tous leurs charmes et tout leur empire ; elles nous rapprocheroient de cette urbanité française, qui dans des temps plus reculés faisoit les délices de la société.

Nos aïeux lui durent plus de douceur et de politesse dans leur caractère, plus d'aménité dans leurs mœurs, plus de loyauté dans leur conduite, plus de délicatesse dans leurs procédés ; ils lui durent surtout ces sentimens nobles et généreux qui firent la gloire de la chevalerie française, et dont on retrouve les véritables modèles dans les Bayard et les Condé.

Dans ces temps heureux, l'honneur et la considération jouissoient de toute la plénitude de leurs droits ; l'égoïsme, la soif de l'or étoient voués au mépris ; alors les obligations sociales étoient plus sévères et plus respectées ; et ce changement qui s'est opéré dans nos mœurs a influé plus qu'on ne le

pense, sur les désordres et les malheurs de la société.

Accessible à tous les sentimens généreux, M. Maret possédoit par excellence celui de l'amitié ; personne n'en connut mieux que lui toute l'étendue, personne n'en remplit mieux les devoirs et sans doute ne ressentit avec plus de délices les jouissances qu'elle fait éprouver.

Toutes ces qualités lui concilièrent l'affection et le respect des habitans de Grenau ; ils le regardoient comme leur père, comme leur appui, et dès-lors il ne lui manquoit plus que la sanction du gouvernement pour remplir une place dont il possédoit d'avance toutes les qualités. M. Maret fut nommé maire de Grenau en 1807 ; son administration toute paternelle perpétuera dans le cœur des habitans de ce village le souvenir d'un nom que dans l'exercice de ces fonctions on doit savoir honorer par une entière abnégation de soi-même, et qu'également on doit faire chérir par des bienfaits et par des vertus. Quelles que fussent ces occupations, elles ne détournèrent point M. Maret de la culture des lettres et de l'étude de l'archéologie.

Cette science, dont le temps et le vandalisme détruisent chaque jour les monumens,

et dont bientôt il ne restera plus d'autres vestiges que quelques médailles trouvées par hasard dans les entrailles de la terre ;

Cette science, qui par les souvenirs qu'elle nous transmet, nous retrace avec tant de vérité le néant des choses humaines ; cette science, dis-je, fut une de celles qui occupèrent le plus notre collègue ; souvent on le trouvoit dans son cabinet étudiant et déchiffrant des médailles ; et si nous en jugeons par des fragmens d'ouvrages commencés et déposés dans ses porte-feuilles, nous sommes fondés à dire que depuis long-temps il partageoit ses études entre cette science et celle de la chronologie. Ce fut donc de bonne heure qu'il renonça au culte des Muses, d'autant plus qu'à l'exception du fragment de poésie dont j'ai déjà parlé, il ne nous a laissé que quelques pièces fugitives.

Deux de ces pièces composées à la fleur de l'âge, dans ces temps heureux où l'ame est toute de feu, où ses expressions sont d'autant plus animées que le cœur bat plus vivement, se distinguent par le naturel du style, et par des pensées fraîches et gracieuses.

Je ne vous parlerai point, Messieurs, de son travail sur la dissonance de plusieurs rimes ; je me bornerai à vous entretenir d'autres ouvrages qui furent également l'objet

de ses méditations, et qui ont rapport à la chronologie soit ancienne, soit moderne.

Dans l'un d'eux il traite de la postérité de Juda et de celle de Lévi.

Dans l'autre il s'occupe de la généalogie des rois visigoths.

Les princesses qui appartenoient à la race de Hugues Capet, et celles qui étoient issues de la maison de Bourbon, furent aussi du nombre des objets qui fixèrent son attention.

Sans doute peu de personnes ignorent combien la chronologie présente de difficultés, puisque malgré les travaux de tant de grands hommes, il est encore dans cette science beaucoup d'incertitudes et d'obscurités. Cette vérité n'avoit point échappé à M. Maret, et doué de beaucoup de patience, capable d'une grande contention d'esprit, il eût peut-être rendu à cette science des services importans, sans les maux dont il étoit affecté et qui s'emparèrent de la moitié de sa vie.

Nous avons de même remarqué parmi ses écrits un dictionnaire à moitié composé, et ainsi intitulé :

Dictionnaire des vices de langage et de prononciation, en usage dans les départemens qui composent l'ancienne province de Bourgogne.

A tant de zèle et d'efforts qui donnent à

notre collègue des droits à notre reconnoissance, je me ferai un devoir d'ajouter son érudition en bibliographie; vous avez pu en juger, Messieurs, par le choix des éditions qui formoient sa bibliothèque, et par l'érudition des notes qu'il avoit mises en tête de plusieurs de ses ouvrages.

L'état de souffrance de M. Maret, quoique long-temps prolongé, n'épuisa ses forces qu'insensiblement; elles sembloient soutenues et par les consolations d'une épouse justement chérie, et par les caresses de ses enfans, dans lesquels il plaçoit tout son bonheur et toutes ses espérances.

Ce ne fut qu'en 1819 et dans les premiers mois de 1820, que la maladie prit un caractère plus grave et plus menaçant.

Après avoir infructueusement tenté une multitude de remèdes, sa dernière ressource fut les eaux de Bourbonne-lès-Bains, où il se rendit en juillet 1820; mais il étoit trop tard, la nature s'étoit épuisée en efforts inutiles; l'organisation matérielle étoit presque anéantie, et déjà il n'existoit plus que par les qualités du cœur et le sentiment du juste.

M. Maret avoit l'ame trop belle pour n'être pas pénétré de l'amour de son Dieu, et pour ne pas sentir tout ce que la Religion peut

offrir de consolant dans nos derniers instans.

Sentant sa fin approcher, il recueillit son ame, implora la clémence du Ciel, et se fit administrer les secours de la Religion ; aussi supporta-t-il les angoisses de la mort avec ce calme et cette résignation qui n'appartiennent qu'à l'homme dont la conscience est pure et dont le cœur est sans reproches.

Ses derniers vœux furent pour le bonheur de sa patrie ;

Ses dernières paroles pour sa digne compagne.

Il lui recommanda ses trois enfans, versa sur elle des larmes de regrets et d'attendrissement ; et après avoir épuisé tout ce que l'amitié la plus vive peut faire ressentir de doux et de déchirant dans ces derniers momens, il cessa d'exister le 9 juillet 1820.

Puisse cet hommage calmer les douleurs d'une épouse éplorée, vrai modèle de vertus et de piété, et non moins respectable comme excellente mère de famille !

Puissent ces lignes dictées par le souvenir d'une sincère amitié, inspirer à ses enfans un désir plus vif encore de marcher sur les traces de leur père, et, à son exemple, d'obtenir un jour des droits égaux à l'estime et à l'attachement de leur pays !

NOTE

Sur les quadrilatères sphériques inscrits dans un petit cercle.

On a donné depuis long-temps des méthodes pour résoudre les quadrilatères rectilignes, c'est-à-dire, pour trouver trois de ces huit grandeurs, les quatre côtés et les quatre angles, lorsque les cinq autres sont connues. Lorsqu'au lieu de considérer un quadrilatère en général, on ne s'occupe que de cas particuliers, par exemple, un trapèze, un quadrilatère inscrit ou circonscrit, un quadrilatère qui a un angle droit, etc., on trouve, comme en se jouant, une foule de propriétés curieuses, dont plusieurs ont passé dans les élémens. Mais je ne sache pas qu'on ait étendu cette recherche au quadrilatère sphérique. Cependant ici encore, la détermination de cinq des parties entraîne celle des trois autres, et on arrive à des formules qui ont aussi leur intérêt et leur élégance. Le développement de ces formules exigeroit trop d'espace et je me bornerai au cas particulier où les quatre sommets du quadrilatère sphérique doivent se trouver sur un même petit cercle.

Soient a, b, c, d les côtés ; A, B, C, D les angles respectivement compris entre les côtés a et d, a et b, b et c, c et d, on obtient facilement ces quatre équations.

$$\left.\begin{array}{l}\text{Sin}.\tfrac{1}{2}a\sin.\tfrac{1}{2}d+\sin.\tfrac{1}{2}b\sin.\tfrac{1}{2}c+\cos.\tfrac{1}{2}a\cos.\tfrac{1}{2}d\cos.A+\cos.\tfrac{1}{2}b\cos.\tfrac{1}{2}c\cos.C=o.\\ \text{Sin}.\tfrac{1}{2}a\sin.\tfrac{1}{2}b+\sin.\tfrac{1}{2}d\sin.\tfrac{1}{2}c+\cos.\tfrac{1}{2}a\cos.\tfrac{1}{2}b\cos.B+\cos.\tfrac{1}{2}c\cos.\tfrac{1}{2}d\cos.D=o.\\ \text{Cos}.a\,\text{Cos}.d+\sin.a\sin.d\cos.A=\cos.b\cos.c+\sin.b\sin.c\cos.C.\\ \text{Cos}.a\cos.b+\sin.a\sin.b\cos.B=\cos.d\cos.c+\sin.d\sin.c\cos.D.\end{array}\right\}(1)$$

En combinant la première et la troisième, on arrive à

$$\left.\begin{array}{l}\text{cos}.^2\tfrac{1}{2}A=\dfrac{\cos.\tfrac{1}{4}(a+b+c+d)\cos.\tfrac{1}{4}(a+d-b-c)\sin.\tfrac{1}{4}(a+b+d-c)\sin.\tfrac{1}{4}(a+c+d-b)}{(\text{Sin}.\tfrac{1}{2}a\sin.\tfrac{1}{2}d+\sin.\tfrac{1}{2}b\sin.\tfrac{1}{2}c)\cos.\tfrac{1}{2}a\cos.\tfrac{1}{2}d.}\\ \text{sin}.^2\tfrac{1}{2}A=\dfrac{\cos.\tfrac{1}{4}(a+b-c-d)\cos.\tfrac{1}{4}(a+c-b-d)\sin.\tfrac{1}{4}(a+b+c-d)\sin.\tfrac{1}{4}(b+c+d-a)}{(\text{Sin}.\tfrac{1}{2}a\sin.\tfrac{1}{2}d+\sin.\tfrac{1}{2}b\sin.\tfrac{1}{2}c)\cos.\tfrac{1}{2}a\cos.\tfrac{1}{2}d.}\end{array}\right\}(2)$$

équations qui feront connoître les angles lorsqu'on aura les côtés.

Il est visible qu'en changeant à la fois a en c, b en d, et réciproquement, on obtient les valeurs de $\cos.^2\tfrac{1}{2}C$ et de $\sin.^2\tfrac{1}{2}C$.

Avec elles on trouve aisément, en faisant pour abréger :

$$\beta=\cos.\tfrac{1}{4}(a+b+c+d)\cos.\tfrac{1}{4}(a+b-c-d)\cos.\tfrac{1}{4}(a+c-b-d)\cos.\tfrac{1}{4}(a+d-b-c)$$
$$\gamma=\sin.\tfrac{1}{4}(a+b+c-d)\sin.\tfrac{1}{4}(a+b+d-c)\sin.\tfrac{1}{4}(a+c+d-b)\sin.\tfrac{1}{4}(b+c+d-a)$$
$$\omega=\cos.\tfrac{1}{2}a\cos.\tfrac{1}{2}b\cos.\tfrac{1}{2}c\cos.\tfrac{1}{2}d.$$

$$\text{Sin}.\tfrac{1}{2}(A+C)=\sqrt{\frac{\beta}{\omega}}\qquad -\cos.\tfrac{1}{2}(A+C)=\sqrt{\frac{\gamma}{\omega}}\quad(3)$$

Ces quantités étant symétriques, $\sin.\tfrac{1}{2}(B+D)$ et $-\cos.\tfrac{1}{2}(B+D)$ auront les mêmes valeurs, ce qui exige que $A+C=B+D$.

Donc : *pour qu'un quadrilatère sphérique soit inscriptible dans un petit cercle, il faut que les sommes des angles opposés soient égales.*

Soit Σ la surface du quadrilatère, on aura $\Sigma = A + B + C + D - 360^\circ$, ou, en vertu de la condition précédente, $\Sigma = 2(A + C - 180^\circ)$.

Donc $\cos.\frac{\Sigma}{4} = \sqrt{\frac{\beta}{\omega}}$, $\quad \text{Sin.}\frac{\Sigma}{4} = \sqrt{\frac{\gamma}{\omega}}$ (4)

expressions fort symétriques.

Si on fait $d = o$, le quadrilatère devient un triangle; on tombe ainsi sur deux expressions de la surface d'un triangle sphérique, d'ailleurs faciles à vérifier; car leur produit et leur quotient donnent les valeurs connues du sinus de la moitié et de la tangente du quart de cette surface.

Nommons φ et ϖ les deux diagonales de notre quadrilatère, on aura

$$\cos\varphi = \cos.a\cos.d + \sin.a\sin.d\cos.A.$$

En mettant pour cos. A sa valeur en fonction des côtés, et faisant pour abréger

$$L = \sin.\tfrac{1}{2}a\sin.\tfrac{1}{2}b + \sin.\tfrac{1}{2}c\sin.\tfrac{1}{2}d.$$
$$M = \sin.\tfrac{1}{2}a\sin.\tfrac{1}{2}c + \sin.\tfrac{1}{2}b\sin.\tfrac{1}{2}d.$$
$$N = \sin.\tfrac{1}{2}a\sin.\tfrac{1}{2}d + \sin.\tfrac{1}{2}b\sin.\tfrac{1}{2}c.$$

on sera conduit à :

$$\sin.^2\tfrac{1}{2}\varphi = \frac{LM}{N}, \qquad \sin.^2\tfrac{1}{2}\varpi = \frac{NM}{L}$$

d'où l'on tire $\dfrac{\sin.\frac{1}{2}\varphi}{\sin.\frac{1}{2}\varpi} = \dfrac{L}{N}$, $\sin.\frac{1}{2}\varphi\sin.\frac{1}{2}\varpi = M$. (5)

analogie remarquable avec le quadrilatère rectiligne inscrit.

Représentons encore par P le produit des quatre quantités qu'on obtient en retranchant successivement chacun des sinus, sin. $\frac{1}{2}a$, sin. $\frac{1}{2}b$, sin. $\frac{1}{2}c$, sin. $\frac{1}{2}d$, de la somme des trois autres.

Si l'on nomme p l'arc de grand cercle compris entre un point quelconque de la circonférence du petit cercle circonscrit au quadrilatère et son pôle, le rayon de ce petit cercle sera sin. p et on aura

$$\sin. p = \frac{4\text{LMN}}{\text{D}} \quad (6).$$

Menons les cordes du quadrilatère sphérique, nous obtiendrons un quadrilatère rectiligne correspondant qui sera inscrit dans le petit cercle. Le volume de la pyramide qui a ce quadrilatère pour base et le centre de la sphère pour sommet, sera exprimé par $\text{V} = \frac{4}{3}\sqrt{\beta\gamma}$ (7). Formule remarquable.
Or les équations (4) donnent $\frac{1}{2}$ sin. $\frac{\Sigma}{2} = \sqrt{\frac{\beta\gamma}{\omega}}$,

donc $\text{V} = \frac{2}{3}\omega \sin. \frac{\Sigma}{2}$ (8).

Les côtés de notre quadrilatère rectiligne sont respectivement 2 sin. $\frac{1}{2}a$, 2 sin. $\frac{1}{2}b$, 2 sin. $\frac{1}{2}c$, 2 sin. $\frac{1}{2}d$, et ses diagonales 2 sin. $\frac{1}{2}\varphi$, 2 sin. $\frac{1}{2}\varpi$. On auroit donc pu déduire immédiatement les équations (5) des relations

connues entre ces côtés et ces diagonales ; de plus l'expression connue de la surface en fonction des côtés, conduit à faire voir que l'aire de ce quadrilatère étant représentée par S, on a $S = P$ (9).

J'omets, pour être plus court, ce qui regarde la résolution des divers cas du quadrilatère sphérique inscrit et plusieurs autres propriétés dont il jouit ; mais je ferai remarquer, en terminant cette note, que le quadrilatère circonscrit a aussi son analogue parmi les quadrilatères sphériques, celui dont les quatre côtés sont tangens à un même petit cercle. La condition de circonscriptibilité est la même pour les deux espèces ; *il faut que les sommes des côtés opposés soient égales*. Cette figure sphérique possède aussi des propriétés très remarquables.

Dijon, le 10 juillet 1821.

RAPPORT

Sur le Baro-Thermomètre de M. Goubert.

Messieurs,

Tout le monde sait que la hauteur du mercure dans le baromètre représente fidellement le poids de la colonne d'air qui re-

pose sur lui ; qu'ainsi, lorsqu'on s'élève sur une montagne, le mercure ayant de moins à soutenir la portion de cette colonne comprise entre les niveaux des lieux de départ et d'arrivée, doit s'abaisser d'une quantité proportionnelle au poids dont il est déchargé. Il existe donc une relation entre la différence de hauteur de deux baromètres inégalement élevés au-dessus de la surface des mers, et la différence de niveau des lieux où ils sont placés. De là l'idée de faire servir le baromètre au nivellement ; idée dont l'exécution a été amenée par les travaux successifs des physiciens, à un tel degré de perfection, qu'elle l'emporte en exactitude sur les opérations trigonométriques les mieux faites. Tous les obstacles qui se sont présentés ont été surmontés, ou du moins éludés, à l'aide de corrections ingénieuses. Une de ces corrections consiste à tenir compte de la température du baromètre lui-même ; et on en sent la nécessité, en considérant que la pesanteur spécifique du mercure variant avec son degré de chaleur, sa hauteur au-dessus du niveau doit nécessairement en être altérée. Elle se fait ordinairement en insérant un thermomètre dans la monture du baromètre. Ces deux instrumens se trouvent alors

soumis aux mêmes influences; et le premier accuse exactement la température du second. On connoît d'ailleurs la dilatation précise du vif-argent, et on amène aisément, au moyen de ces données, la hauteur du baromètre à ce qu'elle seroit pour une température fixe; par exemple, celle de la glace fondante.

La correction dont il s'agit se faisoit moins facilement lorsqu'on n'avoit qu'une connoissance imparfaite de la dilatation du mercure ; et les physiciens avoient cherché à l'opérer indépendamment de cette connoissance. Parmi les moyens qu'ils ont proposés, on doit distinguer ceux indiqués par MM. *Lagrange* et *Deluc*.

Le dernier atteste l'adresse et la sagacité de son célèbre auteur. On le trouve dans ses *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*. Le premier, communiqué par le grand géomètre dont chaque pensée étoit une découverte, a été exposé par M. *Cigna* (Académie de Turin, tom. 1.er, 1759), et renouvelé par M. de Lamanon (Journal de physique, janvier 1782).

Si l'on forme un baromètre à siphon parfaitement calibré dans toute son étendue, et que l'ayant plongé dans la glace fondante, on observe les points où se terminent les co-

lonnes de mercure dans les deux branches, il est évident qu'en supposant invariable la longueur totale de ce liquide, si l'une des colonnes vient à augmenter d'une quantité déterminée, l'autre devra diminuer de la même quantité. Si donc cet effet n'avoit pas lieu; si la deuxième colonne diminuoit *plus* ou *moins*, on en concluroit que le métal s'est *condensé* ou *dilaté*, et que la température a *diminué* ou *augmenté*. Cela posé, M. Cigna corrige l'indication du baromètre de cette erreur, par un calcul qui revient, pour le fond, à celui-ci :

Je suppose que l'échelle appliquée contre chaque branche, exprime la longueur de l'axe de la colonne correspondante, à partir de son point le plus bas, pour arriver au plus élevé. Soient h la longueur de la première colonne, H celle de la seconde, t la température, l la longueur totale occupée par le mercure à la température de la glace fondante, Δ la dilatation relative du mercure, p la vraie hauteur du baromètre à la glace fondante.

La longueur totale occupée par le mercure au moment de l'observation, est $h+H$. Cette même longueur est évidemment $l(1+\Delta t)$. On a donc $$h+H=l(1+\Delta t) \quad (1)$$
La différence de niveau est $h-H$: si on la ra-

mène à ce qu'elle seroit à la température de 0° (c), on obtiendra la hauteur du baromètre à l'instant de l'observation. Ainsi

$$\frac{h-H}{1+\Delta t}=p \quad . \quad . \quad . \quad (2)$$

Eliminant $1+\Delta t$, il vient $p=l. \frac{h-H}{h+H}$

On trouvera donc la hauteur du baromètre corrigée de la température par cette proportion : La somme des hauteurs observées dans les deux colonnes, est à leur différence, comme la longueur occupée par le mercure à 0° est à la hauteur cherchée.

Cette méthode renferme une légère erreur. En effet, l'alongement total du mercure, lorsque la chaleur s'accroît, n'a lieu qu'en vertu de l'excès de la dilatation de ce métal sur celle du tube qui le renferme ; et cet excès est ce que les physiciens nomment *dilatation relative*. Mais la pression des liquides étant en raison de leur hauteur et de leur pesanteur spécifique, ce n'est plus la dilatation relative, mais bien la dilatation absolue que l'on doit employer pour trouver la hauteur p du baromètre. Si donc δ est la dilatation absolue du mercure, on a

$$h-H=p\ (1+\delta t). \quad (3).$$

Les valeurs de Δ et δ sont aujourd'hui parfaitement connues, surtout depuis le Mé-

moire de MM. Petit et Dulong, sur les lois du refroidissement. On a

$$\Delta = \frac{1}{6480} \qquad \delta = \frac{1}{5550}$$

Puis donc que l est connu, et h et H donnés par l'observation, l'équation (1) servira à trouver la température t sans qu'il soit besoin d'un thermomètre. On en tire en effet $t = \frac{h+H-l}{\Delta l}$

t une fois déterminé, l'équation (3) fera connoître la hauteur p du baromètre, ramenée à la chaleur de la glace fondante.

On voit par ce calcul très simple, qu'on peut non-seulement corriger le baromètre à siphon des influences de la chaleur, mais encore déterminer, sans autre secours que l'instrument lui-même, la température dont il est affecté.

La longueur l étant assez difficile à mesurer avec exactitude, on la déduira d'une observation du baromètre comparée à une observation correspondante faite sur un thermomètre; car l'équation (1) donne

$$l = \frac{h+H}{1+\Delta t}$$

Toute la difficulté est donc réduite à se procurer un tube exactement de même diamètre dans toute son étendue : une fois vain-

cue, le baromètre servira en même temps de thermomètre.

M. Goubert a eu l'ingénieuse idée de faire un thermomètre avec le baromètre lui-même. On peut observer sur son instrument, d'abord la hauteur barométrique, puis, par un simple changement de situation, le degré de chaleur du mercure; et lorsqu'il sera construit avec toute la précision dont il nous paroît susceptible, ces observations auront toute l'exactitude qu'on peut désirer. Aussi simple que le baromètre à siphon ordinaire, il se rapproche infiniment, pour la forme, de celui dont l'illustre M. Gay-Lussac a indiqué la construction. Nous regrettons de n'en pouvoir donner une description exacte, dans la crainte de nuire aux intérêts de son inventeur; et nous pensons que l'Académie, en lui accordant son approbation, lui rendra la justice qui lui est due.

Nota. Dans la liste des mémoires présentés à la Société des belles-lettres, sciences et arts de Rouen, on trouve le titre suivant : « Thermo-Baromètre, par M. Scanegatti, 1774. » Précis analytique des travaux de ladite Société, *tom. 4, pag. 19, pag. 21*. Ce mémoire ne se trouvant pas dans le Recueil, nous ne pouvons indiquer quel rapport il y a entre l'instrument de M. Scanegatti et celui de M. Goubert.

RÉSULTAT

DE QUELQUES EXPÉRIENCES

SUR LA

FERMENTATION VINEUSE,

Faites comparativement avec et sans addition de substances étrangères, avec et sans le contact immédiat de l'air, tentées dans des vaisseaux absolument clos; *réflexions à ce sujet, et sur la nécessité d'améliorer les vins en plusieurs cas pour en assurer la conservation;*

PAR C. A. DE GOUVENAIN.

OCCUPÉ depuis plus de trente ans d'expériences sur les fermentations vineuses et acéteuses, que nous publierons si la souscription (1) que nous avons proposée pour le perfectionnement des vinaigres, se remplit, nous avons cru en attendant devoir céder au désir que nous ont té-

(1) Le prix de cette souscription est de douze francs payables à Dijon. Les personnes qui souscriront voudront bien nous faire parvenir, franc de port, leur engagement d'y payer ladite somme, quand nous les préviendrons que l'ouvrage est prêt à leur être livré.

moigné plusieurs propriétaires de vignes, de ne pas garder le silence sur la contestation élevée entre les défenseurs et les adversaires d'un appareil, dit *vinificateur*, pour lequel Mll[e]. *Gervais* a pris en 1820 un brevet d'invention.

Nous observons d'abord que long-temps avant la publication de l'appareil dont il s'agit, il y a eu des fermentations comparatives faites en vaisseaux clos et non clos.

C'est à D. *Cassebois*, membre de l'Académie de Metz, qu'on attribue le mérite de cette découverte; et c'est d'après le principe qui l'a guidé dans l'emploi pour les tonneaux de son tube, connu sous les noms de *tube plongeur*, *valvule élastique*, ou *soupape hydraulique*, qu'ont été construits depuis les appareils pour produire le même effet dans les cuves.

Ce tube n'est autre chose qu'un siphon en fer blanc, dont une extrémité bouche exactement le bondon d'un tonneau et l'autre plonge dans un vase contenant de l'eau, et par où s'échappe le gaz acide carbonique qui se dégage du vin en fermentation (1).

Plusieurs années après la connoissance de ce tube, M. *Mandel* a fait imprimer à Nancy, sur l'art de faire le vin, un ouvrage que l'Académie de cette ville, dont il étoit membre, a approuvé dans sa séance du 13 floréal an 12 (2 mai 1805), et dans lequel il donne la des-

---

(1) Voyez la description de ce tube dans la Bibliothèque physico-économique, année 1782, page 234 et suiv. Elle se trouve aussi à la page 170 de l'*Art de faire le vin*, *de Fabroni*, imprimé à Paris en 1801.

cription d'un appareil (1), dont nous extrayons ce qui suit :

« Il est certain, est-il dit à la page 23 de cet ou-
« vrage, que les liqueurs privées du contact de l'air n'en
« fermentent pas moins, mais que le mouvement est
« plus lent et plus silencieux que lorsque la fermenta-
« tion a lieu à l'air libre.

« Il n'est pas moins certain qu'il ne peut y avoir de
« fermentation sans formation d'une quantité consi-
« dérable de gaz acide carbonique; que ce gaz retenu
« dans le corps fermentant s'y dissout de nouveau et
« ralentit sensiblement la fermentation.

« Il seroit donc à désirer qu'on pût trouver un mode
« propre à laisser dégager le principe nuisible, sans
« enlever des principes essentiels : on peut atteindre en
« partie ce but par le moyen suivant.

« On couvre la cuve; on établit au centre du cou-
« vercle un cône de trois à quatre pieds de hauteur,
« ayant à sa base trois pieds de circonférence, et ter-
« miné par un chapeau de fer blanc de six pouces de
« hauteur et autant de circonférence. On pratique à la
« partie supérieure de ce chapiteau un trou d'un pouce
« de diamètre, auquel on adapte un tube du même
« métal et du même diamètre; on conduit l'autre extré-
« mité de ce tube dans un tonneau rempli à moitié
« d'eau; le gaz carbonique s'échappe par le tube, tan-
« dis que l'arôme et l'alcohol sont conservés, sinon en
« totalité, du moins pour la majeure partie. »

---

(1) On trouve à la page 106 du Journal économique de novembre 1757, une description, avec gravures, d'un autre appareil produisant le même effet, publié par M. *Goyon de la Plombarie.*

D'après ce que nous venons de rapporter, on voit que l'appareil de Mll^e^. *Gervais* n'est qu'une imitation de celui de M. *Mandel,* auquel elle a fait deux additions qui le compliquent, sans y ajouter aucun avantage. La première, dont Mll^e^. *Gervais* elle-même convient aujourd'hui qu'on peut se passer, est un second gros tuyau avec soupape pour aider à l'évacuation du gaz acide carbonique, dans le cas où celui qui plonge dans l'eau ne seroit pas suffisant pour cette évacuation. La deuxième est un réfrigérant en fer blanc, contenant de l'eau, posé sur le couvercle de cet appareil, et destiné à condenser et faire retomber dans la cuve *une grande quantité de vapeurs balsamiques et spiritueuses* qu'elle prétend s'élever du vin en fermentation ; mais ce réfrigérant est également inutile, non seulement parce que, ainsi que l'ont constaté plusieurs personnes, et notamment MM. les commissaires de la Société royale d'agriculture de Toulouse dans leur rapport fait à cette Société le 6 novembre dernier, il s'élève infiniment peu de vapeurs, et qu'il n'en retombe aucune, mais encore parce qu'il pourroit avoir l'inconvénient de mettre beaucoup d'eau dans la cuve s'il venoit à s'oxider ou à se dessouder.

Après avoir montré que les appareils pour les fermentations en vases clos étoient connus avant la publication qu'en a faite Mll^e^. *Gervais,* nous allons donner une courte notice des expériences à cet égard qui nous ont paru les mieux faites, soit anciennement par MM. *Delavau* et *Dru,* propriétaires de vignes très instruits, soit nouvellement par la Société royale d'agriculture de Toulouse. Nous donnerons ensuite un peu plus en détail celles que nous venons de faire aussi nouvellement nous-même, et qui, quoique exécutées en beaucoup moin-

dre volume, nous paroissent au moins aussi exactes, tant parce que les objets comparés sont plus identiques, qu'en raison de la précision des instrumens qui y ont été employés, précision qui ne peut guère avoir lieu dans des expériences faites en grand. Nous disons que dans nos expériences les objets comparés sont plus identiques que dans toutes celles qui jusqu'ici sont venues à notre connoissance, parce que dans ces dernières, quelqu'exacte qu'ait été la pesée des raisins employés (le mesurage ne sauroit l'être), rien ne constate que, quoique cueillis dans la même vigne, leur qualité ait été la même tant pour la maturité qu'autrement. Un pareil reproche ne peut être fait à nos expériences, n'y ayant employé que des moûts égaux en quantité et en qualité.

Cependant, avant que de rendre compte des expériences dont nous venons de parler, nous croyons devoir faire quelques observations préalables.

Quelque exactitude qu'on apporte dans les expériences dont il s'agit, lors même qu'elles seroient répétées par la même personne, elles ne donneront presque jamais des résultats égaux en déperdition.

Cette différence tient à celle des masses des liquides fermentans, de la surface qu'ils occupent, de la longueur du temps qu'ont duré les expériences, des degrés de chaleur, d'humidité ou de sécheresse de l'atmosphère, de la qualité des raisins, qui produisent d'autant plus de gaz acide carbonique, qu'ils sont plus mûrs et d'une meilleure espèce, et encore aux soins plus ou moins grands apportés dans ces sortes d'expériences, qui dans la réalité ne sont pas susceptibles d'une rigoureuse exactitude.

Aux causes de déperdition ci-dessus, nous avions cru jusqu'à présent devoir ajouter celle provenant de la facilité plus ou moins grande que trouve le gaz acide carbonique à se dégager ou à se recombiner dans les vins en fermentation. Ce qui nous portoit à avoir cette opinion, c'étoit d'avoir souvent éprouvé que quoique des appareils eussent été clos avec assez de soin pour que le gaz ne pût s'en dégager qu'en bouillonnant à travers l'eau dans laquelle plonge le tube qui devoit l'y conduire, ce bouillonnement n'avoit pas lieu, et on ne voyoit ce gaz sortir d'aucun côté; puis l'opinion de *Fabroni*, qui, à la page 82 de son *Art de faire le vin*, parle du passage de certaines substances du moût de l'état de liquide à celui de solide; ensuite, ce que disent plusieurs savans de la possibilité de la fermentation en vaisseaux absolument fermés, et notamment celles que, d'après les conseils d'*Olivier de Serres*, M. *Salviat*, dans le bas Limosin, et M. *Mourgues*, à Montpellier, assurent avoir faites avec succès pendant quinze ans, dans des barriques et dans des foudres parfaitement clos, avec la seule précaution d'y laisser un vide de deux à trois pouces (1).

---

(1) Voyez des détails à ce sujet dans le Journal de physique, année 1789, page 278 et suiv., et dans la Bibliothèque physico-économique, année 1782, page 35 et suiv.

Dans ce dernier ouvrage, M. *Mourgues* dit que la fermentation intérieure étoit sensible, *et au tact par la chaleur en touchant les tonneaux, et à l'ouie par le bruit qui s'y faisoit entendre*. Il observe qu'on n'entendoit aucun bruit, aucun sifflement en ouvrant le bondon du tonneau sur la fin de la fermentation, preuve évidente, dit-il, que le gaz qui s'étoit dégagé dans les premiers momens, et qui avoit été contenu dans la partie vide du tonneau, s'étoit recombiné avec la liqueur.

Le poids de l'acide carbonique qui se dégage des moûts en fermentation, est, d'après une multitude de nos expériences, du 16.e au 13.e, et quelquefois plus, de celui de ces moûts; variation qui, ainsi que nous venons de l'observer, dépend de la qualité des raisins. Ce poids, en ne le prenant qu'au 16.e, à cause de la petite quantité de vapeurs légèrement alcoholiques que le gaz entraîne en dissolution avec lui, feroit celui de deux onces par pinte de Paris prise pour 48 pouces cubes. Or, ce poids de deux onces de gaz, réduit en volume a raison de $\frac{69}{100}$ de grain le pouce cube, ainsi que le compte M. *Lavoisier*, ou d'environ 33 grains la pinte, ainsi que nous l'avons éprouvé; ce poids, disons-nous, feroit un volume de près de trente-six fois celui du moût.

Comment d'après cela concevoir qu'un volume d'acide carbonique excédant aussi fort celui du moût qui l'a produit, puisse y rester en état de gaz? L'eau ne dissout de ce gaz qu'un volume à-peu-près égal au sien, hors le cas d'une pression extraordinaire, où elle peut, dit-on, en dissoudre jusqu'à cinq fois; mais, dans ce cas, cet acide n'y est qu'interposé, et s'en échappe dès qu'on lui donne communication avec l'air extérieur, comme cela arrive aux vins mousseux de Champagne, au cidre, à la bierre, etc. Il n'en est pas ainsi de celui qu'on croyoit s'être recombiné dans le vin; il n'y donnoit aucun signe visible de son existence.

Dans cette hypothèse, et nulle fermentation ne pouvant avoir lieu sans formation d'acide carbonique, on pouvoit penser que cet acide s'étoit combiné avec quelque substance contenue dans le vin, avec la potasse, par exemple, et qu'il y étoit en état concret, comme il est dans la craie, le marbre, etc.; et cela étoit vrai-

semblable, malgré que le volume du vin n'en parût pas augmenté; car le volume de cet acide en état concret n'est à son volume en état de gaz, ainsi que nous l'avons éprouvé, que comme 1 est à environ 688.

Cette admission cependant de l'acide carbonique en état concret dans le vin, ne se conciliant pas avec plusieurs faits connus et bien constatés, tels que les diminutions de pesanteur absolue et spécifique des moûts qui ont toujours également lieu en ce cas, nous avons, pour savoir à quoi nous en tenir à cet égard, essayé de faire quelques fermentations en vaisseaux *absolument clos*. Nous en donnerons le détail ci-après; mais il résulte de ces essais, que quand un vaisseau est entièrement fermé, il ne peut y avoir de fermentation; et on doit en conclure que toutes les fois que l'acide carbonique ne se dégage pas en bouillonnant à travers l'eau dans les appareils disposés à cet effet, il s'en échappe par d'autres issues où il trouve moins de résistance. Il en faut dire autant des vins faits dans les barriques et les foudres prétendus bien bouchés, dont il a été parlé ci-dessus. Le gaz carbonique s'en est échappé à travers les bouchons, les intervalles ou les fentes des douves de ces vaisseaux; car, ainsi qu'on le verra à ce qui est arrivé aux flacons *A*, *B* et *D* de la sixième de nos expériences, ce gaz se tamise à travers les plus petites ouvertures, ou à défaut de ce, brise les vaisseaux où il est renfermé.

La variation qu'on observe dans la déperdition en poids qu'éprouvent les moûts en fermentant, a également lieu dans la marche de cette fermentation. Pour vous en assurer, mettez des mesures ou poids égaux du même moût dans nombre de vases pareils, exposés à la même température, placés enfin dans toutes les circons-

tances qui vous paroîtront les plus égales, et prenez-en de jour en jour la pesanteur absolue ou spécifique, à votre choix, pour connoître la décomposition de leur matière sucrée, ou la formation de leur alcohol, et vous ne trouverez dans presque aucun de ces vases la même indication.

Si vous continuez le même examen dans la fermentation qui suit celle dont il s'agit, c'est-à-dire dans la fermentation acéteuse, laquelle, comme l'on sait, se fait par absorption ou attraction, au lieu de se faire par dégagement, et est beaucoup plus longue, vous trouverez dans cette marche des variations plus grandes encore ; et c'est là, pour le dire en passant, une des causes de la rareté des bons vinaigres, la plupart des fabricans de cette denrée n'ayant dans leur travail pour règle de conduite que le temps, dont ils croient qu'une égale durée doit produire un effet égal sur tous les vins ou autres liquides spiritueux de même espèce exposés à cette fermentation.

Nous ne saurions pas plus expliquer la cause de ces inégalités, que de celles qu'on observe dans la marche de la nature pour la plupart de ses productions. Les fleurs dans une même terre également échauffée et arrosée n'éclosent pas en même temps ; il en est de même de la maturité des fruits sur le même arbre, des raisins sur le même cep, etc. Cette différence tient à une infinité de petites circonstances qui nous échappent.

Expérience de M. *Delavau*, propriétaire de vignes à Saint-Estèphe en Médoc. (Bordelais.)

Cette expérience a été faite sur deux cuves contenant chacune douze barriques. La liqueur recueillie dans le chapiteau de la cuve bouchée hermétiquement n'a été

que d'un litre et demi, ou $\frac{1}{1600}$ de la masse liquide fermentante. Cette liqueur avoit un goût âcre, et ne donnoit que douze degrés à l'aréomètre de *Baumé.*

Expérience de M. *Dru*, qui, en 1810, a remporté un prix à la Société d'agriculture du département du Gers.

Cette expérience comparative a été faite en 1820, dans deux cuviers contenant chacun deux cents livres des mêmes raisins. La liqueur recueillie dans le chapiteau du cuvier couvert a été de une once un gros, évaluée à $\frac{1}{1500}$ du total. La déperdition dans ce cuvier a été à raison de onze et demi pour cent, et dans le cuvier ouvert elle a été de treize et demi : ce qui donne une différence de deux au désavantage de ce dernier.

Expériences de la Société royale d'agriculture de Toulouse, faites en octobre 1821.

La première de ces expériences a été faite comparativement dans trois fûts, numéros 1, 2 et 3, contenant chacun cinq cent cinquante-un kilogrammes et demi de raisins. Le numéro 1 étoit ouvert, le numéro 2 étoit fermé avec un tube plongeur, et le numéro 3 étoit arrangé avec l'appareil *Gervais*. La déperdition moyenne des deux fûts couverts a été de huit pour cent, et celle du fût non bouché a été de onze et demi : ce qui fait une différence de trois et demi au désavantage de ce dernier.

La deuxième expérience a été faite dans une très grande cuve, contenant quatre mille litres, et portant l'appareil *Gervais*. La liqueur condensée dans le chapiteau de cette cuve, n'a été que de deux kilogrammes (environ $\frac{1}{2000}$) du total, et il a été constaté, par une

expérience directe faite dans cette cuve, qu'il n'y est absolument point retombé de liqueur.

Le vin des trois fûts de la première expérience a été distillé sous le volume de neuf litres chaque, et on en a tiré le tiers ou trois litres d'une eau-de-vie qui a également donné quatorze degrés et demi au pèse-liqueur de *Baumé*.

On a aussi distillé un litre de la liqueur recueillie dans le chapiteau de la grande cuve, et on en a tiré sept onces d'eau-de-vie à 19 degrés de *Baumé*, et qui avoit un très mauvais goût.

Les différentes expériences dont nous venons de donner les résultats, ainsi que beaucoup d'autres dont nous n'avons rien dit, comme les ayant trouvées moins exactes, n'ont constaté que la différence de la déperdition en poids qu'éprouvent les vins fermentés en vases clos et en vases ouverts, et non celle en volume, quoique ce soit de cette dernière qu'il importoit le plus aux propriétaires de vignes d'être instruits, puisque les vins ne se vendent qu'à la mesure et non au poids.

Dans les nombreuses expériences que nous avons faites sur cet objet, long-temps avant qu'il fût question de Mll^{e}. *Gervais*, nous avons tenu exactement note de cette déperdition en poids, qui est considérable, de quelque manière qu'on opère; mais celle en mesure nous a toujours paru si foible, que nous avons négligé de nous en occuper. On verra dans la deuxième et surtout dans la troisième des expériences que nous venons de faire, et dont nous allons donner le détail, que cette déperdition en volume, même en vaisseaux ouverts, n'est pas considérable.

Dans les expériences dont le détail va suivre, nous

avons examiné les vins sous différens rapports, savoir : *en état de moût,* leur pesanteur spécifique, leur degré d'acidité, la quantité de résidu sec qu'ils laissent étant exposés à la vapeur de l'eau bouillante, jusqu'à ce qu'ils ne perdent plus de leur poids.

Nous en avons fait le même examen après leur fermentation achevée; et en sus, dans ce dernier état, nous avons constaté le volume d'alcohol fourni par mille parties aussi en volume de ces vins.

La pesanteur spécifique a été prise à la température de dix degrés de *Réaumur,* et avec un instrument sensible à $\frac{1}{4000}$.

Les degrés d'acidité et le poids des résidus ne sont pas susceptibles d'une aussi grande précision.

L'acidité a été évaluée au moyen d'un alkali tel que pour saturer celle d'un mélange de cent parties en volume, fait avec une once en poids d'acide sulfurique, à soixante-six degrés de *Baumé,* ou mil huit cent cinquante de pesanteur spécifique, et neuf onces d'eau, il en faille cinquante-huit parties.

Le volume d'esprit fourni par ces vins est exact à moins de $\frac{1}{100}$. Ils ont tous été distillés sous un volume de mille parties, dont on a tiré moitié pour être assuré de l'entier épuisement de leur alcohol. Le degré de spirituosité de ces alcohols a été indiqué d'après une table que nous avons faite avec beaucoup de soins, de la pesanteur spécifique de mélanges d'alcohol et d'eau, par centièmes de volumes, déterminée par l'expérience et par le calcul, depuis le zéro jusqu'au vingtième degré d'un thermomètre à mercure, divisé en quatre-vingts parties du terme de la glace à celui de l'eau bouillante. L'alcohol employé étoit prodigieusement rectifié; sa pesan-

teur spécifique étoit à l'eau distillée comme huit cents est à mille; température dix degrés de *Réaumur*, ce qui répond à environ quarante-trois degrés du pèse-liqueur de *Baumé*.

Cette table (dont nous avons consenti l'insertion dans l'Encyclopédie méthodique, *chimie, tome 2, au mot alcohol*, sur laquelle M. *Hassenfratz* a fait des observations à la page 9 et suivantes du tome 33 des Annales de chimie, et que nous donnerons dans l'ouvrage que nous avons le projet de publier, après y avoir corrigé quelques inexactitudes que les circonstances dans le temps ne nous ont pas permis de rectifier), montre aussi la pénétration ou diminution de volume qui se fait dans ces mélanges, la différence des poids aux volumes, et leur rapport à l'aréomètre de *Baumé*, comme étant le plus généralement connu.

Il seroit fort à désirer que tous les savans qui parlent de la pesanteur spécifique des liquides qu'ils éprouvent ou qu'ils emploient, le fissent en désignant cette pesanteur, comparativement à l'eau de pluie ou distillée, et non d'après des aréomètres, dont le nombre déjà beaucoup trop considérable de quinze sortes connues sous les noms de *Baumé, Bordier, Bories, Brisson, Bussat, Cadet de Vaux, Cartier, De la Folie, Juges d'Aunis, Lantenay, Leratz, Mac-Daniel, Machy, Marchands de Paris*, et *Struve*, se trouve sûrement encore augmenté de plusieurs autres sortes dont les noms ne nous reviennent pas en ce moment.

L'indication donnée par ces aréomètres, tous construits d'après des bases différentes, ne peut être comprise que par peu de personnes; d'ailleurs, ces instrumens qui sont à tiges, ne sont ni assez sensibles ni assez

exacts pour des expériences délicates, et ne deviendront généralement intelligibles dans les usages ordinaires que quand ils seront gradués, ainsi que nous le dirons, mais toujours comparativement à l'eau, seul moyen de s'entendre en tous lieux.

Il n'y a vraiment de manière exacte de connoître la pesanteur spécifique des liquides, qu'en les pesant avec une bonne balance dans des flacons d'étroite ouverture, ou avec l'aréomètre de *Farenheit*, qui mesure toujours des volumes égaux; mais pour que l'usage de ces instrumens soit commode, on doit se les procurer d'un volume égal à mille parties d'eau, ainsi que le sont tous ceux que nous employons. Il faut convenir que préparés avec une telle justesse, ils sont d'une difficile exécution; mais aussi cette première difficulté vaincue, on évite tous les calculs de rapport qu'on est obligé de faire à chaque expérience, lorsqu'on opère sur d'autres nombres que celui de mille, qui est celui adopté pour la comparaison de la pesanteur spécifique de tous les corps.

La mauvaise graduation des pèse-liqueurs est cause que les droits qui se perçoivent à l'entrée des villes, sur les eaux-de-vie, ne sont pas proportionnés à leur degré de spirituosité, ainsi que cela devroit être et que cela a lieu en Angleterre. Par exemple, à Paris les droits actuels sur un hectolitre d'eau-de-vie un peu au-dessous de vingt-deux degrés du pèse-liqueur de *Cartier*, sont de 47 fr. 30 c., et sur une pareille mesure d'eau-de-vie la plus rectifiée qui soit dans le commerce, et qui est désignée sous le nom de trois-six, qui répond à environ trente-quatre degrés du même pèse-liqueur, ces droits sont de 121 fr.; mais la première de ces eaux-de-vie contient $\frac{56}{100}$ d'alcohol à 0,800 de pesanteur spécifique,

environ quarante-trois degrés de *Baumé*, et la dernière n'en contient que $\frac{85}{100}$. On voit, d'après ce calcul, que cette dernière eau-de-vie paie par hectolitre 55 fr. plus qu'elle ne devroit proportionnellement; car au lieu de 121 fr. elle n'en devroit payer que 66 (1).

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Pour savoir ce que quelques jours de maturation de moins diminuent de la qualité des raisins qui seroient cueillis dans la même vigne, nous en avons fait cueillir le 10 octobre (dix jours avant celui fixé pour la vendange.)

---

(1) Comme nous pensons que ce mémoire parviendra aux auteurs de trois tableaux de la pesanteur spécifique de différens vins du midi et autres, insérés dans le n.° 10 du mois d'octobre 1821 du Journal des propriétaires ruraux, pour le midi de la France, rédigé par des membres de la société royale d'agriculture de Toulouse, ils voudront bien dans un autre n.° rectifier des indications qui, quoique visiblement éloignées de la vérité, pour les personnes au fait de cet objet, pourroient en induire plusieurs autres en erreur.

Nous allons en signaler quelques-unes.

1.° A la page 321, 1.er tableau, *quinzième jour de l'expérience, pesanteur spécifique du vin éprouvé 0,975*. Il ne peut y avoir de vin aussi léger et aussi spiritueux. Cette pesanteur est celle d'une eau-de-vie à 13 1/2 de *Baumé*.

2.° A la page 322. *En l'an 1815, minimum, pesanteur spécifique du vin, 0,975*. Même observation à faire que ci-dessus.

3.° A la même page. *En l'an 1819, pesanteur spécifique du vin 0,937*. Cette erreur est bien plus considérable, car cette pesanteur est celle d'une eau-de-vie à 19° 1/3 de *Baumé*.

4.° A la même page. *Vin rouge de Bourgogne, pesanteur spécifique 0,953*. Cette pesanteur est celle d'une eau-de-vie à 16° 3/4 de *Baumé*; et aucun vin de Bourgogne ni d'ailleurs ne peut avoir cette spirituosité.

Le moût de ces raisins blancs pesoit spécifiquement, à 10 ° de *Reaumur*, 1070; il saturoit $\frac{6}{100}$, et donnoit un résidu sec de $\frac{184}{1000}$.

Nous avons mis de ce moût dans trois grandes bouteilles marquées *A*, *B* et *C*. La bouteille *A* étoit fermée avec un siphon, dont une extrémité plongeoit dans l'eau. La bouteille *B* étoit ouverte, ainsi que la bouteille *C*, mais cette dernière étoit additionnée d'alcohol.

La bouteille *A*, qui contenoit deux pintes de moût, ou, en poids, 4 liv. 4 onc., n'en contenoit plus après la fermentation que 3 liv. 15 onc. 4 gros. La déperdition en poids a donc été de 4 onc. 4 gros, environ un quinzième, ou à raison de 6 3/4 pour cent.

Il n'a absolument point passé de gaz acide carbonique par le siphon.

Le vin pesoit spécifiquement 0,996,75. Il saturoit *idem* $\frac{6}{100}$. Son résidu a été de $\frac{20}{1000}$, et mille parties distillées en ont donné cent quatre-vingt-dix d'eau-de-vie à 0,935 de pesanteur spécifique, ou 19 ° et demi du pèse-liqueur de *Baumé*.

La bouteille *B*, qui contenoit la même quantité de moût, n'en a eu après la fermentation que 3 liv. 15 onc. 1 gros et demi. La déperdition a été de 4 onc. 6 gros et demi, un peu plus du quatorzième, ou à raison de 7 $\frac{1}{16}$ pour cent.

Le vin pesoit 0,997,25. Il saturoit $\frac{7}{100}$. Son résidu a été de $\frac{20}{1000}$, et il a donné $\frac{184}{1000}$ d'eau-de-vie au même titre que ci-dessus.

Dans la bouteille *C* nous avons mis une pinte et demie, ou, en poids, 3 liv. 3 onc. 4 gros du même moût, auquel nous avons ajouté 3 onc. en volume, ou, en

poids, 2 onc. 6 gros d'eau-de-vie à 0,935, ou 19 ° et demi de *Baumé*.

Le poids total de ce mélange étoit de 3 liv. 6 onces 2 gros. Sa pesanteur spécifique étoit devenue 1063.

Il ne pesoit plus après la fermentation que 3 liv. 2 on. 4 gros et demi : ce qui porte la déperdition à 3 onces 5 gros et demi, environ un quinzième, ou à raison de six trois quarts pour cent.

Le vin pesoit spécifiquement 0,994. Il saturoit $\frac{7}{100}$. Son résidu étoit de $\frac{18}{1000}$, et il a donné $\frac{230}{1000}$ d'eau-de-vie au même titre que celle ci-dessus, au lieu de 190 qu'il en a eu dans son état naturel.

Nota. L'odeur de l'eau-de-vie ajoutée dans ce moût, ne s'est plus fait sentir quand la fermentation a été commencée, et elle ne s'apercevoit aucunement dans le vin fait.

La fermentation a duré également vingt-huit jours dans les trois bouteilles.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE.

Cette expérience a été faite également dans trois vases marqués *A*, *B* et *C*, avec du moût provenant de raisins noirs et blancs, cueillis dans la même vigne le 16 octobre. La bouteille *A* étoit bouchée avec un siphon, ainsi que dans la précédente expérience ; les deux autres étoient ouvertes.

Le moût des raisins noirs pesoit spécifiquement 1,077,50. Il saturoit $\frac{5}{100}$, et avoit un résidu de $\frac{206}{1000}$. Celui des raisins blancs pesoit 1081. Il saturoit $\frac{5}{100}$, et son résidu étoit de $\frac{214}{1000}$.

Nous avons mêlé ces moûts, et le mélange pesoit spécifiquement 1,079.

La fermentation a été difficile à s'établir, et elle a duré trente-deux jours, à raison de la température du lieu qui n'étoit que de 6 à 7 ° de *Réaumur*.

La bouteille *A*, qui contenoit deux pintes, ou, en poids, 4 liv. 5 onc. 2 gros de ce moût, n'en contenoit plus après la fermentation que 4 liv. : ce qui fait une déperdition de 5 onc. 2 gros, ou environ de 7 $\frac{3}{5}$ pour cent.

Le gaz carbonique s'est bien dégagé à travers le tube qui plongeoit dans l'eau.

La bouteille *B* qui contenoit la même quantité de moût, n'a eu une déperdition que d'un demi gros de plus que la bouteille *A* fermée, ou à raison de 7 $\frac{2}{3}$ p. $\frac{0}{0}$.

La carafe *C*, aussi ouverte, et dans laquelle il n'y avoit qu'une pinte $\frac{14}{32}$, ou en poids 3 liv. 2 onc. 2 gros du même moût, n'en contenoit plus après la fermentation, que 2 liv. 14 onc. 4 gros $\frac{3}{4}$, ce qui fait une déperdition de 3 onc. 5 gros $\frac{1}{4}$, ou environ 7 $\frac{1}{4}$ p. $\frac{0}{0}$.

Il n'y a eu aucune différence sensible dans le vin de ces trois vases; il pesoit spécifiquement 0,995,25; il saturoit $\frac{6}{100}$, le résidu étoit $\frac{14}{1000}$, et mille parties en ont donné 214 d'eau-de-vie à 0,935.

Nota. La diminution de volume dans ces trois vases ne nous a pas paru sensible; mais dans la carafe *C*, dans le col de laquelle nous avons pu observer plus exactement la hauteur de la surface du liquide qui avoit près d'un pouce de diamètre, cette surface nous a paru baissée au plus de trois lignes, ce qui feroit le volume d'environ un gros ou $\frac{1}{368}$ du total; et pour comparer l'évaporation de ce vin avec celle de l'eau contenue dans une carafe pareille où plongeoit le tube de la bouteille *A*, nous avons trouvé que cette eau qui, au commen-

cement de l'expérience pesoit 2 liv. 14 on. 4 gros, n'a pesé au bout de 32 jours d'évaporation qu'un demi gros de moins, ce qui n'en porte la déperdition qu'à $\frac{1}{746}$.

La petite quantité de vapeurs qui a pu y passer en dissolution dans l'acide carbonique dégagé de la bouteille *A*, n'ayant pas changé la pesanteur spécifique de l'eau de cette carafe, peut être regardée comme nulle.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

Cette troisième expérience a été faite le 21 octobre (jour fixé pour la vendange), avec des raisins blancs cueillis dans la même vigne que ceux des précédentes expériences. Ce moût pesoit spécifiquement 1083,50 au lieu de 1070 qu'il pesoit il y a dix jours; il saturoit $\frac{5}{100}$ au lieu de $\frac{6}{100}$, et son résidu étoit de $\frac{216}{1000}$ au lieu de $\frac{184}{1000}$.

J'ai mis de ce moût dans trois grands ballons de la capacité d'au moins vingt litres, et ayant une ouverture de quatre pouces. Ils étoient également marqués *A*, *B* et *C*. Les deux premiers étoient bouchés avec un siphon, dont une extrémité plongeoit dans l'eau; ils contenoient chacun dix pintes de moût, et le troisième ballon *C* étoit ouvert et ne contenoit que six pintes trois quarts du même moût.

La fermentation a aussi été difficile à se faire à cause du froid, et elle a duré un mois. Des thermomètres mis dans l'intérieur des ballons fermés n'y ont pas indiqué un degré de chaleur au-dessus de celui de l'air extérieur qui n'a été que de 10 à 11° au thermomètre de *Réaumur*.

Le gaz carbonique ne s'est dégagé par aucun des tubes ajustés dans les ballons *A* et *B*.

Ne pouvant, à raison de leur poids et de la difficulté de les manier, prendre la pesanteur absolue des trois

ballons de cette expérience, ainsi que nous l'avons fait dans toutes les autres, nous avons pris de temps en temps la pesanteur spécifique du moût qu'ils contenoient. Cette pesanteur, qui avant la fermentation étoit 1083, a varié ainsi qu'il suit, savoir :

	Ballon *A*.		Ballon *B*.		Ballon *C*.	
Le 4 novembre.	1064	»	1058	»	1041	»
Le 5.	1056	»	1051	»	1021	»
Le 8.	1027	»	1011	»	998	»
Le 12.	1002	50	1000	»	996	50
Le 15.	999	»	997	»	995	25
Le 19.	995	50	995	25	994	60
Les 21 et 22. .	994	75	994	75	994	25

La pesanteur spécifique de ces moûts ne diminuant plus, annonçoit que leur fermentation étoit achevée ; alors nous les avons essayés de la manière que nous avons dit ; ils ont tous trois également saturé $\frac{5}{100}$; leur résidu a été de $\frac{21}{1000}$, et ils ont donné 215 à $\frac{218}{1000}$ d'eau-de-vie à 0, 935.

En comparant le vin de cette troisième expérience avec celui de la première, on voit que des raisins de la même espèce, mais cueillis dix jours plus tard, ont donné un vin qui a environ $\frac{25}{1000}$ de plus d'eau-de-vie et $\frac{1}{100}$ de moins d'acidité.

Pour connoître la déperdition en volume qu'ont éprouvée les moûts de cette troisième expérience, nous en avons mesuré le vin dans la même bouteille dans laquelle nous avions mesuré les moûts, et nous avons trouvé ce qui suit, savoir :

Le ballon *A* bouché, où nous avions mis dix pintes de moût, n'en contenoit plus en vin que 9 pintes 30 onces

2 gros, ce qui ne fait dans le volume qu'une diminution de 1 once 6 gros, environ $\frac{1}{183}$, ou à raison de $\frac{9}{16}$ pour cent.

Le ballon *B* aussi bouché, dans lequel il y avoit également dix pintes de moût, contenoit en vin 9 pintes 30 onces 3 gros, ce qui fait une diminution de 1 once 5 gros, environ $\frac{1}{198}$, ou à raison de $\frac{1}{2}$ pour cent.

Le ballon *C* ouvert, où nous n'avions mis que 6 pintes 24 onces du même moût, contenoit en vin 6 pintes 20 onces 6 gros, ce qui porte la déperdition en volume à 3 onces 2 gros, environ $\frac{1}{68}$, ou à raison de 1 $\frac{1}{2}$ pour cent.

Ces déperditions en volume seroient bien moindres encore, surtout dans le ballon *C*, si nous avions pensé à en défalquer la petite quantité de vin qui est restée adhérente aux parois de ces grands ballons, après les avoir vidés.

Si maintenant on calcule en poids la déperdition de ces trois ballons, on la trouvera infiniment plus considérable, ainsi qu'on va le voir.

Le ballon *A* bouché, contenoit, ainsi qu'il a été dit, dix pintes de moût, et en vin, 9 pintes 30 onces 2 gros.

Mais un volume de dix pintes de moût, qui est à l'eau comme 1083 est à 1000, pèse à raison de 2 liv. 2 onc. 5 gros la pinte (de 32 onces en eau).	21 l.	10 on.	2 gr.
Et 9 pintes 30 onc. 2 gros de vin, qui est à l'eau comme 994 à 1000, ne pèsent, à raison de 1 liv. 15 onces 6 gros $\frac{1}{2}$ la pinte, que	19	12	3
La déperdition en poids est donc de	1	13	7

environ du 12.e au 11.e, ou à raison de 8 $\frac{5}{8}$ pour cent ; et conséquemment seize fois plus forte que celle en volume, laquelle seule, comme nous l'avons observé, intéresse le propriétaire de vignes.

La déperdition du ballon *B* aussi bouché, étant presque égale à celle du ballon *A*, nous dispense de répéter le même calcul à son égard.

Quant au ballon *C* non bouché, qui contenoit 6 pintes 24 onces de moût, et en vin, 6 pintes 20 onces 6 gros, un volume de 6 pintes 24 onces de moût, d'après le calcul ci-dessus, pesoit. . . . . 14 l. 9 on. 6 gr.

Et un volume de 6 pintes 20 onces 6 gros de vin. 13 3 4

Ce qui porte la déperdition en poids à 1 6 2

environ du 11.e au 10.e, ou à raison de 9 $\frac{1}{2}$ pour cent, au lieu de 1 $\frac{1}{2}$ qu'elle est en volume.

On voit dans nos différentes expériences, qu'ainsi que nous l'avons dit, un moût en fermentant, perd d'autant plus de son poids, qu'il est de meilleure qualité, mais toujours en donnant un volume de vin presque égal au sien. A l'appui de ce fait, nous citerons encore le moût de l'année 1811, dite *de la Comète*, et provenant de raisins cueillis dans la même vigne que ceux avec lesquels nous avons fait les expériences dont nous rendons compte.

En cette année, qui a été si favorable à la maturité des raisins, nous avons trouvé qu'un vase contenant 1000 grains d'eau, en contenoit à très peu près 1100 de moût et seulement 990 de vin, d'où il résultoit dans le poids une déperdition juste du 10.e, ou à raison de 10 pour cent.

Si on eût mis ce moût fermenter dans un vase assez bien clos, sans cependant avoir l'appareil *Gervais*, ni aucun autre équivalent, la diminution dans le volume se seroit composée d'une très légère évaporation, et d'une quantité également très petite des vapeurs foiblement alcoholiques que le gaz acide carbonique entraîne toujours en dissolution avec lui.

La déperdition du 10.[e] dans le poids, occasionnée presque entièrement par le dégagement du gaz acide carbonique, étoit inévitable de quelque manière et avec quelque appareil que se fît la fermentation. Quant à celle en volume, laquelle, dans ce cas, nous évaluons à beaucoup moins de $\frac{1}{100}$, elle est uniquement due à la clôture, et elle doit, toutes circonstances d'ailleurs égales, varier suivant le plus ou le moins d'exactitude dans cette clôture; mais elle n'est jamais considérable, même dans un vase ouvert.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

Elle a été faite le 27 octobre avec des raisins de treille, dits chasselas, peu mûrs. Le moût de ces raisins a été employé comparativement seul, et additionné de sucre.

Dans son état naturel il pesoit spécifiquement 1063, 50. Il saturoit $\frac{8}{100}$, et son résidu n'étoit que de $\frac{160}{1000}$.

Un volume de 20 onces et demie de ce moût pesoit	1 l.	5 on.	7 gr.
Et après sa fermentation	1	4	$4\frac{3}{4}$
La déperdition en poids a été de «		1	$2\frac{1}{4}$

ce qui fait du 17.[e] au 16.[e], ou à raison de 6 pour cent.

Le vin qui en est provenu pesoit spécifiquement 1001, 25. Il saturoit *idem* $\frac{8}{100}$, avoit un résidu de $\frac{21}{1000}$, et n'a donné que $\frac{156}{1000}$ d'eau-de-vie à 0, 935.

Dans un volume de deux pintes du même moût pesant 4 livres 4 onces, nous avons fait dissoudre du sucre jusqu'à ce que sa pesanteur spécifique devînt à-peu-près égale à celle du moût de la troisième expérience, qui étoit de 1083; il en a fallu quatre onces ou le 17.e du poids du moût; il pesoit alors spécifiquement 1082. Cette addition n'a rien changé à son acidité, mais son résidu étoit de $\frac{212}{1000}$ au lieu de 160.

Son poids absolu avec le sucre étoit de	4 l.	8 on.	« gr.
Et après la fermentation, il n'a été que de	4	2	2
La déperdition a été de.	«	5	6

du 13.e au 12.e, ou à raison de 8 pour cent, au lieu de 6 qu'elle étoit avant l'addition du sucre.

Le vin de ce moût sucré pesoit spécifiquement 997, 25, au lieu de 1001, 25. Il saturoit *idem* $\frac{8}{100}$, avoit un résidu de $\frac{24}{1000}$ au lieu de 21, et il a donné $\frac{236}{1000}$ d'eau-de-vie au même titre, au lieu de 156 qu'il donnoit dans son état naturel.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Les quatre expériences dont nous venons de donner les résultats, n'ayant pas été faites en assez grandes masses pour connoître à-peu-près à quel point augmente de volume, et devient alcoholique l'eau dans laquelle plonge le tuyau d'un appareil qui y conduit l'acide carbonique dégagé des moûts en fermentation, nous avons à ce dessein fait l'expérience suivante.

Le 21 octobre, dans un tonneau pouvant contenir 228 litres, nous avons mis jusqu'à trois à quatre pouces près du bondon, du même moût que dans la troisième

expérience. Dans le bondon de ce tonneau étoit ajusté et bien luté un siphon en fer blanc de 15 à 16 lignes d'ouverture, dont une extrémité plongeoit dans une terrine contenant environ un litre d'eau.

Le gaz acide carbonique s'est dégagé avec bouillonnement à travers cette eau ; et quand la fermentation a été achevée, nous en avons trouvé le vin égal à celui de la troisième expérience.

Quant à l'eau de la terrine, quoique le volume ne nous en ait pas paru augmenté, nous en avons trouvé la pesanteur spécifique sensiblement diminuée; car, au lieu de 1000, 50, elle n'étoit plus que 0,998,50; ce qui, d'après la table dont nous avons parlé, annonce que cette eau contenoit $\frac{1}{100}$ d'alcohol à 800. Pour nous assurer encore plus que cette eau étoit alcoholique, nous en avons distillé deux mille parties, qui ont donné le quart ou 500 parties d'eau-de-vie à 989,75, ou 11 $\frac{1}{2}$ de *Baumé*.

D'après cette expérience, on ne peut douter que l'acide carbonique n'ait entraîné avec lui un peu d'alcohol; mais nous ne pourrions en évaluer, même approximativement, la quantité, n'ayant mesuré assez exactement, ni celle du moût mis dans le tonneau, ni celle de l'eau de la terrine. On voit néanmoins que cette quantité d'alcohol est très petite.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

Sur la fin du mois de janvier 1822, nous avons essayé de faire fermenter comparativement du moût de pommes et de raisins dans des flacons *entièrement clos* et dans d'autres qui étoient plus ou moins bouchés.

Le 23 janvier, dans un flacon marqué *A*, de la capacité de 10 onces d'eau, nous avons mis un poids

de 8 onces de moût de pommes qui pesoit spécifiquement 1067, saturoit $\frac{6}{100}$, et donnoit un résidu de $\frac{196}{1000}$. Nous avons bouché ce flacon avec un bon bouchon de liége, bien frappé, et l'avons ensuite placé près d'un poële, le goulot en bas; le tout pesoit 12,626 grains.

Le 25 matin, nous avons trouvé ce flacon renversé, débouché et ayant perdu une partie du liquide; le poids total n'étoit plus que de . . . . 10,987 grains.

Le liquide qui y restoit fermentoit fort. Nous avons remis le bouchon, que nous avons bien enfoncé, coupé ras et recouvert de lut gras. En cet état nous l'avons laissé debout, c'est-à-dire, le goulot en haut. Le poids total étoit . . . . 11,010 grains.

Le vide dans ce flacon étoit d'environ moitié de sa capacité.

Le 26 le tout pesoit 11,007 $\frac{1}{2}$, le 27 11,000. On voyoit un peu de mouvement dans le liquide, ce qui annonçoit sa fermentation. Nous avons alors remis ce flacon, le goulot en bas, pour voir s'il continueroit à perdre de son poids.

Le 28, le tout ne pesoit *idem* que 11,000. On voyoit quelques bulles se dégager du bas de la liqueur. Le 29 matin, le poids total étoit 10,998, et le soir, à 6 heures, le flacon a sauté en l'air, et toute la liqueur a été perdue. Ce flacon étoit au bas et derrière un large poële; il a sauté beaucoup au-dessus, et est allé tomber à plusieurs pieds de distance.

Le 23 janvier, *idem*, nous avons mis un égal poids de 8 onces du même moût dans un pareil flacon marqué *B*, que nous avons également bien bouché avec un bon bouchon de liége, bien frappé et recouvert de lut gras, et l'avons placé le goulot en haut: le tout pesoit 12,799

grains. Le 27 il pesoit 12,788, et fermentoit. Le 28 il ne pesoit que 12,774. On y voyoit monter les bulles d'air. Le 29 matin il pesoit 12,753. Nous avons alors placé ce flacon le goulot en bas, pour voir s'il continueroit à perdre de son poids, et le même jour entre dix et onze heures du soir, il a fait explosion, ainsi que le flacon *A*, et le peu de liquide que nous en avons recueilli ne pesoit plus spécifiquement que 1040 au lieu de 1067.

Le même jour 23 janvier, dans un égal flacon marqué *C*, mais bouché moins exactement, et posé le goulot en haut, nous avons mis un poids de 8 onces du même moût: la fermentation s'y est faite sans accident, et au bout de quinze jours elle a été finie. La déperdition en poids a été de 3 gros 12 grains, du 21.e au 20.e, ou à raison d'environ cinq pour cent.

Le vin, ou plutôt le cidre de ce flacon *C*, s'étant promptement aigri, nous ne pouvons donner la quantité d'alcohol qu'il auroit fourni.

Le 24 du même mois de janvier, dans un flacon pareil (marqué *D*), bien bouché et recouvert de lut gras, ainsi que ceux ci-dessus *A* et *B*, nous avons mis un égal poids de huit onces de moût de raisins cueillis dans la même vigne que ceux ci-dessus, depuis environ trois mois. Ce moût pesoit spécifiquement 1090 étant trouble, et seulement 1087,50 étant déposé et clair. Il saturoit $\frac{6}{100}$ et avoit un résidu de $\frac{212}{1000}$.

Ce flacon posé le goulot en haut, pèse en tout 12,139 grains; le 28 il pèse 12,137 $\frac{1}{2}$. Il a la surface très écumeuse, et on y voit monter les bulles d'air qui annoncent le commencement de la fermentation. Le 29 il pèse 12,105; le 30, 12,001.

Étonné de voir la grande déperdition qui continuoit d'avoir lieu dans ce flacon, quoique nous l'eussions parfaitement bouché en en coupant le bouchon ras et le recouvrant en entier de lut gras, nous l'avons examiné de plus près et nous avons vu que le gaz acide carbonique, pour se dégager, en avoit un peu soulevé le bouchon avec le lut et s'échappoit par-là. La fermentation a continué de s'y faire sans accidens; et le 14 février, au bout de 20 jours, il ne perdoit plus de son poids et ne pesoit que 11,769 grains.

La déperdition en poids sur ces 8 onces de moût, a donc été de cinq gros dix grains, ou de 370 grains, un peu plus du 12.e, ou à raison de 8 $\frac{1}{2}$ pour cent.

Quant au volume de ce moût, il nous a paru après sa fermentation le même qu'avant.

Le vin qui en est provenu pesoit spécifiquement à 10 d. 994; il saturoit *id.* $\frac{6}{100}$, avoit un résidu de $\frac{22}{1000}$, et a donné $\frac{235}{1000}$ d'eau-de-vie à 935 ou 19 $\frac{1}{2}$ de *Baumé*.

D'après tout ce que nous avons rapporté ci-dessus, si on nous demandoit ce que nous pensons sur les avantages d'une clôture *hermétique*, c'est-à-dire, telle que le gaz acide carbonique ne puisse se dégager des vins qui fermentent que par le tube destiné à le conduire à travers l'eau dans laquelle il plonge, nous répondrions :

1.° *Sous le rapport de la spirituosité des vins*, que tant d'après quelques-unes de nos expériences, que d'après nombre d'essais que nous avons faits des vins fins de *Beaune*, *Meursault*, *Monthelie*, *Montrachet*, *Vollenay* et autres fermentés avec et sans l'appareil *Gervais*, qui nous ont été envoyés par les propriétaires de ces vins, avec les petites quantités d'alcohol foible

recueillies dans le chapiteau de ces appareils, nous avons trouvé un peu plus alcoholiques les vins faits en vases clos; mais cette différence est si légère qu'elle ne peut préjudicier en rien à la qualité des vins de même espèce faits à l'ordinaire.

2.° *Sous le rapport de la couleur.* MM. les commissaires de la Société royale d'agriculture de Toulouse disent l'avoir trouvée plus riche dans les vins qu'ils ont faits en vases clos. Plusieurs propriétaires au contraire, des vins fins dont nous venons de parler, nous ont dit qu'après avoir levé le couvercle de leurs cuves bouchées *à la Gervaise*, ils en avoient trouvé le chapeau sec, et à ces vins moins de couleur qu'à ceux faits à l'ordinaire, ce qui les avoit obligés à les faire refouler. M. *de la Martine*, d'après plusieurs essais faits dans les environs de Mâcon, a également trouvé que les vins faits dans les cuves closes étoient moins colorés. Les expériences de MM. les commissaires de la Société royale d'agriculture de Lyon confirment encore ce fait.

3.° *Sur le bouquet.* Nous n'avons trouvé aucune différence à cet égard dans les vins fins, fermentés des deux manières, qui nous ont été envoyés.

4.° *Sur l'acide carbonique*, contenu en plus ou moins grande quantité dans les vins. Les sentimens des œnologues sont très partagés à cet égard. Les uns disent que cet acide est un principe nuisible, et d'autres assurent qu'il contribue à la bonté des vins. Si ce dernier avis étoit fondé, il en résulteroit que les vins mousseux de Champagne, que le cidre, que la bière, qui contiennent une grande quantité de cet acide, devroient être trouvés meilleurs que nos grands vins de Bourgogne, de Bordeaux, de l'Hermitage et autres,

qui n'en contiennent point ou très peu ; mais cela n'étant pas, nous pensons que ce gaz acide ne les rend pas meilleurs : néanmoins il procure une sorte d'agrément aux liquides ci-dessus peu spiritueux, dans lesquels il se trouve ; et tant qu'il y reste, il en assure la durée.

5.° *Une simple clôture* peut-elle être aussi avantageuse que celle dite à *la Gervaise?* Nous pensons qu'on tirera les mêmes avantages d'une cuve sur laquelle le couvercle sera bien ajusté, sans cependant y employer de lut ni aucun moyen pour l'y contenir avec force, afin que si (ce qui je crois n'arrivera jamais) le gaz acide carbonique ne trouvoit pas assez d'issues pour se dégager à travers les petits intervalles qui y resteront toujours, il pût le soulever un peu pour se faire un passage suffisant, ainsi que cela a eu lieu dans le flacon *D* de la 6.e expérience. Cette clôture est moins dispendieuse, moins sujette à entretien, et d'une exécution infiniment moins difficile. Elle laissera d'ailleurs la facilité de faire dans la cuve tout ce que les circonstances peuvent exiger pour le foulage et autres manipulations, et elle obviera également à l'inconvénient de l'acétification du chapeau de la vendange ; inconvénient qui paroît n'arriver communément dans les vins du midi, que parce qu'on les laisse trop long-temps dans la cuve, mais que nous n'éprouvons guère en Bourgogne.

Nous sommes fâché de ne pouvoir, au sujet de l'acétification du chapeau de la vendange, être de l'opinion de M. *de la Martine*, qui, de ce que le vin, le cidre et la bière s'aigrissent quelquefois dans des bouteilles bouchées, en conclut que cet inconvénient auroit aussi

aisément lieu dans une cuve fermée ; M. *Dru* et MM. les commissaires de la Société royale d'agriculture de Toulouse ont eu dans leurs expériences la preuve du contraire : d'ailleurs notre expérience journalière nous prouve que l'acétification qui se fait aisément dans des vases ouverts, est au contraire longue et difficile dans ceux qui le sont très peu. Un exemple frappant de ce fait est celui rapporté à la fin de ce Mémoire, de la bouteille de vin qui s'est aigrie, quoique bouchée ; mais dont l'acétification s'est faite si lentement, qu'au bout de dix-sept ans elle n'est encore qu'environ au tiers de sa marche. A cet exemple nous en ajouterons un autre qui nous porte à croire que si dans un vase la clôture étoit *parfaite*, il ne s'y feroit aucune acétification. En 1801, nous mîmes dans deux bouteilles un même vinaigre commencé, pour y être achevé. Au bout de quatre mois, celui de la bouteille ouverte le fut entièrement, tandis qu'il ne se fit aucun changement dans celui de la bouteille que nous avions bouchée avec un bouchon de cristal bien recouvert de lut gras, quoique dans cette dernière bouteille, pour favoriser l'acétification, nous eussions laissé un volume d'air environ 25 fois égal à celui du liquide.

D'après ce dernier exemple, et d'après ceux de la 6.ᵉ expérience ci-dessus rapportés, il nous paroît bien démontré que, dans un *vase absolument clos*, il ne peut se faire ni fermentation vineuse, ni fermentation acéteuse. En effet, la première ne pouvant avoir lieu sans perdre de son poids, et la seconde sans augmenter le sien, on conçoit qu'en admettant des vases tels que nous le disons, l'une et l'autre de ces opérations y sont tout-à-fait impossibles.

Réflexions sur la nécessité d'améliorer les vins en beaucoup de cas, pour en assurer la conservation.

Nous savons que nombre de personnes, et même d'œnologues distingués, désapprouvent toutes additions dans les vins; mais comme ils n'appuient leur opinion à cet égard sur aucune expérience qui y soit favorable, et qu'ils se contentent de dire qu'il faut que les vins soient naturels; nous répondons qu'il est avantageux que l'art, en secondant ou corrigeant la nature, contribue à les améliorer, ainsi qu'il le fait pour beaucoup d'autres boissons et pour nos alimens. Par cette amélioration, nous n'entendons point ici d'essayer à leur procurer ces qualités idéales qui, d'après les nombreux exemples qu'on en trouve dans l'histoire, font rechercher certains vins dans certains temps et certains lieux, et les font rejeter dans d'autres; mais nous entendons seulement les moyens de les rendre forts, généreux et susceptibles d'une longue durée.

Nous ne prétendons cependant point en cela contredire ce que dit M. *Thénard* dans ses Elémens de Chimie, tom. 3, pag. 421, *qu'il ne faut pas croire qu'un vin est d'autant meilleur qu'il est plus généreux, ou plus riche en esprit* : nous convenons également avec cet habile chimiste, que la différence que le commerce et nos goûts actuels mettent dans la qualité des vins du midi et celle des vins de Bourgogne, vient du bouquet ou arome qui est particulier à ces vins, et qu'il ne paroît pas jusqu'ici que l'art ait pu imiter; mais il nous permettra de lui observer que c'est une erreur injurieuse aux vins de Bourgogne, de dire *que les meilleurs donnent à peine plus d'eau-de-vie que les vins des environs de Paris.*

Si l'on s'en rapporte à ce que dit M. *Chevalier,* constructeur de l'œnomètre de M. *Cadet de Vaux,* les vins des environs de Paris, les petits vins d'Auxerre et d'Orléans, donnent à cet instrument 1 à 2 degrés; les vins de Mâcon, ordinaires de bonne qualité, y donnent 4 à 5, et les vins fins de Bourgogne 7 à 8 degrés; mais ce qui est plus précis que cela, c'est que les vins de Bourgogne, même de cette année qui, quoique bonne, ne peut pas être citée comme une des meilleures, ont près de 25 pour cent de leur volume d'eau-de-vie à 0,935 de pesanteur spécifique, ou 19° ½ de *Baumé;* nous en avons trouvé plusieurs qui passent ce terme; et les vins d'ordinaire que nous avons employés dans nos expériences ci-dessus rapportées, en ont 20 et au-delà, ainsi qu'on peut le voir. Ce dernier degré de spirituosité même est bien au-dessus de celui des vins des environs de Paris : il est à peu près égal à celui de quelques vins du midi, et notamment de celui qui a servi à l'expérience de la Société royale d'agriculture de Toulouse, dont nous avons donné le résultat. Il est encore égal à celui des vins du Bordelais qui ont le plus de corps ou d'esprit, et qui dans les bonnes années ne donnent qu'un 5.e ou vingt pour cent de leur volume d'eau-de-vie (1).

Quand donc les raisins sont d'une bonne espèce et que la saison les a suffisamment mûris, on peut ne rien ajouter à ces vins et se borner à employer des soins dans leur confection; mais dans tous autres cas, et qui sont très communs, si l'on veut avoir des vins durables, ce seroit étrangement s'abuser de croire qu'aucun

---

(1) Voyez les Annales de chimie, tom. 30, pag. 227.

appareil, qu'aucun moyen mécanique puisse leur procurer cet avantage ; et il faut alors de toute nécessité recourir à des additions proportionnées aux besoins des moûts, ou des vins qui en proviennent, quand on a négligé de le faire aux moûts.

Ces additions dans les vins se font en une infinité de lieux, dont la nomenclature ici seroit trop longue. La loi en a reconnu l'utilité en exemptant du droit de consommation les eaux-de-vie employées à cet effet dans la proportion du 20e. D'ailleurs, les bons effets de ces additions qui ont déjà été constatés par beaucoup de savans en cette partie, seront mis hors de doute par les nombreuses expériences que nous avons faites sur des raisins plus ou moins mûrs, plus ou moins desséchés après leur cueillette, sur des moûts plus ou moins réduits par le feu, sur des vins plus ou moins concentrés par la gelée, et les uns et les autres plus ou moins additionnés d'alcohol ou de substances propres à en produire.

En attendant la publication, s'il y a lieu, du résultat de nos expériences sur les fermentations vineuses et acéteuses, d'après laquelle *chacun pourra aisément faire en tous lieux le plus excellent vinaigre*, et apprécier la qualité des moûts et des vins, de manière à leur ajouter ce qui leur manqueroit pour pouvoir en espérer une longue durée, nous allons parler d'un moyen que nous n'avons employé qu'une seule fois, et dans un autre but que celui de la conservation du vin; mais qui sous ce rapport a eu un succès si extraordinaire, qu'il est intéressant que plusieurs personnes le répètent sur différens vins, afin d'en bien constater l'efficacité.

Au mois d'octobre 1804, dans environ une pinte et

demie (de Paris) de vin blanc de 1803, de Saint-Vallerin, côte de Buxy, à cinq lieues de Châlon-sur-Saône, qui étoit devenu jaune, nous mîmes une once de poudre de charbon, et au bout de quelques heures d'infusion nous filtrâmes ce vin qui fut bien décoloré. Sur le marc du filtre nous repassâmes un égal volume du même vin, dont la teinte jaune ne fut guère affoiblie. Ces vins filtrés une seconde fois, cinq à six mois après, furent mis dans deux carafes bouchées en liége, et que nous remplîmes à 2 à 3 lignes près des bouchons. Ces carafes sont restées debout et oubliées dans notre laboratoire à travers différens produits d'expériences; et ce n'a été que le 16 décembre dernier (au bout de dix-sept ans) que nous avons eu occasion de les examiner.

Le vin filtré le premier avoit la surface nette; il pesoit spécifiquement 991,50, *idem* qu'en 1804. Son degré d'acidité étoit également de 3 $\frac{1}{2}$, et il a donné de même $\frac{230}{1000}$ d'eau-de-vie à 935 ou 19 $\frac{1}{2}$ de *Baumé*.

Quant au vin qui n'avoit été filtré que sur le marc, sa surface n'étoit non plus pas altérée; mais il y avoit une espèce de croûte contre les parois supérieures de la carafe près de la surface du vin. Sa pesanteur spécifique étoit 1000,50 au lieu de 991, 50. Son acidité étoit de 15 au lieu de 3 $\frac{1}{2}$, et il n'a donné que $\frac{100}{1000}$ d'eau-de-vie au même titre, au lieu de $\frac{230}{1000}$.

L'acétification de ce dernier vin s'est faite si lentement, que depuis 17 ans il n'a encore qu'environ le tiers de l'acidité qu'il doit acquérir (1).

---

(1) En finissant ce mémoire nous recevons de Toulouse deux brochures, l'une du plus ardent défenseur de l'appareil de Mlle. *Gervais*, et l'autre de quelques acquéreurs de son privi-

lége. Dans ces ouvrages, ces messieurs font des reproches graves, et même des menaces à toutes les personnes dont les expériences ont démenti les résultats extraordinaires qu'ils avoient annoncés, et qui, guidées par le seul intérêt de la vérité, cherchent à préserver de l'erreur les propriétaires de vignes qui, d'après l'illusion vraiment étonnante que quelques savans d'un mérite distingué se sont faite sur cet appareil, pourroient lui croire encore les propriétés merveilleuses dont on l'avoit si généreusement gratifié.

Quant à nous, nous avons prouvé que cet appareil n'est pas nouveau, et nous répétons que non seulement une simple clôture nous paroît préférable, mais encore qu'en vaisseaux non couverts la différence qui en résulte pour la spirituosité des vins est à-peu-près nulle, et que leur déperdition en volume ou mesure y est très peu considérable.

DES COMESTIBLES
ET DES VINS
DE LA GRÈCE ET DE L'ITALIE,
EN USAGE CHEZ LES ROMAINS;

PAR G. PEIGNOT.

TOUT ce qui regarde les mœurs des peuples de l'antiquité, même dans les plus petits détails, a droit d'intéresser les sociétés savantes, comme monumens historiques très précieux; en effet, ces détails sur la vie privée des anciens, sont comme des reflets de lumière, qui, jetés sur le vaste tableau de l'histoire des nations, font mieux ressortir le caractère de chaque peuple, et nous identifient, pour ainsi dire, non avec tel ou tel personnage, mais avec la société telle qu'elle existoit dans des temps reculés. C'est ce qui nous a engagé à diriger nos recherches vers les mœurs et usages des Romains; non que ce genre n'ait déjà été traité en général par beaucoup d'écrivains,

mais nous l'avons considéré sous un point de vue particulier, c'est-à-dire, sous le rapport du luxe et de la somptuosité dans tout ce qui pouvoit frapper les regards du public, ou intéresser les citoyens du premier rang dans la première ville du monde, tels que les triomphes, les théâtres, les bâtimens, les repas, l'ameublement, etc. etc. Nous avons déjà présenté à l'Académie quelques fragmens de ce grand travail, particulièrement sur les théâtres. L'indulgence avec laquelle elle a bien voulu accueillir ces lectures, nous enhardit à lui offrir aujourd'hui un autre fragment de la partie de notre travail qui est relative aux repas; ce fragment traite particulièrement des comestibles chez les Romains, du prix que l'on y mettoit, et des différentes sortes de vins que l'on servoit sur leurs tables. S'il étoit possible d'exposer ici le résultat complet de nos recherches sur le luxe de ces maîtres du Monde dans leurs repas, et de détailler tout ce que nous avons recueilli sur le raffinement des Apicius (1), sur la somptuosité

(1) On connoît trois Apicius, tous trois célèbres dans les annales de la cuisine; mais celui qui l'emporte sur les autres est M. Gabius Apicius, qui dépensa, dit-on, soixante millions de sesterces (12,000,000 de fr.) pour sa table, et qui se tua, craignant de mourir de faim,

délicate de Lucullus, sur la prodigalité d'Esopus, sur le luxe extravagant d'Antoine et de Cléopâtre, sur les folles profusions de Caligula, de Claude et de Néron; sur la gloutonnerie inconcevable de Vitellius; sur les caprices dispendieux de Verus; sur les monstruosités insensées d'Héliogabale, de Gallien, etc. etc.,

---

parce qu'il ne lui restoit plus qu'une fortune de dix millions de sesterces (2,000,000 de fr.). On lui attribue le traité *de Opsoniis et condimentis, sive arte coquinaria,* qui certes ne vaut pas maintenant notre *Cuisinière bourgeoise*, car il y auroit du courage et peut-être du danger à tâter des mets préparés d'après la plupart des procédés de l'auteur. Mais il n'est pas certain que ce traité soit de ce fameux gourmand; il est publié sous le nom de *Cœlius Apicius*, et ce prénom de *Cœlius* ne convient à aucun des trois Apicius. Il seroit possible que *Cœlius* fut le nom de l'auteur, et *Apicius* le titre du livre, comme nous disons un *Barême*, pour désigner un livre de *Comptes faits*. Ainsi, le titre de ce livre seroit : L'*Apicius*, ou *De l'Art de la cuisine, par Cœlius.* Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est divisé en dix livres, ayant chacun un titre grec. Voici comment ils sont intitulés dans l'édition de M. J.-N. Bernhold, *Lubeck*, 1791, *petit in*-8.° de 230 pages. Le livre I.er a pour titre : Epimelès, *le Soigneux :* il est divisé en trente-cinq chapitres très courts, pages 1-8. = Livre II.e, Sarcoptès, *celui qui coupe les viandes*, cinq chapitres, pag. 9-13. = Livre III.e, Cepuros, *ce qui tient au jardinage*, vingt-un chapitres, pages 14-20.

on seroit bientôt convaincu que la réputation gastronomique des Romains n'est pas moins colossale que leur réputation politique et militaire. Mais nous ne parlerons aujourd'hui que de leurs comestibles et de leurs vins.

.... Quant aux mets, nous ne pouvons débuter par un passage ancien plus approprié à la circonstance, que celui d'Aulu-Gelle, contenant un fragment de Varron sur le luxe de la table. « Varron, dans sa satire sur les « repas, dit Aulu-Gelle, décrit en beaux vers

---

= Livre IV.e, Pandecter, *le Copieux*, cinq chap., pag. 21-34. = Livre V.e, Osprios, *qui regarde les légumes*, huit chapitres, p. 35-41. Livre VI.e, Aeroptès, *des volailles*, neuf chapitres, p. 43-48. = Livre VII.e, Polytelès, *le Somptueux*, dix-sept chapitres, pag. 49-58. = Livre VIII.e, Tetrapus, *des quadrupèdes*, neuf chapitres, p. 59-71. = Livre IX.e, Thalassa, *la Mer*, quatorze chapitres, p. 72-76. = Livre X.e, Halieus, *le Pêcheur*, quatorze chapitres, p. 77-81 : en tout cent trente-sept chapitres. = Le reste du volume est, jusqu'à la page 230, rempli de différentes tables et de variantes. Un auteur moderne a dernièrement fait deux traités de l'ouvrage dont nous venons de parler, attribuant l'un, le *de Re culinaria*, à Cœlius Apicius, et l'autre, *de Opsoniis*, à Gabius Apicius : l'erreur nous paroît assez singulière. (V. *Cours gastronomique*, Paris, 1809, *in*-8.°, p. 280.)

« iambiques, toutes les espèces de raffinemens « que le luxe et la délicatesse avoient intro- « duits. Cette pièce fait l'énumération de « tous ces mets rares et exquis que la gour- « mandise et la voracité la plus insatiable re- « cherchent avec tant d'avidité par terre et « par mer. Je conseille à ceux qui en ont le « loisir, continue Aulu-Gelle, de consulter « l'original (malheureusement il ne nous est « point parvenu); il me suffit de mettre sous « les yeux du lecteur la liste des morceaux « estimés et le nom des lieux qui les produi- « sent, telle que je l'ai lue dans Varron, qui « s'élève de toutes ses forces contre un abus « aussi odieux. Je vais décrire exactement « tout ce que ma mémoire me présentera. » Nous ferons observer que tous les objets dont la nomenclature va suivre, ne pouvoient s'acquérir à Rome qu'au poids de l'or, soit à raison de la rareté, soit à raison de l'éloignement, « 1.° Le *paon* de l'île de Samos ; 2.° le « *faisan* de Phrygie ; 3.° la *grue* de l'île de « Mélos ; 4.° le *chevreau* d'Ambracie ; 5.° le « *thon* de Calcédoine ; 6.° la *murène* (1) de

(1) Il est assez singulier que la murène, poisson si recherché par les Romains, ne nous soit plus connue, et que nous n'ayons à ce sujet que des conjectures fon-

« Tartèse (ville d'Espagne à l'embouchure « du fleuve Bœtis, maintenant le Guadalqui- « vir); 7.° la *morue* de Pessinunte; 8.° l'*huî-* « *tre* de Tarente (1); 9.° le *pétoncle* (petit

---

dées sur ce qu'en ont dit assez imparfaitement les naturalistes anciens et modernes. Catrou et Rouillé, dans leur grande *Histoire romaine*, tom. XIV, pp. 388-391, ont donné une longue note sur la murène, avec une gravure représentant un mâle et une femelle. Nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage.

(1) Les huîtres de Brindes avoient la prééminence sur les autres; mais Cn. Sergius Orata ou Aurata, qui, le premier, établit des réservoirs pour les huîtres, à Bayes, l'an 660 de Ro. — 94 av. J.-C., donna la préférence à celles du lac Lucrin; par la suite on en alla chercher à Brindes pour les mettre dans ce lac. PLINE, qui liv. IX, 54-79, nous transmet ces détails, ajoute qu'en général les poissons de la même espèce sont plus délicats dans un pays que dans un autre; par exemple, on préféroit le loup marin, pêché dans le Tibre entre les deux ponts, le turbot de Ravenne, la murène de Sicile, l'*ellops* (ou l'esturgeon) de Rhodes, etc.

Puisqu'il est ici question de ce Sergius Orata, je dirai, d'après VALÈRE-MAX. liv. IX, ch. 1, que ce somptueux Romain établit, à la campagne, des bains et des réservoirs d'eau de mer au-dessus de ses bâtimens. Il fit construire sur les bords du lac Lucrin des édifices d'une grandeur et d'une hauteur extraordinaire; et cela pour pouvoir manger les huîtres les plus fraîches. Mais en bâtissant trop avant dans des eaux qui appartenoient

« coquillage très délicat) de Chio; 10.° le « poisson de l'île de Rhodes, nommé par les « Romains *ellops;* il n'est plus connu; on « croit que c'est l'esturgeon; 11.° le poisson « de Cilicie, que les Romains appeloient « *scari* (1); 12.° la *noix* grecque; 13.° le fruit

---

à la république, il se trouva engagé dans un procès que lui fit le fermier Considius. A ce sujet, L. Crassus plaidant sa cause, dit plaisamment que l'ami Considius avoit grand tort de croire qu'en éloignant Orata du lac Lucrin, il l'empêcheroit de manger des huîtres, et que, s'il ne les prenoit point là, il sauroit bien en trouver sur le toit de sa maison. — Disons un mot du surnom Orata ou Aurata donné à ce Sergius : Columelle, reprochant aux Romains les sommes immenses qu'ils dépensoient en réservoirs et en viviers, dit : « De même que de grandes familles se glorifioient de surnoms qu'elles devoient à la reconnoissance publique, pour des actions honorables ou utiles; de même on voit Sergius *Dorade* (*Aurata*) et Sergius *Murène,* s'enorgueillir de noms empruntés de ceux des poissons dont leur luxe fait toute la célébrité. »

(1) Ennius nomme ce poisson *cerebrum Jovis.* On le pêchoit sur les côtes de l'Asie mineure. On assure qu'Octave voulant peupler les mers d'Italie de ce poisson qui y étoit inconnu, en fit mettre une très grande quantité sur sa flotte, et les fit répandre sur les côtes de la Campanie, avec ordre de rejeter dans les flots, pendant cinq ans, tous ceux que l'on auroit pris à la pêche.

« des palmiers d'Egypte (les *dattes*) ; et 14.° « l'*aveline* de l'Ibérie. » Telle est la traduction du texte d'Aulu-Gelle ; mais des renseignemens puisés dans beaucoup d'autres auteurs, nous ont fourni les détails suivans, qui, sans contredire ceux de Varron, font encore mieux connoître la diversité du goût des Romains, goût quelquefois assez bizarre, comme on le verra. Les mets qu'ils estimoient le plus étoient le poisson, et surtout le mulet ou surmulet (1), le turbot, l'esturgeon, le loup-

(1) Le surmulet ou mulet, *mulus*, étoit un poisson fort rare, et dont les Romains étoient si friands qu'ils alloient le pêcher dans les lieux les plus lointains. Ils faisoient cas surtout de la tête et du foie. SÉNÈQUE, *Quest. nat.* III, 17, dit : « Un surmulet ne paroît pas frais, s'il ne meurt dans les mains des convives. On l'expose à la vue, dans des vases de verre ; on observe les différentes couleurs par lesquelles une agonie lente et douloureuse le fait passer successivement. Ils en tuent d'autres dans la sauce, et les font confire tout vivans. » Ce raffinement est dû, selon Pline, IX, 17, à Apicius. Il paroît que les surmulets étoient fort chers. SUÉTONE, *Tibère*, 34, raconte que cet empereur se plaignit amèrement de ce que trois surmulets avoient été vendus plus de trente mille sesterces (6000 fr.). Une autre fois, on lui avoit envoyé un surmulet d'une grosseur démesurée ; il pesoit cinquante livres ; il le fit porter au marché, et dit : « Je serai bien trompé si ce

marin, les huîtres et autres espèces de coquillages ; puis le sanglier qu'on servoit souvent tout entier ; les grues de Malte, les paons, les poules de Guinée, les grives, les bec-figues, les coucous, les rossignols, les faisans, les oies et surtout le foie (1), les canards et même les escargots (2) ; ils mangeoient

---

n'est pas Apicius ou Octavius qui achète ce poisson. » En effet, les deux gourmands enchérirent l'un sur l'autre, et Octavius l'emporta moyennant cinq mille sesterces (1000 fr.). C'est SÉNÈQUE, qui, *lettre* 95, rapporte ce dernier trait de Tibère. Un nommé Crispinus, dont JUVÉNAL, *sat.* IV, fait un si hideux portrait, paya un de ces poissons six mille sesterces (1200 fr.).

(1) PLINE, XIV, 15, dit que Scipion Metellus, ce sévère Romain, qui, ainsi que Caton d'Utique, son ami, ne voulut pas survivre à la liberté de Rome, ne dédaigna pas d'indiquer une recette pour engraisser les oies et rendre leur foie plus délicat. Il est vrai que M. Seïus, chevalier romain, lui disputa la gloire de l'invention. Pline ne décide pas auquel des deux elle appartient.

(2) Un peu avant la guerre civile entre César et Pompée, dit PLINE, IX, 82, Fulvius Hirpinus établit auprès de Tarquinies, des parcages pour les escargots. Il les distinguoit par classes, mettant séparément les blancs qui naissent dans le territoire de Réati, ceux d'Illyrie, qui sont les plus grands, ceux d'Afrique, qui sont les plus féconds ; et ceux de Solite, auxquels on donne la prééminence. Il imagina même de les engrais-

aussi des cigognes (1) ; ils aimoient également les saucisses, le boudin, et en général toute la dépouille du cochon (2).

Le lièvre étoit encore très estimé des Ro-

ser avec du vin cuit, de la farine et d'autres alimens, afin que les escargots engraissés offrissent eux-mêmes une jouissance de plus à la gourmandise.

(1) L'usage de servir des cigognes ne remonte pas plus haut que le règne d'Auguste. Un certain Asinius Sempronius, d'autres disent Rutilius Rufus, s'avisa pour leur malheur de les juger propres à flatter la sensualité des gourmands. On trouve dans une ancienne épigramme, que le peuple vengea la mort des cigognes en refusant la préture à leur meurtrier.

(2) Pline, VIII, 51, assure que les Romains étoient passionnés pour la viande de porc, et que les cuisiniers savoient la préparer de manière à lui donner cinquante goûts différens, *quinquaginta sapores;* mais on n'en préféroit que les morceaux tendres; on laissoit les jambons aux portefaix et aux matelots. Plutarque dit que de son temps on avoit la coutume barbare de percer les cochons avec des broches rougies au feu, pour que la chaleur fît répandre le sang dans toutes les parties de la viande et qu'elle devînt plus tendre et plus succulente. On sautoit aussi sur le ventre des truies prêtes à mettre bas, et on leur donnoit de grands coups de pied jusqu'à ce que le sang et le lait des marcassins nouveaux-nés eussent pénétré dans les tetines laiteuses et les eussent rendues plus exquises. On ne pouvoit donner un repas excellent sans un plat de tetines de truie, apprêtées avec ce raffinement de cruauté.

mains, car Martial le met au-dessus des autres animaux, quand il dit :

Inter quadrupedes gloria prima lepus.

Le préjugé qui attribue à la viande du lièvre la propriété d'embellir ceux qui en mangent pendant sept jours, existoit déjà chez les anciens, puisque Martial se moque d'une dame romaine fort laide, qui, sur la foi de ce préjugé, ne se nourrissoit que de lièvre, sans en être moins hideuse. L'empereur Alexandre Sévère mangeoit un lièvre à tous ses repas, si l'on en croit Lampridius son biographe.

Les mousserons étoient aussi fort recherchés des Romains. Cicéron, dans une lettre à Gallus, dit qu'on a trouvé une manière de préparer les mousserons qui en fait un mets délicieux. « Je suis tombé malheureusement, ajoute-t-il, sur un de ces plats au souper de Lentulus, et j'en ai mangé avec un tel excès, que j'ai été saisi d'une violente colique. Ainsi moi qui sais user avec tant de modération des huîtres et des lamproies, je n'ai pu résister à mon goût pour les mousserons! Comptez que je profiterai de la leçon (1). » Cicéron avoit alors 50 ans.

---

(1) Il est présumable que les Romains étoient sujets

Les trûffes étoient encore un plat dont les Romains faisoient beaucoup de cas. Juvénal, *Sat.* v, dit :

.... Post huic radentur tubera, si ver
Tunc erit, et facient optata tonitrua cœnas
Majores. Tibi habe frumentum, Alledius inquit,
O Libye, disjunge boves, dum tubera mittas.

à se tromper comme nous sur la nature des champignons; Juvénal dit : Sat. v *des Parasites :*

Vilibus ancipites fungi ponentur amicis,
Boletus domino; sed qualem Claudius edit,
Ante illum uxoris, post quem nihil amplius edit.

M. Dusaulx a ainsi traduit ce passage : « Les mousserons suspects seront servis aux cliens subalternes; les champignons au maître, mais tels qu'en mangeoit Claude, avant celui qu'il reçut d'Agrippine, après lequel il ne mangea plus rien. » Il nous semble que M. Dusaulx auroit dû citer en premier lieu les champignons qui, sans être plus délicats que les mousserons, sont beaucoup plus dangereux, par la difficulté du choix de ceux qui ne sont pas pernicieux. Il est vrai qu'on dit que Claude a été empoisonné avec des champignons et non avec des mousserons. Pour moi je pense que la plume que son honnête médecin lui passa dans la gorge (par ordre d'Agrippine) pour soulager son estomac, fit plus d'effet que tous les champignons du monde. Au reste il faut convenir que *fungus* et *boletus* signifient, du moins pour nous, champignon et mousseron; je serois cependant plutôt porté à croire que *fungus* signifie champignon, et *boletus*, mousseron.

« .... Viennent ensuite les truffes, si l'on est au printemps, si le tonnerre qui les mûrit a permis d'en composer un plat. Libye, dételle tes bœufs, s'écrioit Alledius, et garde tes moissons, pourvu que tu nous envoies des truffes. »

Pline, L. xix, C. 2, raconte que Lartius Licinius, jadis préteur à Rome, et pour lors gouverneur en Espagne, mordant dans une truffe à Carthagène, se brisa une dent contre un denier romain qui se rencontra au centre de cette truffe. Ce cryptogame s'étoit formé et avoit pris son accroissement autour de ce corps étranger. Pline ajoute que les meilleures truffes et les plus estimées sont celles qui viennent de Barbarie; on en a vu, dit-il, qui étoient aussi grosses que des coings, et qui pesoient au moins une livre. Dans le chapitre 3, il parle aussi des truffes de l'Asie et de celles de la Grèce; mais les plus recherchées étoient celles que fournissoit le Péloponèse.

Nous ne devons point passer sous silence le chou, légume si commun chez les anciens et chez les modernes. Le vieux Porcius Caton en fait le plus grand éloge dans son *Économie rurale*, ch. 156 et 157, surtout sous le rapport des propriétés médicales. Il donne une

infinité de recettes les plus singulières et les plus bizarres, pour guérir toutes sortes de maladies, par le moyen du chou. Ce légume est sa grande panacée ; fièvres, maux d'estomac, bile noire, ulcères, dartres vives, blessures, polype, surdité, tout se guérit avec le chou préparé de diverses manières. Mais il faut dire qu'au temps où Caton écrivoit, il n'étoit point encore venu de médecins à Rome ; et que les Romains, pendant près de 600 ans, n'avoient connu d'autre remède que le chou ; de sorte que, dans la simplicité de leurs mœurs primitives, un jardin leur suffisoit pour y trouver en même temps leur nourriture et leur guérison. PLINE, *liv.* XX, 9, confirme tout ce que dit Caton, et détaille bien d'autres propriétés que les médecins Grecs attribuoient au chou, et que Caton a omises. Il nous apprend qu'un médecin de Gnide, nommé Chrysippe, avoit composé un volume entier en l'honneur de cette plante, et que les divisions de ce livre étoient prises de toutes les parties du corps humain à la guérison desquelles elle pouvoit être employée. Mais revenons au chou sous le rapport alimentaire. COLUMELLE, liv. X, *De cultu Hortorum*, dit que le chou forme un plat estimé du peuple et des rois. MARTIAL, V, *ep.* 79, le regarde

comme un mets excellent. PLINE le place au-dessus de tous les légumes que les Latins comprennent sous le nom d'*olus*. Il y a apparence que le chou fournissoit différens mets qui flattoient la gourmandise. Cependant le fameux Apicius ne les aimoit point ; il en avoit dégoûté Drusus fils de Tibère ; cet empereur, qui les trouvoit bons, eut à ce sujet une querelle avec Drusus. C'est une preuve que le chou figuroit sur les meilleures tables. Ce légume formoit une branche considérable de commerce dans toute l'ancienne Italie.

Voyons maintenant quel prix l'on mettoit à quelques comestibles : un baril de viande salée du Pont, se vendoit quatre cents deniers (356 fr.) ; le baril pouvoit peser huit à neuf cents livres. Les gourmands payoient ordinairement un jeune paon engraissé 44 fr. 50 cent. de notre monnoie ; et un œuf de paon alloit jusqu'à 4 f. 45 c. (1). Nous savons,

---

(1) En général les Romains aimoient beaucoup les œufs ; c'est par-là qu'ils débutoient dans leurs repas, et ils finissoient par les fruits, *ab ovo usque ad mala*. Quant aux œufs de poule, Horace recommande plaisamment, dans sa 4.e satire du liv. II, de préférer les œufs longs aux œufs ronds :

Longa quibus facies ovis erit, illa memento,
Ut succi melioris, et ut magis alba rotundis,

d'après plusieurs auteurs anciens, que l'orateur Hortensius fut le premier Romain qui fit tuer un paon pour sa table, lorsqu'il donna son repas de réception au Collége des Pontifes (1). Dès-lors ils devinrent tellement à la

---

Ponere : namque marem cohibent callosa vitellum.

Les œufs frais étoient surtout du goût des Romains, et en cela ils se conformoient au précepte qu'a depuis consacré l'école de Salerne :

Si sumas ovum, molle sit atque novum.

Les œufs de poule et de paon n'étoient pas les seuls dont ils fissent usage; ils recherchoient encore les œufs de faisans et de perdrix. Gallien prétend qu'ils sont les plus délicats.

(1) Varron, *de Re Rust.* III, 7, s'exprime ainsi à ce sujet : « On dit que c'est Q. Hortensius qui a le premier fait servir des paons dans un repas somptueux qu'il donna à sa réception dans la place d'augure; mais on ajoute que cette action fut alors plutôt approuvée par les débauchés que par les honnêtes gens qui se piquoient encore un peu de rigidité dans les mœurs. (Ælien ajoute même, dans son *Traité des animaux*, v, 21, qu'Hortensius fut traduit en justice pour cette action.) Cependant son exemple ayant été bientôt suivi par la multitude, ces oiseaux sont montés à un prix si exorbitant, que leurs œufs se vendent cinq deniers pièce, et qu'on n'a pas de peine à les vendre eux-mêmes cinquante deniers pièce, de façon qu'un troupeau composé de cent paons peut rapporter aisément quarante mille sesterces, et même qu'il pourroit aller

mode, qu'on n'osoit plus donner à manger sans en servir. Cicéron, dans une de ses lettres à Papirius Pætus, *Epist. famil.* IX, 19, lui dit : *Sed vide audaciam, etiam Hirtio cœnam dedi sine pavone.* « Voyez quelle audace, j'ai donné à dîner même à Hirtius, et il n'y avoit pas de paon! » Aufidius Lurco se fit un revenu de soixante mille sesterces (12,000 fr.) en vendant des paons qu'il avoit engraissés. Une grive coûtoit de 2 fr. 40 cent. à 2 fr. 67 c. VARRON, III, c. 2, raconte que dans la métairie d'une tante de Merula, située à vingt-quatre milles de Rome (à-peu-près huit lieues), sur la voie Salaria, dans le territoire des Sabins, on tiroit de la seule volière, *aviarium* (1), jusqu'à cinq mille grives

---

jusqu'à soixante mille, si l'on exigeoit trois petits par femelle, ainsi que le disoit Albutius. » On voit en effet dans notre texte, qu'Aufidius Lurco tiroit ce revenu de ses troupeaux de paons.

(1) Il y a bien de la différence entre les volières des Romains et les nôtres. Voici, en abrégé, ce que Varron dit de celles qui existoient de son temps : c'étoient de grandes enceintes de maçonnerie de forme ovale, couvertes en tuiles, au milieu desquelles serpentoient de petits courans d'eau. Il y avoit le long du pourtour des chevilles scellées dans la muraille à différentes hauteurs, et de plus des perches inclinées dont un bout portoit à terre et l'autre contre le mur. La porte d'entrée

par an, qui ont été vendues trois deniers pièce, de façon que ce seul objet a rendu dans une année soixante mille sesterces (12,000 f.). Une couple de pigeonneaux se vendoit 45 f. et quelquefois plus. Le même Varron, III, 7, parlant du prix des pigeons, dit : « Quand

---

étoit étroite et basse ; il n'y pénétroit de lumière que ce qu'il en falloit pour que la volatille vît assez clair pour trouver sa nourriture et se percher. Elle ne devoit apercevoir ni les arbres, ni les oiseaux du dehors, crainte que de pareils objets, en lui rappelant sa liberté, n'excitassent ses regrets et ne la fissent maigrir. Près de la grande enceinte, on en avoit établi une plus petite, très éclairée, qui communiquoit avec la première par une porte haute et large. Ce second réduit s'appeloit *seclusorium*, séparoir. Quand le maître vouloit envoyer au marché une certaine quantité d'oiseaux de sa volière, un esclave ouvroit le *séparoir*, chassoit de la première enceinte le nombre d'oiseaux prescrit, et quand ils étoient dans le réduit, il les tuoit après en avoir fermé la porte, afin que leur massacre n'effrayât pas les autres. Dans ces volières, on nourrissoit par milliers des tourterelles, des cailles, des perdrix, des merles, des bec-figues, des grues et surtout des grives. De pareilles volières bien gouvernées rapportoient le double d'une terre de deux cents journaux. (Un fonds de 200 journaux, dit Varron, partagé en terre à blé, vigne, oliviers, etc., donnoit couramment un revenu de trente mille sesterces (6000 fr.)).

les père et mère sont beaux, d'une belle couleur, sans défaut, et d'une bonne race, on les vend communément deux cents *nummi* ou sesterces (40 fr.) la paire, et même mille (200 fr.), quand ils sont d'une beauté rare : ces jours-ci, le chevalier Romain Axius disoit à un homme qui lui offroit mille *nummi* d'une paire, qu'il ne les lui laisseroit pas à moins de quatre cents *denarii* (356 fr.) » De grosses asperges dont, selon Pline, trois pesoient une livre, se vendoient jusques à 6 fr. la pièce (1). Mais, de tous les mets, le plus somptueux et le plus volumineux, étoit un sanglier entier farci de pièces de gibier et de volailles ; on nommoit ce plat *le sanglier à la troyenne*, par allusion au cheval de Troie ; il devoit être fort dispendieux. Le premier Romain qui fit servir sur table un sanglier entier, fut Publius Servilius Rullus, père de ce Rullus qui publia la loi agraire sous le consulat de Cicéron, l'an 691 de R.—63

---

(1) Il paroît qu'on faisoit peu cuire les asperges chez les Romains, si l'on en juge par un mot familier à Auguste. Quand cet empereur vouloit qu'on expédiât promptement une affaire, il disoit : « *Asparago citiùs*, n'y mettez pas plus de temps qu'à faire cuire une asperge ; » comme l'on dit maintenant, le temps de cuire un œuf frais.

av. J.-C. On voit que cet usage étoit assez moderne chez les Romains.

Les mets que nous venons de citer pourroient, la plupart, être du goût des modernes; mais il en est d'autres dont nous nous accommoderions bien moins, et qui cependant passoient pour des morceaux très friands. La chair d'ânon et celle de chien furent successivement à la mode, surtout la chair des petits chiens suçant encore le lait de la mère, *catuli lactantes* (PLINE, XXIX, 4, 5, 14). Le hérisson fut très recherché, et même on le saloit. On mangeoit aussi des espèces de rats que nous nommons loirs, et que les Romains appeloient *glires*. Ce mets étoit devenu si sensuel et si délicat, que le consul Scaurus, en 638 de R.—116 av. J.-C., obligea les censeurs à le proscrire. Mais on ne continua pas moins à en faire usage dans les bonnes tables. VARRON, III, 16, dit que pour les engraisser, on les enfermoit dans des tonneaux, sans lumière, et qu'on les nourrissoit de châtaignes, de glands et de noix; mais que Fulvius Hirpinus substitua à ces tonneaux le *glirarium*, cage de son invention. Winckelmann a parlé d'un *glirarium* trouvé à Herculanum. MARTIAL, III, 58, nous apprend que les habitans de la campagne engraissoient des glires pour

en faire présent à leur patron de la ville. Le même F. Hirpinus avoit aussi, comme nous l'avons dit, établi des réservoirs ou parcages d'escargots qu'il avoit fait venir de tous côtés. Les Romains les aimoient beaucoup. Mais croiroit-on qu'ils servoient, comme objet de luxe et de gourmandise, certains vers blancs, courts et épais, qui vivent dans l'épaisseur des arbres, des bûches et du vieux bois ? Ces vers se nommoient *cossus*. On parvint, dit PLINE, XVII, 24, à les engraisser avec de la farine; et on les servoit dans les meilleurs repas comme un manger délicieux (1).

Plusieurs savans ont prétendu que la racine nommée *silphium* ou *laser* de Cyrène, dont le suc appelé *laserpitium*, entroit, soit dans

(1) Les Orientaux et surtout les Grecs avoient un mets qu'ils recherchoient beaucoup et qui ne nous tenteroit guères plus que celui dont nous parlons. « Les nymphes des cigales, dit Valmont de Bomare, étoient regardées autrefois comme un mets exquis. Les Orientaux et les Grecs mangeoient les cigales, même après leur changement. Aristote nous apprend qu'avant l'accouplement on préféroit les mâles, et qu'après l'accouplement on préféroit les femelles, à cause des œufs qu'elles contenoient; *quo tempore gustu suavissimae antequam cortex rumpatur.* »

es ragoûts des Romains, soit dans leurs médicamens, n'étoit autre chose que notre *assa-fœtida*. Le docteur Bentley, Evelin, Laurence et Geoffroi, *Mat. méd.*, t. 11, p. 606, sont de cet avis ; mais Théophraste, Dioscoride, et l'ancien scoliaste d'Aristophane, donnant au *silphium* une odeur douce, suave et très agréable, on peut croire qu'il n'a aucun rapport à l'*assa-fœtida ;* des auteurs modernes faisant une distinction entre le *laser* de Cyrène et le *laser* de Perse, pensent que le premier provient du *ferula tinginata*, et le second du *ferula assa-fœtida*. Il est vrai que l'*assa-fœtida* dont l'odeur et le goût nous paroissent insupportables, faisoit et fait encore les délices des Orientaux. Quoi qu'il en soit, le *silphium* étoit si estimé et si rare, que les Romains déposoient dans le trésor public, tout ce qu'ils en pouvoient acquérir. J. César, selon Pline, XIX, 3, s'en empara de 1500 livres pesant, lorsqu'il viola le trésor. Cette drogue étoit excessivement chère. Le *silphium* de Cyrène ayant été perdu longtemps avant que Pline n'écrivît, on en tira d'Arménie, de Médie et de Perse. Athénée désigne le *laserpitium* sous le nom de *succus magydaris*. Voyez sur le *silphium*, la seconde partie d'un mémoire de M. l'abbé Belley, dans

la collection de l'*Académie des Inscriptions*, partie historique, *tom.* XVII, *in*-12, *pag.* 35-43. Le *laserpitium* n'entroit guère que dans les ragoûts des tables les plus somptueuses.

Nous ne devons pas passer sous silence le *garum*, cette sauce fameuse et si estimée des gourmands de l'antiquité, qu'ils l'achetoient plus de 20 fr. la fiole. Ce liquide étoit une espèce de saumure faite, dit-on, avec des boyaux de poisson fermentés (1). On en con-

---

(1) On trouve plusieurs manières de préparer le *garum*, dans les *Geoponiques* (lib. ult. cap. ult.). En voici une qui ne donnera pas grande idée de l'excellence de cette sauce si vantée : *Intestina piscium saliuntur, in sole inveterantur, circumagendo tenuantur, liquamen colatum garum est.* Humelberg, dans ses notes sur Apicius, VII, c. 13, n.° 4, donne une autre recette qui paroît plus recherchée : CONFECTIO GARI : *Sume pisces minores salsos, aut si salsi non fuerint, saliantur pauco sale, et mitte ex illis sextarium unum, et de bono vino sextarios tres, et coque in aereo vase usque dum duae partes consumantur, et tertia remaneat ; tum cola per saccum usque ad claritatem, et refrigeratum mitte in vitream ampullam, et utere.* Il n'est question dans ces deux recettes, ni de thon, ni de maquereau. *Pisces minores salsi* pourroient assez désigner des anchois.

Les Turcs font encore usage du *garum*, qu'ils pré-

noissoit différentes sortes. Les pauvres se contentoient de la saumure de thon ; mais celle qui se faisoit avec le sang du *scomber* ou maquereau, étoit réservée pour la table des riches. Aussi MARTIAL, XIII, 102, parlant de ce dernier *garum*, dit :

Expirantis adhuc scombri de sanguine primo
Accipe fastosum munera cara garum.

« Reçois ce riche présent, cet excellent *garum*, fait avec le premier sang d'un maquereau expirant. » Dans l'épigramme suivante, XIII, 100, il fait ainsi parler le *garum* commun, ou plutôt l'amphore qui le contient, *amphora muriae* :

Antipolitani, fateor, sum filia thynni :
Essem si scombri, non tibi missa forem.

« Je proviens, je l'avoue, d'un thon d'Antibes ; si je provenois d'un maquereau, je n'aurois pas été pour toi. »

D'où vient le mot *garum ?* Quelques-uns croient qu'il provient d'un poisson que les Grecs nommoient *garos*, et que Rondelet croit être le picarel, qui a conservé son nom

---

parent ainsi : ils pilent des poissons salés et séchés, puis les laissent exposés à l'air, après les avoir suffisamment imbibés d'eau salée pour qu'il s'établisse un commencement de décomposition ; ensuite ils y joignent du thym, du laurier et d'autres aromates. Cette saumure est noire, piquante, et propre à exciter l'appétit.

de *garon* sur les côtes d'Antibes. Les Romains donnoient encore au *garum* le nom de *liquamen*, mais ils se servoient aussi du mot grec en y ajoutant *sociorum*, qui sans doute étoit le *garum* par excellence. On pense que cette sauce étoit faite avec les maquereaux pêchés près les côtes d'Espagne, dans le golfe de Carthagène ; et comme les Romains faisoient une grande consommation de ce poisson dans la préparation du *garum*, cela donna lieu à l'établissement d'une compagnie qui s'étoit emparée de ce commerce. De-là le *garum sociorum*. Enfin, quoique les savans diffèrent beaucoup d'opinion sur l'origine et la recette de ce liquide, il n'en est pas moins certain que le vrai *garum*, du temps de Pline, étoit une friandise tellement estimée, que son prix égaloit celui des parfums les plus précieux. Il est présumable qu'on en faisoit usage dans les sauces comme nous nous servons du verjus et du jus de citron.

Nous ne nous étendrons pas davantage ici sur les principaux comestibles des Romains, parce qu'il en est beaucoup d'autres dont il est parlé dans les fastueux repas dont nous donnons la description très détaillée à la fin de notre ouvrage, tels que celui des Pontifes, de Nasidienus, de Trimalcion, etc. ; c'est là

que l'on trouve étalées toutes les espèces de volailles, de poissons, de gibier, de fruits, de pâtisseries, etc., qui varioient à l'infini sur la table somptueuse de ces premiers gourmands du Monde.

Passons à leurs vins, et voyons d'abord quel accroissement rapide prit le luxe à l'égard des vins étrangers. Lucullus, né vers 639 de R.—115 av. J.-C., ne vit jamais dans son enfance, chez son père, de festin, quelque somptueux qu'il fût, où l'on servît plus d'une fois le vin grec. A son retour d'Asie, en 686—68 av. J.-C., ce même Lucullus en fit, au rapport de Pline, distribuer au peuple plus de cent mille pièces (1) ou cades, *millia ca-*

(1) Pline, xiv, 17, dit positivement : *Ipse* (*Lucullus*) *cum rediit ex Asiâ, millia cadûm in congiarium divisit ampliùs centum.* Mais quelle étoit la contenance du cade? Quoiqu'il soit très connu, je n'ai point trouvé ce mot dans les différentes nomenclatures des mesures romaines. M. Dusaulx, dans ses notes sur la cinquième satire de Juvénal, dit que le cade, qui avoit à-peu-près la figure d'une pomme de pin, étoit une espèce de tonneau qui contenoit la moitié plus que l'amphore; et il donne à l'amphore une contenance de 80 de nos pintes, ce qui feroit 120 pour le cade; ainsi, à son évaluation, Lucullus auroit fait distribuer au peuple 12,000,000 de pintes de vin étranger; ce seroit un peu trop fort. Mais M. Dusaulx a été dans l'erreur; l'am-

dûm ampliùs centum, dans un repas public pour lequel il avoit fait dresser vingt-deux mille tables au milieu des rues de Rome. «Sentius, que nous avons vu préteur, dit Pline, prétendoit que le vin de Chio étoit entré chez lui pour la première fois, lorsque le médecin lui en avoit ordonné pour ses maux d'estomac. » Hortensius laissa plus de dix mille pièces de ce vin de Chio à ses héritiers. Jules-César, au banquet de son triomphe, distribua au peuple des amphores de Falerne et des tonneaux (1) de Chio. Il en fit de même à son

---

phore ne contenoit que 80 livres de liquide et non pas 80 pintes. Cela réduiroit à près de deux tiers la quantité de vin distribuée par Lucullus, et j'avoue que je ne pourrois pas encore ajouter foi à cette prodigalité exorbitante; car, d'après les dénombremens du peuple Romain, que j'ai tous relevés, le cens de 683—71 av. J.-C. ne portoit que 450,000 habitans. Le cade des Romains ne seroit-il pas plutôt le *cados* ou *keramion* des Grecs, qui contenoit 35 pintes $\frac{1}{100}$. Mais cela feroit toujours une quantité (4,200,000 pintes) qui n'est pas présumable. Les anciens nous ont ainsi laissé beaucoup de faits qui résistent à la crédulité la plus aveugle. Les mots *in congiarium*, signifient largesses faites au peuple.

(1) Que l'on ne soit point surpris si nous nous servons du mot *tonneau*; il est vrai que là il peut signifier ce que les Romains entendoient par *dolium*, et le *dolium* étoit un grand vase en terre cuite, assez fort pour

triomphe sur l'Espagne. Lors de son troisième consulat, l'an 703 de R.—46 av. J.-C., chargé du soin des festins sacrés, il servit du Falerne, du Chio, du Lesbos, et du Messine. C'est la première fois qu'on ait fait boire quatre sortes de vins dans un repas.

On ignore l'époque où la vigne a commencé à être cultivée en Italie; les présomptions à cet égard sont que les Phéniciens, les premiers, ont tiré ce précieux plant de la Perse; qu'ils l'ont transporté dans la Grèce, puis en Sicile, et enfin en Italie. Mais pendant bien des siècles cette culture a dû être très foible

---

contenir dix-huit amphores; mais les tonneaux, tels que nous les employons, c'est-à-dire, les futailles composées de planches ou douves rassemblées et réunies en forme de cylindre creux par le moyen de cerceaux, n'étoient point inconnus aux Romains; car PLINE, liv. XIV, ch. 21, en attribue l'invention aux paysans des Alpes. « Ils mettent, dit-il, leur vin dans des tonneaux de bois reliés avec des cercles, et les préservent ainsi de la gelée, etc.; » et Diogène Laërce regarde un certain Pseusippe comme l'inventeur des futailles en général. Ajoutons, pour prouver que les tonneaux existoient du temps des Romains, que l'on en voit encore qui sont gravés sur les bas-reliefs des colonnes Trajane et Antonine. On en voit aussi un sous une inscription sépulcrale citée par Gruter. V. *Gruter, Inscript.*, p. 818, n.° 5.

et très négligée ; on voit que sous les rois de Rome, et même assez long-temps après l'établissement de la république, les Romains attachoient peu d'importance à cette culture. Ce n'est, selon Pline, XIV, 11, que vers l'an 600 de R.—154 av. J.-C., que les vins d'Italie ont commencé à devenir célèbres : *Non à primordio hanc gratiam (vinis) fuisse : post sexcentesimum annum cœpisse.* Avant cette époque, tous les vins de l'Italie étoient confondus; on ne faisoit aucune distinction de territoire pour désigner leurs qualités. Le vieux Caton ne connoissoit ni le Falerne, ni le Massique, ni le Cécube ; mais le luxe de la table faisant des progrès, on commença à distinguer les qualités de certains vins, et bientôt on s'aperçut que les plus délicats provenoient de la Campanie, aujourd'hui terre de Labour au royaume de Naples. M. Cap-Martin de Chaupy, dans sa *Découverte de la maison d'Horace*, Rome, 1767, 3 *vol. in*-8.°, dit, *tom.* 1, *p.* 174, en parlant des cantons qui fournissoient le Cécube, le Massique, le Calène et le Falerne : « Un espace de mer, d'environ vingt milles (un peu moins de six lieues et demie), baigne l'un et l'autre côté de l'embouchure du Vulturne, depuis le mont Massique (aujourd'hui *Mondragone*), qui le sé-

paroit du pays de Minturnes, jusqu'à Liternum qui n'étoit qu'à dix milles de Cumes. Cette étendue renfermoit presque tous les territoires dont empruntoient leur nom les vins les plus connus des anciens. Le Cécube étoit produit par les côteaux qui sont entre Fondi et Gaëte. Le Massique provenoit du mont Massique, dont nous venons de parler. Le territoire de Vulturne, qui étoit une ville du même nom que sa rivière qui le conserve encore, n'en donnoit aucun lui-même; mais il avoit à sa droite, outre celui de *Cales*, ville qui donne le nom au Calène, celui du célèbre Falerne qui tire son nom d'un bourg qui étoit ainsi appelé. Ce territoire de Falerne dépendoit dans le principe de Cumes, et étoit passé dès-lors au pouvoir des Campaniens, etc. »

Mais voyons maintenant quels sont en général les vins que les Romains recherchoient davantage tant dans l'intérieur que hors de l'Italie. On compte le Sétin, le Pucin, les vins d'Albe, le Falerne, le Cécube, le Massique, et le Messine. On connoissoit encore comme vins délicats, ceux de Cos, de Chio, de Lesbos, d'Icare, de Smyrne, de Methymne, le Calybonium, qui se recueilloit près de Damas, en Syrie; les vins de Leucate, de Milet, de Biblos, de l'île d'Issa dans la mer

Adriatique, enfin, de Mendos. Mécènes, bourgade de Toscane, produisoit aussi des vins de très bonne qualité, que l'on nommoit *Mécénates* (1). Pline classe les vins d'Italie, en usage de son temps, dans l'ordre suivant par rapport à la qualité. 1.° Le *Pucin* ou *Prœcien* (comme le nomment les Grecs), auquel l'impératrice Livie disoit qu'elle devoit ses quatre-vingt-deux ans. 2.° Le *Sétin*, qu'Auguste et ses successeurs ont préféré. 3.° Le *Cécube*, qui avoit plus de renom que les précédens, mais dont le vignoble n'existoit plus du temps de Pline. 4.° Le *Falerne* (2), parti-

(1) *Mœcenas* étoit un surnom étrusque et local, que plusieurs familles ont porté. Outre le favori d'Auguste, on connoît encore un *Mœcenas*, secrétaire de Sertorius, qui a été égorgé, ainsi que son maître, dans un repas que lui donna le lâche Perpenna, à Huesca en Espagne, l'an 73 av. J.-C.

(2) Quand en général le Falerne étoit trop fort, on l'adoucissoit en le coupant avec du vin de Chio, ou en le mêlant avec du miel. *Chio nota si commista Falerni est*, dit Horace, *sat.* x, *liv.* 1, *v.* 24. De tous les vins d'outre-mer que l'on buvoit en Italie, il n'y en avoit pas de plus doux que celui de Chio. Quant au mélange du Falerne avec le miel, Horace a dit encore, *lib.* 11, *sat.* 4 :

Aufidius forti miscebat mella Falerno.

Je ne sais où l'abbé Galiani a puisé ce qu'il dit dans

culièrement celui du canton Faustien ; on divisoit le Falerne en trois espèces : le Gauranien, qu'on récoltoit au haut des collines, il étoit sec ; le Faustien, qui croissoit à mi-côte, il étoit doux ; et le Falerne proprement dit, qui venoit au bas du côteau, et qui étoit léger. 5.° Les vins d'*Albe*, très doux en général. 6.° le *Surrentin*, propre aux conva-

---

ses *Notes sur Horace*, du Cécube et du Falerne. Il prétend « que ces deux sortes de vin étoient des boissons composées, ce que nous appelons des *liqueurs*, et que les Romains ne les buvoient qu'après les avoir collées dans une cuiller trouée comme nos cuillers à olive, mais plus grande ; et il ajoute que c'est cette cuiller qu'ils appeloient *patera*. *Paterâ novum fundens liquorem*, dit Horace, 1, *ode* 32. Les cabinets des curieux, continue-t-il, sont pleins de ces *coli vinarii* où l'on faisoit la mixtion et le coulis des drogues qui entroient dans la composition de leurs boissons. » Cette opinion singulière, appuyée sur une érudition qui porte à faux, n'a pas besoin d'être réfutée. Quand Horace célèbre si souvent le Falerne et le Cécube, il parle certainement de vins et non pas de liqueurs; il seroit ridicule de croire que les Romains convertissoient en boisson composée, tous les vins qu'ils récoltoient sur le territoire de Falerne et sur les côteaux de Cécube. En général l'abbé Galiani, malgré la vivacité de son esprit, son originalité et son érudition, n'a nullement été heureux dans ses Notes sur Horace.

lescens comme très léger ; Tibère le considéroit comme de l'excellent vinaigre, et Caligula, comme du vin tourné. 7.° Le *Massique*. 8.° Les vins de *Stata*, voisins du Falerne et devenus très bons. 9.° Les vins de *Calène*, de *Fondi*, de *Vélitres*, de *Priverne*; celui de *Segni*, propre aux médicamens ; enfin, les vins de *Messine*, nommés *Mamertins*, que J. César a mis en vogue. Quoique provenant de Sicile, ils étoient comptés parmi les vins italiques ; et depuis J. César, on les mettoit au 4.e rang des vins les plus estimés. V. Pline, *Hist. nat.*, liv. xix, §. 8, n.° 4, et §. 17. Le plus vanté de ces vins étoit celui qu'on appeloit *Potulans*, du nom, dit-on, de son premier cultivateur. On distingue également, en Sicile, les vins de *Taurominium*. Telle est la classification des vins d'Italie donnée par Pline, *liv.* xiv. Il parle encore d'une infinité d'autres que nous n'avons pas cru devoir rapporter ici ; et il termine son livre sur les vins, par dire que s'il vouloit en compter tous les genres, il en trouveroit plus de 195, et au moins le double s'il entroit dans le détail des espèces.

Mais si nous quittons Pline, voyons ce que Virgile a dit avant lui des vins les plus renommés de son temps. Nous en avons déjà men-

tionné quelques-uns; malgré cela, le passage des *Géorgiques*, liv. II, vv. 89-102, peut n'être pas déplacé ici. « Nos raisins d'Italie, dit-il, sont bien différens des raisins de Méthymne à Lesbos. On recueille du vin blanc dans l'île de Thasos, ainsi que dans la Maréotide (1). Ce dernier vient dans une terre grasse, tandis que l'autre croît dans une terre légère. Les raisins de Psythie donnent un excellent vin liquoreux (2). Il y a des raisins

---

(1) Méthymne étoit la principale ville de Lesbos, île de la mer Égée; Thasos, aujourd'hui Tasso, est une île de la même mer. Le vin de Maréotide est l'excellent vin d'Alexandrie. Ces deux derniers vins représentent tous les bons vins blancs de Grèce et d'Égypte.

(2) Je me sers du mot *liquoreux* pour exprimer *passo*, parce que le vin dont il est question se faisoit avec du raisin ou cuit au soleil ou cuit au feu; ce qui produisoit une espèce de vin de liqueur comme le vin de paille, de Malvoisie, etc. Au reste, les anciens avoient trois sortes de vin doux, le *passum* ou *pessum*, fait avec des raisins à demi desséchés; le *defrutum*, qui étoit un vin réduit à moitié par la cuisson, et le *mulsum*, composé de vin et de miel.

Il paroît que les Romains connoissoient le vin mousseux, car Virgile dit :

. . . . *Ille impiger hausit*
Spumantem pateram. . . . .

Mais quelle étoit cette sorte de vin? C'est ce qu'il est impossible de deviner.

gris d'où sort un vin léger qui fait aisément chanceler et bégayer les buveurs ; il en est des rouges, et enfin des précoces. Que dirai-je de vous, vins de Rhétie (1), inférieurs cependant à ceux de Falerne? Puis-je passer sous silence les vins d'Aminée (vins forts qui l'emportent sur celui de Tmole, et même sur le vigoureux Phanée), et le vin léger d'Argos, le plus coulant de tous et qui se conserve le plus long-temps (2)? Je ne vous oublierai point, précieuses grappes de l'île de Rhodes, dont la liqueur charme les Dieux et les mortels ; ni vous, gros raisin, que nous nommons *bumaste*. Au reste, il est impossible et inutile de dire toutes les espèces de raisin, etc. » Virgile, avec juste raison, n'a point

---

(1) La Rhétie comprenoit le pays des Grisons, la Valteline, le Trentin et le Tyrol.

(2) Les savans sont partagés sur le lieu qui produisoit le vin d'Aminée. Pline cite plusieurs sortes de vignes qui eurent ce nom, telles que *minor aminea*, *major aminea*, et *gemella aminea*, différenciées par la grosseur du raisin, et parce qu'il étoit double dans la dernière classe de ces vignes. Macrobe prétend que cette vigne étoit un quartier du mont Falerne ; d'autres assurent que c'étoit un canton de la Thessalie. Quoi qu'il en soit, le vin d'Aminée étoit un vin distingué. Le Tmole étoit une montagne de Lydie ; le Phanée étoit un promontoire de l'île de Chio ; Argos étoit dans le Péloponèse.

parlé du vin d'Aricie (dans le Latium) ; la vigne qui le produisoit étoit extrêmement élevée, et son vin très âpre : c'est ce qui a fait dire à Cynéas, ambassadeur de Pyrrhus, étonné de la hauteur de cette vigne et de l'âpreté de son vin, que la mère d'un tel fruit méritoit bien d'être pendue à un gibet aussi élevé.

Le vin du Vésuve, chez les anciens, ne doit pas être passé sous silence. Il étoit produit par un raisin double, qu'on appeloit pour cette raison *gemella*. Ce vin étoit un peu âpre, mais excellent à garder. Il y avoit deux espèces de ces raisins doubles ; la plus petite, mais la plus délicate, couvroit les côteaux de Surrente et du Vésuve, selon *Columelle, de Re rust.*, III, c. 2 ; et ces côteaux étoient les plus célèbres de la Campanie : *Aliae duae gemellae quae ab eo quod duplices uvas exigunt gemellae vocantur, austerioris vini, sed aequè perennis. Earum vulgo notissima quippè Campaniae celeberrimos Vesuvii colles, Surrentique vestit.* Pline et Martial mettent au rang des vins les plus distingués, ceux du mont Vésuve. L'abondance étoit telle sur la pente de cette montagne, que l'on appeloit cet heureux pays *Bacchi et Cereris certamen.* Virgile, *Géor-*

giques, II, dit aussi : *Talem dives arat Capua, et vicina Vesevo ora jugo.* Il mettoit les contrées voisines du Vésuve au nombre des plus fertiles de l'Italie. L. FLORUS, *liv.* I *et* XVI, en parlant des riches côteaux qui produisoient l'excellent vin, dit : *Gaurus, Falernus, Massicus et pulcherrimus omnium Vesuvius.* Et STRABON, *liv.* V, s'exprime ainsi : *Hisce locis incumbit Vesuvius mons amœnissimis habitatus agris.* Maintenant c'est la partie la plus voisine de la mer qui produit le célèbre et trop rare *Lacryma Christi* (1).

Les vignes étoient en général très fécondes en Italie. T. VARRON, *de Agric.*, I, c. 2, dit que le *jugerum* de vigne (un peu plus d'un

(1) Il est certain qu'avant que les éruptions modernes du Vésuve eussent ravagé les revers de la montagne, on avoit continué d'y cultiver la vigne avec succès. En 1631 le Vésuve n'étoit point encore abandonné dans les parties approchant de la cime, quoiqu'il sortît quelques feux de son sommet, et qu'il s'échappât de la chaleur et de la fumée par divers soupiraux. Outre des eaux chaudes et minérales que l'on pratiquoit encore, on y cultivoit la vigne, qui y avoit été transportée de la Grèce du temps de Jeanne, première reine de Naples, et qui donnoit un vin délicieux que Pétrarque et Boccace ont célébré.

demi arpent) produit jusqu'à dix et même quinze *culei* de vin. (Le *culeus* équivaut à cinq cent trente de nos litres.) COLUMELLE, *de Re rust.*, III, 3, nous apprend que l'on a regardé comme un prodige ce qui est arrivé dans ses terres de Cerentia, savoir : qu'un cep de vigne a porté plus de deux mille grappes de raisins ; que quatre-vingts ceps ont donné, la seconde année de leur greffe, sept *culei* de vin, et que de nouvelles vignes en ont rapporté pour la première fois, sept amphores par *jugerum*. (L'amphore contient vingt-six litres et demi.) Il ne faut cependant pas croire que tous les vignobles étoient de cette fécondité.

Les Romains avoient deux sortes de vaisseaux pour conserver le vin ; l'un se nommoit *amphore*, et l'autre *cade*. (Nous avons déjà dit un mot de ces deux vaisseaux, mais nous en parlons plus au long dans notre *Traité des poids et mesures*.) On bouchoit hermétiquement l'amphore et le cade, puis on les déposoit dans une chambre haute exposée au midi ; de sorte qu'on peut dire que, chez les Romains, la cave étoit au grenier. Cette chambre s'appeloit *horreum vinarium*, *apotheca vinaria*. Comme ce fut depuis le consulat de Lucius Opimius Nepos, 633 de

Rome, 121 ans avant J. C., que les Romains commencèrent à estimer les vins vieux, il fallut multiplier les celliers dans tous les quartiers de Rome, pour y mettre les vins en garde et à demeure : plus le vin étoit vieux, plus on le recherchoit.

Mais c'est ici le cas de rapporter ce que Pline l'ancien, mort en 832 de Rome, 79 de J.-C., nous a transmis sur la récolte du vin Opimien, sur sa qualité et sur la valeur qu'il a acquise jusqu'au moment où il écrivoit : « Tous les vins (dit-il, *liv.* XIV, c. 4,) se trouvèrent bons sous le consulat de L. Opimius, année où C. Gracchus fut tué au milieu des séditions qu'il excita parmi le peuple. Les chaleurs furent excessives, et tous les fruits de la terre furent comme confits. Cela arriva l'an de Rome DCXXXIII. On trouve de ces vins qui ont passé deux cents ans, et qui ont pris la consistance du miel, avec une certaine amertume. C'est ce qui arrive à tous les vins extrêmement vieux; il seroit impossible d'en boire, si l'on n'y mettoit beaucoup d'eau. Cependant, moyennant un certain mélange, ils donnent un excellent goût aux autres vins. Chaque amphore de ces vins a coûté dans le temps cent deniers; si l'on ajoute à ce capital l'intérêt de six pour cent par an, qui est

un taux raisonnable, il ne faut pas être surpris que du temps de Caïus César, fils de Germanicus, cent soixante ans après la récolte de ces vins, l'once s'en soit vendue cent deniers; car, comme nous l'avons dit dans la vie du poëte Pomponius Secundus, tout le vin qui fut bu dans le repas donné par ce Romain à Caïus César, fut acheté au prix de cent deniers l'once, et il n'y en eut pas une goutte de versée qui n'eût coûté cela. »

On voit donc par ce récit de Pline, que l'once du vieux Opimien se vendoit cent deniers (88 f. 11 c.); mais il faut observer dans le cas présent, qu'on entend par once, chez les Romains, la douzième partie de l'amphore; que l'amphore contenoit quatre-vingts livres romaines, et que la livre romaine équivaut à douze onces quatre gros, ancien poids de France : ainsi, c'est à-peu-près sept livres de liquide, un peu plus de deux pintes, qui coûtoient 88 fr. 11. c. Le bon vin ordinaire de Falerne se vendoit cent deniers la cruche, ainsi qu'on le voit dans un fragment du liv. 365 de Diodore, rapporté par Constantin Porphyrogénète dans son *Extrait des vertus et des vices*.

Nous ne terminerons pas cet article des vins, sans citer un manque de bienséance

qui étoit assez commun chez les Romains, pendant leur repas : c'étoit de faire servir des vins de différentes qualités, et quelquefois des mets, suivant le degré de considération que l'on avoit pour tels ou tels convives, quoiqu'admis à la même table. Plusieurs auteurs ont signalé cette inconvenance, surtout Juvénal, dans sa cinquième satire intitulée : *Les Parasites;* mais celui qui nous fournit le plus de détails à cet égard, est Pline le jeune, qui, dans sa sixième *lettre* du *liv.* II, adressée à Avitus, s'exprime ainsi : « Je me suis trouvé à souper chez un homme, selon lui, magnifique et économe; selon moi, somptueux et mesquin tout à la fois. On servoit pour lui et pour un petit nombre de conviés, des mets excellens; l'on ne servoit pour les autres que des viandes communes et de mauvais ragoûts. Il y avoit trois sortes de vins dans de petites bouteilles différentes, non pas pour en laisser le choix, mais pour l'ôter. Le premier étoit pour la bouche du maître de la maison, et pour nous, qui étions aux premières places; le second pour les amis du second rang, car il aime par étages; le dernier pour ses affranchis et les nôtres. Quelqu'un qui se trouvoit près de moi me demanda si j'approuvois l'ordon-

nance de ce repas? Je lui répondis que non. Et comment en usez-vous, me dit-il? — Je fais servir également tout le monde, car j'assemble mes amis pour les régaler, et non pour les offenser par des distinctions injurieuses. La différence du service ne distingue point ceux que ma table égale. — Quoi! reprit-il, traitez-vous de même les affranchis? — Pourquoi non; dans ce moment je ne vois point en eux des affranchis, je n'y vois que des convives. — Cela vous coûte beaucoup, ajouta-t-il? — Point du tout. — Quel secret avez-vous donc? — Quel secret! C'est que dans ces occasions je ne fais pas servir de mon vin, mais du vin de mes affranchis. » (*Trad. de* M. de Sacy.)

Tel est le résultat de nos recherches, tant sur les principaux comestibles que sur les vins dont les Romains faisoient usage. Puisse ce foible fragment d'un travail assez étendu sur le luxe et la somptuosité de leurs repas, offrir quelqu'intérêt à l'Académie. Cela nous encouragera à lui en présenter d'autres, soit sur les lois somptuaires des Romains, relatives à la bonne chère, soit sur la manière dont ils régloient tout ce qui tient au service

de la table, soit enfin sur toutes les folies et les monstruosités inouies qui ont souillé leurs *Triclinia*, et que l'histoire nous a transmises, sans doute pour nous prouver qu'il n'est aucun genre où ces maîtres de la terre n'aient voulu se montrer des hommes vraiment extraordinaires. Félicitons les peuples modernes, qui, dans l'ordre social actuel, n'ont heureusement ni la volonté ni les moyens d'acquérir une pareille réputation.

COMBAT

DE FONTAINE-FRANÇAISE (1),

SOUTENU PAR

HENRI IV EN PERSONNE.

Par C.-X. GIRAULT.

Dans bien des affaires j'ai combattu pour la victoire ;
mais à Fontaine-Française j'ai combattu pour la vie.
Paroles de Henri IV.

Aucun historien n'a parlé dans tous ses détails de la journée de Fontaine-Française ; chacun d'eux en a donné quelques particularités, mais ces traits sont épars, isolés, disséminés. Cependant le combat dans lequel Henri IV donna peut-être la plus grande preuve de sa bravoure, déploya le plus d'habileté dans la position de ses forces, montra le plus d'intelligence à tirer parti du terrain ; l'affaire dont le résultat fut pour la France,

(1) Fontaine-Française, gros bourg sur la Vingeanne, renferme une population de 1100 individus. Cette terre a été successivement possédée par les maisons de *Vergy*, de *Longvic* et de *Chabot ;* c'est à cette dernière qu'elle appartenoit sur la fin du XVI.e siècle. Elle appartenoit en dernier lieu à madame de la Tour-du-Pin de St.-Julien, morte à Paris sur la fin de mai 1820.

et même pour l'Europe, d'une si haute importance, méritoit d'être connue dans ses plus petits détails : tout devient grand, lorsqu'il s'agit de Henri IV.

La solennelle abjuration de ce prince ayant enlevé tout prétexte aux fauteurs de la Ligue, le maréchal de Brissac introduit dans Paris le souverain légitime (1) ; Villars lui remet la ville de Rouen ; la Champagne reconnoît ce prince pour son Roi ; mais le duc de Mayenne qui commandoit en Bourgogne, persiste dans son obstination, et Jacques Laverne, maire de Dijon, pour avoir tenté de remettre cette ville en l'obéissance de Henri IV, porte sa tête sur un échafaud, le 29 octobre 1594.

Le surlendemain le duc de Mayenne arrive dans cette cité, met ses soldats à discrétion chez les habitans, jusqu'à ce qu'on ait payé les contributions par lui imposées ; retient prisonniers les principaux citoyens, visite les villes de Beaune et de Châlon, et les traite de la même manière.

Cependant le duc de Biron s'étoit emparé de Beaune et d'Autun, marchoit sur Nuits, le 27 mai étoit sous les murs de Dijon, et dès le

(1) Le maréchal de Brissac offrit une écharpe richement brodée à Henri IV à son entrée à Paris. Le Roi en l'embrassant lui donna la sienne et le décora du titre de maréchal de France.

lendemain il s'étoit rendu maître de cette ville.

Ce maréchal s'empressa d'annoncer au Roi cet heureux événement. Sa lettre portoit que les habitans ayant pris les armes contre le vicomte de Tavannes et contre le sieur Francesco, gouverneur du château de Dijon (qui vouloient les contraindre par la force des armes à demeurer sous l'obéissance du duc de Mayenne), l'avoient appelé à leur secours; qu'il étoit entré dans la ville avec vingt-cinq hommes, où, par la grâce de Dieu, il avoit chassé ceux de l'union jusqu'au château, quoiqu'ils eussent réduit les habitans à un coin de la ville et les alloient forcer sans sa venue, qui, bientôt, fut suivie de toute l'armée, avec laquelle il tenoit le château assiégé. (*Journal de l'Étoile*, II-211.)

Henri IV étoit à Troyes lorsqu'il reçut ces nouvelles. Il devina ce dont le duc de Biron ne l'informoit pas, c'est-à-dire, que le connétable de Castille, qui venoit de forcer Tremblecourt d'évacuer la Haute-Saône, pourroit bien marcher sur Dijon, afin d'y rétablir les affaires du duc de Mayenne. Ce Monarque sentit qu'il n'avoit pas un moment à perdre pour le devancer; il dépêcha de suite le comte de Thorigny, à la tête de neuf cents hommes de cavalerie. Lui-même partit

aussi en grande diligence, après avoir écrit au lieutenant-général de Langres la lettre suivante :

« Mons. Roussat. Je vous envoie la réponse « que je fais au sieur de Tremblecourt, pour « l'asseurer de mon acheminement aux plus « grandes journées que je puis, pour estre « samedi à Dijon, où, ayant pourveu à ce « qui sera nécessaire pour assiéger le chas- « teau, je me délibère y laisser deux mil « hommes de pied et quatre cent chevaulx, « pour, avecques le reste de mon armée, « m'en aller droit où sera le connestable de « Castille, en quelque lieu que je le puisse « joindre. De sorte qu'il ne fault plus crain- « dre qu'il puisse entreprendre aulcune chose « qu'il ne m'ayt aussitost sur les bras. Dont je « vous ai bien voulu advertir, afin que vous « en asseuriez tous mes bons serviteurs et « subjets. S'il survient quelque chose, je « vous prie m'en advertir. Et sur ce, je prie « Dieu qu'il vous ait, Mons. Roussat, en sa « sainte et digne garde.

« Escrit à Bar-sur-Seine, le 1.er jour de « juin 1595.

« *Signé* Henri. Plus bas, *Ruzée.* »

Henri IV arriva effectivement le samedi 3 juin 1595, à Saint-Seine, et le lendemain

dimanche 4 juin, à dix heures du matin, à Dijon.

Mémoires Tavannes. Informé que le duc de Mayenne, retiré en Franche-Comté, s'étoit réuni à Gray au connétable de Castille, qui venoit d'y passer la D. Grappin. Saône avec dix-huit à vingt mille hommes, quoique cette rivière fût débordée, le Roi résolut de prendre les devants, afin d'arrêter la marche des Espagnols, et de donner le Mém. Sully. temps aux troupes françaises d'arriver près de lui. Il dépêcha le marquis de Mirebeau D. Merle. pour se trouver de suite à son château de ce nom, et le sieur d'Aussonville à Saint-Seine-sur-Vingeanne, chacun à la tête de leurs compagnies. Henri IV écrivit aussi des billets à différens seigneurs des bords de la Vingeanne (1), pour se trouver en armes avec leurs gens le lendemain sur son passage. Le rendez-vous général fut assigné au château de Lux; le comte de Thorigny fut laissé à

---

(1) Entre autres à Guillaume d'Hautemer de Fervaques, seigneur de Grancey, mort en 1613, âgé de 75 ans, le plus vieux guerrier du temps d'Henri IV; il s'étoit fait connoître à la bataille de Renti, en 1554, à celles de Saint-Quentin, Dreux, Saint-Denis et de Moncontour. Henri IV récompensa sa bravoure par le bâton de maréchal de France.

Dijon, avec sa troupe, pour suivre les opérations du siège du château.

Le Roi sortit de la ville le 5 juin à cinq heures du matin, par la porte Saint-Nicolas, à la tête d'un petit nombre de soldats, et d'un cortège d'environ quarante gentilshommes. Il suivit la route de Lux, et arriva, non loin des bords de la Vingeanne, vers une heure après midi, près du bourg de Fontaine-Française.

Henri IV, averti que le connétable avoit fait passer la Saône à son artillerie, sur un pont de bateaux, détacha le marquis de Mire- Mém. Sully.
beau avec cinquante à soixante chevaux, pour aller à la découverte. Les rapports qui lui étoient faits ne s'accordant pas entièrement, il s'avança lui-même avec cent à cent vingt hommes de cavalerie, uniquement pour reconnoître le terrain. A peine eut-il fait D. Merle.
quelques pas qu'il vit revenir à lui, assez en désordre, le marquis de Mirebeau chargé par trois à quatre cents cavaliers, qui lui paroissoient devoir être suivis de toute l'armée et vouloir s'emparer du village de St.-Seine.

Si le choc ne se fût pas engagé entre les pelotons envoyés à la découverte, il est certain que le combat n'auroit pas eu lieu. Le connétable ne cessoit de répondre au duc de Mayenne qu'il n'avoit pas été envoyé pour

entrer en Bourgogne, mais seulement pour couvrir et défendre la Franche-Comté; que ses instructions ne portoient pas d'autres ordres; et il se tenoit renfermé dans son camp de Saint-Seine.

Cependant, sur les pressantes instances de Mayenne pour que l'on repoussât les partis de cavalerie qui se présentoient au-delà de Fontaine-Française, le connétable crut pouvoir lui accorder cinq compagnies de chevau-légers, commandés par Villars-Houdan, et autant d'arquebusiers à cheval, commandés par D. Rodrigo Belluno.

Lorsque Villars-Houdan fut parvenu au-dessus de la colline, d'où il vit l'armée royale en bataille, il avertit les Espagnols de se préparer au combat; mais ceux-ci lui répondirent qu'ils avoient des ordres contraires; qu'on les avoit envoyés seulement pour combattre des détachemens de l'armée ennemie, mais non l'armée entière. En vain Villars-Houdan leur représenta qu'il s'agissoit de leur honneur; qu'ils ne devoient pas laisser échapper une si belle occasion d'acquérir de la gloire; que le combat étoit indispensable; qu'on étoit dans l'impossibilité de se retirer, étant en présence de l'ennemi; qu'il valoit mieux combattre avec honneur,

que d'être poursuivi et battu honteusement. Ces représentations ne produisirent aucun effet.

Alors Villars-Houdan eut recours au capitaine Samson, avec lequel il étoit lié, et le fit prier, au nom de leur amitié réciproque, de venir le joindre avec sa compagnie, ajoutant qu'il n'étoit pas question, dans les circonstances où l'on se trouvoit, de prendre les ordres du général et de suivre à la lettre la discipline militaire ; qu'il s'agissoit de ne point abandonner son ami dans la pressante nécessité où il se trouvoit.

Samson se laissa aller à ce conseil, vint joindre son ami avec sa compagnie de chevau-légers, le seconda de tous ses moyens et avec tant d'ardeur, qu'il y perdit la vie.

Mais revenons au récit du combat.

Le maréchal de Biron, qui arrivoit en ce moment auprès du Roi, s'offrit pour aller savoir des nouvelles plus positives, avec la compagnie du baron de Lux (1). A peine eut-il fait mille pas, qu'il trouva, à moitié chemin de Saint-Seine, une garde avancée de soixante chevaux, qu'il chargea, et alors il aperçut toute l'armée espagnole. Il remar- Sully.

(1) Cent chevaux, disent les Mém. de Tavannes.

qua surtout quatre cents chevaux plus avancés qui poursuivoient d'Aussonville précédemment envoyé par le Roi à la découverte, avec cent cinquante hommes (1).

D'Aussonville, en se repliant, avoit détourné l'orage qui vint fondre sur le maréchal de Biron. Le sieur de Rhoosne, qui commandoit la cavalerie espagnole (de six cents chevaux), la divisa en deux pelotons pour cerner les troupes du Roi. Biron se servit de la même tactique, en lui opposant à droite, le marquis de Mirebeau (2) qu'il avoit ramené au combat, se plaça lui-même au centre, et donna la gauche à commander au baron de Lux. Ce dernier soutint le choc jus-

Sully.

(1) Deux compagnies de chevau-légers, dit d'Aubigné.

(2) Jacques de Chabot, marquis de Mirebeau en Bourgogne, comte de Charni, conseiller-d'État, mestre de camp du régiment de Champagne, lieutenant pour le Roi en Bourgogne, et chevalier de ses ordres, mort le 29 mars 1630, étoit petit-fils de Léonor Chabot-Charni, qui empêcha le massacre de la Saint-Barthelemi en Bourgogne, de concert avec le président Jeannin, dont Charles de Chabot son fils épousa la petite-fille. Cette maison de Chabot étoit alliée à la maison de France par le mariage d'une sœur naturelle de François I.er avec Jean de Longvy.

qu'au moment où il fut renversé par son cheval tué sous lui. Le maréchal, qui avoit eu des avantages au centre, vole au secours du baron de Lux, et rétablit l'aile gauche; mais bientôt il est lui-même si impétueusement chargé par cent vingt cavaliers commandés par Villars-Houdan, et qui débusquoient de derrière un bois pour couvrir le corps d'armée espagnole, que ce maréchal fut obligé de se replier vers la hauteur où le Roi recevoit les renforts qui lui étoient amenés par les divers seigneurs des environs.

Henri IV détache le capitaine Choupes avec cent chevaux, pour marcher au secours du maréchal; mais le nombre des ennemis croissant à chaque instant, ce renfort fut entraîné avec les autres, et revint auprès du Roi. Ce Monarque sentit que s'il succomboit dans ce premier choc, ses troupes étoient défaites et Mayenne rentroit de suite en Bourgogne; voyant qu'il n'avoit de ressources que dans lui-même, couvert d'une simple cuirassine, sans se donner le temps de prendre son casque, il appelle par leurs noms ses guerriers, et leur crie : A MOI, MESSIEURS, ET FAITES COMME VOUS ALLEZ ME VOIR FAIRE(1).

Sully. d'Aubigné.

d'Aubigné. Mém. Tavannes.

(1) Suivant Breunot, il auroit crié : *Avancez, noblesse; avancez; suivez votre Roi.*

En vain on lui représente qu'il y avoit trop de hasard à se jeter au milieu des ennemis. IL EST VRAI, dit-il, MAIS SI JE NE LE FAIS, ET SI JE NE M'AVANCE, LE MARÉCHAL DE BIRON

Mathieu. S'EN PRÉVAUDRA TOUTE LA VIE. Il charge le duc d'Elbœuf de rallier les fuyards, donne la gauche à commander au duc de la Tré-

100 chevaux dit Maimbourg. mouille, se met à la tête de deux cents chevaux que venoit de lui amener le comte de Tavannes, et de quelques compagnies d'arquebusiers à cheval; et quoiqu'il vît bien que, n'ayant que trois cent cavaliers, il en auroit

Daniel. près de huit cents et six escadrons à com-

Dutillet. battre, ce prince marche lui-même à la rencontre des ennemis, renverse le premier corps de cavalerie qu'il atteint, enfonce le second, et parvient à rejoindre le maréchal de Biron, qui, blessé à la tête (1) et au ventre, se défendoit avec intrépidité avec les soixante chevaux qui lui restoient. Villars-Houdan reçoit un coup de mousquet dans le bras, et

Maimbourg. se retire à Saint-Seine; La Trémouille, arri-

---

(1) Les Comtois renvoyèrent, par un trompette, à Henri IV, le casque que le maréchal de Biron perdit dans l'action au combat de Fontaine-Française; le Roi eut un fort long entretien avec ce jeune trompette, sur l'étonnement où l'armée espagnole avoit été de la dernière charge. (*Breunot.*)

vé avec cent hommes, faisoit de son côté les plus grands efforts; le Roi, donnant l'exemple aux soldats, se jette, l'épée à la main, au milieu du corps de cavalerie que commandoit Samson, ouvre les escadrons ennemis, les fait plier; leur chef y perd la vie; d'autre côté, Biron ralliant les fuyards, rassemble cent vingt chevaux, les ramène au Roi, et tous deux, chargeant à la fois la cavalerie espagnole, la mettent en déroute et la poursuivent jusqu'auprès d'un bois peu éloigné de l'armée du duc de Mayenne qui arrêta le désordre des siens avec cinq compagnies de chevau-légers espagnols, commandés par D. Rodrigo-Belluno, qu'il obtint enfin de pouvoir envoyer au secours de ses gens.

Péréfixe, d'Aubigné, de Thou, Merle, Tavannes.

Henri IV ne s'étoit pas tellement laissé emporter par l'action, qu'il n'eût aperçu, à droite et à gauche, deux bois remplis de fusiliers par lesquels il eût couru risque d'être enveloppé, s'il se fût permis d'aller braver le gros de l'armée du connétable. En conséquence il suspendit sa course, et se borna à se tenir sur ses gardes. Dans le même moment il aperçut deux autres corps de cavalerie qui débouchoient d'un bois. Il fait halte, et se dispose à les bien recevoir. L'ennemi, étonné d'une aussi ferme contenance, s'arrête un

moment. Henri, saisissant cet instant d'indécision, en profite pour regagner en bon ordre
d'Aubigné. la hauteur, premier théâtre du combat, et, par cette manœuvre, se dégager entièrement de l'armée ennemie. Il opéra ce mouvement avec tant d'ordre et de supériorité, que, dans le même jour, presqu'au même instant, il remporta l'honneur de la plus belle victoire et de la plus belle retraite dont les fastes de
Sully. ce règne à jamais mémorable nous aient fourni l'exemple.

En arrivant à son premier poste, le Roi y trouva les chevau-légers du duc de Vendôme, le comte de Chiverny, le comte d'Auvergne, le chevalier d'Oise, MM. de Vitri, de Clermont, de Ricey, d'Aix, de Rambures, de La Curée, d'Heures, de Saint-Géran, de la Boulaye, qui arrivoient avec leurs compagnies au nombre de plus de 800
d'Aubigné, Daniel, Degrain. chevaux; il les range sur le côteau, en ordre de bataille, en forme deux pelotons, se met à la tête du premier, donne l'autre au maréchal de Biron, prêt à tourner l'infanterie espagnole si elle venoit à bouger. Mais les ennemis, persuadés que l'armée française étoit derrière la hauteur, n'osèrent pas venir recommencer l'attaque, et accusant de trahison le duc de Mayenne, par un tour de

conversion, rebroussèrent chemin; leur infanterie s'ouvrit pour donner passage à la cavalerie et protéger sa retraite. Henri IV, en capitaine expérimenté, voulant faire un pont d'or à l'ennemi qui fuyoit, se contenta de faire suivre les Espagnols jusqu'à ce qu'ils eussent repassé le village de Saint-Seine où étoit le quartier général du connétable de Castille, et manda aussitôt le reste de la cavalerie qu'il avoit laissée à Dijon. Le lendemain, il fit suivre l'armée par le duc de Guise (1), jusqu'à ce qu'elle eût repassé la Saône sur ses ponts. Au retour de cette reconduite, le Roi embrassa le jeune duc, qui avoit tué de sa main un espagnol dont il avoit reçu un défi, et lui dit : IL EST BIEN JUSTE QUE CEUX QUI TROUVENT DE VIEUX EXEMPLES DE VERTU DEVANT EUX, LES IMITENT ET LES RENOUVELLENT POUR CEUX QUI VIENNENT APRÈS.

Mém. de Tavannes, de Sully, d'Aubigné, Pepin.

(1) Charles de Lorraine, duc de Guise, fils d'Henri le *Balafré*, né le 20 août 1571, s'étoit soumis à Henri IV en 1594, et en obtint le gouvernement de Provence; il avoit épousé Henriette, fille du maréchal de Joyeuse; obligé de sortir de France par rapport à l'ombrage qu'il faisoit au cardinal de Richelieu, il se retira à Florence et mourut à Cuna le 30 septembre 1640.

On rapporte qu'un jour M. de Guise dit à Henri IV;

Mathieu. Ce combat qui porta le dernier coup à la Ligue, est mémorable par la haute vaillance qu'y déployèrent le Monarque et ses sujets fidelles contre les principaux chefs de la Ligue, de Thianges, de Thenissey, Samson et Villars-Houdan (1); aussi Henri IV disoit-il : DANS BIEN DES AFFAIRES J'AI COMBATTU POUR LA GLOIRE, MAIS A FONTAINE-FRANÇAISE J'AI COMBATTU POUR LA VIE (2). Si ce

Maimbourg.

d'Aubigné.

Sire, vous ètes à mon gré un des hommes les plus agréables du monde, et notre destin portoit que nous fussions l'un à l'autre. Si vous n'eussiez été qu'un homme d'une condition médiocre, j'aurois voulu vous avoir à mon service, à quelque prix que c'eût été; mais puisque Dieu vous a fait naître un grand Roi, il ne pouvoit pas être autrement que je ne fusse à vous. Henri IV l'embrassa et lui répliqua : VOUS NE ME CONNOISSEZ PAS ENCORE VOUS AUTRES; MAIS JE MOURRAI UN DE CES JOURS, ET QUAND VOUS M'AUREZ PERDU, VOUS CONNOÎTREZ CE QUE JE VALOIS ET LA DIFFÉRENCE QU'IL Y AVOIT DE MOI AUX AUTRES HOMMES. (*Mém. de Bassompierre.*)

(1) Villiers-Houdan, ayant reconnu le Roi qui le chargeoit lui-même, n'osa combattre contre lui (Péréfixe), fut blessé d'un coup de mousquet au bras, dans l'action qu'il soutint contre le maréchal de Biron.

(2) Ce mot, rapporté par Péréfixe, est imité de Salluste *cum Gallis pro salute non pro gloriâ certare.* Plutarque (*Vie de Cés.*) rapporte que César disoit la même chose de la bataille de *Munda* en Espagne, qu'il gagna contre Pompée (av. J.-C. 45 ans).

Monarque dégagea lui-même Biron des mains des ennemis, s'il avertit La Curée de se garer d'un cavalier prêt à le transpercer, Mainville ne quittoit pas la personne du Roi; il réservoit son coup de pistolet pour le premier qui oseroit s'en approcher, et ajusta un Espagnol si à propos, qu'il lui perça la tête de part en part de trois carreaux d'acier : ce coup siffla aux oreilles du Roi, qui avouoit n'en avoir jamais entendu d'aussi fort. On tenoit prêt à ce prince un excellent cheval turc sur lequel on l'engageoit à se retirer : IL Y A PLUS DE PÉRIL A LA FUITE QU'A LA CHASSE, répondit-il; JE N'AI PAS BESOIN DE CONSEILS, MAIS D'ASSISTANCE. Il donnoit ordre à Roquelaure de courir après les fuyards: *Vous m'excuserez*, SIRE, *on croiroit que je fuis avec eux; l'action sera chaude; je combattrai à vos côtés, et je serai bien aise d'écrire à ma belle amie que j'y étois*. Au cri, gare La Curée, prononcé par le Roi, ce capitaine se retourne, voit un cavalier près de lui, qui alloit lui passer sa lance au travers du corps, et le tue. Après l'action, La Curée (1) vint trouver le Roi, qui étoit en-

Sully.

Buri, Mathieu, Velly.

Mém. Sully, Legendre, III-150.

---

(1) Gilbert Filhet, seigneur de La Curée et de Laroche-Turpin, conseiller-d'État, capitaine des chevau-

core à cheval, et lui accolant la cuisse, lui dit : Sire, il fait bon avoir un maître qui vous ressemble, car il a sauvé la vie au moins une fois le jour à ses serviteurs ; j'ai reçu deux fois aujourd'hui cette grâce de V. M. ; l'une, en ce que j'ai participé au salut général ; la seconde, quand il vous a plu me crier : *gare La Curée*. VOILA, lui dit le Roi, COMME J'AIME LA CONSERVATION DE MES BONS SERVITEURS. (*Bury, tom. 2, pag. 390*).

Le Monarque se loua particulièrement de Grammont, Bellegarde, Gouffier, Mirebeau,
Sully. La Tremouille, d'Elbœuf, Chantal (1) et de

---

légers de la garde, maréchal des camps et armées du Roi, chevalier de ses ordres, étoit un des hommes de confiance de Henri IV, qui ne l'appeloit que *mon curé*; il fit des merveilles aux journées d'Ivry et de Fontaine-Française; l'histoire de Henri IV est remplie de traits de son intrépidité. Il mourut sans enfans, à Paris, le 3 septembre 1633.

(1) Christophe de Rabutin, baron de Chantal et Bourbilly, né en 1564, étoit l'un des chevaliers les plus braves et les plus accomplis de son temps ; il étoit gouverneur de Semur lorsque la section royaliste du Parlement vint se réfugier dans cette ville, et la protégea contre les armes de la Ligue. Dès que Henri IV fut entré en Bourgogne, le baron de Chantal ne le quitta plus ; il suivit ce monarque à la journée de Fontaine-Française, y fut blessé sous les yeux de Henri IV qui

plusieurs autres (1) qui avoient abattu la rosée devant lui. On remarqua surtout que les

---

ne dissimula pas qu'il lui devoit en partie le succès de cette journée, et le récompensa par une pension de 1200 écus.

Le baron de Chantal avoit épousé en 1592, la vertueuse fille du président Fremyot, canonisée sous le nom de M.me DE CHANTAL, fondatrice de l'ordre de la Visitation, de laquelle il n'eut qu'un fils, Celse-Benigne de *Rabutin*, père de la célèbre marquise de Sévigné. (*Voy. sur cette dame mes détails historiques*). Christophe de Rabutin fut blessé à la chasse par un de ses amis, et mourut peu de jours après, en 1601.

(1) Parmi lesquels étoit Claude Le Compasseur de Courtivron, auquel Henri IV accorda ce brevet honorable:

Aujourd'hui 11 juillet 1595, le Roi étant dans son camp et armée à Dijon, désirant reconnoître les bons et fidelles services que lui a faits le sieur Claude Le Compasseur à la prise des ville et château de Troyes, comme aussi à celle de Sens en Bourgogne, même en la négociation des ville et château d'Auxonne, et icelui bien et favorablement traiter, lui a accordé de pouvoir faire ériger, ce dans un an prochain, sa seigneurie de Courtivron en baronie; sans pour ce payer aucun droit; et de ce, S. M. m'a commandé lui faire expédier toutes lettres et provisions nécessaires en vertu du présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main, et fait contresigner par moi son conseiller secrétaire-d'État.

Signé HENRI, et plus bas *Ruzé*.

ducs de Roquelaure, de Liancourt; les marquis de Pisani, du Tresnel, de Château-vieux; les S.rs de Dinteville, de Montigny, de Mirepoix, du Chauffour (1) ne quittèrent point le Roi et combattirent constamment à ses côtés. Aussi Henri IV répondit-il un jour à l'ambassadeur d'Espagne, surpris de le voir entouré et pressé par une quantité de gentilshommes : SI VOUS M'AVIEZ VU UN JOUR DE BATAILLE, ILS ME PRESSOIENT BIEN DAVANTAGE (2).

Mém. Sully, d'Aubigné, Daniel.

Esprit de Henri IV, Sully, Merle.

Cette affaire brillante ne coûta que six personnes aux Français, du nombre desquels

(Quatre, dit d'Aubigné.)

---

(1) N. Du Chauffour fut admis, en qualité de gentilhomme, à la chambre de la noblesse des États de Bourgogne, en 1589; il avoit été fait prisonnier des Ligueurs au siège de Verdun sur Doubs, qu'il défendit avec le brave Héliodore de Bissy dont il étoit le lieutenant. Son ardeur au combat de Fontaine-Française, son zèle pour couvrir la personne du Roi qu'il ne quittoit point, furent remarqués par Henri IV qui demanda avec beaucoup d'intérêt quel étoit ce brave gentilhomme. (*Breunot.*)

(2) Plusieurs Langrois se distinguèrent à ce combat; on cite le sieur *Lamargelle de Rolampont,* le sieur *Guidon,* qui garantit le monarque de cinq coups de lance, et qui ne demanda pour récompense que d'être pansé de ses blessures; les deux frères *Garnery*, qui se contentèrent d'obtenir le privilège de porter l'épée

furent le gouverneur de Beaune et le maire de Nuits. Les ennemis perdirent 120 hommes, eurent 60 prisonniers et 200 blessés : Villars-Houdan étoit du nombre de ces derniers. Le Roi lui fit remettre un sauf-conduit pour se rendre à Châlon-sur-Saône, et s'occupa de faire donner la sépulture aux morts, parmi lesquels furent reconnus les seigneurs d'Oiselay, de Conflandey et de Chavanes. La plupart des Français qui servoient sous le duc de Mayenne, indignés de la conduite des Espagnols dans cette affaire, le quittèrent dès le lendemain pour passer au service du Roi.

Dutillet.

Mém. Sully, Mézerai.

Guerres du 16e siècle par D. Grappin.

Legendre.

Henri IV coucha la nuit du 5 au 6 juin au château de Lux; et après s'être bien assuré que les Espagnols avoient tout-à-fait repassé la Saône, et n'étoient pas disposés à rentrer une seconde fois en Bourgogne, revint à Dijon, y rentra en triomphe le 7 juin vers les dix heures du matin, et fut de suite à la sainte Chapelle remercier Dieu du succès

---

toute leur vie; *Charles-Henri comte de Tonnère*, et les seigneurs *de Grancey* et *de Mirebeau*; *Simon de Martinécourt*, cap.e de Gemeaux, blessé en combattant à Fontaine-Française, et que Henri IV nomma maréchal-des-logis dans la cornette blanche.

de ses armes ; un *Te Deum* y fut chanté en action de grâces ; et le Roi écrivit à sa sœur la lettre suivante :

« Ma chère sœur, tant plus je vais en avant,
« et plus j'admire la grâce que Dieu me fit
« au combat de lundi, où je pensois n'avoir
« défait que douze cents chevaux, mais il en
« faut cômpter deux mille. Le connestable
« de Castille y étoit en personne avec le duc
« de Mayenne qui m'y virent, et m'y cognu-
« rent toujours fort bien, ce que je sais de
« leurs trompettes et prisonniers. Ils m'ont
« envoyé demander tout plein de leurs capi-
« taines italiens et espagnols, lesquels n'étant
« point prisonniers, faut qu'ils soyent des
« morts qu'on a enterrés, car je commandai
« le lendemain qu'ils le fussent. Beaucoup de
« mes jeunes gentilshommes me voyant par-
« tout avec eux, ont fait feu en cette ren-
« contre, et y ont montré de la valeur beau-
« coup et du courage, entre lesquels j'ai re-
« marqué Grammont, Termes, Boissy, La
« Curée et le marquis de Mirebeau, qui for-
« tuitement s'y trouvèrent, sans autres armes
« que leurs hausse-cols et gaillardets, et si fi-
« rent merveille. Aussi y en fut-il d'autres
« qui n'y firent pas si bien, et beaucoup qui
« firent très mal. Ceux qui ne s'y sont pas

« trouvés y doivent avoir du regret, car j'y
« ai eu affaire de tous mes bons amis, et
« *vous ai vu bien près d'être mon héritière.*
« Je suis à cette heure devant le chasteau que
« les ennemis, après avoir joint leurs forces,
« font état de secourir encore une fois. Mais
« Dieu leur en a déjà ôté un grand moyen,
« et m'a donné un si grand pied sur eux,
« qu'ils auront tout besoin de se défendre et
« non de m'assaillir, quand j'aurai passé vers
« eux, comme je me délibère. Je me porte
« bien, Dieu merci, vous aimant comme
« moi-même. » (*Journal de Henri IV, tome I, p.* 100.)

Ce Monarque écrivit en même temps aux Cours de Parlement et autres séantes à Paris, que *moins de deux cents chevaux avoient empêché, sans aucun ruisseau entre deux, une armée de dix mille hommes de pied et deux mille chevaux d'entrer dans le royaume ; de quoi il falloit en donner gloire à Dieu, de la main duquel ce grand bien étoit parti.* Et pour l'en remercier, il les invitoit à faire faire une procession générale : elle eut lieu le dimanche suivant à Paris et à Dijon.

Quelque temps après, d'Aussonville et Tremblecourt s'étoient approchés de Gray où étoit le connétable ; peu s'en fallut que le 12

juillet il n'y eut une bataille générale : la cavalerie espagnole étoit campée dans un village sur le bord de la Saône qui en cet endroit étoit guéable, et cent arquebusiers le gardoient. Ils firent feu sur cinq cents cavaliers français qui tentoient de passer le gué ; mais la poudre et le plomb leur manquant, ils furent forcés de rejoindre l'infanterie du côté de Gray. Les Français enhardis par cette retraite, fondirent sur un escadron espagnol commandé par Hercule de Gonzague, et le mirent en fuite. Le second escadron commandé par Melzi, ne fut pas plus heureux ; il fut poursuivi jusqu'au pont, lequel étant très étroit, beaucoup se jetèrent dans le ruisseau pour le traverser à la nage ; les Français en tuèrent un grand nombre pendant qu'ils s'efforçoient de passer, et firent plusieurs prisonniers, parmi lesquels *Alphonze d'Indiaquez* et *César Marino*, dont le capitaine Viaut de Chamlivaut tira de fortes rançons. (*De Thou*, XII-370.)

HENRI IV demeura néanmoins jusqu'au 13 juillet à Dijon, s'occupant de la pacification de la province. Il en confia le gouvernement au maréchal de Biron, partit pour la Franche-Comté à la tête de vingt-cinq mille hommes, et de-là se rendit à Lyon, où il reçut les lettres de son absolution de la part de la Cour de Rome.

Des négociations entamées pendant l'automne, amenèrent le traité du 11 janvier 1596, par lequel le duc de Mayenne se rendit enfin à HENRI IV (1). Sa première entrevue avec le Monarque eut lieu à Mousseaux, moitié chemin d'Amiens à Soissons, par égard pour le duc de Mayenne, à qui son excessif embonpoint ne permettoit pas de longs voyages.

---

(1) Si la journée de Fontaine-Française fut la dernière à laquelle Henri IV combattit en personne, il est remarquable que son premier fait d'armes eut lieu à Arnay-le-Duc, dans le même département. Ce prince, alors seulement roi de Navarre, faisoit ses premières armes sous l'amiral de Coligny; il n'avoit que seize ans, et Lamotte Fénélon parut surpris de ce que si jeune il prenoit parti dans cette guerre avec son cousin le prince de Condé : *C'est*, répondit Henri, *que nos ennemis en veulent à toute la branche royale des Bourbons ; nous voulons mourir tous ensemble pour éviter les frais du deuil.*

Au combat d'Arnay-le-Duc, livré le 27 juin 1570, il fit des prodiges de valeur qui décidèrent le succès de cette journée. S'entretenant un jour de cette bataille, il disoit : *Mes premiers exploits d'armes sont à Arnay-le-Duc, où il étoit question de vaincre ou d'être pris ; à dix pas de moi fut tué un cavalier d'un coup de coulevrine ; mais recommandant à Dieu le succès de cette journée, il la rendit heureuse.* Animés par la présence du jeune héros, 4000 protestans, sans canon, sans bagages, fatigués depuis huit mois par des mar-

Le duc de Mayenne aborda le Roi, qui se promenoit dans le parc avec Sully, et mit un genou en terre. HENRI IV le releva et l'embrassa trois fois de suite; puis le prenant par la main, le promena dans le parc à grands pas, tellement que Mayenne, incommodé de sa sciatique, de sa corpulence et de la chaleur, se traînoit à grand'peine sans oser rien dire : le Roi le voyant harassé et tout en eau, s'arrêta et lui dit : — *Je vais un peu vîte*

---

ches continuelles, se défendirent avec succès contre 12,000 hommes commandés par le maréchal de COSSÉ, et s'ouvrirent un passage à travers son armée, jusqu'à la Loire.

La paix *boiteuse* fut le fruit de cette victoire, et Arnay-le-Duc devint l'une des places de sûreté que ce traité accordoit aux Ligueurs.

Ainsi, les journées où Henri IV ait couru les plus grands dangers, où il ait combattu avec le plus de bravoure et de vaillance, sont aussi celles par lesquelles il a commencé et terminé sa carrière militaire; elles enferment un cercle de 3 batailles rangées, 140 combats, 35 rencontres, et un grand nombre de sièges (*Lenoir, Mus. des monumens français*), et le même département qui a été témoin de la valeur naissante de Henri IV, est aussi celui qui a vu la dernière victoire que ce grand capitaine ait remportée en personne; ces deux faits attachoient singulièrement Henri IV à la Bourgogne.

pour vous? — Le duc répondit qu'il étoit prêt à étouffer, et que pour peu que sa Majesté eût continué, elle l'auroit tué sans y penser. *Touchez-là, mon cousin, reprit* HENRI, *car, par Dieu, voilà toute la vengeance que vous recevrez de moi.* Le duc veut s'agenouiller, et baise la main que le Roi lui tendoit, protestant qu'il le serviroit désormais, même contre ses propres enfans. *Or sus, je le crois*, lui dit HENRI; *et afin que vous puissiez m'aimer et me servir plus long-temps, allez vous reposer au château et vous rafraîchir, car vous en avez bon besoin. Je vais vous faire donner deux bouteilles de vin d'Arbois, car je sais bien que vous ne le haïssez pas. Voilà Rosni que je vous donne pour vous accompagner et faire l'honneur de la maison.* (Mém. de Sully.)

C'est ainsi que les BOURBONS savent pardonner à tous ceux qui reviennent à eux sincèrement et de bonne foi : ainsi, quoique le grand Condé eût porté les armes contre la France, LOUIS XIV dit à ce prince revenant de la bataille de Senef, et qui montoit avec peine le grand escalier de Versailles : *Ne vous pressez pas, mon cousin; on ne sauroit aller bien vîte quand on est aussi chargé de lauriers.* Ainsi LOUIS XVIII dit aux maréchaux

de France, en rentrant à Paris : *Approchez, MM. les maréchaux, et entourez-moi ; c'est sur vous que je veux m'appuyer.*

Le pré Morot, théâtre de ce combat important et célèbre, est traversé par la route de Fontaine-Française à Saint-Seine-sur-Vingeanne. En faisant construire le pont sur cette route, les anciens Elus de Bourgogne y firent graver sur la margelle extérieure cette inscription : HìC HENRICUS MAGNUS DEBELLAVIT. La commune de Fontaine-Française, en faisant reconstruire la fontaine qui surgit dans ce pré, dans les premières années du XIX.e siècle, sous l'administration du premier préfet de ce département (et cette date est de quelque considération), fit placer sur la façade du portique, du côté de la route, le médaillon ovale de HENRI IV en bronze. C'est entre les deux monumens primitifs de cette victoire, dans un petit pré demi-circulaire, entouré de peupliers, que Madame de La Tour-du-Pin de Saint-Julien a fait élever à ses frais, sur le local même où campoit HENRI IV entouré de ses braves, un monument plus digne de cette victoire, représentant un trophée d'armes, entre les bustes, de grandeur colossale, de HENRI IV et de LOUIS XVIII, exécutés en marbre blanc

par les meilleurs artistes de la capitale (1). Ce fut le 18 octobre 1818, que la première pierre du piédestal fut posée solennellement, au nom de S. A. R. MONSIEUR, par le noble Pair, gouverneur de cette division, que nous avons vu plus d'une fois par sa présence honorer nos séances publiques. Il étoit digne de la mémoire de HENRI IV, de voir un de ses successeurs attacher son nom à des trophées élevés à sa gloire ; il étoit beau de voir le descendant d'un des anciens preux du combat de Fontaine-Française, et qui posa le premier ses armes devant le vainqueur, venir consacrer ce monument de son triomphe.

De ces derniers faits, nous tirerons cette conséquence, qu'il n'est jamais trop tard pour rentrer en grâce avec le souverain légitime, surtout quand ce souverain est un BOURBON.

---

(1) Un personnage auguste, à la prière de M.[me] de Saint-Julien, a composé, pour être gravée sur la base de ce monument, l'inscription suivante, remarquable par sa concision et par le beau sentiment qu'elle exprime.

HISPANIS FUGATIS
HENRICUS QUARTUS
TANDEM TRIUMPHO FELIX.
5 jun. 1595.

DU GENRE ROMANTIQUE,

ET DE SES CONSÉQUENCES

Pour la langue et la littérature françaises.

PAR J.-TH. FOISSET, SECRÉTAIRE-ADJOINT.

> Malheur à ceux qui ne cherchent qu'à étonner ; car on n'étonne pas deux fois.
>
> LA HARPE, *Éloge de Racine.*

MESSIEURS,

Il fut un temps où le monde littéraire sembloit pour toujours à l'abri des orages qui dominoient l'horizon politique. Les classiques régnoient alors sans partage, j'ai presque dit sans opposition ; et quatre siècles de chefs-d'œuvre paroissoient confirmer pour jamais ces traditions antiques dont l'autorité s'étoit étendue sans mélange du siècle d'Alexandre à celui de Louis XIV, et devenoit encore plus imposante par l'hommage que la nation la plus brillante des temps modernes

avoit ajouté à celui des deux peuples les plus civilisés de l'antiquité.

Aujourd'hui, Messieurs, l'aspect des choses n'est plus le même : ces chefs-d'œuvre, on les rabaisse ; ces traditions, on les voue au ridicule ; cet hommage, on voudroit le rétracter. Les premiers coups ont été portés dans le dix-septième siècle ; mais la querelle des anciens et des modernes, renouvelée au commencement du siècle suivant par Fontenelle et La Motte, ne troubla point alors la sécurité des classiques ; tout l'esprit de leurs adversaires devoit être impuissant contre ce tact exquis qui, pour un public formé à la bonne école, étoit devenu une sorte d'instinct littéraire. Ceux qui crurent depuis rajeunir cette dispute en soutenant après Boileau, que Racine étoit au-dessus d'Euripide, que Molière avoit surpassé les comiques latins ; ceux-là, dis-je, ne comprirent pas la question : car il ne s'agissoit pas des hommes, mais des principes ; et les écrivains supérieurs dont on invoquoit la gloire, n'étoient pas venus détruire la domination des classiques, mais la reconnoître et la continuer. Bientôt l'impatience des idées reçues et la vanité d'un siècle qui se croyoit appelé à des réformes universelles, imprimèrent aux

esprits une autre direction. Deux hommes d'un caractère bien différent, mais tous deux d'une grande influence, d'Alembert et Diderot, se partagèrent le soin de donner aux littérateurs des exemples et des leçons qu'on s'accoutuma sans peine à ne plus trouver étranges; Marmontel fit un corps de doctrine des idées nouvelles; et la contagion du mauvais style fut aussi rapide que celle des mauvaises doctrines. Alors se multiplièrent les traductions des livres anglais ; Shakespear fut traduit, admiré, naturalisé sur la scène française ; et la littérature d'outre-mer dut un demi-triomphe aux coteries qui s'étoient nommées philosophiques (*a*).

Les longs malheurs de notre révolution suspendirent en France ces premières hostilités. Elles recommencèrent avec le XIXe. siècle; et c'est alors que les premiers critiques de notre époque accusèrent hautement la nouvelle philosophie d'avoir corrompu la pureté des dogmes littéraires, signalèrent les défauts des écrivains qui s'étoient égarés sur les traces des novateurs, et repoussèrent avec vivacité les premières tentatives d'une école, héritière de toutes les erreurs de celle qui l'avoit précédée, mais bien plus franche dans son allure, bien plus vaste dans ses théories,

et surtout bien plus riche de son propre fonds. Cette école se donna le nom de *Romantique*, nom tiré de l'une des langues étrangères auxquelles elle empruntoit ses modèles, et qui ne convient pas mal au vague des opinions qu'il exprime. Une femme étonnante, M.me de Staël, se mit à la tête de la ligue nouvelle qui réunit bientôt sous ses bannières des littérateurs distingués. Ils furent accueillis en France par une opposition vigoureuse, dont les succès ne sont point restés douteux. Ils cédèrent ; mais on s'est trop hâté de croire qu'ils se jugeoient hors de combat. Les théories romantiques ont reparu, armées de toutes les séductions du talent, de tout le prestige de la nouveauté ; elles n'ont plus retrouvé les mêmes hommes, ni surtout la même ardeur pour les combattre. Toutefois, puisque nos adversaires sont rentrés dans la lice et se croient sûrs désormais de s'y maintenir avec honneur, qu'il me soit permis d'examiner s'ils ne se pressent pas trop à leur tour quand ils proclament leur victoire, et de payer aussi mon tribut de respect et d'admiration à cette belle littérature classique, hors de laquelle je ne vois point de salut, ni pour la langue, ni pour les lettres françaises.

Je ne me suis pas dissimulé, Messieurs,

que la littérature n'offre point de discussion plus importante que cèlle-ci, puisqu'il y va de la vie : *Être ou ne pas être, voilà la question.* Mais j'ai dû compter aussi pour quelque chose la force de la vérité qui est un appui toujours sûr, et je n'ai point oublié que l'honneur national est intéressé à la cause des classiques. Car il s'agit de savoir si le sceptre des arts restera à la France, ou s'il sera transporté au-delà du Rhin : et si l'on considère que des littérateurs qui occupent les premières chaires de la capitale ont déjà sacrifié au Dieu étranger; si l'on réfléchit sur la profusion des ouvrages romantiques et sur la vogue qui leur est accordée; si l'on se rappelle que dans le prospectus d'une traduction désormais complète de Shakespear et de Schiller, on nous donne des scènes de mariniers et de corps-de-garde, et que les traducteurs, qui ne sont pas des hommes sans nom dans la littérature, nous disent sérieusement ensuite, que *le fonds exploité par les classiques est désormais épuisé*, et que *les besoins du siècle appellent une littérature plus forte*, on sentira que la plaie est peut-être plus profonde qu'on ne le pense au premier coup d'œil.

Gardons-nous de croire, Messieurs, qu'il

ne reste plus rien à dire sur la nature comme sur les progrès du mal, ou même que les questions agitées depuis dix ans parmi nous soient au moins généralement entendues. Récemment encore, une société célèbre, une société digne de signaler le danger, parce qu'elle l'avoit bien compris, l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, a fait deux appels successifs aux gens de lettres, pour déterminer avec précision quels sont les caractères distinctifs de l'école romantique : ces deux appels, vous le savez, sont demeurés à cet égard sans résultat. J'ose essayer à mon tour de poser nettement la question qui divise aujourd'hui la littérature; je veux l'aborder avec franchise, et parcourir les principales questions incidentes qu'on a tenté d'y rattacher. Après avoir justifié par le raisonnement les vérités que nos adversaires ont le plus combattues, je tâcherai de ne laisser sans réponse aucune objection spécieuse, et de montrer qu'il y a péril tout à la fois pour la langue et pour les lettres, dans les doctrines qu'ils s'efforcent de faire prévaloir. Mais avant de suivre ces doctrines dans toutes leurs sinuosités, nous chercherons à pénétrer le secret de leur origine : pour connoître toute la force du torrent, pour en dé-

tourner loin de nous les ravages, ne faut-il pas d'abord remonter vers sa source?

PREMIÈRE PARTIE.

Le XVI.e siècle restera dans la mémoire des peuples, comme l'époque de la plus grande révolution morale que le monde ait connue depuis le christianisme. Ceux même qui n'ont vu dans la Religion qu'un accident sans influence sur les destinées humaines, n'ont pas essayé de nier l'action du protestantisme sur l'Europe. Ils n'auroient pu expliquer autrement comment l'autorité, qui n'avoit été jusque-là qu'une habitude, apparut tout-à-coup aux esprits comme un joug et comme un fardeau, ni pourquoi la haine de toute dépendance passa si rapidement en Allemagne de la Religion dans la politique, en attendant qu'elle envahît la littérature qui étoit encore à naître. Mais ceux qui savent que toutes les vérités se tiennent, ne se sont pas bornés à reconnoître un fait; ils ont trouvé dans cette filiation d'erreurs une éclatante confirmation de leurs principes sur l'enchaînement des vérités, et c'est surtout sous ce point de vue que doivent être considérées les opinions romantiques. Avant la Réforme on étoit soumis à l'autorité, parce qu'a-

vant tout on vouloit l'ordre ; depuis, on a renversé tout ordre en haine de l'autorité. C'est là le caractère propre des novateurs : ils ont exalté la raison individuelle pour la soulever contre la raison générale ; et le même principe qui a enfanté les hérésies dans l'Église et les révoltes dans l'État, a produit dans la littérature le mépris des règles établies, qui fait le fond des théories romantiques. Ce rapprochement peut bien paroître nouveau ; mais j'ose dire que les rapprochemens de détails, éternel écueil des comparaisons systématiques, rendront au contraire celle-ci plus sensible et plus frappante ; et si l'on pensoit que Luther ne vouloit innover qu'en théologie, je rappellerois avec quelle fougue il attaquoit comme législateur de la philosophie, cet Aristote que les romantiques voudroient aujourd'hui dépouiller de son autorité littéraire, et qui étoit avant Leibnitz l'esprit le plus vaste dont la nature humaine pût s'honorer.

Ce n'est donc pas une dispute de mots, mais une question de principes qui sépare les classiques de leurs adversaires. Les classiques respectent des règles qui ont au moins pour elles la sanction du temps et l'autorité du génie ; ils s'y soumettent, parce qu'ils les

croient fondées sur la nature des choses et sur des rapports qui ne peuvent changer. Les romantiques rejettent ces règles comme puériles, et repoussent généralement tout système qui tendroit à prévenir les écarts de l'esprit. Aux yeux des classiques, chaque composition se rapporte à un genre particulier, et chaque genre se distingue par des principes fixes et par des limites qu'on ne peut franchir ; le point de départ et le but sont tracés d'avance ; tout le reste est abandonné au choix de l'écrivain. Pour les romantiques, par-tout où il y a des bornes il ne sauroit y avoir de liberté ; ils craignent toujours l'uniformité et l'asservissement tant qu'ils ne voient pas la confusion ; aussi ne conçoivent-ils pas qu'un auteur puisse admettre d'autre point de départ que l'indépendance de ses pensées personnelles, ni d'autre but que sa satisfaction particulière. Ainsi, tout se réduit à savoir si l'intelligence humaine peut recevoir d'autres lois que celle qu'elle trouve en elle-même, et si la république des lettres doit languir dans l'anarchie, plutôt que de se soumettre à une aristocratie qui ne peut faire ombrage à personne (car celle-là est bien fondée sur une

supériorité naturelle), je veux dire l'aristocratie des talens.

La question ramenée à sa plus simple expression cesse donc d'en être une ; et si l'on contestoit aux doctrines classiques l'honneur d'avoir été fondées et maintenues par le talent, la civilisation toute entière ne déposeroit-elle pas en leur faveur par un témoignage uniforme ? Des faits de tous les temps n'attestent-ils point que par-tout le talent a non pas ouvert, mais montré la route, et que les préceptes du goût n'ont été recueillis qu'en présence des chefs-d'œuvre de tous les genres, et pour ainsi dire sous leur inspiration ? Les classiques ont dit : La perfection est là ; c'est là que nous devons tendre. Ce n'étoit pas trop mal raisonner, puisqu'il est à-peu-près convenu qu'on n'a pas encore atteint à la perfection des classiques. Certes, des règles arbitraires n'auroient pas impunément soutenu l'examen des quatre âges les plus éclairés des temps anciens et modernes; et cette unanimité dit assez hautement, ce me semble, que le goût ne change point avec le climat, parce que les beautés purement locales ne sont jamais qu'accessoires. Si donc il est des écrivains

qui aient comme rencontré le goût avant nous, parce qu'ils sont venus les premiers, pourquoi ne nous serviroient-ils pas de modèles? On ne reproche point aux peintres l'étude de l'antique, et l'on voudroit séparer les lettres modernes de ces hommes au-dessus de l'homme, qui ont régné sur les littératures les plus riches, et qui seuls ont eu l'honneur de consacrer à force de gloire des langues devenues universelles (1). Nos adversaires, cependant, ne voient dans notre respect pour les anciens qu'un préjugé; c'est précisément parce que l'autorité des modèles se confond avec celle du bon goût, qu'ils sont forcés de récuser l'une en s'élevant contre les traditions de l'autre; et, pour peu que vous les pressiez, ils vous citeront aussi leurs modèles, qui sans doute sont moins nombreux que les nôtres, mais qui ne seront bientôt ni moins vantés, ni moins connus. Toutes les armes qu'avoit admises avant eux la lice littéraire, les romantiques se sont placés hors de leur at-

---

(1) On a beaucoup répété qu'un peuple n'a pas le droit de donner pour règle sa manière de sentir : comme si tous les peuples avoient au même degré le sentiment des beaux-arts!

teinte. En ne reconnoissant d'autre juge que le raisonnement, ils nous ont forcés de leur disputer leur dernier asyle ; et nous verrons en effet, si la raison n'est pas du côté des règles et de l'expérience, l'arbitraire du côté de l'indépendance et de l'innovation ; si la force du génie, comme la perfection de toutes les autres facultés de l'homme, ne s'augmente pas de tout ce qui tend à le contenir et à le diriger ; ou si au contraire, ainsi que les ennemis des règles le soutiennent, le génie n'est jamais plus fort que lorsqu'il est abandonné à sa fougue native, et qu'il ne prend conseil que de lui-même.

Avant de nous livrer à cet examen, il semble que nous aurions le droit de demander à nos adversaires s'ils se rallient à quelque vérité positive qui puisse remplacer quelque jour ces vieilles doctrines à l'empire desquelles ils attentent aujourd'hui. Mais à cette simple question nous les verrions se diviser, se combattre à l'envi. Ils ne sont que d'hier, et déjà ils comptent une foule de systêmes sur la théorie du beau, systêmes qui se subdivisent eux-mêmes et varient presqu'autant que la pensée de chaque individu. La dénomination même de *genre romantique*, par laquelle on s'accorde à dési-

gner *le faire* de l'école allemande, pourroit être contestée; car le mot genre suppose quelque chose de commun et de semblable, tandis qu'il est de l'essence des compositions romantiques de se ressembler le moins qu'elles peuvent, et qu'il ne peut exister entre elles qu'une similitude négative, celle qui résulte de leur opposition au style et à l'ordonnance des ouvrages que nous appelons classiques, c'est-à-dire de ceux qui se rapprochent des règles et des modèles laissés par l'antiquité. Et il ne faut pas oublier que la divergence d'opinions de nos adversaires est une suite nécessaire de cette indépendance qu'ils cherchent par-tout. Les peuples protestans ont beaucoup d'hommes de lettres, et parmi ces hommes beaucoup de littérateurs consommés; mais ils n'ont point de littérature, parce que chez eux il n'y a d'unité nulle part. Que les romantiques cessent même de se glorifier de cette nouveauté qui a fait la fortune de leurs écrits. Rien de si aisé à la médiocrité que d'être nouvelle; mais il n'appartient qu'au talent d'être *neuf* sans être *nouveau*, et ce doit être l'ambition de tout écrivain qui aspire à une véritable renommée. D'ailleurs, sous le rapport même de la nouveauté, la *manière* romantique ne

seroit pas plus un genre que la *manière* descriptive, à laquelle les beaux vers de M. Delille donnèrent tant de vogue il y a quelques années. Les beautés vraies dont étincellent les tragédies de Shakespear et de Schiller, comme les poëmes de Goëthe et de lord Byron, se retrouvent dans les écrits de nos grands maîtres; seulement les classiques étoient sobres de ces éclairs dont la poésie romantique nous éblouit et nous fatigue, et ils évitoient ses autres défauts, dont nous sommes loin de contester l'invention à nos adversaires. Les voyageurs racontent que les peuples du Levant surchargent de joyaux la tête de leurs malades, à mesure que leurs forces les abandonnent, comme pour déguiser les approches de la mort, et qu'ils les étouffent souvent sous ces ornemens barbares. Voilà l'histoire des romantiques et de toutes les littératures qui commencent à dégénérer. Où donc est cette nouveauté qui séduit une jeunesse irréfléchie, et dont les ennemis des règles sont si fiers?

Mais que parlé-je de nouveauté? Nos adversaires eux-mêmes se sont effrayés de ces succès viagers que donne la mode et qu'elle emporte avec elle, parce que l'affectation du lendemain fait oublier celle de la veille,

en attendant qu'elle tombe à son tour. Ils n'ont pas voulu paroître nouveaux, parce qu'ils craignoient de subir la destinée éphémère qui menace tout ce qui n'a pas sa racine dans le passé; ils se sont fait une généalogie.

Ils ont séparé l'Europe en deux grandes républiques littéraires. La première, celle du midi, doit, suivant eux, au paganisme sa civilisation comme sa littérature. C'est le christianisme qui a fondé la seconde, et qui a produit la littérature du nord. Quelle que fût la prédilection de M.[me] de Staël pour ce systême, nous lui aurions demandé avec confiance si c'est le paganisme qui a fait *Athalie* et les *Oraisons funèbres;* nous l'aurions priée de nous expliquer par quel miracle la même religion créoit en Espagne un théâtre tout romantique (1), tandis que, plus tard et dans un pays plus septentrional, en France, elle modeloit la scène sur les traditions les plus pures de l'antiquité; pourquoi Le Dante qui est bien parfois un peu roman-

(1) J'entre ici dans la pensée de nos adversaires, et je leur oppose leurs propres paroles. On va voir à l'instant que c'est abuser des termes, que d'associer à la même conjuration littéraire Berlin et Séville, Madrid et Weymar.

tique, et certes ce ne sont pas ses plus beaux endroits, a vécu plus près du paganisme que les poëtes du siècle de Léon X, qui ont été à la fois de fort bons classiques et d'excellens chrétiens. Nous pourrions multiplier ces objections, car nous trouverons tout-à-l'heure des classiques jusqu'au cœur de l'Allemagne et de l'Angleterre; mais nous aimons mieux croire que les romantiques eux-mêmes abandonneront de bonne foi un systême qu'ils ne peuvent soutenir, et qu'ils reconnoîtront avec nous qu'il faut faire honneur à l'esprit introduit par la Réforme, des théories qui ont cherché à légitimer le mépris des règles; car on avoit bien pu les ignorer ou les négliger dans l'enfance des langues, parce que la raison publique étoit encore peu avancée; et c'est ainsi qu'on a toujours expliqué les écarts du Dante et ceux de la scène castillane : mais c'est sans doute plus qu'un paradoxe, de prétendre justifier ces écarts dans l'âge de la civilisation, à moins qu'on ne veuille que Corneille soit moins original que Caldéron et Shakespear, parce qu'il se respectoit trop lui-même pour offrir des monstruosités à ses contemporains qui du reste ne les auroient pas supportées.

Tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur

l'origine et les progrès du *romantisme*, rentre dans un mot bien profond de M. de Bonald : La littérature n'est que l'expression de la société. En Espagne, par exemple, une nation guerrière, dévote et galante, devoit avoir des romans de chevalerie, des *autos sacramentales*, et un théâtre surchargé d'intrigues amoureuses. On ne peut nier que le voisinage des Maures n'ait jeté dans les mœurs de cette nation quelque chose d'étrange et de bizarre ; c'est à eux que les Espagnols empruntèrent cet amour du merveilleux, dont Cervantes a fait une parodie si ingénieuse. De là toutes les invraisemblances de leurs romans, qui rappellent assez bien ce long enchaînement d'épisodes et de prodiges dont la vogue fut si grande en France, au temps de La Calprenède et de M.lle de Scudéry ; de là encore tous les défauts de leur théâtre ; et l'on peut s'étonner que M. Schlegel ait placé en Espagne le berceau de la littérature romantique ; car, si pour appartenir à cette école il suffit de méconnoître les règles, Athènes et Rome ont eu aussi des romantiques, toutes les littératures ont eu les leurs, et le genre si récemment nommé par M. Schlegel seroit justement aussi ancien que la barbarie : tous les peuples, comme chacun sait, ont

commencé par être barbares. Il nous semble que pour être rangé parmi les romantiques, il faut un autre caractère ; nous le signalerons plus tard ; c'est assez de remarquer ici que les romans espagnols ne ressemblent en rien aux romans romantiques. Les écrivains Castillans sont loin d'affecter ce *genre rêveur* si cher à nos adversaires; leur style n'a point la couleur allemande, et nous verrons que c'est précisément le vague et le ton extatique des Allemands, qui trahit l'origine toute protestante de la nouvelle école.

La littérature espagnole porte même des traces d'imitation bien marquées. Lope de Vega offre beaucoup plus de *concetti* que le Tasse, et d'autres poëtes castillans ont pris non-seulement les défauts des Italiens, mais les sujets et les titres même de leurs ouvrages. Montemayor a porté l'abus de la magie jusque dans la pastorale, et les bergers même de Cervantes ne parlent guère un autre langage que ceux de Guarini. Les *graciosos* du théâtre espagnol, les *pantalons* et les *arlequins* d'Italie paroissent de la même famille; et l'on peut observer en passant que le caractère des peuples ne s'est jamais élevé au-delà des Alpes, à toute la dignité du christianisme. Là, comme en Espagne, la Religion a

toujours été beaucoup trop extérieure ; et s'il est juste de rendre hommage à ce qu'elle a fait pour la civilisation de ces deux pays, il seroit absurde de la rendre responsable des vices qu'elle n'a pu corriger. On connoît d'ailleurs les causes particulières qui ont arrêté le développement naturel de la civilisation espagnole, et cependant, quelle qu'ait été sur tout autre point l'immobilité des mœurs castillanes, avant même qu'*il n'y eût plus de Pyrénées*, le théâtre de Madrid commençoit à s'épurer, et le goût national s'étoit déjà mûri. Depuis Philippe V surtout, les règles dramatiques ont eu de zélés défenseurs sur les bords du Tage, et l'on a pu voir clairement que si le mauvais goût y a été si long-temps stationnaire, il ne faut en accuser que la demi-barbarie du peuple et la foiblesse inexcusable des écrivains (*b*).

En France nous avons imité une société plus parfaite. La société pour laquelle Racine écrivoit, l'étoit plus que celle où s'étoit formé Corneille ; Racine fut donc plus classique encore que son prédécesseur. Cette société vieillit, et lorsqu'on essaya de la ramener en politique aux longs tâtonnemens de l'enfance, lorsqu'on fit reculer ses croyances religieuses jusqu'au scepticisme, sa litté-

rature dut rétrograder. L'horreur de tout ce qui étoit ancien fut mis en action dans la révolution française, qui, sous un autre point de vue, nous rapprocha des peuples du Nord, en jetant plus de gravité dans les pensées, en mêlant à la culture des lettres des méditations de l'ordre le plus élevé. Pour peu qu'on veuille réfléchir sur ce concours de circonstances, comme sur la satiété qui a dû suivre la stérile monotonie de ces poëmes descriptifs servilement calqués les uns sur les autres, la faveur accordée aux romantiques n'aura plus rien d'étonnant; et je ne vois pas du tout pourquoi on feroit intervenir ici le christianisme, qui certes n'a aucune part à l'engouement dont on dit la capitale éprise pour l'auteur de *Childe-Harold* et du *Corsaire*, ou pour les romans de ses imitateurs.

« La poésie classique s'est enrichie long-« temps des souvenirs de la mythologie grec-« que (*c*); donc elle a sa source dans le pa-« ganisme. » Quelle conclusion ! Mais la muse romantique n'a-t-elle point évoqué les fantômes de la religion scandinave? N'aime-t-elle point encore à se perdre dans ce dédale de fables plus sombres que le climat même où on les chante, et toujours vagues comme les

brouillards qui couvrent ces contrées ? Lui rendrons-nous reproches pour reproches? Car, au fond, je ne crois pas qu'Odin soit plus chrétien que Jupiter, et il peut même être permis de trouver les nébuleuses divinités d'Ossian moins poétiques que les Dieux d'Homère. Oublions, oublions plutôt le paganisme dans une discussion où la raison s'étonne de le voir figurer; mais aussi gardons-nous de tomber dans un autre excès en écartant pour toujours les croyances religieuses de la littérature, et rappelons-nous ce qu'ont gagné les mœurs publiques à la sécularisation de la philosophie.

C'est ici le lieu d'aborder en passant une des plus belles questions que les lettres modernes soient appelées à résoudre. Il ne s'agit pas de savoir si le christianisme peut être admis dans une conception littéraire : le siècle qui applaudit *Polyeucte*, et celui qui voulut couronner le chantre de *Jérusalem délivrée*, en ont autrement décidé. On propose aujourd'hui de repousser désormais la Religion chrétienne de toutes les compositions poétiques, de l'exclure avec soin de toutes les théories, de déshériter en un mot les générations futures des avantages qu'en ont tirés jusqu'ici les poëtes et les orateurs.

Peut-être faudroit-il se demander avant tout, s'il est possible de bannir de la scène française une religion qui s'y est établie avec le génie de Corneille, et qui, sans cesser d'épurer la tragédie, s'y est maintenue avec honneur de nos jours. Mais on a trouvé plus court de se retrancher dans cette logique usée qui s'arme de l'abus contre l'usage, et parce que les romantiques invoquoient comme fondement de leurs innovations une croyance qu'ils dénaturent quelquefois dans leurs ouvrages, on a voulu qu'elle devînt étrangère à toutes les productions de l'esprit.

Que peut gagner, dit-on, la Religion sainte et vraie à ce que tout le monde soit convaincu des ressources qu'elle offre au génie de l'orateur et du poëte ? Ce qu'elle y gagne! Les faits ne répondent-ils pas? A l'âge où l'imagination règne sur toutes les facultés de l'ame, la jeunesse apprend à ne point rougir de sa croyance; elle s'accoutume ensuite à l'examiner sans dégoût, sans prévention, et chaque jour la réflexion l'y attache de plus en plus. Par quelle étrange susceptibilité voudroit-on laisser une arme de plus aux incrédules, et de toutes les armes la plus puissante, en isolant la Religion de tout ce qui a conservé quelqu'ascendant sur les

esprits? La Religion n'est rien, dit M.me de Staël, si elle n'est pas tout, si l'existence n'en est pas remplie. Et comment pourroit-elle nous être sans cesse présente, si nous ne la rattachons pas à tout ce qui doit occuper une belle vie, les affections dévouées, les méditations philosophiques et les plaisirs de l'imagination? De quel droit prétendroit-on d'ailleurs lui faire sa part dans les choses même de la terre, et nous défendre de concentrer à la fois toutes nos facultés dans un même culte? Ce n'est pas là mutiler la foi pour la sauver; car la foi reste entière et indépendante des rapports nouveaux que l'on découvre entre la vérité suprême et les autres vérités. Mais puisque toutes les vérités émanent d'un auteur commun, pourquoi n'auroit-il pas mis entre elles une secrète harmonie? Et si ces rapports existent, si l'harmonie des croyances de l'Evangile avec toutes nos facultés morales paroît frappante, pourquoi seroit-il interdit de la faire remarquer? Admirer dans le christianisme une perfection de plus, ce n'est pas, quoi qu'on en dise, passer condamnation sur toutes les autres. Nous ne capitulons pas avec le siècle, car nos croyances sont plus fortes que lui; nous ne voulons ni une religion purement poéti-

que, ni ce qu'on a appelé un *christianisme rationel.* Mais, encore une fois, si la Religion est à la fois poétique et raisonnable, pourquoi ne pas le dire ? Ce n'est pas la défendre à la manière de Pascal, nous le savons ; mais nous savons aussi que, sous Pascal, on n'attaquoit pas la foi de Fénélon et de Racine, comme un principe qui dégradoit l'esprit. A l'exemple des anciens apologistes, nous devons suivre avec confiance nos adversaires sur le terrain où ils nous défient : la vérité parle victorieusement toutes les langues, celle de l'esprit comme celle du cœur ; après dix-huit siècles de combats, il n'est point d'armes qui puissent compromettre son triomphe.

Certes, Messieurs, c'est une opinion bien nouvelle que celle qui prononce le divorce de la littérature et de la Religion. On a cru, on a enseigné dans tous les temps qu'on ne devoit cultiver l'esprit que pour devenir meilleur ; que, toutes les fois que ce noble sentiment ne vivifioit point la science, elle gonfloit seulement la vanité, elle accoutumoit l'homme à mépriser tout ce qui sortoit du cercle de ses études : *Postquàm docti prodierunt, boni desunt.* Tout le monde répète, depuis Cicéron, cette belle définition de l'o-

rateur : *Vir probus dicendi peritus*. Les anciens voyoient une analogie mystérieuse entre l'art de bien parler et le devoir de bien agir, et c'est dans le cœur qu'ils avoient placé tout à la fois le sanctuaire de la vertu et le foyer de l'éloquence (1). Ce n'est pas tout : ces hommes qui ne séparoient point les lettres de la morale, ne concevoient rien de grand sans que l'idée de la Divinité se réveillât dans leur ame. Le plus beau génie philosophique de l'antiquité fut appelé par la Grèce, le *divin* Platon. On sait qu'Horace voyoit quelque chose de céleste dans la poésie, *mens divinior;* et Cicéron rendoit à l'éloquence un hommage non moins religieux par ces paroles : *Nemo orator magnus, sine aliquo afflatu divino*.

Si l'antiquité païenne faisoit descendre du ciel toutes les hautes pensées, est-ce à des chrétiens à rompre cette alliance sacrée du talent avec la Religion? Tant que le côté moral de la vie n'est pas entièrement immolé au matériel des choses, rien de ce qui peut faire battre le cœur pour un sentiment plus noble, donner à l'esprit plus de ressort, à l'imagination plus d'élan, ne doit être rejeté

(1) *Pectus est quod disertum facit.*

comme inutile. Les Français surtout ont besoin d'être religieux, et c'est une observation qui ne sauroit échapper à personne. Plus immédiatement soumis à l'évaporation continuelle de la société, il faut qu'ils puissent, pour ainsi dire, se retremper tous les jours dans un foyer de pensées plus élevées, afin d'y puiser cette chaleur de conviction qui donne la vie aux ouvrages de l'esprit. Une vérité qui paroît encore neuve quoiqu'elle ne soit plus nouvelle, c'est que le christianisme, en civilisant les nations modernes, s'est lié à leur existence d'une manière si intime, que tout ce qu'il y a de beau, tout ce qu'il y a de bon dans les sociétés européennes, vient manifestement de cette source; c'est une remarque qu'on ne sauroit trop répéter, parce qu'elle décide la question qui vient d'être examinée, parce qu'on ne sauroit croire d'abord combien elle est juste. Nos ancêtres n'ont pas senti tout ce qu'ils devoient à la Religion; sans doute quelques génies supérieurs avoient déjà découvert une grande partie de ses bienfaits; mais il falloit le XVIII.e siècle et la révolution qui l'a couronné, pour nous apprendre que le christianisme, c'est la société toute entière.

Et, pour restreindre cette pensée au sujet

qui nous occupe, n'est-il pas clair que tous ce que les productions romantiques les plus célèbres renferment de beautés qui ne soient pas anciennes, découle des croyances communes à tous les Chrétiens, comme aussi que tous les défauts de cette littérature sont ceux du protestantisme qui l'a formée? Je vous prie, Messieurs, de vous attacher surtout à cette double observation, comme à l'idée-mère de toute la première partie de ce discours : elle est si vraie, qu'en Allemagne comme en Angleterre, plus les gens de lettres se sont rapprochés des doctrines catholiques ou les ont partagées, plus aussi leurs écrits se sont empreints de la couleur classique, et il suffit de citer Dryden, Pope et Jonhson parmi les littérateurs anglais, Collin et le comte Christian de Stolberg entre les écrivains allemands (*d*). Ceci n'est point un systême ; ce sont des faits. Il n'y a point de centre en Allemagne, parce que l'unité manque par-tout ; point d'esprit de société, point d'esprit public véritable, point de corps de littérature, parce que le protestantisme a tout divisé. M. de Maistre a prouvé qu'on ne pouvoit même pas dire l'*Eglise calviniste*, l'*Eglise luthérienne*, quoiqu'il y eût beaucoup de temples luthériens et calvinistes,

parce qu'avec des dogmes communs ils subsistent les uns à côté des autres sans présenter aucun ensemble : c'est le lien qui manque au faisceau. Ces considérations ne sont pas étrangères à notre sujet; elles étoient nécessaires pour expliquer les nuances qui distinguent l'école anglaise de l'école allemande. Dans la Grande-Bretagne, il y a plus d'unité dans l'Eglise et dans l'Etat; une religion dominante, une église nationale, l'action des institutions sur les mœurs, ont donné à l'esprit public quelque chose de positif qui s'accommode mal du vague et des abstractions que les Allemands prennent pour de la profondeur, de sorte que, sous ce point de vue, on pourroit dire que les Anglais tiennent à-peu-près dans la littérature entre les romantiques purs et les classiques, le même milieu que l'Eglise anglicane entre les catholiques et les autres communions protestantes (*e*).

Ainsi, Messieurs, aux bords de la Tamise comme au-delà du Rhin, l'état de la société nous explique assez la littérature. L'autorité des classiques devoit y être moindre, parce que la civilisation des protestans a été plus lente. L'influence des modèles offerts par la France et l'Italie étoit à-peu-près nulle chez des peuples dont les préventions politiques

et religieuses repoussoient l'étude de nos écrivains ; et lorsqu'ils purent comprendre et apprécier toutes les beautés des anciens, des exemples funestes avoient déjà corrompu leur littérature. L'Angleterre, au siècle de Shakespear comme au temps d'Horace, étoit séparée du reste du monde ; son théâtre et les premiers essais de ses poëtes devoient répondre à ses mœurs encore informes, et ressembler à la confusion des sectes qui s'agitoient dans son sein. L'école allemande, à son tour, n'est pas sortie toute armée du cerveau de Goëthe et Schiller, comme quelques-uns affectent de le croire. Le caractère national portoit l'empreinte du protestantisme ; dès que la littérature eut pris un véritable essor, elle devoit la recevoir à son tour ; mais pour le déterminer, cet essor, il a fallu tous les mépris du grand Frédéric, que les Allemands rendirent en haine aux Français. Il a fallu l'influence successive de Lessing, de Winckelmann, et de Klopstock, le plus brillant des élèves de l'école anglaise. Enfin, Schiller et Goëthe parurent, et les critiques entraînés par un instinct naturel à l'esprit humain, cherchèrent laborieusement des principes qui ne réprouvassent pas les

écrits des maîtres, et qui pussent se plier à tous les caprices de la muse romantique.

Que si l'on insistoit encore, et qu'on nous demandât comment le polythéisme, ce culte de toutes les erreurs imaginables, s'est allié mieux que le protestantisme avec les chefs-d'œuvre des classiques anciens, nous nous féliciterions qu'on nous eût offert une occasion de plus de faire remarquer que l'homme ne peut être hors de la vérité sans que ses facultés s'en altèrent. Sans doute il est dans les beaux arts une foule de sujets où le paganisme ne nuisoit pas au développement des dons de la nature; s'il enchaînoit la pensée dans une sphère trop étroite, il ne l'égaroit point dans des abstractions arides qui eussent éloigné les anciens de cette étude profonde de toutes les parties de l'art d'écrire, source féconde de succès durables et d'hommages non contestés. Nulle absolument pour le cœur, cette religion du moins pouvoit parler à l'imagination et aux sens; elle avoit un culte et des souvenirs; le dogme d'une destinée inflexible prêtoit à de grands effets dramatiques, et les traditions de la mythologie offroient des beautés de détails inépuisables. Dans les arts du dessin surtout, les païens

pouvoient offrir des modèles : l'idolâtrie ne gênoit en rien l'étude du matériel des choses; mais leurs poëtes tragiques, si parfaits dans la peinture des affections de famille, ne paroissent avoir connu que deux passions, l'ambition et la vengeance. L'amour, cette passion de tous les temps et de tous les lieux, semble à peine avoir été soupçonné par les maîtres de la scène antique; il ne se montre jamais que comme épisode dans la poésie grecque et latine. C'est que, dans l'étude de la société, dans celle de l'homme, comme dans la science des choses religieuses, la plupart des païens s'étoient arrêtés à la surface, peu empressés à rien pénétrer comme à rien approfondir, et ils ne connurent pas même, à proprement parler, ce que nous avons appelé depuis des comédies de caractère (*f*).

Il faut le dire : c'étoit la faute des temps, non celle des hommes; et une étude plus sérieuse de l'antiquité confirme nos paroles au lieu de les démentir. La littérature classique découle de notre nature; car la véritable nature de l'homme n'est pas dans les caprices de l'enfance ni dans la fougue de la jeunesse, mais dans la force et dans la raison de l'âge mûr. Aussi par-tout cette littérature a-t-elle

été la même; par-tout elle a suivi les progrès de la raison publique dont elle est l'expression naturelle. Elle ne devoit donc point attendre pour se manifester, la prédication de l'Evangile, mais se produire d'elle-même au milieu des nations policées, comme inséparable de l'âge viril des peuples, toutes les fois que des principes contre nature ne les ont point écartés de leur destination originelle. Sous le paganisme, les classiques ne pouvoient échapper à l'influence d'une civilisation imparfaite (*g*); mais les sociétés païennes avoient de très beaux côtés : leurs littératures devoient donc offrir de très belles parties. Le christianisme a perfectionné notre nature, appelé l'homme à des espérances plus nobles; et les sociétés qu'il a formées, promises à des destinées dignes de l'homme, se sont élevées à de plus hautes pensées. Ce qui étoit naturel et vrai avant la prédication de l'Evangile, est demeuré naturel et vrai; mais cette religion nouvelle a fait connoître de nouveaux rapports dont l'expression a dû passer dans la littérature. Elle n'a point fait naître le genre classique; mais avant elle, il manquoit au genre classique un complément que les religions anciennes ne pou-

voient lui donner; le protestantisme au contraire n'a pas voulu compléter cette littérature, mais la détruire.

Le paganisme avoit du moins cet avantage, que ses cérémonies pouvoient bien varier, mais que le fond de ses doctrines restoit toujours le même. Les Dieux de Numa étoient encore ceux d'Auguste; les oracles qui avoient promis le salut d'Athènes aux vainqueurs de Salamine, parloient encore du temps de Démosthène. Il y avoit dans ces vieilles traditions une fixité réelle, une autorité véritable. C'étoit une croyance absurde, sans doute; mais enfin c'étoit une croyance; l'esprit d'instabilité, la soif des innovations, qui est une maladie de l'intelligence, étoient au moins contenus; les orateurs invoquoient hautement les Dieux de la patrie, et les grands hommes de tous les âges sacrifioient comme le peuple, sur les autels de leur pays. Il étoit réservé au protestantisme de nous offrir cet étrange phénomène d'une religion variable comme les caprices de l'orgueil humain; d'une religion en quelque sorte irréligieuse, sans croyances comme sans autorité (*h*). En anéantissant le dogme de l'obéissance individuelle, ils ont mis dans la société chrétienne des germes de mort qui ont dé-

truit avec une rapidité effrayante presque tous les principes de vie que le schisme avoit respectés (1). La question est résolue toute entière par cette différence essentielle ; car un faux principe peut bien égarer, mais du moins il dirige toujours, et la raison conserve toute sa puissance dans tous les points qui ne sont pas obscurcis par la superstition publique; mais l'absence de principes abandonne l'intelligence à toutes les inconséquences de l'orgueil, et l'on pressent de reste les résultats.

Le christianisme étoit venu, et il avoit dominé tout à la fois l'esprit par la pureté comme par l'élévation de ses dogmes, le cœur par sa morale incomparable et par ses mystères pleins d'amour, les sens par la pompe auguste de ses cérémonies; tout s'étoit agrandi par son influence; la pensée de l'homme s'étoit ennoblie, son langage s'étoit épuré ; et, dans l'intérêt des lettres comme dans celui des mœurs, on avoit connu ce frein salutaire qui a reçu le nom de décence publique. Sans doute les vérités littéraires ne pouvoient changer; mais on conçoit ce qu'elles durent gagner au développement des vérités religieuses. Les

(1) *Corruptio optimi pessima.*

caractères, nécessairement incomplets dans les littératures païennes, s'élevèrent à la plus haute perfection qu'il ait été donné à l'homme d'atteindre ; et depuis, ils devoient se défigurer avec le protestantisme, se dégrader avec l'incrédulité (1). C'est ce qui prouve que, sous le rapport littéraire, l'erreur raisonneuse est encore plus funeste que l'erreur involontaire ou irréfléchie. Et en effet, le chrétien, séparé de la foi catholique, est un être mutilé ; son égarement systématique réagit sur toutes ses facultés avec un bien autre empire que les croyances de l'idolâtrie sur les anciens. On peut dire en particulier du protestantisme ce qu'on a dit de l'orgueil en général, qu'*il renfle l'ame et ne la nourrit pas* (2). Qu'on ouvre leurs sermons, leurs livres de prières, et cette vérité paroîtra palpable ; on y sent je ne sais quoi d'apprêté et

(1) On peut se rappeler toute la seconde partie du *Génie du christianisme*.

(2) J'aime à penser que personne ne verra dans ces généralités rien d'amer, ni même d'hostile contre les Chrétiens qui méconnoissent l'Église de leurs pères. J'honore les gens de bien dans quelque communion qu'ils se trouvent ; mais je me crois obligé d'avertir que je ne suis pas de ceux qui confondent la tolérance due aux hommes avec l'indifférence pour les doctrines.

de factice qui ne sauroit manquer de frapper tout esprit qui n'est pas prévenu. Pas un souvenir, car c'est une religion nouvelle, et par cela seul convaincue de fausseté ; presque pas un mot qui aille au cœur, presque pas de culte ; car leur culte ne sait pas même s'emparer des sens; il ne sait point arracher l'homme tout entier aux pensées de la terre pour le remplir tout entier de la Divinité. Il est facile de juger maintenant si c'est à la religion chrétienne, ou aux sectes qui s'en sont détachées, que les productions romantiques doivent leurs défauts dominans. Un des caractères qui distinguent les écrivains que nous combattons, c'est qu'ils sont plutôt exaltés que sensibles, et l'exaltation n'est bien souvent que la parodie de la sensibilité. Ceux-là même qui, nés avec un cœur privilégié, ont su être, malgré leur croyance, tendres et pathétiques, n'ont pu échapper à quelque chose de guindé qui décèle les efforts de leur talent; et du reste, il n'est pas une de nos critiques dans laquelle on ne puisse voir un éloge pour ceux de nos écrivains dont la foi s'est conservée pure.

A Dieu ne plaise donc que le christianisme soit enveloppé dans cette espèce d'ostracisme littéraire dont les théories romantiques doi-

vent être frappées ! Sa longue influence sur la société, comme sur les lettres, a précédé nos disputes d'un jour ; cette influence doit leur survivre. Car, si les souvenirs de l'antiquité païenne nous défendent de nier qu'il y ait eu une civilisation et une littérature possibles hors de notre religion, nous ne pouvons pas admettre cette possibilité pour l'avenir. Le passé peut bien offrir des leçons, car les passions des hommes auront toujours des effets à-peu-près semblables ; mais le passé peut rarement être invoqué à l'appui d'une innovation quelconque, parce qu'il tenoit à un concours de circonstances qui ont changé et qui ne reviendront plus. Les siècles et les peuples se succèdent, mais ils ne recommencent jamais : il n'est pas plus donné aux nations qu'aux individus, de créer les conditions de leur existence, ou de les déplacer impunément ; et tous ceux qui ont approfondi la nature des choses, sentent que le christianisme s'est enraciné si profondément dans notre manière d'être présente, que s'il pouvoit se retirer de nous entièrement, avec toutes ses conséquences, il n'y auroit plus de littérature, plus de civilisation, plus de société, mais une barbarie absolue et une dissolution universelle.

SECONDE PARTIE.

Nous n'avons encore aperçu qu'une bien foible partie des vérités que nous cherchons, et déjà l'école romantique nous est justement suspecte. Qu'elle réserve pour ses adeptes les mystères dont elle a voulu environner son berceau : nous avons surpris, si je ne me trompe, le secret de sa véritable origine. Née des imperfections même d'une civilisation incomplette, elle présente l'étrange alliance des défauts les plus contraires : les erreurs d'une raison ignorante ou peu avancée, et les systêmes d'une raison séduite par des connoissances mal ordonnées; l'abus de toutes les pompes du style et de toutes les grossièretés du langage ; la recherche du sentiment, plus funeste encore que celle de l'esprit; l'ostentation d'un naturel guindé, avec une naïveté souvent triviale ; et la pire des affectations, celle de la simplicité. Par un de ses extrêmes, elle touche aux littératures naissantes; par l'autre, aux littératures épuisées. En un mot, la littérature romantique nous a paru l'expression naturelle de toute société placée comme l'Angleterre et l'Allemagne, entre les écarts inséparables d'une force qu'elle ne sait point diriger, et les ins-

pirations d'une religion contradictoire qui ne cesse de se chercher elle-même au milieu des ténèbres involontaires où son activité s'est exilée.

Mais loin de nous la pensée de nous arrêter à ce préjugé légitime : nous voulons vaincre nos adversaires dans les retranchemens qu'ils se sont choisis. Une attaque soudaine, préparée par des succès de plus d'un genre, a mis en péril les doctrines classiques. Trois ouvrages en quelque sorte fondamentaux, devoient, par leur publication simultanée, les frapper à mort d'un même coup ; vous avez déjà nommé les ouvrages de MM. Schlegel et Sismondi, et le livre *de l'Allemagne* par M.me de Staël. Ici, Messieurs, nous ne pouvons le taire, la difficulté n'est pas seulement de combattre les principes qu'on nous oppose, mais aussi de les découvrir. Les plus habiles défenseurs des théories romantiques ont mis beaucoup de réserve, et quelque peu d'obscurité dans leur exposition. Ils se gardent bien de les réduire à ce petit nombre de propositions claires qui donnent promptement la clef de tout un systême, et qui en sont l'épreuve la plus sûre ; ils remuent une foule de questions, mais ils n'en pèsent aucune ; ils ne veulent rien préciser dans une discus-

sion de cette importance. S'ils nous prêchent la *mélancolie*, *l'ame musicale*, ou le *genre rêveur*, ils évitent soigneusement de définir ces termes sacrés. Leurs idées se glissent plutôt qu'elles ne se montrent dans cette multiplicité de détails littéraires dont elles sont enveloppées, et le vague est le caractère le plus général de leurs poétiques, sans doute pour qu'elles offrent une harmonie de plus avec leurs autres productions. Forcés de suivre nos adversaires pas à pas, il y aura aussi un peu de vague dans notre marche ; mais en essayant de répondre à tout, en voulant repousser des reproches souvent contradictoires, si nous paroissons nous égarer quelquefois, on voudra bien ne pas oublier que c'est leur faute plutôt que la nôtre.

Avant de poursuivre cette discussion, Messieurs, nous éprouvons un désir bien naturel ; c'est celui de nous entendre sur les termes. « Le mot *romantique*, a dit M. de la « Servière, souvent confondu avec *pittores-* « *que*, servoit à désigner ces sites où la na- « ture semble avoir réuni les beautés les plus « opposées. .... Les penseurs allemands y « ont vu une sorte de définition, et en l'em- « pruntant aux langues romanes, ils ont en « même temps proclamé leur alliance litté-

« raire avec le midi de l'Europe. » Depuis dix ans, ce nom est devenu le nom propre de l'école allemande ; il s'est rapidement étendu à tous les ouvrages qui se rattachent par quelque côté à la *manière* adoptée par cette école. Parmi ces ouvrages toutefois, les uns lui appartiennent par le plan, par l'ordonnance générale, ou par quelques conceptions à part ; les autres n'y tiennent que par le style ; d'autres enfin ne s'en rapprochent que par une teinte générale qui se fait mieux sentir qu'elle ne peut s'exprimer. Ce sont là autant de nuances confondues sous une appellation commune, et que j'aimerois voir distinguées sous les noms de *genre romantique*, de *style romantique*, et de *couleur romantique*. Le premier de ces noms s'appliqueroit à tous les ouvrages composés dans la seule pensée d'émouvoir, à toux ceux dont les auteurs pensent que rien n'est au-dessous de la littérature, et ne mesurent leurs succès qu'au degré d'émotion qu'ils inspirent, depuis les larmes jusqu'aux convulsions et aux suicides, persuadés que les moyens qui étonnent le plus sont les meilleurs, et qu'ils sont toujours assez justifiés par cette étrange nouveauté de succès (*i*). Rien de plus facile à saisir que les caractères du *style roman-*

tique ; on le reconnoît d'abord à ce clinquant d'expressions qui se refusent à l'analyse et que l'on n'ose presser de peur d'y remarquer un sens ridicule ; à cette profusion d'images incohérentes et de figures qui, lors même qu'elles ne manquent pas de justesse, manquent presque toujours de naturel ; à cette confusion systématique des différens ordres de styles, et surtout à je ne sais quoi d'extatique qui tend moins à faire penser l'homme qu'à le faire rêver ; car les romantiques rêvent encore plus qu'ils ne pensent (1). Enfin, le mot de *couleur romantique* me semble fait pour ces productions littéraires que le bon goût de l'écrivain a conservées pures dans leurs détails, mais qu'un caractère mélancolique a empreintes dans leur ensemble d'une teinte vague assez semblable à ce clair-obscur des peintres qui se réfléchit sur toutes les parties du tableau et se perd en quelque sorte dans l'effet général : cette teinte ne se montre nulle part, mais elle est par-tout ; l'effet s'en mêle à toutes les impressions que vous recevez de la lecture de l'ouvrage, et

---

(1) On voit que le défaut fondamental du genre comme du style romantique, celui qui renferme pour ainsi dire tous les autres, c'est le défaut d'unité.

il domine dans le sentiment qui s'empare de l'ame lorsque cette lecture est terminée.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je revienne maintenant sur les notions que nous avons tous du genre classique. Depuis trois mille ans, on le retrouve à la tête de toutes les littératures; il doit être, ce semble, assez connu; et ce n'est pas en France où il est devenu national, en France où ses préceptes nous environnent depuis l'enfance, où nous jouissons sans cesse de tous les chefs-d'œuvre qu'il a inspirés, qu'on nous demandera ce que c'est que le genre classique. Devons-nous l'apprendre à ceux qui nous combattent? Nous avons peine à nous en défendre, Messieurs, lorsque dans le vocabulaire de certains littérateurs, le mot *classique* est devenu synonyme du mot *routine* : et voilà bien la tactique ordinaire de tous les faiseurs de révolutions! ils s'efforcent d'abord de flétrir l'expérience qu'ils n'osent pas encore démentir, l'expérience qui a commencé avant eux, et qui durera plus que tous les systêmes (*k*). Au reste, Messieurs, accordons les mots à nos adversaires, et nous resterons encore assez forts; la nature des choses ne plie point devant l'acception plus ou moins large que l'esprit de parti peut donner à une dé-

nomination quelconque. C'est, je crois, M. Schlegel qui, dans son mépris pour la littérature française, nous a imposé le nom de *classiques*, comme un ridicule. Eh bien ! nous en acceptons l'injure ; nous serions fiers d'être toujours *routiniers* comme le chantre du *Lutrin* et le peintre de *Tartufe*, *copistes* comme le *Fablier* du grand siècle, ou même comme l'auteur de *Télémaque*. Nos adversaires n'aiment point les religions dominantes, nous le savons ; mais qu'ils nous laissent une superstition littéraire qui a fait Virgile et Racine.

Il est, Messieurs, une autre erreur qu'on nous pardonnera de signaler en passant, pour que la question soit bien comprise. C'est l'opinion de ceux qui, voyant la littérature partagée entre deux partis, se hâtent de la réduire à deux grandes divisions, et qui pensent à la manière du maître de philosophie de M. Jourdain, que tout ce qui n'est pas romantique est classique, et que tout ce qui n'est pas classique est romantique. Celui-là s'abuseroit étrangement, qui s'en tiendroit à une définition de cette profondeur. Si par cela seul qu'on ne s'est point écarté du matériel des règles observées par les modèles, on croyoit avoir marché sur leurs traces ; il

faudroit dire aussi qu'il suffit pour être poëte d'enfiler une rime au bout de douze syllabes d'un vers alexandrin ; et si, de leur côté, les romantiques grossissoient leurs rangs de tous les écrivains bizarres, ne seroient-ils pas obligés de reculer bien au-delà du moyen âge, et de se reconnoître, pour ainsi dire, ridicules de toute antiquité ? Ce seroit sans doute un singulier spectacle que de voir la république des lettres séparée en deux camps opposés, dont le 1.er accueilleroit toutes les médiocrités, et le second, toutes les extravagances. Disons-le hautement : ce n'est pas ainsi qu'on peut concevoir deux écoles en littérature ; celui qui n'est qu'extravagant ou médiocre, n'est ni de la première école, ni de la seconde ; il n'est rien. On n'est pas classique parce qu'on suit les règles, mais lorsqu'on se montre digne des grands maîtres qui les ont fondées ; on n'est pas romantique parce qu'on manque de goût, ou parce qu'on insulte à la langue et à la raison, mais seulement lorsqu'on nie le goût en lui-même, et lorsqu'on viole systématiquement la raison et la langue.

Est-il besoin d'ajouter que la préférence accordée par nos voisins aux sujets modernes, leur minutieuse fidélité dans la peinture des

mœurs locales, leur prédilection pour d'autres beautés très réelles, dont peut-être ils affectionnent trop le retour un peu monotone, constitueroient encore moins un schisme littéraire ? A les entendre, on diroit que nous nous sommes interdit les sujets nationaux et les couleurs locales; nos préceptes repoussent les souvenirs de la patrie, excluent du domaine des arts les temps chevaleresques et tout ce qui rappelle le christianisme; nous défendons au talent de décrire des climats nouveaux; en un mot, nous ne voulons peindre que des Grecs, même dans *le Cid*, *Athalie*, *Polyeucte*, même dans *Alzire* et dans *Mahomet*. Sous ce point de vue, je le sais, la littérature romantique est plus riche que la nôtre; mais est-ce une raison pour calomnier les classiques, lorsqu'ils ont si bien prouvé qu'ils savoient tout observer et tout peindre? M. Schlegel reproche à Racine quelques vers de Pyrrhus, d'Achille, d'Hippolyte et de Mithridate : mais à cet égard il avoit été prévenu par nos meilleurs critiques; Boileau s'étoit élevé dès long-temps contre les héros *damerets* de nos théâtres, et le poëte qui a mis en scène *Acomat* et *Roxane*, doit être absous des soupirs de *Bajazet*. Les romantiques se vantent aussi

d'avoir découvert les premiers les harmonies qui unissent la nature physique à la nature morale. Mais avant eux, ces harmonies inspiroient des pages délicieuses à notre Bernardin de Saint-Pierre, sans qu'aucune voix s'élevât pour l'accuser de compromettre le goût et la langue. Ce mérite se retrouve à un très haut degré dans *Paul et Virginie*, qui ne se recommande pas moins par la vérité du ton local, ainsi qu'une autre production qui appartient à notre siècle, et dans laquelle on a repris avec trop d'aigreur quelques phrases effacées depuis par l'auteur, et que deux hommes dont l'autorité n'est pas suspecte aux classiques, La Harpe et M. de Fontanes, avoient pardonnées dans la bouche d'un Américain (*l*).

Ainsi, la question n'est pas là ; le choix des sujets est indifférent aux débats qui nous occupent, et cependant cette idée est si répandue qu'un défenseur distingué des romantiques a fondé sur elle une singulière apologie. « Il est absurde, a-t-il dit, de supposer « deux écoles en littérature : le romantisme « n'est que le classique moderne ; la littéra- « ture éprouve le besoin de renouveler dans « les générations blasées les organes émous- « sés de la pitié et de la terreur. » C'est

comme si l'on disoit qu'il faut des gladiateurs et des échafauds aux peuples dont les larmes ne coulent plus au théâtre. Laissez-leur au contraire des spectacles animés sans cesser d'être purs, et vous les ramenerez à des jouissances plus nobles et plus douces. Au reste, s'il existe une école par-tout où l'on trouve un enseignement, un système à part, des doctrines arrêtées, il y a une école romantique; car les Allemands ont tout cela. La littérature dégénérée des Grecs et des Romains n'étoit pas une école; car, au milieu de ces efforts malheureux de deux nations vieillies, on rendoit hommage aux chefs-d'œuvre qu'elles avoient autrefois produits. Mais il n'en est pas ainsi de nos adversaires : ils condamnent tous les exemples qu'ils n'ont pas donnés; ils font plus que répondre à un besoin; ils le préviennent, ils l'encouragent, ils l'irritent. Non-seulement ils oublient les règles, mais ils les proscrivent. Jusqu'à eux on avoit placé le beau dans l'harmonie des rapports comme dans l'unité des contrastes, dans l'accord de toutes les proportions comme dans le sentiment de toutes les convenances. S'il est une littérature qui repousse toutes ces notions, qui dédaigne les proportions, les convenances et les harmo-

nies, n'est-elle pas en état de guerre avec les littératures où tous ces genres de mérite sont de rigueur, et seroit-il si absurde de combattre ceux qui propagent un tel scandale? Certains désormais, Messieurs, que la ligne qui nous sépare des romantiques n'est point imaginaire, il nous sera permis d'examiner la grande question des règles dramatiques à laquelle se rattachent presque toutes les autres, et qui offre en quelque sorte l'abrégé de ces longs débats.

Les classiques distinguent deux genres principaux de représentations théâtrales, et comme ils ont remarqué que la ressemblance, but essentiel de toute imitation dans les arts, ne pénétroit jamais le spectateur d'une impression plus douce et plus vive qu'en le faisant jouir tout à la fois, sans qu'il ait le temps de s'en rendre compte, d'une partie des sentimens qu'auroit fait naître en lui la réalité de l'action représentée, et du mérite plus ou moins grand de la difficulté vaincue, ils ont cru que l'imitation dramatique étoit parfaite lorsqu'elle faisoit goûter ce double plaisir, et c'est ce qu'ils ont appelé l'illusion. On sent qu'il s'agit moins de rendre la chose présente au spectateur, que d'empêcher qu'il ne s'arrête à l'idée qu'elle est absente; l'art

ne peut être la nature elle-même, et quand il le pourroit, il ne devroit pas l'être (car il est des faits dont la représentation n'est que pénible, tandis que la réalité en seroit accablante); l'art n'aspire point à être invisible; il suffit qu'il ne se montre pas, et qu'il s'empare fortement de l'attention jusqu'à la fin de la pièce.

Un instinct semblable à celui par lequel les enfans se plaisent dans une agitation favorable au développement de leurs organes, nous fait aimer ces émotions vives qui développent rapidement les facultés de l'ame et nous révèlent pour ainsi dire à nous-mêmes. Voilà l'origine de la tragédie qui devoit précéder toutes les autres compositions théâtrales. Les hommes réunis en société ne tardent pas à s'observer et à médire les uns des autres; tôt ou tard la médisance devient publique, ce n'est encore qu'une satire; mais la satire, toujours impatiente de se répandre, cherche bientôt à se mettre en action sur la scène, et la comédie commence (*m*). Les règles que la raison a imposées à ces deux genres de spectacles sont toutes fondées sur la nature des jouissances qu'on cherche au théâtre, et sur le charme de l'illusion, telle que nous venons de la définir. Elles veulent que

la représentation d'une action quelconque soit fidelle à la vraisemblance, et, comme l'a dit Boileau avec une précision admirable :

Qu'en *un lieu,* qu'en *un jour, un seul fait* accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Ce sont là ces trois unités dont on a fait tant de bruit; et cependant s'il n'y a pas unité d'action, si l'intérêt se divise, ou qu'un épisode vienne distraire le spectateur, l'attention ne se soutient pas, et l'effet principal est manqué. S'il n'y a pas unité de lieu, si ce théâtre qui tout-à-l'heure étoit le *forum,* représente tout-à-coup l'Océan ou les déserts de la Lybie, il est clair que l'illusion est détruite (1). Enfin, s'il n'y a pas unité de temps, si les faits qui se passent pendant trois heures sous les yeux d'une multitude attentive ne la préoccupent pas assez pour qu'elle ne puisse réfléchir sur l'intervalle qui sépareroit ces faits dans le cours habituel des choses (et lorsque la durée naturelle de l'événement excède un jour et une nuit, cette réflexion est à-peu-près inévitable), l'esprit blessé éprouve naturellement quelque peine

(1) Dans les treize grandes scènes que lord Byron a intitulées : *Faliero, tragédie,* le lieu ne change, dit-on, que douze fois.

à voir se prolonger l'action, et l'illusion est incomplette (*n*).

Certes, voilà des principes fort simples, et toutes les règles de détail y sont subordonnées. Ainsi l'exposition du sujet doit être claire et intéressante ; les incidens naîtront de la nature des choses, et se développeront sans effort ; les situations seront ménagées pour faire contraster les caractères ; il faut que les mœurs soient à la fois ressemblantes et bien choisies, que chaque scène soit motivée de manière à prévenir les objections du spectateur ; enfin, rien d'inconvenant ou d'inutile ne peut être souffert ; car ce sont là autant de conditions essentielles à l'illusion, et vous voyez, Messieurs, qu'on ne peut la sacrifier sans que le désordre domine dans les arts. Telle seroit en effet la conséquence immédiate des théories romantiques.

Les Classiques avoient fait de la tragédie et de la comédie deux genres opposés, l'un destiné à représenter des actions prises dans un ordre d'événemens plus élevé, l'autre réservé pour les actions de la vie commune. Leurs adversaires se sont écriés que cette distinction n'étoit point dans la nature, que de très petites choses se passent à côté des plus grandes, en un mot, que les extrêmes

se touchent ; et ils ont voulu que les extrêmes fussent réunis, que des faits dédaignés par l'histoire fussent groupés sur le théâtre autour des plus grands événemens historiques. Voilà ce qu'ils appellent marcher avec les nations et les siècles, et ils n'ont pas vu combien les sociétés modernes ont séparé la vie publique de la vie privée. Plus la civilisation grandit, plus cette séparation est marquée. La vie publique se distingue bientôt par un caractère plus grave ; vouée à des soins moins vulgaires, elle a d'autres pensées, d'autres mœurs, d'autres habitudes ; elle a ses vices et ses vertus à part. Sous ce point de vue, je le sais, la scène grecque n'étoit pas aussi sévère que la nôtre : cela devoit être ; les faits qu'elle retraçoit remontoient presque tous à l'enfance des peuples ; on n'ignore pas d'ailleurs que l'idée de *majesté* manquoit à la langue d'Athènes, comme l'idée d'*humanité* à celle de Rome, et ceux qui croient à la dignité des mœurs athéniennes, peuvent se rappeler que le dernier des tragiques anciens étoit contemporain d'Aristophane. Ce n'est pas à de tels spectateurs que s'adressent les tragédies romantiques, et certes elles descendent à des détails que Sophocle et Euripide ne se seroient pas permis. Elles se plai-

sent à nous offrir des copies d'une vérité ignoble; elles ont violé le sanctuaire de la vie publique sans agrandir celui de la vie privée. Les Allemands viennent tour-à-tour rire et pleurer dans le même acte, souvent dans la même scène ; et, constamment ballottés entre des impressions, je ne dis pas contraires, mais contradictoires, ils ne savent en quittant le spectacle s'ils sortent égayés ou attendris. Ils se moquent des trois unités, et ils ne sentent pas qu'après avoir consenti à franchir les siècles, à voir dans les acteurs des Rois, des Grands-Prêtres ou des Consuls, sur le théâtre un palais ou un temple, l'imagination n'a plus de sacrifices à faire et s'offense qu'on exige d'elle un effort de plus, ou même qu'on lui rappelle ceux qu'elle a déjà faits. Ils nous opposent l'opéra, comme s'ils oublioient que ceux qui ne vont pas à l'opéra pour la musique n'y cherchent pas des émotions, mais de la surprise, et que l'esprit n'y demande plus rien quand les sens sont satisfaits.

Les critiques allemands vont plus loin. Parce que nous avons transporté quelquefois dans les palais anciens des bienséances trop modernes, parce que la plupart des convenances sont modifiées par la société, ils les

croient toutes factices et arbitraires, au lieu d'y voir l'expression de la décence publique. Ils aiment mieux ravaler le génie à la grossièreté des siècles barbares ou au langage abject de la populace, que de lui permettre un moment de penser qu'il n'écrit pas seulement pour le peuple. Qu'il est difficile de s'arrêter ! Ces critiques sacrifient au besoin l'unité d'intérêt comme toutes les autres; ils ne veulent pas que la pièce finisse toujours par le dénouement; ils trouvent des raisons pour tout; ils s'indignent même que nous demandions un caractère décidé aux héros de nos tragédies, parce que l'irrésolution est dans la nature. Eh! oui sans doute, elle est dans la nature, comme la sottise, comme la bassesse, comme tous les genres de médiocrité. En est-elle pour cela plus tragique? Nous sommes doublement émus des malheurs des grands; nous aimons à les retrouver hommes par ce côté; mais cela veut-il dire que nous cherchons dans la tragédie des ames vulgaires? Sans doute, quand la passion tourmente une ame vive, nous excusons ses incertitudes. Mais si l'un des traits de son caractère est de changer de pensée à tous les quarts d'heure, comment nous intéresseroit-il sur le théâtre celui que nous ne

pourrions pas même supporter dans le commerce de la vie privée? Et que sera-ce encore si ce caractère est celui du héros de la tragédie ? Nous admirons Auguste combattu par sa sévérité et faisant triompher sa clémence. Nous plaignons Phèdre luttant contre elle-même ; Orosmane flottant entre l'amour et la vengeance ; Zaïre partagée entre son cœur et la religion de ses pères. Mais que dirons-nous du *Valstein* de Schiller qui ne sait jamais ce qu'il veut ? Que dirons-nous de ses apologistes ? Non, Messieurs, respecter l'unité de caractère, ce n'est pas proscrire, comme ils le disent, la variété. Les Classiques n'ont jamais reproché à Racine d'avoir créé Joad ; à Voltaire d'avoir mis Lusignan sur la scène ; mais ils ne concevront jamais ces chefs-d'œuvre qui veulent fixer tour-à-tour sur le même homme le mépris et l'amour, l'admiration et la haine. Que nos adversaires ne se glorifient plus d'avoir pénétré plus avant que nous dans le cœur humain ; car s'il est des situations où nous ne pouvons refuser des larmes à des passions que nous ne pouvons nous défendre de condamner ; elles ne sont pas si naturelles, ni si communes dans la vie ordinaire, ces transitions brusques et sans intervalles d'une vive

estime au sentiment le plus opposé; aussi peut-on dire que les combats intérieurs sont ce qu'il y a de plus dramatique au monde, et l'inconséquence ce qui l'est le moins.

Doit-on s'étonner maintenant que le Nord soit devenu la terre classique du mélodrame, que les Allemands aient des tragédies en prose, et que les ingénieux sophismes de La Motte et de Diderot aient été défendus par la dialectique piquante de Lessing? Ce critique célèbre n'a pas senti que la poésie dans les ouvrages dramatiques aidoit à l'illusion, parce que les vers ne servent pas seulement à orner le dialogue, mais encore à élever l'esprit au-dessus des impressions de la vie commune, et à préparer doucement l'imagination à l'action théâtrale : voilà pourquoi les vers sont moins nécessaires dans la comédie. Mais du moins on n'a fait jusqu'ici que des tentatives impuissantes, même au-delà du Rhin, pour arracher à Melpomène cette dernière parure, et sous ce rapport les héros de Schiller parlent encore comme ceux de Sophocle.

Au reste, malgré tout l'esprit qu'on a perdu à défendre la scène Romantique, peut-être est-il permis de croire que cette première question est jugée. Non, la raison n'avouera

jamais ces tragédies dont la représentation dure trois jours, ces prologues en cinq actes, ce chaos d'événemens entassés les uns sur les autres, cette confusion de personnages de tous rangs et de tous états, ces scènes qui veulent être naïves et qui ne sont que basses ou triviales, cette bizarrerie qui renferme dans une action de quelques heures une longue période d'années, qui transporte le spectateur d'un pôle à l'autre en quelques minutes, et lui montre le héros

Enfant au premier acte et barbon au dernier.

Mais, lorsqu'on pense que tous ces défauts souillent plus ou moins les meilleures pièces allemandes, que deux hommes supérieurs, Goëthe et Schiller, qui n'avoient pas comme Shakespear l'excuse de l'ignorance des règles, ont réduit en système de pareils abus, on ne peut s'empêcher de frémir pour notre avenir littéraire, et de gémir sur cette foule d'hommes de talent qui n'ont peuplé les universités d'Allemagne depuis un demi-siècle, que pour dénaturer de plus en plus une littérature si imposante à sa naissance et une philosophie que le grand nom de Leibnitz n'a pas suffi pour protéger. De longs jours de gloire sembloient réservés à la patrie de Heyne, de Jacobi, de Herder, de Winc-

kelmann et de Klopstock. Il n'a jamais été donné qu'à la France de réunir plus de grands talens contemporains, que l'Allemagne n'en comptoit vers la fin du dernier siècle. Un esprit étendu qui ne le cédoit à aucun d'eux, Wieland, avoit adopté le style classique, et son influence bien dirigée auroit pu le faire dominer peut-être dans les écrits dont les Romantiques se sont honorés depuis. Mais Wieland se laissa entraîner à la foiblesse de paroître nouveau. Egaré par le scepticisme qui étendoit alors ses ravages sur toute la France, il voulut forcer son ame sensible à mentir, pour imiter l'indifférence avec laquelle Voltaire se jouoit des opinions humaines. Il étouffa, autant qu'il étoit en lui, cette belle imagination qui le portoit à croire; et comme toute science purement négative est essentiellement stérile, il lui a été refusé de pouvoir fonder en Allemagne des principes qui lui auroient survécu. Son goût pour l'indépendance lui fit même encenser le tragique anglais, et la pureté de son style, démentie par ses opinions littéraires, devoit être un exemple perdu pour son pays.

Il ne s'agissoit cependant que de déterminer avec précision le sens littéraire de ce mot *nature* dont on a tant abusé par-tout.

Prise comme l'ensemble de tous les êtres, la nature est incommensurable; l'art, au contraire, comme tout ce qui vient de l'homme, est essentiellement limité. C'est une folie de vouloir qu'il se confonde avec la nature. Les bornes de l'art ne seront jamais plus évidentes, que lorsque son impuissance essaiera de les méconnoître. Il ne peut donc embrasser la nature toute entière : elle produit et il limite; elle lui offre des matériaux, c'est à lui de choisir et d'en disposer. De là ce que nous avons appelé le *beau idéal*, ou l'imitation de la belle nature. Ce n'est point la chose même que l'ame demande aux beaux-arts, ce n'est pas même une copie servile et mécanique de la réalité. Et en effet, pourquoi une figure de cire coloriée plaît-elle moins qu'un morceau de sculpture? Pourquoi le potier qui reproduit vingt fois le même vase avec une parfaite ressemblance n'obtient-il de nous aucune émotion? C'est que l'ame demande l'idéal de la chose; c'est qu'elle ne s'attache dans l'imitation de l'objet qu'à ce qui réveille en elle le sentiment de sa dignité. Voilà la nature des Classiques; voilà celle que doivent reconnoître tous les littérateurs. Elle ne réside pas dans les objets, mais dans notre ame; elle n'a rien de matériel, et nos

adversaires qui aiment tant les abstractions en tout genre ont certes mauvaise grâce à repousser celle-là qui du moins s'applique avec facilité.

Pourquoi faut-il que de malheureuses préventions les empêchent de se rallier à des doctrines si simples ? Les Classiques leur paroissent autant de despotes. Mais l'anarchie Romantique est-elle donc préférable, et ne pourrons-nous réclamer l'ordre, en littérature comme ailleurs, sans entendre crier au despotisme ? On nous accuse de la stérilité du siècle, stérilité qui paroît un phénomène après une révolution qui a remué si puissamment les esprits. Messieurs, lorsqu'une révolution a trouvé les saines doctrines vivantes et qu'elle les a laissées debout, il est vrai qu'elle inspire en quelque sorte par les bouleversemens même qu'elle a entraînés. Mais toutes les fois qu'elle a étendu ses ravages du matériel des choses au côté moral de la société, elle épuise plus qu'elle n'inspire, et ce n'est pas la faute des Classiques. Si c'étoit ici le lieu d'examiner notre appauvrissement littéraire, nous trouverions peut-être qu'on n'auroit pas dû se montrer si prompt à l'exagérer (*o*), et que si la déchéance des arts a été retardée de nos jours,

il faut en rendre grâces à des écrivains que les règles ne désavouent pas, et à la supériorité des critiques qui ont défendu ces règles. Les avantages d'une telle censure manquent tout-à-fait aux Allemands. L'orgueil des écrivains s'irriteroit de suivre des guides, et toutefois, comme le despotisme n'est jamais loin de l'anarchie, le talent exerce souvent une domination sans mesure sur un public qui n'a point d'opinions arrêtées. C'est ainsi qu'on a vu Goëthe descendre du ton le plus passionné à celui du persiflage, se précipiter de la tragédie dans le mélodrame, et successivement abuser des genres les plus contraires, sans pouvoir lasser ses admirateurs. Il est facile de juger si la littérature peut être fécondée par de tels exemples.

Et cependant un des héros de l'armée romantique, M.me de Staël, en convenant qu'il n'y a pas en Allemagne d'ouvrages propres à être cités pour modèles, s'est demandé si c'étoit un mal : « Car, dit-elle, chez toutes « les nations où l'on s'est flatté d'être par- « venu à la perfection, l'on a vu presque « immédiatement après commencer la déca- « dence, et les imitateurs succéder aux écri- « vains classiques, comme pour dégoûter « d'eux. » Mais, qui ne voit que les imita-

tions des écrits célèbres sont bien plus funestes quand le goût n'est pas fixé, et que la décadence dont on s'appuie ne commence jamais qu'avec la manie d'ouvrir des routes nouvelles. La nouveauté fait tout excuser ; le succès devient facile à tous ; ce qui n'a été qu'une coquetterie de style dans les hommes de talent, ne paroît qu'un charlatanisme aisé à contrefaire aux hommes médiocres ; car, dans les révolutions littéraires, comme dans toutes les autres, ceux qui commencent le mouvement ne voient jamais où il s'arrêtera ; l'impulsion qu'ils impriment aux esprits, fait qu'on les laisse bientôt en arrière, et il s'établit une rivalité d'innovations où la palme reste toujours à celui qui ose le plus et qui abuse davantage. Dès-lors tous les genres sont confondus, parce que toutes les limites sont méconnues. Le ton oratoire devient celui de la philosophie ; le style philosophique s'empare de l'histoire. Le siècle de la versification succède à celui de la poésie ; l'éloquence recule devant la déclamation, et la langue elle-même n'y résiste pas long-temps.

Comment nos adversaires peuvent-ils se faire ici quelque illusion ? l'histoire du passé n'est-elle pas une assez claire prophétie de l'avenir ? Habitués par la philosophie du jour

à décomposer toutes les facultés de l'ame, ils ne les considèrent plus qu'une à une, et ils se croient à l'abri de tout reproche, parce qu'ils ne veulent parler qu'à l'imagination et à la sensibilité. Ah ! qu'ils cessent d'opposer l'instinct de la multitude qui ne peut que sentir, à la raison pénétrante des connoisseurs qui sentent et jugent tout à la fois. Le goût n'est pas seulement dans l'esprit, il est aussi dans le cœur ; c'est la sensibilité éclairée par l'intelligence ; c'est l'union intime de nos deux plus précieuses facultés, et de cette union découle la nécessité des règles. Il n'est point d'émotion assez vive pour nous faire dévorer une absurdité : la sensibilité ne domine jamais si exclusivement notre ame, qu'elle réduise l'intelligence au silence et à l'inaction ; et nous ne saurions trop le dire, quand la raison n'est pas de moitié dans le plaisir, il ne sauroit être complet. L'imagination même devance ordinairement la réflexion ; mais elle ne peut en être long-temps séparée : loin d'être isolées dans leur action, nos facultés se prêtent incessamment des lumières mutuelles, et dès que l'activité de la réflexion s'est mêlée à leur activité, la réflexion demande des règles. Que les Romantiques ne s'y trompent point ; c'est là un des besoins

les plus impérieux de l'esprit, et si on ne lui présente pas des règles prises dans la nature, il s'en formera d'arbitraires, il ira en chercher jusque dans les écarts les moins excusables. Ne seroit-ce point par un secret sentiment de cette vérité, que les critiques allemands ont eux-mêmes créé des principes auxquels ils tâchent de se rattacher, et que MM. Schlegel ont écrit *à priori* les théories que la vogue des pièces de Schiller avoit déjà consacrées : poétiques mort-nées, semblables en tout point à ces constitutions illusoires par lesquelles on a tant de fois prétendu fixer notre révolution, et qui ont si bien prouvé qu'on n'organisoit pas l'anarchie? Qu'ont-ils fait, ces métaphysiciens habiles? Ils ont essayé de poser des préceptes, et ils commençoient par nier l'existence du goût. N'est-ce pas créer une morale sans la conscience, et chercher une logique abstraction faite de la raison? Oh! que ne cessent-ils plutôt une lutte impuissante contre la force des choses! Que ne se hâtent-ils de subir le joug de l'ordre, de peur que le désordre ne leur en impose un plus dur! Les écrivains les plus indépendans de l'Allemagne se sont sentis attirés par un charme puissant vers le style classique. Il y a telle scène de

leurs tragédies grecques qu'on prendroit pour une traduction d'Euripide, et ils ont mis quelquefois les leçons de la Bible en langage homérique, avec un bonheur d'imitation qui auroit dû les ramener à cette pureté de coloris, à ce parfum d'antiquité qui fait les délices des lecteurs de *Télémaque* et des *Aventures d'Aristonoüs* (1).

Mais, au contraire, ils se sont éloignés de nous de plus en plus, pour nous faire des reproches qui tombent d'eux-mêmes. *La littérature d'imitation, s'écrient-ils, se comparer à une littérature d'inspiration* (*p*)*!* comme s'ils croyoient de bonne foi que Klopstock et Milton ont été mieux inspirés que Le Tasse et Virgile, que les beaux endroits de Corneille excitent moins d'enthousiasme que les plus beaux morceaux de Shakespear, et qu'il y a moins de vie dans la poésie de Racine que dans celle de Schiller; comme si *la forme n'appartenoit pas à l'ame autant que le sujet lui-même* (2), et que la France n'eût pas des chefs-d'œuvre qui font un plaisir aussi vif

(1) J'aurois pu rappeler une production plus récente et qu'on n'a pas assez appréciée sous ce rapport, *Les Martyrs*, de M. de Châteaubriand.

(2) Paroles de Mme. de Staël.

et laissent des impressions non moins profondes que les poëmes les plus admirés de ses voisins. Ils se vantent de développer mieux que nous les passions fortes. Eh bien ! qu'ils nous montrent dans tout leur théâtre, une Phèdre, ou un Orosmane ! ...... Ils croient avoir agrandi la sphère du génie : ils se font illusion. Le génie, tel que le conçoivent les Classiques, est comme cette suprême Intelligence dont il est l'émanation la plus noble et le plus sublime témoignage, fidelle aux lois qu'il trouve dans sa nature et dans la nature des choses. Maître de toutes les harmonies de la création, il en dispose comme de son ouvrage; toutes ses productions sont vastes, mais régulières, et l'ordre s'unit de lui-même à toutes ses pensées. On pourroit peindre le génie des Romantiques, égaré au milieu du chaos, environné de précipices, et ne se laissant entrevoir que de loin en loin à travers des ténèbres qu'il sillonne par de longs traits de lumière.

Que reste-t-il donc à nos adversaires pour justifier leurs prétentions dédaigneuses ? Ils nous reprochent de disputer contre nos impressions. Mais la question n'est pas de savoir si nous sommes émus ou étonnés par la fantasmagorie *shakespirienne* ; il s'agit seu-

lement d'examiner si l'art ne se détruit pas lui-même en mettant ce genre d'émotions à la mode. Quand on dit que nous craignons d'être émus contre les règles, on ne fait qu'une mauvaise plaisanterie. Car si les Classiques nous ont accoutumés à être émus au théâtre, sans sortir des bornes que le talent s'est imposées, pourquoi ne sentirions-nous pas qu'à ceux qui se permettent tout, il est cent fois plus facile d'avoir quelques grandes beautés de détails, qu'il ne l'est à nos bons poëtes d'en avoir même de médiocres? Pourquoi cette réflexion ne diminueroit-elle pas un plaisir qui naît en grande partie du sentiment de la difficulté vaincue? et quand le spectateur s'aperçoit que ces beaux monumens de la scène romantique touchent de si près au monstrueux et au ridicule, comment veut-on qu'il soit livré tout entier à l'admiration?

On a dit que les Français ne composoient jamais qu'en présence du public, et qu'ils étudioient dans les autres ce qu'ils devoient éprouver eux-mêmes. C'est une calomnie. Pour toutes les conceptions sérieuses, et dans ce siècle plus qu'en aucun autre, on jette d'abord sur le papier tout ce qu'on sent; mais comme on publie dans un but quelconque, il est naturel qu'auparavant on re-

lise son travail dans la pensée de l'effet qu'on veut produire, et c'est alors qu'on retranche tout ce qui pourroit offenser *la conscience littéraire* du lecteur. Certes personne ne prétend forcer un écrivain de se juger lui-même au moment de l'inspiration ; il est clair que son enthousiasme lui échappe, s'il veut s'arrêter pour l'observer. Mais, lorsqu'il relit son ouvrage, il retrouve une partie de cette émotion qui l'entraînoit, et c'est précisément par ce qu'il éprouve alors, qu'il juge de ce que sentiront les autres; mais ce second travail n'efface pas l'empreinte d'originalité qui distingue ordinairement le premier jet de la pensée, et j'en appelle, à cet égard, à tous ceux qui ont lu nos grands écrivains.

Disons-le encore une fois : à qui espère-t-on persuader que le goût exclut le mouvement, l'intérêt, l'émotion théâtrale ? Ici encore nous pouvons invoquer les faits et nous réfugier à l'abri de nos chefs-d'œuvre ; qu'il nous suffise de rappeler Voltaire et Racine : Racine dont le nom se présente toujours le premier quand on veut personnifier la perfection. Mais le goût exclut les bonds, les saccades, les secousses trop brusques ; le goût se défie de la métaphysique littéraire ; il est ennemi des abstractions : et pourquoi ne

craindroit-on pas, en littérature comme en philosophie, de prendre les idées creuses pour des idées profondes? On a dit, par exemple, et un auteur de beaucoup d'esprit l'a répété comme un raisonnement péremptoire; on a dit que les chefs-d'œuvre de la scène Classique n'étoient pas si populaires que les mélodrames. On nous pardonnera sans doute d'être étonnés de cette affectation d'en appeler par-tout au peuple, comme si l'on vouloit reproduire sa souveraineté jusque dans les arts. Sans doute il est des sentimens qui sont faits pour ébranler toutes les ames, et je ne sache pas que le peuple reste aussi froid qu'on le suppose à la représentation de nos belles tragédies. Mais il en est d'autres qui n'ont d'autres juges que les esprits cultivés; et il seroit trop absurde de faire découler l'infaillibilité du peuple de son ignorance qui lui ôte à beaucoup d'égards tout discernement, à moins qu'on ne veuille soutenir que les spectres et les revenans sont dans la nature, qu'il n'y a pas de merveilleux plus poétique que celui des sorciers, ni de peintures plus vraies et plus animées que celles du *genre poissard*. Il paroîtra peut-être extraordinaire que les écrivains qui affichent la prétention de s'élever plus haut que les Clas-

siques, posent des principes dont les conséquences ravaleroient les arts aussi bas, et c'est un assez bon argument en faveur des règles.

Que si cette longue discussion ne sembloit pas encore assez concluante contre nos adversaires, un coup d'œil général sur leurs ouvrages confirmeroit toutes nos preuves. Ils ont offert au milieu de nous une séduction puissante, et pourtant ils n'ont que de belles parties : plus d'éclat que de beautés vraies, peu de grâces, point de correction, moins de chaleur que d'énergie, et de la force plutôt que de la profondeur. Ils réussissent particulièrement dans les pièces détachées, et leurs amis se sont plus à nous déguiser les défauts de leurs meilleurs ouvrages dont ils ne nous présentent guère que des fragmens isolés. Ceux qui connoissent les langues de l'antiquité savent combien les traductions des Classiques anciens leur sont inférieures. Ceux qui ont étudié la littérature Romantique dans ses sources, savent au contraire que les traducteurs cèdent au besoin d'embellir et de corriger les modèles nouveaux qu'ils offrent à notre culte, comme ces insulaires des Indes qui fardoient et paroient leurs idoles avant d'ouvrir leurs temples aux étrangers.

Au reste, le zèle des traducteurs nous a fait déjà quelques révélations indiscrètes. Nous avons pu reconnoître qu'une teinte générale d'idéalisme se répand plus ou moins sur toutes les compositions allemandes ; elles manquent trop souvent de traits prononcés ; et puisqu'on écrit pour la terre, il faudroit se résigner à l'habiter davantage. Aussi les poëtes Romantiques les plus animés ne sont-ils pas exempts de froideur. Je dirai plus : ces écrivains si naturels en théorie, sont loin d'échapper à l'affectation, et il s'en faut bien que la vérité des caractères qu'ils retracent, soit toujours aussi rigoureuse que leurs panégyristes ont coutume de le dire. Ils se sont dits les apôtres de la variété, et ils ont introduit je ne sais quelle uniformité de sentimens et de coloris qui s'est étendue à tous les genres. Leurs théories ont jeté dans la poésie épique un vague fatigant; dans l'ode, des abstractions glaciales ; de la bizarrerie, jusque dans la poésie fugitive et dans les chansons. Elles ont avili la dignité du cothurne, et surchargé le théâtre de longueurs et d'invraisemblances : car les Romantiques ont confondu tous les genres, masqué la comédie en drame et le drame en tragédie; ils anéantissent toute espèce d'ensemble dans les com-

positions diverses, et finissent par lasser presque dans toutes.

La monotonie de leurs romans est bien connue ; c'est là qu'ils réunissent ordinairement tous les défauts de leur théâtre, et qu'à force de vouloir être singuliers, ils ne sont bien souvent que ridicules. Ils se perdent dans les détails ; ils sont d'une fidélité scrupuleuse dans les petites choses, parce qu'ils ne veulent que grouper une suite de tableaux presque toujours disparates autour d'une action telle quelle : dès-lors l'action n'est qu'un accessoire ; les épisodes deviennent le principal ; les descriptions se prolongent, et le sujet s'oublie quelquefois. On sait aussi qu'ils aimentpeindre des êtres hors de nature, comme si les beaux arts étoient faits pour imiter des monstres (*q*).

Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque chose de vrai dans le ton dominant des écrits romantiques, et c'est ce qui fait illusion sur le danger des opinions qui se glissent à la suite de ces écrits :

Un peu de vérité fait l'erreur du vulgaire.

Nous devons rendre à nos adversaires cette justice, que plus d'une fois ils ont fortifié de toute leur influence l'alliance de la morale et des lettres, mêlé des rapprochemens

heureux à leurs descriptions, ennobli les souvenirs nationaux qui sont devenus entre leurs mains une mine féconde (*r*). On ne peut se dissimuler que leur extrême désir d'émouvoir imprime souvent beaucoup de vigueur et d'originalité à leurs pensées, beaucoup de vérité à l'expression des passions violentes; qu'il y a beaucoup de vie dans quelques-uns de leurs poëmes, comme en général dans les expositions de leurs pièces. Ce mouvement, il est vrai, ne se soutient pas toujours ; et s'ils ont eu de grands poëtes qui ont su peindre les temps et les personnages, c'est un talent tout-à-fait étranger à leurs écarts. Aussi nous ne défendons pas d'étudier *dans les premiers écrivains de cette école, tels passages, telles situations, tels caractères :* cherchons-y des inspirations, je le veux bien; mais gardons-nous d'y puiser des préceptes. Pourquoi d'ailleurs ne sont-ils pas justes à leur tour envers nous? Qu'ils empruntent leur merveilleux aux superstitions du moyen âge, peu importe, cela ne touche en rien au fond des doctrines ; mais pourquoi excluent-ils tout autre merveilleux? La rêverie est un plaisir sans doute ; mais pourquoi semblent-ils croire qu'il n'y a pas d'autre plaisir (*s*)?

Je me suis demandé quelquefois si la paix ne pourroit pas être rendue au monde littéraire . je ne vois qu'un seul traité possible entre les deux écoles, et ce seroit à l'auteur du *Génie du Christianisme* qu'il appartiendroit d'en fixer les conditions. Ce n'est pas à l'enthousiasme qui dépasse toutes les limites, mais à la sagesse qui corrige tous les excès, qu'il faudroit conseiller l'étude de la littérature romantique. Il faudroit savoir soumettre aux règles antiques ces souvenirs magiques des temps de chevalerie, ces dévotions populaires, cette mélancolie dont on a tant abusé. On apprendroit à peindre de nouveaux climats, de nouvelles mœurs, sans insulter au goût, sans outrager la langue; et c'est alors qu'on apprécieroit toute la vérité d'une pensée bien souvent reproduite par M.me de Staël; c'est que, « lorsqu'il paroît en France un homme de génie, dans « quelque carrière que ce soit, il atteint pres« que toujours une perfection sans exemple; « car il réunit l'audace qui sort de l'ornière « commune, au tact du bon goût qu'il im« porte tant de conserver lorsque l'origina« lité n'en souffre pas (*t*). »

Mais c'est l'alliance des Romantiques avec la médiocrité, qui doit nous conduire sur-

tout à sonder dans toute sa profondeur la plaie qu'ils ont faite à la littérature. Toute concession est impossible en présence de cette foule d'auteurs qui encombrent toujours les routes nouvelles, prêts à usurper la place du talent en copiant les formes les plus saillantes de son style, et en outrant tous ses défauts. Ces auteurs ont cru parler à l'imagination, et ils se sont perdus dans un vain amas d'images disparates qu'ils prenoient pour la richesse : ainsi se sont multipliées ces descriptions vagues, que l'auteur même de *Corinne* a signalées, « à la fin desquelles les cou-« leurs se confondent à nos regards, les con-« tours s'effacent, et il ne reste de ce qu'on « a lu qu'un retentissement, au lieu d'un « souvenir (1). » On n'a vu dans toute la nature que des antithèses ; on a emprunté des métaphores à toutes les sciences ; et dans cette étrange bigarrure, on ne voyoit pas que l'esprit, encore plein d'une peinture vive et animée, se désenchante en trouvant le langage de la physique à côté de celui de l'imagination. En Allemagne, une langue neuve encore et qui ne se refuse à aucun des caprices

(1) *De l'Allemagne*, édit. in-12, tom. 3, chap. des Romans.

de la pensée, une langue où la facilité de composer des mots est pour l'écrivain une ressource habituelle, se prêtoit merveilleusement à toutes les innovations littéraires. En France, les Romantiques trouvoient une langue toute formée, des constructions régulières, une grammaire impérieuse. Ils ont torturé les mots pour les plier à des acceptions nouvelles; ils ont voulu que chaque phrase parût un tour de force, et le néologisme a été proclamé le caractère distinctif du génie. Le dirai-je? on nous a reproché d'attacher trop d'importance à la clarté; nous avons été réduits à demander à nos adversaires s'ils prétendoient aussi proscrire la règle qu'on ne doit écrire que pour être entendu, tandis que la vie est en vérité si courte, que celui qui épargne notre temps, en France surtout, mériteroit par cela seul de la reconnoissance. Et si l'on cherche à se persuader que la langue reste immuable au milieu de tant d'écarts et de sophismes, qu'on essaie de se représenter Pascal, publiant au 19e. siècle ses *Provinciales*, Bossuet écrivant ses Controverses, et La Fontaine ses Fables; les plaisanteries du premier paroîtroient communes; la noble simplicité du second passeroit pour de la sécheresse; et la naïveté du

Bon homme trouveroit peu d'appréciateurs à une époque où le style du grand siècle commence à vieillir, où l'on n'ose presque plus risquer d'être naturel, de peur de sembler suranné.

Ah ! si Racine et Boileau pouvoient reprendre leur place au milieu des littérateurs du jour, telles ne seroient point les leçons qu'ils donneroient à la jeunesse. « Fuyez, « fuyez, s'écrieroient-ils, hâtez-vous de fuir « ce faux brillant qui ne peut séduire long- « temps, et qui achève de vous faire oublier « la nature. Cessez d'étouffer la poésie sous « un vain luxe d'épithètes, et gardez-vous « d'en faire un mécanisme harmonieux. « Rejetez ces ornemens bizarres, ces figures « ambitieuses, ce ton ampoulé que vous ap- « pelez *rêveur*, et qui exagère tous vos sen- « timens, ou dénature toutes vos pensées. « Ne nous donnez pas des romans dialogués « sous le nom de tragédies. Ne prostituez plus « ces belles alliances de mots qui sont le se- « cret du génie, parce que lui seul les trouve « sans les chercher. Respectez la langue que « vos pères ont fixée, et croyez qu'après « avoir suffi à tant de grands hommes qui « l'ont étendue et perfectionnée, elle ne « sauroit être inférieure aux pensées des

« hommes d'aujourd'hui. Ne sacrifiez jamais « les qualités qui lui sont propres pour des « formes étrangères qui, loin de l'enrichir, la « rendroient bientôt méconnoissable. L'an- « cienne Rome et l'Italie moderne ont saisi « tour-à-tour le sceptre des arts ; l'une et « l'autre parloient des langues riches et fé- « condes, que des chefs-d'œuvre avoient « consacrées; mais dès que les classiques fu- « rent relégués dans les bibliothèques, ces « deux langues devinrent la proie des so- « phistes et des étrangers.

« O Romantiques, revenez au naturel ; ne « confondez plus la surprise avec le plaisir; « ne prenez plus des *contradictions* pour « des *contrastes* ; étudiez les modèles, car « cette étude n'est jamais stérile ; ils vous « apprendront qu'on peut encore être vrai « sans manquer aux convenances, énergi- « que et même hardi sans offenser les règles « du goût, et vous vous sentirez l'esprit « assez élevé pour dédaigner des succès qui « passent, et pour préférer la gloire d'avoir « perpétué le règne des bonnes lettres, à la « triste vanité d'en avoir accéléré la chute. »

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS.

(*a*) PAGE 226. Voltaire réclama bientôt avec emportement contre le culte qu'on rendoit *au monstre;* et si sa position, comme chef de parti, l'avoit entraîné lui-même dans quelques écarts littéraires, nous nous faisons un devoir de rappeler que le plus chéri de ses disciples, La Harpe, doit être absous entièrement du reproche d'avoir été complice de cette idolâtrie; il fut toujours, comme son maître, un homme à part au milieu de la tourbe des gens de lettres que l'esprit de coterie, digne auxiliaire de l'esprit de secte, précipitoit sur la route que le faux goût cherchoit à s'ouvrir.

(*b*) Pag. 242. Ceci veut quelques développemens. Lope de Vega étoit contemporain de Shakespear; Caldéron et Guillen de Castro naquirent un peu avant Corneille. Les deux premiers débutèrent à quatorze ans dans la carrière théâtrale, et leur excessive fécondité nous expliqueroit seule toute l'imperfection de leurs ouvrages. Les vers de Lope se comptent par millions; il avoue lui-même que plusieurs de ses tragédies ne lui ont pas coûté plus d'un jour de travail. Caldéron, en moins de quarante ans, composa plus de quinze cents pièces. Tous les deux avoient trouvé la barbarie en possession de la scène, et en sacrifiant à l'ignorance publique, ils achevèrent de corrompre le goût populaire par l'autorité de leurs exemples. Ils admettent jusqu'à soixante et dix personnages dans une tragédie; et pour faire juger de la fidélité de Caldéron à la vérité locale, il suffira

de rappeler qu'il a mis du canon et des boulets dans son *Héraclius*.

Lope de Vega nous a laissé des aveux précieux : *Voyant*, dit-il, *que le peuple, et les femmes surtout, ne vouloient que des monstruosités, je suis revenu aux habitudes barbares ; j'étouffe le plus que je puis la vérité ; puisque c'est le peuple qui paie, il faut s'accommoder à son goût.* Cervantes blâma hautement cette condescendance ; et s'il ne donna pas lui-même de meilleurs exemples, il a du moins l'excuse de sa misère ; car c'est lui qui, en conseillant l'étude des classiques, a dit : *Tout le mal vient de ce que nos auteurs ont fini par regarder leurs ouvrages comme une affaire de commerce ; la pièce qui rapporte le plus d'argent est la meilleure.* (Don Quichotte, trad. de Florian, partie première, ch. 48). — Je ne sais, mais quand je relis ces passages, je ne puis me persuader que Lope de Vega n'eût point démenti son panégyriste, et j'ai bien peur que les littérateurs espagnols n'aient pas été aussi Romantiques que M. Schlegel.

(*c*) Pag. 243. Nos classiques n'ont retenu de la mythologie que les fables que notre imagination saisit sans peine. Il y a loin de l'Élysée de Virgile à celui de Fénélon ; et le *Génie du Christianisme* a démontré que les modernes n'ont pas fait aux anciens des emprunts si serviles.

(*d*) Pag. 250. Avant Dryden, le goût n'osoit franchir la Manche ; ce poëte mourut catholique, et tout le monde sait que Pope reçut comme en héritage la religion, le beau talent et les principes politiques et littéraires de celui qu'il appeloit le *Virgile anglais*. Johnson, jacobite zélé, anglican très ami de la communion romaine, a été

pour la Grande-Bretagne ce que La Harpe fut pour la France.

Collin, le Tyrtée de l'Allemagne, a fait admirer à son pays des tragédies modelées sur celles des anciens. Il est mort à trente-neuf ans, et ses compatriotes ne lui préfèrent que Schiller. Le comte Christian de Stolberg est assez connu par les éloges de M[me]. de Staël et de M. Portalis (*De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique*). M[me]. de Staël semble même croire que sa conversion au catholicisme n'a été qu'une affaire de goût littéraire. Elle convient elle-même que l'Autriche est une terre peu Romantique. Le théâtre de Vienne est le moins irrégulier de toute l'Allemagne. C'est là qu'ont été jouées les pièces de Collin, et que M. Müllner a donné en 1813 sa tragédie du *Crime*, qui avoit donné aux Classiques des espérances trop tôt démenties, quoique dès-lors ses idées religieuses eussent influé sur les fautes assez graves qu'il s'étoit permises ; c'est là encore que M. Grillparzer a fait applaudir plus récemment sa *Sapho*, où, s'il n'a pas atteint à la perfection, du moins il est demeuré fidelle au goût antique et à toutes les convenances théâtrales.

(*e*) Pag. 251. On sent qu'il ne s'agit point ici de cette école nouvelle dont les *Brigands* de Schiller, le *Faust* et quelques autres poëmes de Goëthe ont donné le triste exemple, et que lord Byron a *importée* de nos jours dans son pays. Celle-là tient à un désordre d'idées qui n'est pas loin de l'athéisme, et personne n'ignore la prédilection du noble lord et de ses élèves pour les voleurs de grand chemin. — Quant à l'ancienne école, je trouve ces mots dans le discours de M. de la Servière : « La littérature anglaise, dans son ensemble, se montre

« en rapport avec le caractère du peuple; libre, indé-
« pendante, imitant peu les autres nations, et désirant
« assez peu d'être imitée pour n'avoir fait paroître ni
« défense, ni apologie. »

(*f*) Pag. 254. On sait que *l'Avare* de Plaute a pour titre *Aulularia*. Tout porte à croire que l'auteur n'avoit voulu faire qu'une pièce d'intrigue, car les autres rôles seroient mieux combinés pour faire ressortir le caractère d'Euclion. Les autres pièces de Plaute, celles de Térence et d'Aristophane, ressemblent encore moins que l'*Aulularia* à l'idée que nous avons d'une comédie de caractère.

(*g*) Pag. 255. On a un peu trop exalté l'antiquité civilisée. Il est facile de juger les mœurs grecques et romaines d'après les comédies anciennes, et même d'après les *Vies des hommes illustres* de Plutarque. On connoît les spectacles homicides de la Reine du monde, la nécessité de l'esclavage et la dégradation des femmes dans toute l'antiquité. A Rome, la famille étoit asservie à une législation hors de nature; et si l'on passe des mœurs publiques et privées aux mœurs politiques, on trouve des abus de pouvoir incroyables, un droit des gens qui fait frémir. La justice des Éphores et des Archontes est presque aussi célèbre que celle des proconsuls.

(*h*) Pag. 256. Toute religion suppose un lien (*religio* de *religare*, lier plus fortement : voilà pourquoi les Romains disoient *la religion* du serment). Le protestantisme tend à l'irréligion, en ce qu'il détruit toute unité, et brise par conséquent le lien religieux; il encourage le doute et le consacre pour ainsi dire, de telle sorte que ses sectateurs sont rapidement tombés du socianisme au déisme, et même au scepticisme, et par une consé-

quence des principes constitutifs de la Réforme, comme Rousseau le prouve aux ministres de Genève, dans ses *Lettres de la Montagne*. Pour un protestant, la religion n'est pas une croyance; c'est une opinion, peut-être une simple probabilité, puisqu'il n'a d'autre guide que son jugement personnel.

(*i*) Pag. 264. Les petits esprits ne savent rien voir au-delà du succès; mais on peut s'étonner que des écrivains qui se respectent aient reproduit tant de fois une justification si vulgaire. C'est à eux qu'il faut rappeler l'ingénieuse distinction d'un homme de lettres, entre les succès *de droit* et les succès *de fait*. Le culte des Muses légitimes peut bien paroître un instant compromis; mais les succès usurpés passent aussi rapidement qu'ils s'obtiennent. Les générations naissantes cherchent les réputations vantées par les générations qui s'écoulent : elles les cherchent. . . . . Ces réputations ne sont plus.

(*k*) Pag. 266. Il semble que les Classiques ne se traînent en littérature que sur des aperçus usés. De nos jours, cependant, plusieurs écrivains qui n'ont pas été revendiqués par les Romantiques, ont prouvé qu'ils ne manquoient ni d'originalité ni d'étendue dans leurs vues littéraires. On citeroit, sous ce rapport, un assez grand nombre d'articles insérés dans le *Mercure de France* au commencement de ce siècle, et les *Mélanges littéraires* de M. de Bonald.

(*l*) Pag. 270. Cela ne veut pas dire que nous approuvions le langage bizarre de quelques productions beaucoup plus récentes, dont les auteurs n'ont pas même l'excuse d'avoir fait parler à leur place une voix étrangère. Quand la médiocrité ne veut être que médiocre, elle est supportable, parce qu'elle reste à sa place;

mais je ne sais rien de pitoyable comme la médiocrité qui veut contrefaire le talent.

Encore un mot sur notre théâtre. Je ne conçois pas ces critiques qui, lorsqu'ils ont découpé une tragédie, croient l'avoir jugée. Il ne faut pas épeler les vers de Racine un à un pour y relever quelques *gallicismes*, mais étudier l'ensemble des caractères, s'attacher à l'effet particulier de chaque rôle, à l'effet général de la pièce, et déclarer ensuite sur son honneur d'homme de lettres, si ces taches légères et dont on fait tant de bruit, ne demeurent pas inaperçues. Il ne faut pas oublier Acomat en censurant Bajazet; il faut tenir compte du rôle d'Agamemnon à celui qu'on accuse d'avoir un peu *francisé* le rôle d'Achille. Et nous aussi, quoi qu'on en dise, nous savons donner aux caractères tragiques des physionomies individuelles : le père du Cid ne ressemble point à celui des Horaces; l'Agrippine de *Britannicus* n'est plus la Cléopâtre de *Rodogune*; et La Harpe n'a pas mal prouvé qu'Achille même, l'Achille d'*Iphigénie*, n'est pas seulement un héros, mais un héros grec, mais Achille enfin. *Phèdre*, *Britannicus*, *Athalie*, *la Mort de César*, (j'aurois pu citer vingt autres tragédies), n'offrent pas beaucoup de ces personnages qui ressemblent à tout, et qui se ressemblent entre eux. Les noms de Lusignan, de Coucy, de Vendôme, de Tancrède et de Nérestan ne sonnent pas si mal à des oreilles françaises; et sous le point de vue même de la variété, je ne vois pas que nous en soyons réduits à prêter foi et hommage au génie de Shakespear et de Calderon, en blasphêmant le nom de Racine.

(*m*) Pag. 273. Je ne parle pas des autres genres de spectacles, parce qu'ils sont évidemment accessoires et

qu'ils ne font rien à la question. Les sens y ont cherché des plaisirs que les genres principaux ne pouvoient donner; on attend des deux opéra des beautés et une illusion d'une autre espèce, et c'est la raison elle-même qui les affranchit des règles qu'elle a imposées à la tragédie et à la comédie.

(*n*) Pag. 275. Ici les Romantiques ont exagéré nos théories pour en plaisanter plus à leur aise. Parlent-ils de l'unité de lieu? ils s'échauffent assez gratuitement contre de pauvres Classiques, qui, comme on sait, resserrent toutes leurs tragédies entre les quatre murs d'un salon. De l'unité de temps? On diroit que nous plaçons une horloge sur le théâtre, et qu'à la vingt-quatrième heure frappante, la toile tombe et la tragédie finit. Nous convenons tout au contraire que de grandes beautés peuvent faire oublier ou pardonner une légère violation des règles; et les Classiques les plus sévères ont reconnu que ces règles pouvoient fléchir un peu devant des considérations graves, à-peu-près comme autrefois à Sparte on laissoit dormir les lois pour un jour.

Mais conçoit-on que pendant un spectacle de trois heures, le jour et la nuit puissent se succéder plusieurs fois sur le théâtre, et qu'on vienne à la fin de la pièce vous parler d'un fait passé il y a deux heures sous vos yeux, comme d'un événement arrivé la veille ou l'avant-veille? Conçoit-on ces pièces dont parle l'auteur de *D. Quichotte*, (3.e part. liv. 4, chap. 48) « dont « la première journée commence en Europe, la seconde « en Asie, la troisième en Afrique, et, si la tragédie « avoit quatre journées, elle s'acheveroit en Améri- « que. » S'il faut une limite qui prévienne ces écarts, pourquoi déplacer celle que les siècles et le génie ont

posée? On a dit que l'unité de lieu fermoit la scène Classique aux conspirations, ou les rendoit invraisemblables. La réponse à cette objection, c'est le théâtre d'Alfieri; et nous remarquerons en passant qu'il n'est pas une des objections de nos adversaires à laquelle nous ne puissions opposer un grand homme ou un chef-d'œuvre. Si les trois unités n'étoient qu'une règle arbitraire, d'où vient cet hommage unanime que leur rendent des hommes supérieurs, placés hors de toute influence réciproque, et dans des circonstances si différentes: Lope de Vega, qui démentoit par là les exemples de toute sa vie théâtrale; Cervantes qui plus que d'autres avoit le droit de réclamer contre la barbarie, (il l'avoit vue); Corneille qui connoissoit Calderon, qui avoit étudié le théâtre espagnol, qui pouvoit créer la tragédie française à sa ressemblance, car les pièces contemporaines n'avoient pas accoutumé nos pères à la sévérité des traditions classiques; Corneille, accusé d'avoir violé les règles, défendu par ses amis sous prétexte que notre siècle n'étoit plus celui d'Aristote, et repoussant lui-même cette étrange apologie (*voy. la préface du Cid*); Voltaire, auquel on voudra bien accorder quelque indépendance dans ses opinions; Alfieri, (j'en citerois un autre, si je connoissois un esprit moins suspect de servilité), Alfieri, dont les innovations dramatiques n'auroient pu révolter des spectateurs préparés par leurs opéra et par Métastase? C'est qu'en effet, il ne faut pas que le siècle s'y trompe; ôtez la règle des unités, et les tours de force de la médiocrité nous envahissent de par-tout: *qua data porta, ruunt.* Nous ne manquerons pas de poëtes tragiques qui, pour l'amour de la variété, nous feront faire le tour du monde tous les

soirs, et nous aurons des drames en deux volumes que l'on intitulera tragédies, et qu'il ne sera plus temps de condamner.

(*o*) Pag. 284. J'avoue que je ne crois point aux *littératures pétrifiées*. Le mot est joli ; mais est-il vrai ? Les hommes de génie peuvent bien manquer à une littérature ; mais je ne vois pas qu'aucune littérature, pas même celle des Classiques, ait étouffé le génie. Soyons justes envers les réputations contemporaines ; aujourd'hui encore, notre France littéraire compte assez d'hommes remarquables pour marcher à la tête de toutes les littératures d'Europe ; et, dans un pays où l'on ne travaille que par parcelles, où les mœurs modernes sont à peine naturalisées sur la scène tragique, où le théâtre ignore encore plusieurs époques de l'histoire, celle du Bas-Empire, par exemple, où l'on attend dès long-temps une épopée, on ne se persuadera point sans quelque peine que le genre classique est épuisé. Au reste, nous pourrons toujours du moins répondre, avec M. Dussault, qu'il vaut mieux tomber au-dessous de la perfection, après s'y être élevé, que de n'y jamais atteindre, que de languir toujours en quelque sorte dans une décadence *à priori*.

(*p*) Pag. 289. Tantôt ils nous accusent d'avoir trop imité les anciens, tantôt de leur avoir prêté nos sentimens et nos pensées : nous leur laissons le soin de se concilier. Quoi qu'il en soit, la littérature latine a été bien plus imitatrice que la nôtre, et c'est quelque chose en faveur des traditions classiques, d'avoir régné avec un égal empire sur deux peuples de mœurs aussi contraires, les Romains et les Français. Au reste, la question n'est pas de savoir s'il faut imiter des modèles.

Les Romantiques eux-mêmes ne se dissimulent point que l'imitation est une nécessité de notre nature ; ils nous proposent seulement de préférer les Allemands aux anciens, comme s'il étoit digne de la France d'abdiquer la noble domination qu'elle exerce sur le monde civilisé, et de se déclarer une des provinces littéraires de la Germanie.

(*q*) Pag. 296. On a demandé grâce pour le roman, sous prétexte que, dans ce genre, l'antiquité ne nous a point légué de modèles. Mais, encore une fois, entre les Romantiques et nous, il s'agit moins des modèles que de la raison. Et pourquoi leurs romans auroient-ils le privilège d'être déraisonnables? Nous n'avons pas besoin des anciens pour savoir que le principal personnage ne doit pas se faire attendre jusqu'au quatrième volume; que, là comme ailleurs, l'unité est un mérite, parce qu'elle est une des conditions de l'intérêt, et qu'il faut bannir du roman ces êtres fantastisques qui ne sont ni hommes ni démons, mais qui ont je ne sais quoi de l'une et de l'autre nature.

Velut œgri sommia, vanœ
Fingentur species. . . . .

Hor.

(*r*) Pag. 297. C'est de ce côté vrai que M. de Châteaubriand s'est emparé, et lui-même en a abusé quelquefois : tant il est difficile d'être sage en suivant leurs traces! Et toutefois (je ne le dis pas pour diminuer la gloire d'un écrivain dont le talent supérieur a bien su se faire admirer, quoique dégagé de toute cette pompe) une description où l'on invoque à la fois toutes les mythologies, que l'on pare de tous les prestiges des souvenirs historiques fondus avec la majesté des souvenirs

religieux, doit paroître moins difficile qu'une description simple et sans fracas qui ne doit point son éclat à des couleurs étrangères, et dont la beauté ne rappelle point les efforts de l'art.

(*s*) Pag. 297. On sait que la France n'a point attendu les *Prospectus* de ses libraires pour rendre hommage au génie de Shakespear; mais pourquoi les Romantiques nous ont-ils prescrit une admiration exclusive? Si nous sommes devenus intolérans, c'est à leur exemple; c'est parce qu'ils ont violé le dépôt confié au goût national et placé depuis un siècle et demi sous la protection de notre gloire.

(*t*) Pag. 298. « La hardiesse d'Eschyle ne peut être « surpassée, et cependant il me semble que, si Sopho- « cle paroît moins audacieux, c'est qu'*il étoit plus* « *maître de lui-même*. Il fait preuve dans ses ouvrages « d'une énergie plus profonde, peut-être même d'une « vigueur plus austère et plus continue; comme si, « *connoissant exactement les bornes de son art, il se* « *sentoit d'autant plus libre d'user de ses forces légi-* « *times au-dedans des limites qu'il s'est imposées.* » Quel est le Classique qui a dit cela? C'est M. Schlegel. (*Cours de littérature dramatique*, tom. 1er.) Au lieu d'Eschyle et de Sophocle, lisez Corneille et Racine : le jugement sera tout aussi vrai, et nous prenons acte de cet aveu.

CATALOGUE

*Des ouvrages imprimés, envoyés à l'Académie, depuis sa dernière séance publique.**

1. REVUE encyclopédique. Tomes 6 et 7.

2. Journal des Propriétaires ruraux pour le Midi de la France. Tome 16 et les 8 premiers numéros du t. 17.

3. Instructions sur la fabrication du salpêtre, publiées par le Comité consultatif institué près de la Direction générale du service des poudres et salpêtres de France. Paris, 1820. In-4.°

4. Annales de l'Agriculture française; par MM. TESSIER et BOSC. 2.e série, tomes 10, 11, 12, 13 et 14.

5. Journal d'Agriculture et des Arts du département de l'Arriège. Tome 2, n.° 6. Foix, 1820.

6. Système d'Agriculture suivi par M. COKE pour sa propriété d'Obkham; traduit de l'anglais par F.-S. MOLARD. Paris, 1820. In-8.°

7. Rapport fait à S. Exc. le Ministre de l'intérieur, par M. GUILLIER, sur l'état de l'institution royale des jeunes aveugles pendant les exercices 1818 et 1819. Paris, 1820.

8. Concordance des figures de plantes cryptogames de DILLEM, MICHELI, TOURNEFORT, VAILLANT et

---

* Depuis l'adoption de son nouveau réglement, l'Académie s'est fait une loi de confier tous les ouvrages qu'elle a reçus à des Commissaires chargés de les lui faire connoître d'une manière plus particulière.

Buliard, avec la nomenclature de Decandole, Smith, Achard, Persoon; par MM. Leturquier et Levieux, membres de l'Académie de Rouen. 1820.

9. Mémoire sur la défense de Mayence et sur sa reddition.

10. Description des pierres gravées antiques et modernes qui composent la collection de feu M. Grivaud de la Vincelle, garde du livre de la pairie, membre de plusieurs Académies; par L.-J.-J. Dubois. Paris, 1820. In-8.°

11. Les espérances des Français, ou Berceau de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Bordeaux; par M.r L.-M.-A. de Géronval. Paris, 1.er octobre 1820. In-8.°

12. Considérations sur l'industrie, par M.r M.-A. de Géronval. Paris, octobre 1820. In-8.°

13. Rapport sur la herse mécanique, dite le peigne machon, fait à la Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise, dans la séance du 5 décembre 1820. In-8.°

14. De l'état de la Société d'Émulation et d'Agriculture du département de l'Ain. Du 2 messidor an IX. In-8.°

15. Pièces justificatives des avantages produits par la vinification inventée par Mlle. Elisabeth Gervais. N.° 1.er In-8.°

16. Notice sur la fièvre jaune, la peste et le typhus, considérés comme non contagieux, par M. J. Sedillot, docteur en médecine. Paris, 1820. In-8.° — MM. Antoine et Protat, *Rapporteurs.*

17. Opinion de M. Lefort, médecin du Roi à la Martinique, sur la non contagion et la non importation

de la fièvre jaune, publiée avec des notes, par M. J. SEDILLOT. In-8.° — MM. ANTOINE et PROTAT, *Rapporteurs*.

18. Traité des parafoudres et des paragrêles en corde de paille, précédé de météorologie électrique présentée sous un nouveau jour, et terminé par l'analyse de la bouteille de Leyde; par LAPOSTOLLE, apothicaire de S. M. le Roi de France, et correspondant de la Société de médecine de Paris. Amiens, 1820. In-8.° avec une planche lithographiée. — MM. GUENEAU-D'AUMONT et MASSON, *Rapporteurs*.

19. Association de bienfaisance médicale, 8.e Bulletin, inséré le 18 septembre 1819 dans le Journal d'Agriculture et de Commerce du département de la Somme. Parafoudres, paragrêles en paille. In-8.° — MM. GUENEAU-D'AUMONT et MASSON, *Rapporteurs*.

20. Annuaire statistique pour le département du Nord, années 1814 et 1815. In-8.° — M. GIRAULT, *Rapporteur*.

21. Notice historique sur les assolemens par M. J.-A. Victor YVART.

22. Observations sur l'Agriculture et sur quelques moyens de la perfectionner; par M. Désiré ORDINAIRE. Paris (Besançon). In-12. — M. MASSON, *Rapporteur*.

23. Considérations générales sur l'état de l'Agriculture en France; par M. Désiré ORDINAIRE. Besançon, 1821. In-8.° — M. MASSON, *Rapporteur*.

24. Observations sur le Cadastre, présentées au Conseil général du département du Doubs dans sa session de 1819; par M. Désiré ORDINAIRE. Besançon, in-8.° — M. CHARBONNIER, *Rapporteur*.

25. Journal d'Agriculture, Lettres et Arts, rédigé

par des membres de la Société d'Émulation et d'Agriculture du département de l'Ain. XI.e année. 1821. In-8.°

26. Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée; publiée d'après les ordres de S. Exc. le Ministre de l'intérieur; par M. CHRISTIAN, directeur du Conservatoire royal des Arts et Métiers. Tomes 3 et 4. Paris, 1820. In-4.° figures. — M. GUENEAU-D'AUMONT, *Rapporteur.*

27. Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. DELANDINE (Antoine-François), bibliothécaire de Lyon; par J.-B. DUMAS. Lyon, 1820. In-8.° — M. GIRAULT, *Rapporteur.*

28. Tableaux chronométriques, divisés par siècles, pour servir à l'histoire de France. Paris, 1821. In-8.° — M. GIRAULT, *Rapporteur.*

29. Annales européennes de physique végétale et d'économie publique. Tom. 1, les trois premières livraisons. — M. DURANDE, *Rapporteur.*

30. Rapport au Roi sur les travaux du Conseil d'agriculture et de ses membres correspondans, pendant l'année 1820.

31. The eight annual report of the committee of the London female penitentiary with lists of its officers and suscribers. London, 1815. In-8.° — M. ANTOINE, *Rapporteur.*

32. Third report of the Cavendish squarre and Becken street, district society for visiting and relieving the sick and distressed poor at their own habitations instituted march 1814. London, 1817. In-8°. — M. ANTOINE, *Rapporteur.*

33. Experiments relating to the pendulum vibrating

seconds of time in the latitude of London, ordered by the house of commons to be printed. 25 mai 1818. In-f°. — M. GUENEAU D'AUMONT, *Rapporteur.*

34. Observations of the preventions and treatment of the epidemic fever at present prevailing in this metropolis and most parts of the united kingdom. By *Henri* CLUTTERBUCK, M. D. London, 1819. In-8°.

35. Observations on the nature and preparation of the elaterium. Read ad the medical society of London, april 24 1819. By D. CLUTTERBUCK, *Présid.*

36. Descriptions and illustrations of Ackermann 's patent moveables for carriages. In-fol. — M. GUENEAU D'AUMONT, *Rapporteur.*

37. Saggio esperimentale sull' esterna applicazione del vapore all'acqua dei bagni e delle filande a seta con alcune osservazioni su i bagni di vapore, del *Cav. Giovanni* ALDINI. Milano 1818. In-8°. — M. MASSON, *Rapporteur.*

38. Poczatki trygonometryi plaskiey przez Michalo Pelka Polinskiego filozofii doktora Nauczyciela matematyki w gimnazium Wilenskiem. Wilnie, 1816. In-8.°

39. O geodzye przez Michalo Pelka Polinskiego, doctora filosofii. Wilnie, 1816. In-4.° — MM. GUENEAU D'AUMONT et CHARBONNIER, *Rapporteurs.*

40. Traité de la Fièvre jaune, par Jean DEVEZE, docteur en médecine, de la Faculté de Paris. Paris, 1820, in-8.°

41. Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure. 11e. cahier, trimestre de janvier 1821.

42. Annales de la Société d'agriculture, sciences,

arts et belles-lettres du département d'Indre et Loire. Tom. 1, n.° VII. Juillet 1821.

43. Anthologie arabe, ou Choix de Poésies arabes inédites, trad. en français avec le texte en regard, et accompagnée d'une version latine littérale; par *Jean* HUMBERT, de Genève. Paris, 1819. In-8°. — MM. PEIGNOT, GUENEAU D'AUMONT et G. DE MUSSY, *Rap.*

44. Coup d'œil sur les Poëtes élégiaques français, depuis le 16.e siècle jusqu'à nos jours; par *Jean* HUMBERT. Paris, 1819. In-8°. — MM. PEIGNOT, GUENEAU D'AUMONT et G. DE MUSSY, *Rapporteurs*.

45. Relation de deux tentatives récentes pour monter sur le Mont-Blanc, par M. le D.r HAMEL, conseiller aulique de S. M. l'Empereur de Russie. 1820. In-8°.

46. Rapport sur un nouvel engrais végétal minéral, dit *Gadoue artificielle*; 2.e édition. Lyon, 1820.

47. List of the proprietors and life subscribers of the London institution. Mai 1818. London, 1818. In-8.° 48 pages.

48. The charter or bye laws, of the London institution for the advancement of litterature and the diffusion of useful knowledge. London, 1819. In-8°.

49. Mémorial d'agriculture et des arts du dép. de Seine et Oise. 1818-1820. Versailles, 1820. In-8°.

50. Du défrichement et de la plantation des landes et bruyères; par J. L. TROCHU. Paris, juillet 1820. In-8°.

51. Notice sur l'introduction en France des chèvres à laine de Cachemire, originaires du Thibet; par M. TERNAUX, membre de la chambre des députés. 1819. In-4°.

52. Éloge de Jean de Boulogne ; par H. R. Duthilleul, de Douay, couronné par la Société centrale d'agriculture du Nord.

53. Carmina homerica, Ilias et Odyssea, a rhapsadorum interpolationibus repurgata, et in pristinam formam, quatenus recuperanda est tam ex veterum monumentorum fide et autoritate quam ex antiqui sermonis indole ac ratione redacta, operâ et studio Richardi Payne Knight. Londini, 1820. In-4°. — MM. de Mussy et Foisset, *rapporteurs*.

Ouvrages composés par des membres de l'Académie.

1. Recherches historiques, littéraires et bibliographiques sur la vie et les ouvrages de M. de La Harpe, par Gabriël Peignot. Dijon, 1820. In-12.

2. Quatrième lettre de M. Jean-André de Luc neveu, sur le passage des Alpes par Annibal.

3. Observations sur la construction d'une salle d'opéra, par M. Poyet.

4. L'esprit du grand Corneille, par M. le Comte François de Neufchateau, l'un des quarante de l'Académie Française. Paris, 1819. In-8.°

5. Élémens de mécanique, par J.-L. Boucharlat, docteur ès sciences, professeur de mathématiques transcendantes, etc. Paris, 1820. In-8.°

6. Le géant Adamastor, traduction de Camoëns ; par J.-L. Boucharlat. In-12.

7. On the action of crystallised bodies, on homogeneous light and on the causes of the deviation from Newton's scale in the tints which many of them develope on exposure to a polarised ray. By J.-F.-W. Herschel. 1819. F. R. S. Lond. Edimb. and Gotting.,

member of the Phil. Soc. of Cambridge and Astron. Soc. of London, and corresponding memb. of the Acad. of Dijon. London, 1820. In-4.° fig. — M. GUENEAU-D'AUMONT, *Rapporteur*.

8. Nouvelles recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum, assiégée et prise par J. César, rédigées d'après l'examen des lieux, et des fouilles récentes, et accompagnées de plans topographiques et de planches d'antiquités; par M. CHAMPOLLION-FIGEAC. Paris, 1820. In-4.°

9. Description du typhus ou fièvre pestilentielle épidémique, fièvre de camp, de vaisseau, d'hôpital, de prison, observée au canton de Mauléon, Seine-et-Oise, par J. LARCHE, docteur en médecine. 2.e édition. Paris, 1819. In-12.

10. Notice sur Edme MENTELLE, membre de l'Institut royal de France, par P.-F. LARCHE, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes. Paris, 1816. In-8.°

11. Examples of the solutions of functional equations. By Charles BABBAGE A. M. F. R. S. 4 et 2 F. C. P. S. and Secretary of the Astronomical Society of London. 20 octobre 1820. In-8.° — M. GUENEAU-D'AUMONT, *Rapporteur*.

12. An examination of some questions connected with games of chance by *Charles* BABBAGE Esq. M. A. F. R. S. from the transactions of the royal society of Edimb. 1820. In-4°. — M. GUENEAU D'AUMONT, *Rapporteur*.

13. Address and regulations of the Astronomical Society of London, established february 8, 1820 to which is

subjoined the report of the Council to the Annual general meeting held february 9, 1821. London, 1821. In-8.° — M. Gueneau d'Aumont, *Rapporteur.*

14. Nouveau système de ponts en bois et en fer forgé, inventé par M. Poyet, membre de l'Institut, architecte à Paris, in-4.° — M. Mathieu, *Rapporteur.*

15. Observations sur le dragonneau vivant dans la sauterelle verte; par M. A. Mathey, docteur en médecine. In-8.° avec une planche.

16. Considérations physiologiques sur les effets de l'iode; par A. Mathey, docteur en médecine. In-8.° — MM. Antoine et Protat, *Rapporteurs.*

17. Ajax furieux, tragédie en cinq actes et en vers; par M. de P.***, membre de plusieurs Académies, auteur de plusieurs poëmes. Guéret, 1816. In-8.° — MM. Foisset et Peignot, *Rapporteurs.*

18. Les Martyrs, poëme en quatre chants. Paris, 1821. In-8.° — MM. Foisset et Peignot, *Rapporteurs.*

19. Monographie du Gecko-mabonia des Antilles, lue à l'Académie royale des sciences de l'Institut de France, dans sa séance du 17 août 1818; par *Alex.* Moreau de Jonnès. Paris, 1821. In-8.°

20. Notice sur la maladie pestilentielle importée aux Iles de France et de Bourbon, et désignée sous le nom de *cholera morbus* de l'Inde, lue à l'Académie royale des sciences du 16 avril 1821; par *Alex.* Moreau de Jonnès. Paris, 1821.

21. Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles, et recherches philosophiques sur les lois du développement et de la propagation de cette maladie pestilentielle; par *Alex.* Moreau de Jonnès.

Paris, 1821. In-8.° — MM. Antoine et Protat, *Rapporteurs.*

22. Tableau géographique des principales irruptions de la fièvre jaune, d'après les autorités historiques et médicales; par M. Moreau de Jonnès. In-8°.

23. Lettre de Christophe Colomb, sur les îles de la mer des Indes; traduite pour la première fois par M. Moreau de Jonnès. In-8°.

24. Notice des travaux d'*Alexandre* Moreau de Jonnès. In-8.° 16 pag.

25 Recherches sur les poissons toxicophores des Indes occidentales, lues à l'Académie royale des sciences de l'Institut dans ses séances des 26 juillet et 23 août 1819; par *Alexandre* Moreau de Jonnès. Paris, 1821. In-8°. — MM. Antoine et Protat, *Rapporteurs.*

26. Sur la statue antique de Vénus, découverte dans l'île de Milo en 1820, transportée à Paris par M. le marquis de Rivière, ambassadeur de France à la cour ottomane. Notice lue à l'Académie royale des beaux arts le 21 avril 1821; par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de ladite Académie, membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Paris, 1821. In-4.° — MM. Girault et Mathieu, *Rapporteurs.*

27. Histoire de l'ancienne Université de Grenoble, par M. Berriat-St.-Prix; lue à la Société royale des antiquaires de France les 19 avril et 9 mai 1820, et insérée, en vertu de ses délibérations, dans le tome 3e. de ses Mémoires. Paris, 1820. In-8°. — M. Peignot, *Rapporteur.*

28. Histoire du Droit Romain, suivie de l'Histoire

de Cujas ; par M. Berriat-St.-Prix, professeur de procédure civile et de droit criminel à la Faculté de Droit de Paris. Paris, 1821. In-8.° — M. Peignot, *Rapporteur*.

29. Traités divers d'économie rurale, alimentaire et domestique ; par A. A. Cadet-de-Vaux, imprimés par ordre du Gouvernement. Paris, 1821. In-8°. — M. Masson, *Rapporteur*.

30. Lettre de M. L. Hubaud, de l'Académie de Marseille, à M. Millin, sur le *Manuel du Libraire* de M. Brunet fils. Paris, 1815. In-8°. — MM. Girault et Mathieu, *Rapporteurs*.

31. Essai d'un complément au *nouveau Dictionnaire portatif de bibliographie* de M. F. J. Fournier ; par L. Hubaud, de l'Académie de Marseille ; précédé d'une notice bibliographique sur ce Dictionnaire. In-8°. — MM. Girault et Mathieu, *Rapporteurs*.

32. Découverte d'un remède contre le goïtre ; par M. le D.r Coindet. 1820. In-8°.

33. Discours sur les médailles d'Auguste et de Tibère, au revers de l'hôtel de Lyon, etc. ; par F. Artaud, chev. de la Légion d'honneur, directeur du Conservatoire, etc. Lyon, 1818, grand in-4.°, fig.

34. Les principes de la révolution française définis et discutés. Chalon-sur-Saône, 1820. In-8°.

35. Examen des lois des 17, 26 mai, 9 juin 1819, et 31 mars 1820, relatives à la répression des abus de la liberté de la presse ; par M. Carnot, auteur de plusieurs ouvrages sur la législation. Paris, 1820. In-8.°

36. Dithyrambe sur l'assassinat de S. A. R. Mgr. le duc de Berry ; par M. Tézenas de Montbrison, de la Société royale académique des sciences de Paris,

des Académies de Lyon, de Marseille, etc. Paris, 1820. In-8.° — MM. Foisset et Gueneau d'Aumont, *Rapporteurs*.

37. Fragment politique, extrait des papiers de Napoléon, mort à Saint-Helène; par M. Tézenas de Montbrison. Paris, juillet 1821. In-8.° — MM. Foisset et Gueneau d'Aumont, *Rapporteurs*.

38. Compte rendu des travaux de la Société d'agriculture, d'histoire naturelle et arts utiles de Lyon, depuis le premier février 1819, jusqu'au premier mars 1820; par M. Grognier, secrétaire. Lyon. 1820. In-8°.

39. Notice historique et raisonnée sur M. Bourgelas; par L. F. Grognier. Lyon, 1805. In-8°.

40. On the different Rates of Pennington's astronomical clock ac the Island of Balta in Zetland, and at Woolvich, common Kent. etc. by *Olinthus* Gregory, L. L. D. honorary member of the litterary and philosophical soc., etc. etc. In-8°.

41. Supplément au mémoire de M. Parmentier, sur le maïs; par M. le comte François de Neufchateau, président de la Société royale d'agriculture de Paris. Paris, 1817. In-8°.

42. Eloge historique de Jean-Marie Cailleau, docteur en médecine; par E.-B. Révolat. Bordeaux, septembre 1820. In-8.°

43. Osservazioni sopra varii Cangiamenti che avvengono nell'ossiurico (ac. urico) trattato coll'ossisettonoso (ac. nitroso); del dott. Gaspare Brugnatelli. Pavia, 1818. In-8.°

44. Annuaire historique et statistique du département de la Côte-d'Or, pour 1820. Par M. Girault. In-12.

Envois des Sociétés correspondantes.

1. Mémorial d'Agriculture et d'Industrie du département de la Seine-Inférieure. Tome 1.er

2. Recueil agronomique publié par les soins de la Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne. Montauban, 1820. Tome 1.er

3. Séances publiques de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon. 1819.

4. Précis de la constitution médicale observée dans le département d'Indre-et-Loire pendant 1820, publié par la Société médicale de Tours. 1 vol. in-8.° en 4 cahiers.

5. Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente. Tome 2 et les 7 premiers numéros du tome 3.

6. Bulletins de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Haute-Marne. Juin 1820 — Avril 1821.

7. Bulletins de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département des Pyrénées-Orientales. Juin 1820 — Mai 1821. Perpignan, in-8.°

8. Séance publique de la Société d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, tenue le 10 mai 1820. Rouen, 1820.

9. Bulletins de la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale. Numéros cxc—cc.

10. Transactions of the Society instituted at London for the encouragement of Arts, Manufactures and Commerce, with the premiums offered in the year 1819. vol. xxxvii. London, 1820.

11. Transactions of the Society for the encouragement

of Arts, Manufactures, and Commerce, with the premiums offered in the year 1820. vol. XXXVIII. London, 1821. In-8°. — M. ANTOINE, *Rapporteur.*

12. Rapport sur les travaux de la Société royale et centrale d'Agriculture pendant l'année 1819; par M. SILVESTRE. Paris, 1820. In-8°.

13. Mémoires du Lycée du département de l'Aube.

14. Société libre d'Agriculture, Arts et Commerce du département des Ardennes. Quatrième partie, an XI.

15. Société d'Agriculture du département du Doubs.

16. Mémoires de l'Académie de Besançon. Séances publiques des 24 août et 19 décembre 1816.

17. Société d'Agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise, 25 prairial an VIII.

18. Notice des travaux de l'Académie du département du Gard pour l'année 1809.

19. Société d'Agriculture et de Commerce de Caën.

20. Comptes rendus des travaux de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon pour 1807, 1809 et 1811.

21. Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord. Douay, séances publiques de 1812 et de 1814.

22. Notice des travaux de la Société royale de Médecine de Bordeaux, depuis sa dernière séance publique jusqu'au 28 août 1820.

23. Séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, tenue à Châlons le 5 septembre 1820. In-4.°

24. Séance publique de la Société académique de la Loire-Inférieure, tenue le 3 août 1820. In-8.°

25. Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de l'Eure. Séance générale et publique. Évreux, septembre 1820. In-8.°

26. Rapports sur les travaux de la Société d'Agriculture du département de la Seine pendant l'an XIII, et pendant les années 1806, 1812, 1817 et 1818. In-8.°

27. Rapport sur les travaux de la Société royale et centrale d'Agriculture pendant les années 1817 et 1818. In-8.°

28. Compte rendu des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon pendant le 1.er sémestre de l'année 1820; par M. L.-F. GROGNIER, président : lu dans la séance publique du 2 mai 1820. Lyon, 1820. In-8.°

29. Mémoires de la Société d'Emulation de Cambray (Agriculture, Sciences et Arts), séance publique du 16 août 1820, sous la présidence de M. LEROY, avocat. Cambray, 1820. In-8.°

30. Comptes rendus des travaux de la Société d'Emulation et d'Agriculture du département de l'Ain, pour l'an XII, l'an XIII, et les années 1806, 1807 et 1813.

31. Notes historiques et statistiques sur les travaux et la situation de la Société d'Emulation et d'Agriculture de l'Ain. In-8.° 1817.

32. Rapport sur l'appareil vinificateur de Mll.e GERVAIS, fait à la Société royale d'Agriculture de Narbonne, au nom d'une Commission, par J.-S.-E. JULIA; imprimé par ordre de la Société. 1820. In-8.°

33. Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer, tenue le 29 juin 1818. In-8.°

34. Ephémérides de la Société d'Agriculture du dé-

partement de l'Indre pour l'an 1820. Séances générales des 9 avril et 3 septembre 1820. XIV.ᵉ cahier. Châteauroux, in-8.°

35. Séances publiques de la Société des Amis des Sciences, des Lettres, de l'Agriculture et des Arts, d'Aix, tenues les 2 mai 1812, 18 mai 1816, 31 mai 1817, 2 mai 1818, 3 juin 1820.

36. Compte rendu de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Mâcon, depuis le 2 décembre 1819 jusqu'au 7 décembre 1820. Mâcon, 1820. — M. Gueneau de Mussy, *Rapporteur.*

37. Annuaire de la Société royale et centrale d'Agriculture pour l'année 1821. Paris, 1821. In-12.

38. Société d'Agriculture de Seine-et-Oise. Séance du 10 messidor an VIII.

39. Rapport à la Société d'Agriculture du département de Seine-et-Oise sur les expériences dirigées par son Comité agricole pendant le cours de l'an XI. Séance du 25 pluviôse an XII. In-8.°

40. Mémoires lus à la séance publique de la Société d'Agriculture du département de Seine-et-Oise, le dimanche 20 prairial an XIII. In-8.° Le dimanche 22 juin 1806. In-8.°

41. Mémoire sur de nouvelles expériences relatives au claveau, lu à la Société d'Agriculture de Seine-et-Oise dans sa séance du 25 août 1806; par M. Jouvencel, associé. In-8.°

42. Expériences relatives à l'écorce du Maronnier-d'Inde. Rapport fait à la même Société dans la séance du 25 novembre 1808.

43. Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts du département de Seine-et-Oise, publiés depuis sa

séance publique du 3 juillet 1814 jusqu'à celle du 7 juin 1816. XVIe année. Versailles, 1816. In-8.º; et du 7 juillet 1816 jusqu'à celle du 13 juillet 1817. XVIIe année. Versailles, 1817. In-8.º

44. Compte rendu des travaux de la Société de Médecine de Lyon. — M. ANTOINE, *Rapporteur.*

45. Séance publique de la Société libre d'Agriculture, Sciences et Arts de Provins, département de Seine-et-Marne, tenue le 26 juin 1820. Provins, 1820. In-8.º — M. GIRAULT, *Rapporteur.*

46. Notice et dissertation sur Provins; est-il l'*Agendicum* des Commentaires de César? 1820, in-8.º — M. GIRAULT, *Rapporteur.*

47. Analyse des travaux de l'Académie royale des Sciences pendant l'année 1820. In-4.º Partie physique. — Partie mathématique. — M. D'AUMONT, *Rapporteur.*

48. Mémoires de la Société royale d'Arras, pour l'encouragement des Lettres, des Sciences, et des Arts. Tomes 1 et 2, et 1.res livraisons du tome 3.—M. CHARBONNIER, *Rapporteur.*

49. Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département d'Indre-et-Loire. Tome 1.er, n.ºs 2—6. Tours, in-8.º

50. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. Séance publique du 26 août 1820. Bordeaux, in-8.º

51. Extrait des travaux de la Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure. 1.er cahier, trimestre d'octobre 1820.

52. Précis analytique des travaux de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

pendant l'année 1820. Rouen, 1821. In-8.° — M. Peignot, *Rapporteur.*

53. Recueil de l'Académie des Jeux floraux. Toulouse, 1821. In-8.° — M. Foisset, *Rapporteur.*

54. Précis analytiques des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, pendant les années 1812, 1813, 1814, 1815, 1816 et 1819. 6 vol. In-8.° — M. Peignot, *Rapporteur.*

55. Bulletins de la Société médicale d'Emulation.

56. Séance publique de la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, tenue le 20 février 1821. Agen, 1821. In-8.°

57. Séance publique de la Société royale de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Toulouse, tenue le 24 mai 1821. Toulouse, 1821. In-8°.

58. Mémoires et rapports de la Société d'Agriculture et Arts du département du Doubs. Besançon, 1821. In-8.°

59. Séance publique de la Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure, tenue le 30 mai 1821. Rouen, 1821. In-8°. — M. Masson, *Rapporteur.*

60. London vaccine institution for inoculating and supplying matter free of expense patronised by the right hon. the lord Mayor, the Aldermen and common Council of the city of London, established in 1806, and supported by volontary contributions. London, 1813. In-8.° — M. Antoine, *Rapporteur.*

61. Annual report of the royal humane Society for the recovery of persons apparently drowned or dead. 1819. London. In-8°.

62. Transactions of the medical Society of London.

Vol. 1, part. II. London, 1817. In-8.° — M. Antoine, *Rapporteur.*

63. Report of the commitee of the Society of arts, etc. Together with the approved communications and evidence upon the same, relative to the mode of preventing the forgery of Bank's notes. London, 1819. In-8°. — MM. De Gouvenain, Mathieu et Masson, *Rapporteurs.*

64. List of the members of the board of agriculture. London, 1817. In-8°.

65. Premiums offered by the board of agriculture for 1820-1821. In-4°.

66. Society for the encouragement of Arts, Manufactures and Commerce the rewards adjuged by the Society Adelphi. Mai 25 1819. In-fol.

67. Société des lettres, sciences et arts de Metz, années 1819 et 1820, séance générale du 15 avril 1821. Metz, juillet 1821. In-8°. — M. Gueneau d'Aumont, *Rapporteur.*

68. Comptes rendus de l'Académie de Nancy, pour 1803, 1807, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814 et 1815.

69. Société libre d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de l'Indre. Séance du 3 fructidor an XI.

70. Séance publique de la Société royale de Médecine, Chirurgie et Pharmacie de Toulouse, tenue le 27 février 1820. Toulouse 1820. In-8°.

71. Compte rendu des travaux de la Société d'Agriculture du département de la Seine, pendant les années 1808 et 1816.

LISTE

Des membres de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

JUIN 1822 (1).

PROTECTEUR.

SON ALTESSE SÉRÉNISSIME MONSEIGNEUR
LE DUC DE BOURBON-CONDÉ.

BUREAU.

Président : M. DURANDE, Chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur.

Vice-Président : M. PEIGNOT, Inspecteur de l'Académie de Dijon.

Secrétaire : M. . . . .

Secrétaire-Adjoint : M. FOISSET.

Bibliothécaire, Garde des médailles : M. GIRAULT, Juge de paix à Dijon.

(1) Aux termes des nouveaux statuts de l'Académie, les membres résidans sont divisés en trois classes; et douze d'entre eux peuvent être déclarés *associés libres*. On a cru inutile de donner ici cette division, pour éviter la répétition des mêmes noms; en conséquence les associés libres seront désignés par les lettres A. L., et la classe dans laquelle chaque membre s'est placé sera indiquée par des initiales.

Conservateur des Collections d'Histoire naturelle :
M. Masson-Four, Pharmacien.

Trésorier : M. Guichard, Pharmacien.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. Durande, *Président.*

M. Riambourg, Président à la Cour royale.

M. Antoine, Docteur-Médecin.

M. Protat, Docteur-Médecin.

M. Gueneau-d'Aumont, Professeur de Physique à la Faculté des Sciences et au Collège royal de Dijon, *Secrétaire.*

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉSIDANS.

M. le Marquis de Courtivron, Chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis, Maire de Dijon, ancien Colonel de cavalerie. 14 *mars* 1782.

M. Ranfer de Monceau, Premier Président de la Cour royale, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur. 24 *janvier* 1816.

M. Riambourg. 24 *janvier* 1816.

M. de Berbis, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, Député de la Côte-d'Or. 22 *mai* 1822.

M. Barbier de Reulle, Président à la Cour royale. 5 *juin* 1822.

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉGNICOLES.

M. le Comte de Lacépède, Membre de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, Grand-Croix de l'Ordre royal de la Légion d'honneur. 2 *décembre* 1779.

M. le Comte de Tocqueville, Préfet de la Moselle, ancien Préfet de la Côte-d'Or. 6 *mars* 1816.

ACADÉMICIENS HONORAIRES ÉTRANGERS.

S. A. R. LE DUC DE SUSSEX. 13 *mai* 1818.

M. le Baron DE ZACH, de la Société royale de Londres, *à Gênes*. 16 *décembre* 1784.

Sir William HERSCHEL, Président de la Société royale de Londres. 17 *juin* 1786.

Lord HOLLAND, à Londres. 6 *mai* 1818.

ACADÉMICIENS RÉSIDANS.

M. RENAUD, Inspecteur de l'Académie de Dijon. A. L. (Cl. des Sciences). 16 *juillet* 1778.

M. TARTELIN, ancien Pharmacien et Démonstrateur de Botanique. A. L. (Cl. des Sciences). 19 *août* 1778.

M. DURANDE. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 16 *juin* 1785.

M. ANTOINE, Docteur-Médecin. (Cl. des Sciences). 21 *décembre* 1786.

M. GIRAULT. (Cl. des Belles-Lettres). 23 *juillet* 1789.

M. VALLOT, Docteur-Médecin. (Cl. des Sciences). 26 *janvier* 1792.

M. BONNET-COQUÉAU, Propriét. (Cl. des Sciences). 2 *juin* 1798.

M. BRENET, Docteur-Médecin, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, Député de la Côte-d'Or, de l'Académie royale de Médecine de Paris. A. L. (Cl. des Sciences.) 2 *juin* 1798.

M. DE GOUVENAIN, Propriét. A. L. (Cl. des Sciences). 3 *juillet* 1798.

M. MORLAND, Docteur-Médecin, Professeur d'Histoire naturelle à la Faculté des Sciences de Dijon. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 30 *novembre* 1798.

M. CHARBONNIER. (Cl. des Sciences). 30 *novembre* 1798.

M. AMANTON, Conseiller de Préfecture, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur. (Cl. des Belles-Lettres). 2 *décembre* 1799.

M. PONCET, Professeur de la Faculté de Droit. (Cl. des Belles-Lettres). 22 *juillet* 1802.

M. NAIGEON, Professeur de Dessin à l'Ecole des Beaux-Arts de Dijon. A. L. (Cl. des Beaux-Arts). 2 *décembre* 1802.

M. le Comte CHARBONNEL, Lieutenant-Général d'artillerie, Grand-Officier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, et Chevalier de Saint-Louis. (Cl. des Sciences). 21 *avril* 1803.

M. BERTHOT, Recteur de l'Académie de Dijon, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur. (Cl. des Sciences). 7 *juillet* 1803.

M. PROTAT, Docteur-Médecin. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 7 *juillet* 1803.

M. DEVOSGES, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Dijon. (Cl. des Beaux-Arts). 11 *mars* 1806.

M. GUICHARD, Pharmacien. (Cl. des Sciences). 21 *janvier* 1807.

M. PROUDHON, Doyen de la Faculté de Droit de Dijon. A. L. (Cl. des Belles-Lettres). 17 *juin* 1807.

M. COUTURIER, Professeur de Rhétorique au Collège royal de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 8 *juin* 1808.

M. MASSON-FOUR, Pharmacien. (Cl. des Sciences). 12 *avril* 1809.

M. TRAVISINI, Maître de Chapelle à la Cathédrale. A. L. (Cl. des Beaux-Arts). 14 *juin* 1809.

M. PEIGNOT, Inspecteur de l'Académie de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 8 *décembre* 1813.

M. BORNIER, Professeur de Sculpture à l'Ecole des Beaux-Arts de Dijon. (Cl. des Beaux-Arts). 6 *septembre* 1815.

M. GUENEAU-D'AUMONT, Professeur de Physique à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 24 *janvier* 1816.

M. GUENEAU DE MUSSY, Doyen de la Faculté des Lettres, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur. (Cl. des Belles-Lettres). 31 *janvier* 1816.

M. NAULT, premier Avocat-Général à la Cour royale. A. L. (Cl. des Belles-Lettres). 21 *février* 1816.

M. GRASSET, Propriétaire. (Cl. des Sciences). 30 *décembre* 1818.

M. FOISSET, ... (Cl. des Belles-Lettres). 28 *juin* 1820.

M. DE CHARREY, Propriétaire. (Cl. des Belles-Lettres et Cl. des Beaux-Arts). 8 *mai* 1822.

M. SÉGUIER, Préfet de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres). 12 *juin* 1822.

ACADÉMICIENS NON-RÉSIDANS.

M. ANCELOT, Homme de lettres, Pensionnaire du Roi, à Paris. 26 *décembre* 1821.

M. BALBIS, Docteur-Médecin, Professeur de Botanique à la Faculté de Médecine de Turin, etc. 8 *avril* 1807.

M. BASTARD, Professeur de Botanique à Angers. 24 *février* 1813.

M. BERTHOLET (le Comte), Pair de France, Membre de l'Académie des Sciences, etc., à Paris, *15 messidor an VI* (3 juillet 1798).

M. Bosc, de l'Académie des Sciences, etc., à Paris. *16 messidor an VI* (3 juillet 1798).

M. Bouillet de la Faye, ancien Trésorier de France au Bureau des finances de Bourgogne, de l'Académie de Béziers, à Paray-le-Monial. 2 *mars* 1786.

M. Bouvier, Docteur-Médecin, Administrateur des Hospices à Paris. *6 fructidor an VI* (22 août 1798).

M. de Brissac (le Duc), Pair de France, ancien Préfet de la Côte-d'Or. 24 *juin* 1812.

M. Caillet, ancien Secrétaire de l'Académie pour la partie des Lettres, à Beaune. 15 *février* 1781.

M. Carnot, Conseiller à la Cour de cassation, chevalier de la Légion d'honneur, etc., à Paris. 23 *juin* 1813.

M. Cauchy (le Chevalier), Garde des Archives de la Chambre des Pairs, etc., à Paris, 24 *juin* 1812.

M. Chaptal (le Comte), de l'Académie des Sciences, Grand Officier de la Légion d'honneur, etc., à Paris. 19 *juin* 1784.

M. Chaussier, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, chevalier des Ordres royaux de St.-Michel et de la Légion d'honneur, à Paris. 14 *novembre* 1776.

M. de Choiseul-d'Aillecourt (le Comte), Chevalier de Malte et de la Légion d'honneur, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ancien Préfet de la Côte-d'Or. 13 *septembre* 1815.

M. Colin, Professeur de Chimie à l'Ecole royale et militaire de Saint-Cyr. 12 *avril* 1820.

M. Coste, Inspecteur-Général des Hôpitaux militaires, Médecin en chef de l'Hôtel royal des Invalides, à Paris. 18 *novembre* 1779.

M. Coste, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon, à Besançon, 26 *juillet* 1809.

M. Delcros, capitaine au Corps royal des Ingénieurs géographes, à Paris. 29 *novembre* 1820.

M. Desfontaines, de l'Académie des Sciences, Professeur de Botanique, etc., à Paris. *15 messidor an VI* (3 juillet 1798).

M. Denon, de l'Académie des Beaux-Arts, ancien Directeur du Musée, etc., à Paris. 11 *avril* 1804.

M. Desgenettes, Inspecteur-général des Hôpitaux militaires, commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, à Paris. 14 *mars* 1810.

M. Desvignes, Maître de Chapelle de Notre-Dame de Paris, etc. 26 *avril* 1820.

M. Duchanoy, Docteur régent de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, etc., à Paris. 11 *mars* 1779.

M. Fabre, Membre de l'Institut royal de France, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Paris. 11 *janvier* 1815.

M. de la Fare (l'abbé), ancien Evêque de Nancy, premier Aumônier de S. A. R. Madame Duchesse d'Angoulême, à Paris. 24 *janvier* 1779.

M. François de Neufchateau (le Comte), de l'Académie française, Président de la Société royale d'Agriculture de Paris. 18 *janvier* 1765.

M. Fremyet, à Bruxelles. 4 *mai* 1805.

M. Gibelin, Docteur-Médecin et Secrétaire perpétuel de la Société des Sciences, à Aix. 12 *novembre* 1809.

M. Gosse, Correspondant de l'Institut, à Genève. 22 *novembre* 1809.

M. Guillaume, Secrétaire adjoint de l'Académie de Besançon. 22 *mars* 1820.

M. Guillemot, ancien Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Paris. *16 messidor an VI* (3 juillet 1798).

M. Hemmer (l'abbé), Secrétaire perpétuel de la Société météorologique, etc., à Manheim. 13 *novembre* 1783.

M. Hernandez, Professeur à l'Ecole de Médecine navale, à Toulon. 4 *janvier* 1809.

M. Huzard, de l'Académie des Sciences, Inspecteur-Général des Ecoles royales vétérinaires, à Paris. *5 fructidor an VI* (22 août 1798).

M. Jacotot, Professeur de Littérature à l'Université de Louvain. *5 fructidor an VI* (22 août 1798).

M. Kuhn, Professeur d'Anatomie à Leipsick. 26 *janvier* 1792.

M. Landriani (le Chevalier), à Milan. 21 *juillet* 1785.

M. Lasalette, ancien Inspecteur-Général d'artillerie à Grenoble. 1.er *mars* 1815.

M. Lesage, Inspecteur des Ponts et Chaussées, etc., à Paris. 21 *janvier* 1807.

M. Lenoir, Administrateur des Monumens de l'Eglise royale de Saint-Denis. 2 *décembre* 1818.

M. Lesueur, Maître de Chapelle de la Musique du Roi, de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Paris. 26 *juillet* 1809.

M. Maret (le Comte), ancien Conseiller d'État, à Paris.

M. Martin, Docteur-Médecin, ancien Président de l'Académie de Lyon. 19 *février* 1812.

M. Masuyer, Professeur de Chimie à la Faculté de Médecine de Strasbourg. 23 *décembre* 1784.

M. Mermet (l'abbé), ancien Censeur des études, etc. à Saint-Claude. 29 *avril* 1812.

M. Petitot, Secrétaire-Général du Conseil royal d'Instruction publique, à Paris. 27 *nivôse an XII* (18 janvier 1804).

M. Planche, Pharmacien, de l'Académie royale de Médecine, à Paris. 24 *février* 1813.

M. Prudhon, Peintre, de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Paris. 2 *décembre* 1818.

M. Quatremère de Quincy, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, et Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, à Paris. 8 *août* 1821.

M. Radet, Homme de Lettres, Pensionnaire du Roi, à Paris. 27 *brumaire an XI* (18 novembre 1802).

M. Riboud, ancien Président à la Cour royale de Lyon, Membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et de plusieurs autres Sociétés nationales et étrangères, Officier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, et Secrétaire perpétuel de la Société d'émulation de l'Ain, à Bourg. 18 *janvier* 1781.

M. Saissy, Docteur-Médecin à Lyon. 20 *novembre* 1811.

M. Samoïlowitz, Docteur-Médecin, de la Société royale d'Edimbourg, etc., à Cherson. 15 *août* 1782.

M. Suremain de Missery, ancien Officier d'Artillerie, de la Société royale des Sciences de Paris, etc., à Beaune. 23 *juillet* 1789.

M. Tessier, de l'Académie des Sciences, etc., à Paris. *16 messidor an VI* (3 juillet 1798).

M. Thiébaud de Bernéaud, Sous-Bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine, à Paris. 4 *janvier* 1815.

M. Thouin, de l'Académie des Sciences, etc., etc., à Paris. *16 messidor an VI* (3 juillet 1798).

M. Valentin, Docteur-Médecin, Chevalier des Ordres royaux de Saint-Michel et de la Légion d'honneur, à Nancy. 27 *nivôse an XII* (18 janvier 1804).

M. Van Mons, Professeur de Chimie à Bruxelles. 27 *nivôse an XII* (18 janvier 1804).

M. Vaucher, Ministre du Saint Evangile et Professeur de Botanique, à Genève. 6 *décembre* 1809.

M. Vauquelin, de l'Académie des Sciences, Professeur de Chimie à la Faculté de Médecine, etc., à Paris. *11 frimaire an XI* (2 décembre 1802).

ASSOCIÉS CORRESPONDANS.

M. Aikin (Arthur), Membre de la Société Linnéenne, etc. . . . . ., à Londres, 18 *mai* 1818.

M. Amoreux, Docteur-Médecin à Montpellier, 15 juillet 1790.

M. Arnaud aîné, Docteur-Médecin au Puy, 1.er *avril* 1818.

M. Artaud, Directeur du Musée, à Lyon. 13 *janvier* 1808.

M. Audibert-Caille, Docteur-Médecin, ancien Médecin des armées, à Bargemont. 28 juin 1809.

M. Balme, Docteur-Médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lyon. 4 *août* 1819.

M. Baumes, Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. 23 *janvier* 1783.

M. Berriat-Saint-Prix, Professeur à la Faculté de Droit de Paris. 1.er *mai* 1811.

M. Bézilles (l'abbé), Prêtre de la ci-devant congrégation de l'Oratoire, à Châlon-sur-Saône. 14 *août* 1788.

M. Boucharlat, de la Société royale académique des Sciences, à Paris. 5 *juillet* 1820.

M. Brugmann, Docteur en Philosophie, à Groningue. 27 *mars* 1783.

M. Brugnatelli, Professeur d'Histoire naturelle, à Pavie. 29 *novembre* 1820.

M. Brunel, ancien Directeur de l'Académie de Béziers; à Béziers. 1.er *mars* 1792.

M. Brunot, homme de lettres. 23 *thermidor an XI* (1.er août 1803).

M. Burard, Ingénieur des mines du Palatinat, etc., à Paris. 27 *brumaire an XI* (18 novembre 1802).

M. Cadet de Vaux, de la Société d'Agriculture, etc., à Paris. 16 *nivôse an XI* (6 janvier 1803).

M. Champollion-Figeac, Secrétaire de la Société des Sciences, à Grenoble. 13 *avril* 1808.

M. Coindet, Docteur-Médecin, à Genève. 18 *février* 1818.

M. Colby, membre de la Société royale d'Edimbourg. 18 *mai* 1818.

M. Collyer, membre de la Société philosophique de Londres. 28 *janvier* 1818.

M. Curwen, membre du Parlement d'Angleterre. 18 *mai* 1818.

M. Daru (le Comte), Pair de France, l'un des quarante de l'Académie Française, Commandeur de la Légion-d'Honneur, à Paris. 21 *germinal an XII* (11 avril 1804).

M. Delamartine, propriétaire, à Mâcon. 4 *août* 1791.

M. Deluc (J.-A.), à Genève. 24 *juin* 1818.

M. DESGRANGES, Docteur-Médecin, à Lyon. 18 *août* 1791.

M. DÉSORMES-DUPLESSIS, propriétaire, manufacturier à Verberie. 25 *prairial an VIII* (14 juin 1800).

M. DEVILLY (L.), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Metz. 23 *janvier* 1822.

M. DESPREZ, Secrétaire du Conseil d'Agriculture de la Société philotechnique, à Paris. 11 *frimaire an XI.* (2 décembre 1802).

M. DODWEL, à Londres. 14 *janvier* 1818.

M. DUBOIS, ancien chef de division au Ministère de l'intérieur, à Paris. 5 *fructidor an VI* (22 août 1798).

M. DUHAMEL, Ingénieur à l'Ecole des mines, à Paris. 27 *brumaire an XI* (18 novembre 1802).

M. FÉRON, Docteur en médecine, à Paris. 22 *mars* 1816.

M. FEYTOU, Bibliothécaire de la ville de Langres. 18 *août* 1785.

M. FRANÇOIS, ancien Chirurgien de la marine, à Auxerre. 14 *août* 1788.

M. GALLOT, Docteur-Médecin, ancien député aux États-Généraux; à Saint-Maurice-le-Girard. 29 *janvier* 1789.

M. GASTELLIER, Docteur-Médecin, à Paris, 16 *août* 1782.

M. GOULET, Architecte à Paris. 2 *thermidor an XI* (21 juillet 1803).

M. GOY, Sculpteur au Palais des Beaux-Arts, à Paris, 2 *thermidor an XI* (21 juillet 1803).

M. GRÉGORY (*Olinthus*), membre de la Société philosophique de Londres, à Woolvich. 28 *janvier* 1812.

M. GROGNIER, Secrétaire de la Société royale d'Agri-

culture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon. 16 *mars* 1821.

M. Grunwald, Chevalier du Lion belgique, Docteur en médecine, à Bellevaux près Bouillon. 11 *avril* 1782.

M. de Haldat, Docteur-Médecin, Professeur de chimie, et Secrétaire de l'Académie des sciences, lettres et arts, à Nancy. *3 prairial an XII* (23 mai 1804).

M. Hazard-Mirault, Secrétaire-général de l'Athénée des arts, etc, à Paris. 27 *janvier* 1819.

M. Herschel fils, de la Société royale de Londres, etc., etc. 19 *juin* 1819.

M. Hubaud, de l'Académie de Marseille, à Marseille. 5 *juillet* 1820.

M. Hurtrel-d'Arboval, amateur de l'art vétérinaire, à Montreuil-sur-Mer. 1.er *mai* 1816.

M. Lacoste de Plaisance, Professeur de physique et d'histoire naturelle, à Clermont-Ferrand. 22 *avril* 1807.

M. Lamoureux (*Justin*), Docteur-Médecin, à Bruxelles. 24 *août* 1808.

M. Larche, Docteur-Médecin, de plusieurs Sociétés savantes, à Paris. 9 *mai* 1821.

M. Lavallée, ancien Secrétaire du musée, etc., à Paris. *21 germinal an XII* (11 avril 1804).

M. Lebarbier l'aîné, peintre, à Paris. *21 germinal an XII* (11 avril 1804).

M. Le Grand, Maréchal de camp du Génie, à Vosne, près Nuits. *7 frimaire an XIII* (28 novembre 1804).

M. Lemaistre, ancien Inspecteur-général des poudres et salpêtres, chevalier de l'ordre royal de la Légion

d'honneur, à la Fère. *27 brumaire an XI* (18 novembre 1802).

M. Lombard, de la Société d'agriculture, à Paris. 13 *janvier* 1785.

M. Mallet-Butini, Homme de Lettres, à Genève. 15 *juillet* 1790.

M. Maquart, Homme de Lettres, à Paris. 29 *novembre* 1820.

M. Marchant, Docteur-Médecin, etc., à Besançon. *5 floréal an VIII* (4 février 1800).

M. Matthey, Secrétaire de la Société de médecine, à Genève, 22 *mars* 1820.

M. Mollevaut, de l'Académie royale des inscriptions, etc., à Paris.

M. Moreau (*César*), élève Vice-Consul de France en Angleterre, à Londres. 12 *novembre* 1817.

M. Moreau de Jonnès, de l'Académie royale de médecine, correspondant de l'Institut, à Paris. 26 *novembre* 1817.

M. Opoix, Inspecteur des eaux minérales, à Provins. 9 *avril* 1820.

M. Pérolle, Professeur d'anatomie, à Toulouse. 19 *juillet* 1792.

M. Petitot, sculpteur, à Paris. 2 *nivôse an XI* (23 décembre 1802.

M. Édouard Petit, Docteur-Médecin, à Corbeil. 19 *août* 1818.

M. Pettigrew, de la Société philosophique de Londres. 28 *janvier* 1818.

M. Picquet, Docteur-Médecin, décoré de la grande médaille d'or du mérite civil d'Autriche, etc., à

Saint-Claude. *11 frimaire an XIII* (12 décembre 1804).

M. Ponce, Graveur, à Paris. 2 *thermidor an XI* (21 juillet 1803).

M. Richard Powel, du Collége royal de médecine, à Londres. 18 *mai* 1818.

M. Poyet, Architecte de la Chambre des Députés et de la ville de Paris, membre de l'Académie royale des beaux arts. 9 *juillet* 1789.

M. Perrin de Précy, à Semur-en-Brionnois. 23 *janvier* 1822.

M. Ramet, sculpteur, à Paris. 24 *août* 1808.

M. Raymond, Préfet et Professeur de mathématiques spéciales au Collége royal de Chambéry, de l'Académie royale de Turin, de celle de Goettingue, etc. à Chambéry. 17 *juin* 1807.

M. Regnier, Conservateur du dépôt central d'artillerie, à Paris. *18 pluviôse an XII* (8 février 1804).

M. Révolat, Docteur-Médecin, de plusieurs Sociétés savantes, à Nice. 16 *mars* 1808.

M. Richard de la Prade, Docteur-Médecin, Professeur de médecine clinique, à Lyon. 10 *août* 1808.

M. Richerolle, Professeur de rhétorique à Avallon. 22 *mars* 1820.

M. Rochet, propriétaire, à Villey-sur-Tille. *10 frimaire an VII* (30 novembre 1798).

M. Salverte (*Eusèbe*), Homme de Lettres, à Paris. 26 *thermidor an IX* (3 août 1801).

M. Silvestre, Secrétaire de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris. 5 *ventôse an XI* (8 janvier 1803).

M. Sinclair (John), baronnet, fondateur de la Société d'Agriculture de Londres. 19 *août* 1818.

M. Tezenas (de Montbrison), Homme de Lettres, à Paris. 22 *Août* 1821.

M. Thomassin, Docteur-Médecin, ancien chirurgien en chef des armées, officier de l'ordre royal de la légion d'honneur, à Besançon. 21 *août* 1783.

M. Tournon, Docteur-Médecin, à Toulouse, 29 *avril* 1812.

M. Waisse, Inspecteur des Postes, à Paris. 23 *novembre* 1808.

TABLE

DES MATIÈRES.

* C'est par erreur que, dans l'annonce des lectures qui ont rempli la séance publique, on a mis la partie scientifique du Compte rendu sous le nom du Secrétaire de l'Académie.


FIN

[illegible]